



HAL
open science

La communication interculturelle dans le cadre de la promotion de l'immigration des ressortissants français au Québec

Sophie-Hélène Goulet

► **To cite this version:**

Sophie-Hélène Goulet. La communication interculturelle dans le cadre de la promotion de l'immigration des ressortissants français au Québec. Sociologie. Université de Lorraine, 2014. Français. NNT: 2014LORR0340 . tel-01751722

HAL Id: tel-01751722

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01751722>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

École doctorale Fernand Braudel

Centre de Recherche sur les Médiations (CREM EA –
3476)



*La communication interculturelle dans le cadre de la promotion de
l'immigration des ressortissants français au Québec*

Thèse présentée et soutenue publiquement le 9 décembre 2014 en vue de l'obtention du grade de
docteur en Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université de Lorraine

Sophie-Hélène GOULET

sous la direction du Professeur : Sylvie THIÉBLEMONT-DOLLET

Membres du Jury

- Laurence Denooz, Professeur (Université de Lorraine)
- Christoph Vatter, Professeur junior (Université de la Sarre)
- Philippe Hamman, Professeur (Université de Strasbourg)
- Sylvie Thiéblemont-Dollet, Professeur (Université de Lorraine)

TABLE DES MATIERES

TABLE DES FIGURES	5
REMERCIEMENTS	6
AVANT-PROPOS	8
LISTE DES SIGLES	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	12
1. L'IMMIGRATION FRANÇAISE AU QUÉBEC : UNE IMMIGRATION PERMANENTE ? 20	
1.1 LE QUÉBEC, TERRE D'IMMIGRATION ET D'ÉMIGRATION FRANÇAISE	21
1.1.1 <i>L'immigration pour contrer le vieillissement de la population québécoise</i>	25
1.1.2 <i>L'immigration pour la prospérité économique</i>	26
1.1.3 <i>L'immigration pour la pérennité de la langue française</i>	28
1.2 HAUSSE DE L'IMMIGRATION, HAUSSE DES DÉPARTS ?.....	29
1.3 CONCLUSION	33
2. HISTORIQUE DE L'IMMIGRATION FRANÇAISE AU QUÉBEC : ENTRE ARRIVÉES ET DÉPARTS	34
2.1 UNE COLONIE FRANÇAISE SUR LE SOL CANADIEN	37
2.1.1 <i>La Conquête de la Nouvelle-France</i>	42
2.1.2 <i>L'après-guerre et l'apparition de nouvelles vagues migratoires</i>	46
2.1.3 <i>Les premiers pas vers l'immigration contemporaine : la chute de la natalité</i>	47
2.1.4 <i>L'immigration de 1960 à nos jours</i>	48
2.2 L'IDENTITÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE.....	51
2.2.1 <i>Les prémices du nationalisme québécois</i>	52
2.3 LE DISCOURS GOUVERNEMENTAL SUR L'IMMIGRATION AU QUÉBEC	54
2.4 CONCLUSION	55
3. LE QUÉBEC : UNE ÉTAPE DANS L'ITINÉRAIRE MIGRATOIRE FRANÇAIS	56
3.1 LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.....	59
3.1.2 <i>Les processus de modélisation des flux migratoires et les logiques de migrations</i>	60
3.2 UNE ÉMIGRATION POUR PLUSIEURS MIGRATIONS	62
3.3 LA RECHERCHE EN IMMIGRATION ET EN RELATIONS INTERCULTURELLES	63
3.3.1 <i>L'apport des cultural studies à la communication interculturelle</i>	66
3.4 ACQUÉRIR LA CITOYENNETÉ CANADIENNE : UN DÉPART POUR L'ÉTRANGER ?.....	68
3.5 ÉMIGRATION AVANT L'IMMIGRATION : CE QUE L'ON QUITTE ET CE QUE L'ON TROUVE	69
3.6 STÉRÉOTYPES MIGRATOIRES : LES FAUX ESPOIRS DE L'IMMIGRATION CHOISIE.....	70
3.7 LES FRANÇAIS AU QUÉBEC : UNE MINORITÉ PLUS OU MOINS BIEN DÉFINIE	75
3.8 ENTRE REPRÉSENTATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS : UNE MESURE DE LA RÉUSSITE MIGRATOIRE....	76
3.9 CONCLUSION	78
4. L'INTERCULTUREL POUR MIEUX COMMUNIQUER ET INTÉGRER	80

4.1 LES DÉFIS DE L'INTÉGRATION	81
4.2 UN TERRAIN D'ENQUÊTES ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC	83
4.2.1 <i>Le projet migratoire à travers la presse écrite</i>	84
4.2.2 <i>Le projet migratoire et les instances gouvernementales québécoises</i>	86
4.2.2.1 Les séances d'information en présentiel.....	87
4.2.2.2 Les séances d'information en ligne	89
4.2.2.3 Les sites Internet et forums de discussion	90
4.3 À LA JONCTION AVEC DE FUTURS MIGRANTS ET IMMIGRANTS	92
4.3.1 <i>Un dispositif d'analyse de l'immigration et de la rencontre interculturelle</i>	93
4.4 CONCLUSION	101
5. LA POLITIQUE D'IMMIGRATION QUÉBÉCOISE ET SES ENJEUX : LA PLACE DE LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE DANS LES RELATIONS FRANCO-QUÉBÉCOISES	103
5.1 LA POLITIQUE LINGUISTIQUE QUÉBÉCOISE OU LES PRÉMICES DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION CONTEMPORAINE	105
5.2 L'IMMIGRATION PERMANENTE ET LA SÉLECTION DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS.....	107
5.3 LES RELATIONS FRANCE-QUÉBEC DE 1961 À NOS JOURS	113
5.4 LES ARM (ARRANGEMENT DE RECONNAISSANCES MUTUELLES DES QUALIFICATIONS) : ENCOURAGER L'INSERTION ET L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLES DES FRANÇAIS AU QUÉBEC	117
5.5 L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS FRANÇAIS : ENTRE LE MULTICULTURALISME CANADIEN ET L'INTERCULTURALISME QUÉBÉCOIS	120
5.6 « QUÉBÉCOIS » ET « QUÉBÉCOIS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES »	128
5.7 CONCLUSION	132
6. LES IMMIGRANTS FRANÇAIS ET LE QUÉBEC.....	134
6.1 RENCONTRE AVEC IMMIGRANTS ET FUTURS MIGRANTS	135
6.1.1 <i>Protection des renseignements personnels</i>	135
6.2 LA COMMUNICATION ET L'INTERACTION AVANT LA MIGRATION.....	136
6.3 L'IMAGINAIRE COLLECTIF FRANÇAIS SUR L'IMMIGRATION AU QUÉBEC.....	142
6.4 L'IDÉE CENTRALE DU CHOIX : LE QUÉBEC	148
6.5 MALENTENDUS INTERCULTURELS	152
6.6 DE L'ADAPTATION À L'ACCULTURATION : LE NOUVEAU SENTIMENT D'IDENTITÉ CULTUREL ET NATIONAL	159
6.7 LA RÉSISTANCE CULTURELLE : LE RETOUR DE FRANÇAIS EN FRANCE.....	164
6.8 ENTRE REPRÉSENTATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS : RESTER OU PARTIR ?	167
6.9 CONCLUSION	171
7. LES MÉDIAS, L'IMMIGRATION ET L'ÉMIGRATION	173
7.1 QUAND LES MÉDIAS PARLENT D'IMMIGRATION.....	175
7.1.1 <i>Quand les médias québécois parlent des communautés culturelles</i>	176
7.1.2 <i>Les médias français et l'immigration au Québec</i>	182
7.1.3 <i>Des titres promotionnels et évocateurs</i>	183
7.2 DÉVELOPPEMENT DE L'IMAGINAIRE MIGRATOIRE : LE QUÉBEC, PAYS DE LA RÉUSSITE.....	199
7.3 COUVERTURE MÉDIATIQUE DES VISITES MINISTÉRIELLES QUÉBÉCOISES EN FRANCE.....	201

7.4 AMALGAMES ET CONFUSIONS DANS LES ARTICLES DE PRESSE.....	204
7.4.1 « Alertes », sensibilisation, mises en garde et discours négatifs sur l'immigration au Québec	208
7.5 CONCLUSION	219
8. LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES IMMIGRANTS FRANÇAIS AU QUÉBEC : AU- DELÀ DE L'INTÉGRATION	220
8.1 UN PROJET DE VIE AUTOUR DE LA FAMILLE.....	221
8.1.1 <i>La famille comme facteur d'intégration</i>	226
8.1.2 <i>La famille comme vecteur de retour</i>	226
8.2 LE DÉPART DU QUÉBEC : UN RENDEZ-VOUS RATÉ OU REPORTÉ ?	231
8.2.1 <i>Immigration temporaire, permanente, définitive ?</i>	233
8.3 LE DÉVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE.....	234
8.3.1 <i>Combien de temps pour quelle intégration ?</i>	243
8.3.2 <i>Modèle d'intégration des immigrants français</i>	246
8.4 LES FRANÇAIS AU QUÉBEC, UNE CLASSE D'IMMIGRANTS À PART ?	251
8.4.1 <i>Adaptation culturelle : vivre de nouvelles valeurs</i>	253
8.4.2 <i>Aimer le Québec ou aimer Montréal ?</i>	258
8.5 UNE LANGUE COMMUNE AU CŒUR DES MALENTENDUS	261
8.6 MALAISE ET SENTIMENT « ANTI-FRANÇAIS »	266
8.7 LES QUÉBÉCOIS ET L'IMMIGRATION	273
8.8 CONCLUSION	279
9. CONCLUSION GÉNÉRALE	286
I. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	293
II. BASES DE DONNÉES :	312

TABLE DES FIGURES

Figure 1. MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, novembre 2012.	33
Figure 2. Le Canada et la province de Québec	34
Figure 3. Les arrivées d'immigrants par période observée.	38
Figure 4. Les critères de sélection, leur part au sein des autres facteurs, RSRE.....	111
Figure 5. Des titres promotionnels et évocateurs.	185
Figure 6 . Présence d'occurrences dans tous les articles de presse.	190
Figure 7. Courbe d'acculturation Geert Hofstede (1994 : 267)	246
Figure 8. Les transitions dans la vie d'un immigrant accompagné de sa famille.	248

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer toute ma reconnaissance et mes remerciements à Sylvie Thiéblemont-Dollet, directrice de ces travaux, qui m'a, depuis le début de ce projet de recherche, accordé son soutien et sa confiance. Je la remercie pour sa patience, sa réactivité, ses encouragements ininterrompus, son grand professionnalisme et son empathie pendant toutes ces années doctorales.

J'exprime également mes remerciements aux membres du jury : Laurence Denooz, Christoph Vatter et Philippe Hamman pour leur expertise.

Ces années de recherche m'ont également amenée à rencontrer et côtoyer plusieurs professeurs, maîtres de conférences, doctorants du CREM, de l'Université de Lorraine, mais aussi ailleurs dans le monde : au Québec, au Luxembourg, au Maroc, au Bénin, au Togo, ainsi qu'au Cameroun. Ces rencontres ont été fort enrichissantes et n'ont eu de cesse de me motiver pour la rédaction de cette thèse. Je remercie particulièrement mes amis et collègues d'AMEDDIAS asbl et qui sont aussi, pour plusieurs, anciens doctorants au CREM. Nous avons ensemble initié plusieurs projets et manifestations scientifiques, qui ont, à chaque fois, donné un souffle nouveau à mes propres travaux.

Je témoigne également ma gratitude à Mathieu, mon époux, pour son soutien, depuis le début de l'aventure de cette poursuite d'études universitaires jusqu'à l'obtention du doctorat. Mathieu a su partager ce moment d'accomplissement, de concrétisation, mais aussi tous les moments de doutes et de questionnements. Je remercie par ailleurs mes deux enfants, Noémie et Samuel, d'avoir été si sages et calmes pendant ces années. Mes pensées vont également vers ma famille, au Québec, pour avoir cru en ce projet et de m'avoir donné l'envie de persévérer et d'atteindre mes objectifs.

Je n'aurais pas pu réaliser cette thèse de doctorat sans le soutien moral et l'appui de mes amis, et anciens collègues du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion : Sophie Gagnon, Abdellah El Mzem, Frédéric Caillot et Kevin Rato. Je remercie également mes amies Sarah Déraps, Félicité Djoukouo, Claire Bénia La Rosillière, pour leur écoute, leurs conseils et leurs éclats de rire.

Je remercie grandement Claire Séguin de la Grande Bibliothèque (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) pour son soutien matériel, Holly Smith et Stéphanie Lessard, pour leurs précieux conseils.

Je manifeste, bien sûr, mes remerciements à tous les candidats ayant participé à mes recherches.

AVANT-PROPOS

Depuis le début de la rédaction de cette thèse de doctorat, j'ai travaillé pour le compte du Bureau d'immigration du Québec (BIQ) à Paris (de juillet 2000 jusqu'à mars 2013). Ma position, en tant que chercheuse, se veut d'être neutre et objective, malgré le fait que je suis Franco-québécoise, née au Québec et résidant en France depuis plus de 14 ans.

Pendant toutes ces années, j'ai remarqué et constaté des lacunes, ainsi qu'une certaine négligence en matière de communication interculturelle. Le Québec a fait sa promotion pour l'immigration, a parfois « survendu » le Québec, promis l'eldorado, a tenté ensuite de recadrer la situation, étant donné la crise économique mondiale de ces dernières années, mais n'a toujours pas adopté une réelle stratégie de communication interculturelle dans le cadre du parcours prémigratoire des candidats à l'immigration en France. Cette communication, en phase prémigratoire, peut avoir une influence à l'égard d'une installation durable de ces immigrants français au Québec. Mes travaux n'ont pas été commandités par le Ministère de l'Immigration, mais cette expérience professionnelle a motivé et nourri scientifiquement mes recherches, au même titre que le désir d'intégration en France, a encouragé cette poursuite d'études universitaires.

LISTE DES SIGLES

AANB : Acte de l'Amérique du Nord britannique

AFQ : Accueil français de Québec

ARM : Arrangements de reconnaissance mutuelle

BCI : Bureau de coopération interuniversitaire

BIQ : Bureau d'immigration du Québec

CCIP : Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

CEGEP : Collège d'enseignement général et professionnel

CEPE : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion

CIEP : Centre international d'études pédagogiques

CLAM : Carrefour de Liaison et d'Aide Multiethnique

CLSC : Centre local de services communautaires

CREPUQ : Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités

CRIEC : Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté

CSQ : Certificat de sélection du Québec

CSUM : Centre de sondage de l'Université de Montréal

DELF : Diplôme d'études en langue française

DGQP : Délégation générale du Québec à Paris

DOM-TOM : Départements et Territoires d'Outre-Mer

EIC : Expérience internationale Canada

ERASMUS : *European Action Scheme for the Mobility of University Students*

HEC : École des hautes études commerciales

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

MAM : Ministère des Affaires municipales

MBA : *Master of Business Administration*

MCP : Mesure du panier de consommation

MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MICC : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

MIDI : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

MJQ : Ministère de la Justice du Québec

MRCI : Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration

MRI : Ministère des Relations internationales

MSP : Ministère de la Sécurité publique

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFQJ : Office franco-québécois pour la jeunesse

OMI : Office des Migrations internationales

PVT : Programme Vacances Travail

RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec

RMR : Région métropolitaine de recensement

ROC : *Rest of Canada*

RQAP : Régime québécois d'assurance parentale

RSRE : Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers

SUDOC : Système Universitaire de Documentation

TCF : Test de connaissance du français

TCFQ : Test de connaissance du français au Québec

TEF : Test d'évaluation en français

TEFAQ : Test d'évaluation de français adapté au Québec

UQAM : Université du Québec à Montréal

VSNA : Volontaire au Service National Actif

VTT : Véhicule tout-terrain

WASP : *White Anglo-Saxon Protestant*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Québec est une terre d'immigration et d'accueil depuis plus de 400 ans. Dès la découverte du Canada, par Jacques Cartier, en 1534, la venue de Français sur son territoire, est l'un des seuls mouvements migratoires n'ayant jamais cessé jusqu'à ce jour. Ces migrations n'ont pas été un réel mouvement de masse, mais plutôt une succession sporadique d'arrivées sur le territoire québécois. Le Québec a connu, au cours des dernières décennies, des changements majeurs concernant la composition de sa population. Le gouvernement québécois reconnaît l'apport de l'immigration comme étant un enrichissement avéré. Il cherche également à favoriser le rapprochement entre la majorité québécoise d'origine française, la minorité d'origine britannique, les membres des premières nations, ainsi que les Québécois plus récemment arrivés, et en provenance de divers horizons.

Depuis le début des années 2000, la promotion de l'immigration, auprès des ressortissants français s'est intensifiée. En 2013, selon le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la France occupe le premier rang de pays de naissance des nouveaux immigrants (catégorie des travailleurs qualifiés) au niveau des admissions. Les Français bénéficient de nombreux services en amont de leur migration, en matière de conseils et d'informations, mais ont aussi la possibilité de pouvoir y effectuer des séjours de visite, de découverte, de prospection, d'études et de travail temporaire, étant donné de nombreux accords franco-québécois et franco-canadiens en ce sens. Ils semblent être, a priori, parmi les immigrants les mieux intégrés au Québec, étant donné leur taux de chômage inférieur¹ à la moyenne québécoise et des revenus également supérieurs² à la moyenne nationale.

1. En 2010, le MIDI publie que le taux d'activité (69,4 %) et d'emploi (65,4 %) des immigrants français au Québec sont supérieurs à ceux de l'ensemble de la population du Québec (64,9 % et 60,4 % respectivement) et un taux de chômage inférieur (5,7 % contre 7,0 %). (Portrait statistique de la population immigrée née en France recensée au Québec, Immigration et communautés culturelles, <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-france-2006.pdf>, date de la consultation : 15-03-2011).

2. Selon le MIDI, en 2010, les revenus moyen (37 371 \$) et médian (29 002 \$) de la population immigrée née France sont plus élevés que ceux de l'ensemble de la population du Québec (32 074 \$ et 24 430 \$).

Cependant, les Français sont également premiers en matière de retour au pays. L'augmentation des arrivées, depuis la dernière décennie, pourrait-elle expliquer l'accroissement du nombre de retours ? Par le biais de cette recherche, nous tentons de comprendre le rôle de la communication interculturelle en amont de la migration, mais également en cours d'adaptation et d'intégration. Plusieurs facteurs sont à la source du désir d'expatriation et de nombreuses raisons peuvent conditionner également un retour au pays. L'immigration de Français au Québec est largement encouragée par le gouvernement québécois. Ce mouvement migratoire est même qualifié de « naturel » et « privilégié », dans le cadre de nombreux accords et ententes découlant des relations étroites qu'entretiennent la France et le Québec, essentiellement depuis les années 1960. Il pourrait aussi être perçu comme étant une sorte de repli identitaire de la majorité québécoise francophone. Les Français et les Québécois partagent une langue commune ainsi qu'un passé historique collectif. Ce que l'on tend néanmoins à oublier, est que la culture diffère, voilà pourquoi nous nous penchons sur le rôle de la communication interculturelle entre Français et Québécois en processus migratoire.

Le Gouvernement du Québec établit sa propre politique d'immigration, contrairement aux autres provinces canadiennes. Son statut de société distincte, au sein Canada, lui accorde les pleins pouvoirs en matière de sélection et d'intégration de ses immigrants. Les facteurs et critères sont relativement objectifs : la province recherche des candidats à l'immigration jeunes, qualifiés et francophones. Les Français qui immigreront au Québec correspondent à ces critères, comme tous les immigrants issus de l'immigration économique (catégorie des travailleurs qualifiés). Les attentes du Québec sont claires : le Québec veut accueillir des immigrants pour sa prospérité économique, son redressement démographique, la pérennité de sa langue française et son ouverture vers le monde. Ces différentes attentes favorisent la création d'un imaginaire migratoire auprès des futurs immigrants français : le rêve d'une terre promise, mais aussi de la terre perdue, d'un eldorado où ils seraient attendus, accueillis et pourraient s'accomplir pleinement, tant d'un point de vue économique que social. Or, les récits d'expériences migratoires sont tantôt couronnés de réussites, mais aussi d'échecs, de retours en France ou de poursuites migratoires à l'extérieur de la province. Les objectifs du Québec en matière d'immigration sont manifestes, mais sont-ils en adéquation avec les aspirations des immigrants français ?

Notre premier chapitre fait état des motifs et apports de l'immigration au Québec. En effet, si l'immigration est souvent perçue, dans de nombreux pays occidentaux, comme étant une problématique sociétale, elle est davantage perçue, au Québec, comme étant salvatrice afin de perpétuer sa langue, sa culture et son poids démographique au sein du Canada, mais aussi en Amérique du Nord. Nous cherchons également à comprendre pour quelles raisons le Québec est, à la fois, une terre d'immigration et d'émigration française. La politique d'immigration actuelle sélectionne certes, de façon méticuleuse, les différents candidats à l'immigration, mais crée beaucoup d'espoir, et aussi des désillusions en matière d'intégration durable au Québec. Repartir, pour certains, c'est mettre fin à un engrenage, un cercle vicieux. Rester, pour d'autres, c'est à la fois la réussite du projet, mais aussi le succès de la politique d'immigration du Québec. Mais rester peut également signifier la résignation chez certains immigrants.

La politique actuelle de sélection s'articule autour du marché du travail, de l'économie de la province, de la volonté de « rajeunir » la population et de franciser cette dernière. La sélection, proprement dite, par ses critères et facteurs, exclut plusieurs variables socioculturelles. L'immigration n'a, en réalité, que peu d'influence sur l'âge médian de la population québécoise, mais plutôt sur le nombre total d'habitants au sein de la province. D'un point de vue économique, la situation n'est pas forcément celle que l'immigrant pouvait imaginer en phase prémigratoire : le chômage est présent au Québec, les méthodes de travail diffèrent et les reconversions professionnelles, ainsi que la polyvalence sont habituelles. Concernant la question linguistique, bien que le français soit la langue officielle au Québec, la connaissance de la langue anglaise, essentiellement dans la vie professionnelle, mais aussi dans la vie courante, surtout en région montréalaise, s'avère indispensable. De plus, les variantes linguistiques liées aux expressions, à l'accent, à la vitesse de prise de parole, engendrent souvent des incompréhensions et des tractations. Par conséquent, l'immigration française peine à être une véritable immigration permanente.

Le second chapitre se rapporte à l'histoire de l'immigration française au Québec : ses arrivées, depuis l'époque de la Nouvelle-France, mais aussi ses départs, qui, bien que peu étudiés, ont toujours été présents. Les premiers colons français ont du mal à s'adapter au territoire pour plusieurs raisons : la rudesse du climat, les difficultés liées au défrichage des terres et leur inexpérience en matière d'agriculture. De plus, si certains colons de première et de deuxième

générations sont repartis, d'autres ne seraient jamais arrivés à bon port étant donné la dureté du voyage. Rapidement, les Britanniques deviennent majoritaires sur le territoire et une dualité s'installe. Ainsi, les Canadiens français, afin de pouvoir continuer à parler leur langue, pratiquer leur religion et préserver leur héritage culturel, doivent être plus nombreux. De ce fait, la « revanche des berceaux », où le fait de donner naissance à davantage d'enfants chez les Canadiennes françaises que les Canadiennes anglaises, s'avère être un des moyens afin de remédier à la situation. Or, l'immigration française au Québec, avant la Conquête de la Nouvelle-France, mais aussi celle survenue au cours du XVII^e siècle, aurait dû être doublée afin que la taille de la population canadienne française puisse sérieusement se comparer à celle des Canadiens anglais. Dès les années 1960, le Québec assiste à l'effondrement de sa fécondité. À partir de la Révolution tranquille, l'immigration laisse place à une crainte de la population canadienne française, qualifiée aujourd'hui de québécoise, que les nouveaux arrivants s'anglicisent davantage qu'ils ne se francisent. Dès lors, l'immigration a sans doute trop insisté sur l'équilibre linguistique, plutôt que l'équilibre culturel et social. Selon Gérard Bouchard et Charles Taylor (2010), le doute de soi et la peur de l'Autre, vécu chez les Canadiens français, fait partie du passé des Québécois. Une identité culturelle québécoise s'est développée depuis, et les immigrants sont parfois perçus comme étant une menace, quelle que soit leur provenance. Néanmoins, le discours gouvernemental sur l'immigration au Québec continue d'encourager et de préconiser l'arrivée d'immigrants français sur son sol. Un discours promotionnel est façonné, « sur mesure », pour les Français. Cependant, l'immigration française au Québec, quelle que soit l'époque étudiée, n'aurait jamais été « suffisante » aux yeux de l'État.

Une première migration, à destination du Québec, pourrait-elle engendrer un véritable périple, un itinéraire migratoire chez les immigrants français ? Le troisième chapitre analyse les logiques de migration contemporaines et met en exergue certaines de nos hypothèses afin de comprendre les départs de Français du Québec. Ainsi, une immigration, même qualifiée de permanente, serait toujours, de prime abord, une migration temporaire. Les étapes migratoires et la mobilité s'inscrivent aussi dans l'ère du temps. Nous nous interrogeons sur la « force attractive » du Québec eu égard à sa « force rétentrice ». Actuellement, il existe des nations, provinces ou sociétés d'accueil, plus prospères que le Québec : l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique, les États-Unis et l'Australie. Le Québec aurait donc du mal à retenir ses immigrants les plus qualifiés, d'un point de vue de l'emploi. Mais les aspects social et culturel entrent également en

compte dans la perspective d'un éventuel retour en France. La communauté française, au Québec, est la communauté culturelle la plus nombreuse, mais, l'une des plus difficiles à qualifier et à définir. Les immigrants français sont tantôt « à part » étant donné une relativement bonne insertion économique et professionnelle, et tantôt « comme les autres », car immigrants. La politique de sélection, ainsi que les stéréotypes migratoires, engendrent une certaine confiance et assurance émanant des candidats à l'immigration français. La communication promotionnelle encourage certes leur arrivée au Québec, mais la communication interculturelle pourrait ensuite les inciter à rentrer au pays ou aller vers d'autres ailleurs.

Le quatrième chapitre présente notre méthodologie, ainsi que les différentes actions de recherche menées à la fois en France et au Québec. Nous avons retenu un corpus d'articles de presse écrite parus en France et au Québec, nous avons aussi réalisé des entretiens semi-directifs auprès de candidats à l'immigration français, de même qu'immigrants français installés au Québec après le début des années 2000. Nous cherchons à comprendre les perceptions des migrants et futurs migrants, à l'égard des messages médiatiques et gouvernementaux concernant la promotion de l'immigration française au Québec.

Le chapitre V décrypte la politique d'immigration du Québec, à savoir comment les immigrants français sont sélectionnés par le biais de la catégorie des travailleurs qualifiés, mais également les ententes de coopération visant à faciliter et encourager l'expatriation de Français au Québec depuis les 50 dernières années. Au Québec, l'intégration des immigrants se base sur l'interculturalisme, contrairement au multiculturalisme, ailleurs au Canada. D'emblée, les nouveaux arrivants sont amenés à entrer en relation et en contact avec la population québécoise, par le partage notamment de la langue française, mais aussi un ensemble de valeurs communes. Ils sont aussi encouragés à conserver leur héritage culturel, mais également de pouvoir le communiquer à la société d'accueil. Le partage d'une langue commune, le français, s'inscrit au cœur des relations franco-québécoises. La politique linguistique contribue aussi grandement à élaborer les politiques d'immigration, de sélection et d'intégration des immigrants. Il existe plusieurs types et niveaux d'intégration au sein de la société d'accueil. L'interculturel semble, a priori, aider, dès le départ, les immigrants français. Pourtant, il existe toujours un décalage entre l'immigration et la rétention des Français au Québec.

La chapitre VI est consacré à la rencontre interculturelle, l'analyse des propos et récits de futurs migrants, en France, et immigrants français, au Québec. L'expression des participants aux entretiens, l'étude de leurs perceptions, et de leurs expérimentations, nous permet de comprendre les raisons et les motifs du projet migratoire. La communication, en phase prémigratoire, occupe une place capitale : elle détermine le choix de la destination, conditionne les souhaits et les ambitions, construit également l'imaginaire migratoire, avec ses buts, ses désirs et ses rêves. Ces rencontres permettent aussi de saisir l'expérience migratoire, c'est-à-dire les processus d'adaptation, d'acculturation et d'intégration complexes, qui conduisent l'immigrant français à s'enraciner au sein de sa nouvelle société d'accueil, d'y développer un sentiment d'appartenance, de devenir véritable citoyen, ou d'envisager un retour en France.

Le chapitre VII se rapporte au traitement médiatique de la promotion de l'immigration auprès de potentiels candidats à l'immigration dans la presse écrite française et québécoise. Certains articles traitent également des réalités propres à l'installation et à l'intégration au Québec. Les articles de presse retenus contribuent largement à forger le mythe de l'eldorado, à promouvoir les possibilités d'expatriation au Québec, mais aussi à faire état des lacunes de la communication gouvernementale, et des échecs migratoires. Cette promotion de l'immigration, souvent perçue et présentée sous forme de publicité, constitue fréquemment le point de départ du projet migratoire : elle suscite l'envie de partir, de découvrir d'autres ailleurs, mais rassure par ses messages évoquant la proximité et le rapprochement culturel entre Français et Québécois. Ainsi, l'aventure québécoise semble être un risque calculé, mais aussi une étape au sein d'un parcours migratoire pouvant se poursuivre vers d'autres lieux.

Le huitième, et dernier chapitre, nous amène à dissocier l'intégration et le sentiment d'appartenance à l'égard de la société d'accueil. Certains facteurs, comme la présence et le bien-être de la famille, la réussite professionnelle et sociale conditionnent l'intégration et le fait d'envisager une installation durable. Mais l'adaptation et le temps liés à l'intégration sont propres à chaque individu. La durée peut être plus ou moins longue, les obstacles rencontrés peuvent bien sûr différer. Ces derniers peuvent consolider et souder l'installation définitive, ou encore engendrer un retour au pays et la poursuite de l'itinéraire migratoire. Émettre certaines hypothèses concernant, entre autres, les malentendus interculturels ou encore le sentiment anti-français présent au Québec, soulève des éléments de réponses au sujet de notre problématique. Le

retour de Français en France est-il davantage un échec pour la société québécoise, son gouvernement ou pour les immigrants ? L'intégration est évolutive et dépend de plusieurs facteurs. Le sentiment d'appartenance est également en mutation chez les nouveaux arrivants. Si certains arrivent à se sentir rapidement sereins et « chez eux », d'autres vivent un choc, un malaise pouvant entraîner une perte de repères durable et causer une migration de retour. La proximité linguistique et culturelle se transforme en appât pour attirer davantage d'immigrants français au Québec. Néanmoins, elle représente à la fois un chemin bien tracé, réconfortant, pouvant produire la réussite du projet, mais aussi un traquenard, une embûche pouvant se solder en échec migratoire. Toutefois, être intégré ne signifie pas pour autant se sentir appartenir à la société québécoise.

Lorsque nous avons entamé nos recherches, fin 2008, le Ministère compétent en matière d'immigration au Québec s'appelait Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Depuis mai 2014, avec la présence d'un nouveau gouvernement suite aux élections du 7 avril 2014, cette même administration s'intitule désormais Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Cette appellation pourrait chercher à traduire une nouvelle volonté de gestion de la diversité culturelle au Québec.

La communication se produit à divers niveaux : en amont de la migration, en processus migratoire et lors de l'intégration. La communication interculturelle nous permet de comprendre les aller-retours entre la France et le Québec. Le Québec, comme plusieurs terres d'accueil, cherche à comprendre et réunir les éléments afin de pouvoir édifier un « vivre-ensemble ». L'apport de l'immigration française au Québec, a été, inéluctablement considérable, d'autant plus que cette immigration est pionnière. Elle a su être la cause et une grande partie du résultat du Québec actuel. Toutefois, l'immigration française, qu'elle soit temporaire ou définitive, ne saurait être l'antidote aux défis et enjeux de la société québécoise. Si les Québécois considèrent souvent les immigrants comme étant « chanceux » de pouvoir résider dans la Belle Province, être immigrant français au Québec ne découle pas uniquement d'une aubaine ou du hasard. Peu de Québécois connaissent les lourdeurs administratives liées à l'immigration permanente, les difficultés d'adaptation, d'insertion économique et sociale. Les immigrants seraient privilégiés et « profiteraient » des mêmes droits que les Québécois natifs. Or, le Québec, tire également profit de ces jeunes immigrants français, hautement qualifiés, francophones, et qui doivent, pour la

plupart, s'adapter aux réalités culturelles, à se reconvertir professionnellement et parfois à se réinventer. Pour pérenniser la présence des immigrants français au Québec, nous devons étudier, non pas seulement la communication interculturelle lors de la promotion de l'immigration, mais aussi en contexte d'intégration sur le territoire.

1. L'IMMIGRATION FRANÇAISE AU QUÉBEC : UNE IMMIGRATION PERMANENTE ?

L'immigration tient un rôle fondamental dans l'économie québécoise contemporaine. Selon le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité de la langue française et l'ouverture sur le monde sont les quatre défis à relever par le biais de l'immigration³. Pour la population et le gouvernement québécois, l'avenir démographique est une préoccupation importante. En effet, l'indice synthétique de fécondité, qui est inférieur à 2,1 enfants par femme depuis la fin des années 1960 et qui n'atteint guère plus de 1,5 en 2007⁴, n'assure plus le renouvellement des générations.

Seule société majoritairement francophone en Amérique du Nord, la province de Québec attache une importance capitale à la pérennité de sa langue, car si cet aspect ne résume pas à lui seul le caractère distinct du Québec actuel, l'usage de la langue française dans la vie publique en constitue l'élément le plus probant. Dans un contexte de mondialisation des phénomènes économiques et sociaux, la population québécoise accorde aussi une importance à l'ouverture sur le monde.

Le Québec a accueilli plus de 320 000 immigrants au cours des 10 dernières années, ce qui équivaut à une moyenne annuelle de 32 100 immigrants. Les 5 principaux pays de naissance de la

3. Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration. *Des valeurs partagées, des intérêts communs, Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec, Plan d'action 2004-2007.* http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/PlanAction20042007_integral.pdf. Consulté le 22-11-2013.

4. Institut de la statistique du Québec : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/402.htm, date de la consultation : 29-11-2012.

population immigrante au troisième trimestre de l'année 2010 sont le Maroc (11,7 %), l'Algérie (9,5 %), la Chine (7,1 %), la France (6,6 %) et Haïti (6,5 %)⁵. Nous verrons, au cinquième chapitre, que les critères de sélection relatifs au Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers⁶ favorisent grandement les candidats à l'immigration francophones. Dans un contexte de chômage de masse persistant, que de nombreux pays connaissent actuellement, de plus en plus de jeunes, Français notamment, décident d'amorcer leur vie active à l'étranger, même si cela doit débiter bien souvent par des retours aux études ou des stages.

1.1 Le Québec, terre d'immigration et d'émigration française

La grande majorité des gens qui naissent dans un pays y passeront leur vie et y mourront, et une minorité s'installera de façon temporaire ou permanente à l'étranger. De nos jours, les gens voyagent de plus en plus, découvrent ainsi de nouvelles cultures et souhaitent également saisir de nouvelles occasions d'emploi et d'affaires. Les migrations internationales actuelles sont fortement représentées par un volume considérable de circulations de travailleurs qualifiés. Cette force de travail, à la fois souple, mouvante et hautement compétente, se fonde dans une économie performante et concurrentielle à l'international. Selon le MIDI, au cours des quatre dernières décennies, les personnes immigrantes au Québec ont représenté plus de 60 % de la croissance de la population active, contribuant ainsi à atténuer les effets liés au vieillissement de la population et au faible taux de natalité.

Nos recherches sont centrées sur l'immigration française au Québec, la principale immigration fondatrice de la province, une des seules n'ayant jamais cessé depuis plus de 400 ans. Nos recherches débutent donc en 2000, puisque le plan triennal d'immigration du Ministère de l'Immigration vise, cette année, à augmenter progressivement le volume total d'immigrants en tenant compte de la capacité d'accueil du marché du travail et des services publics.

5. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Statistiques sur l'immigration récente au Québec*. <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html>. Consulté le 20-05-2012

6. Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, Loi sur l'immigration au Québec : (L.R.Q., c. I-0.2, a. 3.3). http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_0_2/I_0_2R4.htm. Consulté le 14-09-2012.

L'important apport migratoire, de plus de 1 100 000 personnes depuis 1946, a permis au Québec, surtout depuis la Deuxième Guerre mondiale, de réaliser des gains incontestables sur le plan démographique. En outre, les immigrants, de toutes origines, ont participé à la transformation économique qu'a connue le Québec, transformation nécessaire au développement d'une des nations industrialisées des plus prospères, dont le niveau de vie est reconnu au point de vue international, selon le Better Life Index⁷ de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2014. Sur le plan culturel, l'apport des immigrants fait partie du patrimoine de la province, car l'on doit y reconnaître la contribution irlandaise et écossaise à la musique québécoise dite traditionnelle, ou encore des influences internationales diverses (italiennes, grecques, irlandaises, etc.) qui s'inscrivent au sein des habitudes culinaires ou de l'architecture. En 2005, 8 % de la population québécoise a déclaré être née à l'étranger et près de 16 % s'est identifiée à une origine autre que française, britannique ou autochtone. Malgré la prudence dont il faut user à l'égard de ce concept d'identité culturelle, on peut considérer qu'environ un Québécois sur six s'identifie, à des degrés divers, à l'une des cent et quelques communautés culturelles présentes au Québec⁸.

Il est certes difficile, pour le gouvernement québécois, d'avoir une influence ou un contrôle sur les facteurs incitatifs liés à une expatriation vers la province : crise économique, taux de chômage, changements politiques, etc. Néanmoins, le rôle de la communication dans le cadre de la promotion de l'immigration y occupe une place capitale.

Selon l'Insee, de 820 569 personnes en 1991, la population des Français immatriculés à l'étranger est passée à plus de 1 million (1 099 813) en 2002⁹. Cependant, ces données peuvent être sous-estimées dans la mesure où les inscriptions sont volontaires au Registre des Français établis hors

7. OECD. Better Life Index, *Canada*. <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/countries/canada-fr/>. Consulté le 11-05-2014.

8. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Des valeurs partagées, des intérêts communs, Fiche thématique destinée au Communautés culturelles*. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanAction20042007-FichThemCommunautesCulturelles.pdf>. Consulté le 25-05-2010.

9. Institut national de la statistique et des études économiques. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip919. Consulté le 27-11-2012.

de France. Tout d'abord, il convient de rappeler que, selon la Délégation générale du Québec à Paris, ce sont plus de 3 500 Français, chaque année, depuis 2000, qui immigreront de façon permanente au Québec. Lors du recensement de 2006, 59 210 personnes immigrées nées en France ont été dénombrées au Québec. Parmi elles, 39,9 % ont immigré au Québec avant 1981, 11 % dans les années 1980, 23,9 % durant la période 1991-2000, et finalement, 25,1 % s'y sont installées récemment, c'est-à-dire entre 2001 et 2006. Parmi les Français installés au Québec, en 2006, 95,1 % n'appartiennent pas à un groupe de minorités visibles. Selon Statistique Canada, le terme « minorité visible » « réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question ». Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : « Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Arabe, Asiatique occidental, Philippin, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain, Japonais et Coréen¹⁰ ».

D'un point de vue géographique, la majorité de la communauté française réside dans l'agglomération montréalaise et une large part dans le quartier du Plateau Mont-Royal³. Les candidats à l'expatriation sont d'abord et avant tout motivés par une « envie de quitter la France » et de vivre une « expérience culturelle ». Ce qui les pousse davantage à choisir le Québec : le partage de la langue française. L'immigration au Québec suscite un réel engouement de la part des Français expatriés. Parmi les immigrants français venus au Canada 74,4 % choisissent de s'installer dans la province de Québec. En 2011, 3 235 Français, (« Français » étant défini ici comme né en France) se sont installés au Québec avec un visa de résident permanent. Selon la Direction de la recherche et de l'analyse prospective du MIDI, les Français admis au Québec de 2001 à 2010 et issus de l'immigration économique seraient, en 2012, toujours présents pour ce qui est de 73,6 % d'entre eux. Les Français immigrés au Québec ont pour langue maternelle le français dans 99,7 % des cas. Français et Québécois ont des racines communes et des affinités culturelles. Ces faits ont longtemps amené les différents gouvernements québécois, ainsi que sa population, à penser que les Français étaient des immigrants « taillés sur mesure » pour le

10. Statistique Canada. *Minorité visible*. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/def/4068739-fra.htm>. Consulté le 18-06-2013.

Québec. Les premiers colons au Québec étaient Français. Mais tenter de reproduire le modèle de colonie de l'époque de la Nouvelle-France, après plus de 400 ans, est-il adéquat pour le Québec actuel et son avenir ? Cette soi-disant similarité, cette parenté ne provoque-t-elle pas, au contraire, des distances, incompréhensions et malentendus interculturels ? Pourquoi les Français sont-ils alors pratiquement premiers en matière de retour au bercail ? Des études anthropologiques effectuées sur une dizaine d'années, entre 1976 et 1986, ont mis en avant que la « proportion des départs s'élevait à 47 % parmi les immigrants nés en France, contre 44 % chez les Algériens, 40 % chez les Suisses, 30 % chez les Libanais, Marocains et Belges ; la moyenne des départs est, toutes origines confondues, de 28 % » (Helly, 1992 : 200).

Le MIDI réalise des enquêtes et études concernant la présence des immigrants admis au Québec de manière récente, c'est-à-dire au cours des 10 dernières années. Force est de constater que l'ensemble de la population immigrante ne peut être retracée, malgré la présence d'un « fichier des admissions permanentes ». Afin de remédier à la situation, le MIDI a élaboré une méthode avec la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette méthode résulte du croisement des données issues dudit fichier des admissions permanentes avec le statut de la carte d'assurance maladie, selon la date d'expiration, et en fonction de la date du jumelage.

Au recensement de 2006, la population immigrée née en France représente 7 % de l'immigration totale au Québec, toutes catégories d'immigration confondues. Les Français sont nombreux à immigrer au Québec, mais ils bénéficient également de multiples services en amont de leur migration au Québec : présence d'un Bureau d'immigration du Québec à Paris jusqu'au 31 mars 2013, séances d'information hebdomadaires à Paris, mais aussi en ligne, *via* le site Web www.immigration-quebec.gouv.qc.ca, séances d'information en province, salons de recrutement et d'information à plusieurs reprises à l'intérieur d'une même année, etc. Les Français sont des immigrants de choix pour le Québec, car en effet, leur taux de chômage est inférieur à celui des Québécois, et ils bénéficient également, depuis 2008, d'une meilleure reconnaissance de leurs diplômes acquis dans l'Hexagone étant donné de récents accords conclus en ce sens¹¹. De l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles a émergé la mise en place d'une procédure commune de reconnaissance des qualifications

11. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/biq/paris/entente-france-quebec/>. Consulté le 25-06-2013.

professionnelles visant à faciliter et surtout à accélérer l'obtention d'une aptitude légale d'exercer une profession ou un métier réglementés sur les territoires français et québécois.

Plusieurs études¹², menées par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, ont également démontré que les immigrants français obtiennent des revenus en moyenne supérieurs à ceux des Québécois natifs. La France demeure donc, selon ces études, les accords franco-québécois et les statistiques du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, un bassin prioritaire de recrutement d'immigrants pour le Québec. Au cours des cinq dernières années, elle a été classée au deuxième rang des territoires d'immigration. L'ancien premier ministre québécois, M. Jean Charest, lors de son passage en France, en février 2009, a ciblé l'objectif ambitieux « d'augmenter le nombre de Français qui vient s'établir au Québec ».

1.1.1 L'immigration pour contrer le vieillissement de la population québécoise

La province de Québec, jeune société par sa date de création, en 1763, serait en fait une société vieillissante, où le départ à la retraite des baby-boomers engendrerait une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Dans ce contexte, une hausse importante d'une immigration jeune et qualifiée serait la solution pour soulager le poids grandissant que cela engendre sur les finances du Québec. Le Québec préconise l'immigration de travailleurs, dits qualifiés, dans le but de ralentir le vieillissement de sa population, dont l'âge médian est de 41,9 ans¹³ en 2011. Selon le philosophe Benoît Dubreuil, le démographe Guillaume Marois, l'économiste Pierre Lamonde ou encore le sociologue Jean-Pierre Bélanger, le gouvernement diffuserait une idée inexacte au sujet de l'influence de l'immigration sur l'économie et la démographie québécoise. Depuis quelques

12. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Portrait statistique de la population immigrée née en France recensée au Québec en 2006*. <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-france-2006.pdf>. Consulté le 15-10-2012 / Institut de recherche et d'informations socio-économiques. *L'intégration des immigrants et des immigrantes au Québec, novembre 2012*. <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/11/Note-immigration-web.pdf>. Consulté le 25-06-2013.

13. Statistique Canada. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2011*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?Lang=fra&GK=PR&GC=24>. Consulté le 09-08-2013.

années, nombreux sont les Québécois qui croient fermement aux politiques d'immigration du gouvernement québécois. Selon plusieurs politiques et journalistes, l'avenir démographique et économique dépendrait de l'immigration, et de plus, les immigrants seraient l'avenir du Québec. Ils croient que « les Québécois venus d'ailleurs – jeunes, qualifiés et souvent francophones – viendront combler la place laissée libre par les baby-boomers. Ils occuperont sur le marché du travail la place des enfants que les Québécois – de souche, ceux-là – auront négligé de faire » (Dubreuil et Marois, 2011 : 10).

L'immigration, et plus particulièrement l'immigration française, pourrait-elle « sauver le Québec » ? Le démographe Marc Termote, de l'Université de Montréal, a, pour sa part, précisé que tous les arguments démontrent que, pour contrer une véritable déchéance démographique ou atténuer le vieillissement de sa population, le Québec doit miser sur l'augmentation de la fécondité et le redressement du solde migratoire interprovincial. « L'augmentation de la taille globale de la population conserve bien certains avantages théoriques. Elle pourrait permettre, par exemple, d'alléger le poids de la dette par habitant » (Dubreuil et Marois, 2011 : 79). L'impact majeur de l'immigration repose d'abord et avant tout sur la taille de la population de la province, dont la structure, par âge, n'a été finalement que très peu changée.

1.1.2 L'immigration pour la prospérité économique

« A l'automne 2009, lors d'une mission de cinq jours en France de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui s'était ouverte avec un entretien accordé au journal *Le Monde*, Madame Yolande James a répété que le Québec aurait, d'ici 2012, à cause du vieillissement de la population, 700 000 emplois à pourvoir. Pour faire face à ce besoin, il doit accueillir plus d'immigrants : 50 000 rien qu'en 2010, dont un nombre croissant de Français¹⁴. » Les chiffres peuvent en effet inciter de futurs migrants à s'expatrier au Québec. Ces chiffres sont également fortement utilisés pour conforter et justifier la hausse des volumes d'admission. Les chiffres clés de l'emploi étant présentés comme réels et sérieux, le déclin démographique et le fait d'exercer un emploi dont le Québec est en pénurie conforte l'idée de migration. Qu'en sera-t-il alors de la situation professionnelle des nouveaux arrivants ? Le plein emploi caractérise-t-il les

14. Dolbec, M. (20 septembre 2009). « Yolande James courtise les immigrants français », *La Presse Canadienne*, dans Dubreuil et Marois, 2011 : 82.

nouveaux immigrants français ? Les nombreux départs à la retraite créeront-ils un nombre équivalent de postes à occuper ? « Le problème est que le marché du travail est plus complexe et que rien n'indique qu'un départ à la retraite mènera à une nouvelle embauche. Les nouveaux immigrants ne sont pas seuls sur le marché du travail. Ils seront en compétition avec les 80 000 jeunes québécois qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi, ils rencontreront également les 300 000 chômeurs, qui en théorie cherchent également un emploi, ainsi que les 145 000 bénéficiaires de l'aide sociale, qui pourraient également décider de réintégrer le marché de l'emploi » (Dubreuil et Marois, 2011 : 84). D'ailleurs, les reconversions professionnelles sont nombreuses à l'arrivée au Québec. Se reformer a un coût, et, pendant la formation, ou l'immigrant doit se contenter d'emplois pour lesquels les exigences sont en-deçà de ses qualifications, mal payés et très souvent à temps partiel, ou il doit s'endetter lourdement. L'immigrant a donc été sélectionné à titre de travailleur qualifié, mais dans certains cas, il doit redevenir étudiant ou stagiaire. De plus, le bénévolat, le volontarisme et l'engagement social « local », donc québécois, est quasi obligatoire pour trouver un emploi dans la province. Pendant que l'on donne de son temps, on ne nourrit pas sa famille et l'on n'acquiert pas la fameuse « expérience professionnelle québécoise » pratiquement obligatoire pour intégrer le marché du travail au Québec.

1.1.3 L'immigration pour la pérennité de la langue française

Une langue dite standardisée, ou normalisée, favorise l'harmonisation et le rapprochement des individus et des différents dialectes. Au sein d'une langue commune, d'ailleurs, certains aspects métalinguistiques tels que l'intonation, le débit, l'intensité vocale, la hauteur de la voix et l'accentuation phrastique peuvent altérer une communication (Hall : 1971). Selon Claude Lévi-Strauss (1958), la langue institue une condition de la culture, mais également une part ainsi qu'un résultat de celle-ci. En effet, la langue représente une partie de la culture, car elle est intrinsèquement liée à une identité. Selim Abou (1981) décèle trois types de variations au sein d'une langue vivante, qui se rapportent à l'individu, au groupe et à la région.

Les compétences linguistiques sont essentielles au migrant afin de favoriser son intégration, aussi bien économique que sociale. Dans une rencontre entre Français et Québécois, ces relations sociales sont marquées par les perceptions linguistiques de chacun, des renvois à un statut ou groupe social, soit par le style, le jargon ou argot utilisé, soit tout simplement par la prononciation des mots. S'exprimer par la parole correspond à dévoiler une partie de son identité sociale, et écouter suppose la recherche de cette ressemblance chez l'Autre. Néanmoins, malgré le partage d'une langue commune, le fait de connaître la langue du pays d'accueil peut paraître altéré lorsqu'il y a présence d'un accent.

« Les immigrants de langue maternelle française qui ne connaissent que le français gagnent 5,5 % moins que ceux de langue maternelle anglaise qui maîtrisent uniquement l'anglais. L'unilinguisme de ces derniers leur rapporte 6,3 % de hausse salariale » (Blaser, 2006 : 24). La langue commune dissocierait en fait Français et Québécois. Les différences culturelles sont souvent sous-estimées, en raison du partage de la langue. Les Français, contrairement à d'autres immigrants, se sentiraient en territoire un peu conquis et négligeraient d'écouter l'Autre. Par exemple, les Québécois seraient mal à l'aise avec les grandes discussions, l'art de la rhétorique et l'argumentation : il faut aller droit au but. Mais ils devraient comprendre qu'en France, c'est un exercice courant. Les Québécois sont des francophones d'Amérique du Nord et non des Français résidant en Amérique. Selon les études de Christine Blaser (2006 : 33), « ce n'est cependant que le cours d'anglais qui favorise l'accès aux postes de statut socioéconomique plus élevé. La connaissance de langues non officielles chez les immigrants n'est pas valorisée comme le prévoit

la théorie du capital humain, alors que la compétence en anglais et en français apparaît comme une condition *sine qua non* de l'accès au marché du travail ». Pourquoi alors tant favoriser cette immigration francophone et ce partage d'une langue commune entre Français et Québécois ? D'ailleurs, la connaissance de la langue anglaise serait finalement plus avantageuse et fructueuse que la connaissance du français. Le Québec sélectionne une majorité de candidats à l'immigration francophones, dont les Français, afin d'assurer la pérennité de la langue française, toutefois ne parler que le français constitue en fait un frein à l'intégration socioéconomique. « La compétence en anglais augmente plus le statut socioéconomique et le salaire que celle en français, la formation générale et professionnelle en anglais et les cours d'anglais suivis au Québec favorisent l'accès aux emplois qualifiés et l'expérience professionnelle prémigratoire dans cette langue donne lieu à des salaires plus élevés » (Blaser, 2006 : 33). Jusqu'en décembre 2011, les compétences linguistiques en français et en anglais des futurs immigrants n'étaient essentiellement fondées que sur une appréciation simpliste et abrégée du personnel du MIDI qui faisait passer un entretien de sélection. Pour les candidats à l'immigration venant de pays francophones, dont la France, il pouvait souvent s'agir d'une simple autodéclaration du candidat à l'immigration.

1.2 Hausse de l'immigration, hausse des départs ?

« Depuis 10 ans, la communauté française au Québec connaît un fort taux d'accroissement. Les Français sont l'un des premiers groupes de nouveaux immigrants. Chaque année, entre 3 000 et 4 000 Français s'établissent ainsi au Québec sous le régime de la résidence permanente. S'y ajoutent les étudiants, les détenteurs de permis temporaire ou d'un permis vacances-travail¹⁵. »

De plus, selon les données du MIDI, le nombre d'immigrants économiques venus de France a augmenté de 75 % au cours de la dernière décennie. Toutefois, en se penchant sur les différents recensements de 2001 et 2006 du MIDI¹⁶, on découvre qu'après 10 ans, seulement 55 % des immigrants français sont toujours au Québec. Une partie des gens qui restent ne sont pas

15. Consulat général de France à Québec. *La communauté française au Québec*. <http://www.consulfrance-quebec.org/La-communaute-française-au-quebec>. Consulté le 28-11-2013.

16. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Statistiques sur la population recensée*, <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-recensement.html>. Consulté le 29-11-2013.

forcément épanouis, mais ils continuent de persévérer, de douter. Certains repartent aussi après plus de 20 années passées au Québec. Nous le verrons, le Québec accueille les Français pour certaines raisons, et les Français ont, eux, leurs propres raisons d'immigrer. Toutes ces raisons et ces motivations arrivent-elles à converger ? Il est certes facile d'attribuer les départs du Québec par la nostalgie du pays, l'absence de la famille élargie, des parents qui vieillissent et finalement la volonté de mourir au pays. Ces différents motifs ne peuvent justifier des retours en France aussi hâtifs après avoir choisi le Québec comme terre d'accueil et avoir accompli un long cheminement migratoire. Mais une hausse des départs peut-elle être le corollaire d'une hausse des volumes d'immigration ?

Nous ne possédons aucune étude nous permettant de préciser un nombre potentiel de candidats à l'immigration au Québec sur le territoire français, seuls les objectifs annuels et de capacité d'accueil sont émis annuellement par le MIDI. Ce Ministère cherche à explorer et à prospecter certains bassins géographiques en France en ciblant des domaines de formation privilégiés dont le Québec serait en pénurie de travailleurs. Ces données ne nous ont pas été accessibles. L'immigration française a énormément fluctué, depuis 1961, année de la création de la Délégation générale du Québec à Paris, qui a le statut de mission diplomatique en France. Le contingent des immigrants français au Québec s'est par contre stabilisé au début des années 2000. L'activité et la présence françaises au Québec sont, par ailleurs, confirmées : on y trouve trois établissements scolaires français à Québec et à Montréal, et des consulats généraux sont présents dans chacune de ces deux villes. De nombreux restaurants et boutiques, une chambre de commerce, diverses associations régionales, des associations d'aide aux nouveaux arrivants, des filiales de grandes entreprises ainsi que de grands groupes sont présents un peu partout dans la province. De nombreux Français choisissent d'immigrer au Québec et ils y sont très fortement encouragés par le gouvernement québécois. Les Français forment donc une véritable communauté culturelle et semblent, a priori, être bien intégrés, à la fois économiquement et socialement.

Néanmoins, au cours de la dernière décennie est apparu un phénomène, qui n'est certainement pas si nouveau : le retour en France des immigrants français. Bien avant le début de cette thèse, soit depuis la première moitié des années 2000, nous étions informés de la situation étant donné

notamment la diffusion d'un reportage à l'émission *Enjeux*¹⁷ sur les ondes de la télévision de Radio-Canada en date du 8 juin 2004. À cette époque, ce sujet avait effaré l'ensemble de la population québécoise, une certaine partie de la population française au Québec et surtout le Ministère de l'Immigration qui avait dû ajuster son discours promotionnel au sujet de l'immigration française. Au début des années 2000, les articles de presse¹⁸, parus en France et au Québec, relataient pratiquement tous « l'indestructible et sempiternel amour des Français pour la Belle Province et les Québécois ». Français et Québécois étaient qualifiés de cousins, leurs relations, leurs échanges, leur communication étaient quasi-parfaits. Tous les articles étaient très promotionnels et en faveur d'une intégration réussie des Français au Québec : « Le Québec recrute !¹⁹ », « Le Québec, terre d'immigration pour les Français²⁰ », « Le Québec veut accueillir davantage d'immigrants français²¹ », etc. Or, l'animateur de l'émission *Enjeux*, Alain Gravel, a fait apparaître une nouvelle problématique : le challenge pour la Belle Province n'est pas tant de séduire et d'attirer les Français, mais bien de les retenir sur son territoire. Le Bureau d'immigration du Québec à Paris diffusait, à cette même période, que le taux de rétention des Français au Québec était de l'ordre de 85 %, mais sans en évoquer la périodicité. Les raisons expliquées pour justifier les 15 % de retour étaient « les problèmes familiaux, la maladie, le deuil ou le divorce ». Selon le reportage de l'émission télévisée *Enjeux*, ce seraient 20 % des Français en réalité qui quittent le Québec après 2 ans et demi, un autre tiers après 5 ans et 50 % au bout de

17. Radio-Canada. « Le désenchantement des immigrants français », *Enjeux*, 8 juin 2004, 21 h. http://www.radio-canada.ca/actualite/enjeux/reportages/2004/040608/immigrants_francais.shtml. Consulté le 25-06-2013. Ce reportage remet en question l'imaginaire collectif concernant l'intégration des immigrants français au Québec. Beaucoup de Français s'adapteraient mal au Québec. Souvent déçus par le système de santé et la qualité de l'éducation, notamment, une forte proportion d'immigrants français retourneraient en France après avoir passé seulement quelques années dans la Belle Province. Quelques-uns d'entre eux ont évoqué à *Enjeux* leur désenchantement.

18. Nous avons analysé la couverture médiatique au sujet de l'immigration des Français au Québec depuis le début des années 2000 dans la presse écrite française.

19. Duault, V. « Le Québec recrute ! », *Le Point*, n° 1458, vendredi 25 août 2000, p. 74.

20. Poncet, G. « Le Québec, terre d'immigration pour les Français », www.lepoint.fr, 4 juillet 2008. Consulté le 05-12-2012.

21. Ouellet, M. « Le Québec veut accueillir davantage d'immigrants français », www.lapresse.ca, 3 mai 2004. Consulté le 05-12-2012.

10 ans. Ces données s'appuieraient sur des études démographiques et non sur les statistiques croisées entre la Régie de l'assurance maladie du Québec, le MIDI et Revenu Québec. Dans ce même reportage, étaient dénoncés, par exemple, le règlement quant à l'exercice d'une profession régie par un ordre professionnel ou d'un métier réglementé, la médiocrité du système de santé d'un point de vue général, la difficulté de nouer des relations d'amitié avec les Québécois, la piètre qualité du français enseigné dans les écoles et les coûts élevés d'inscription pour les études supérieures. Nous parlerons, au cours du cinquième chapitre, du modèle de gestion de la diversité culturelle et d'intégration au Québec : l'interculturalisme, modèle où les nouveaux arrivants, quelle que soit leur provenance, sont invités à conserver leur héritage culturel, mais en acceptant la suprématie de la langue française. Ce modèle serait-il le plus approprié pour l'intégration des Français au Québec ? Sur l'ensemble des 441 022 immigrants admis de 2001 à 2010, 334 696 étaient présents au Québec en janvier 2012, ce qui correspond à un taux de présence global de 75,9 %. Le taux de présence dans la province varie également selon la catégorie d'immigration, car s'il s'élève à 83,5 % pour les immigrants issus de la catégorie du regroupement familial, il n'est que de 72,7 % pour les immigrants issus de la catégorie de l'ensemble des travailleurs économiques (travailleurs autonomes, entrepreneurs, investisseurs et travailleurs qualifiés). Selon le MIDI, les travailleurs dits qualifiés ont un taux de présence de 75,7 %. La présence fluctue également selon le lieu de naissance des personnes immigrantes. Les migrants en provenance de l'Amérique latine et de l'Afrique, demeurent davantage présents, au fil des ans, que les migrants provenant d'Europe ou d'Asie. La présence au Québec diffère aussi selon la connaissance ou non du français en fonction de la date de l'admission. En effet, la présence est plus importante chez les immigrants ayant déclaré ne connaître que le français à l'admission, 85,1 %, contre 75,7 % pour les migrants ayant déclaré connaître à la fois le français et l'anglais. En ce qui concerne le territoire européen, la présence au Québec observe des écarts selon la région de naissance. Le taux de présence pour l'ensemble des migrants nés en Europe est de 76,3 %. Pour l'Europe occidentale, le taux est de 73,3 %, alors qu'il est de 78,9 % pour l'Europe orientale et de 79,2 % pour l'Europe méridionale²².

22. MICC. Direction de la recherche et de l'analyse prospective, novembre 2012.

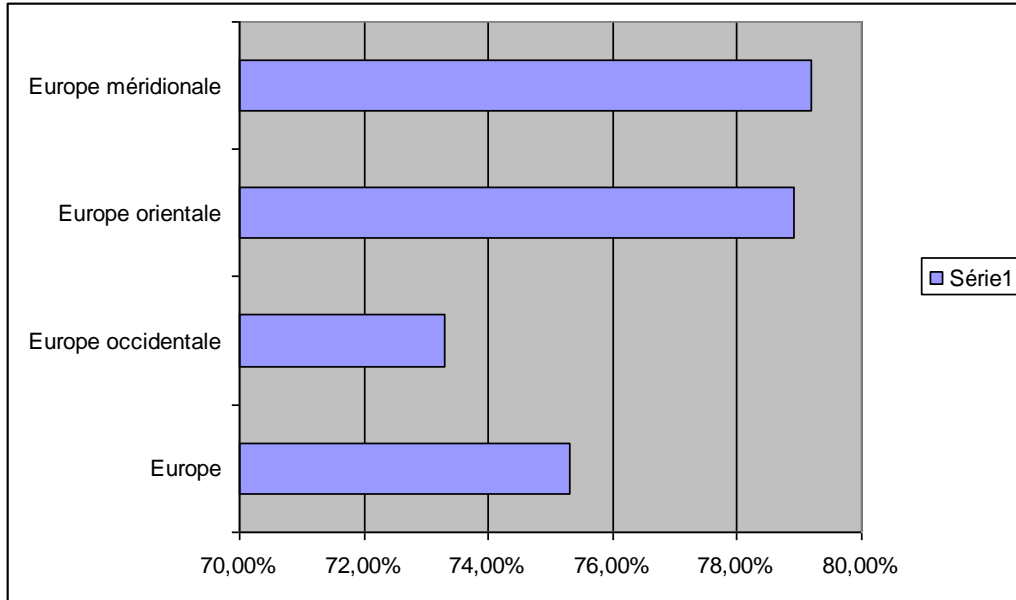


FIGURE 1. SOURCE : MICC, DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ANALYSE PROSPECTIVE, NOVEMBRE 2012.

1.3 Conclusion

Le Québec est une terre d'accueil où les populations se sont côtoyées depuis plusieurs centaines d'années. Dans le cadre de nos recherches, nous nous intéressons plus particulièrement à l'immigration française au Québec, depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'aux dernières décennies, dans le but de mieux comprendre notre problématique qui est le retour des immigrants français en France. Quelle est l'histoire de l'immigration française au Québec, ses logiques migratoires, d'un point de vue à la fois géographique et démographique ? Nous cherchons à comprendre comment l'installation de ces quelques milliers de colons français a-t-elle pu façonner l'histoire entière du Québec contemporain, sa culture, son identité et sa langue.

2. HISTORIQUE DE L'IMMIGRATION FRANÇAISE AU QUÉBEC : ENTRE ARRIVÉES ET DÉPARTS

Nous cherchons à voir, dans ce deuxième chapitre, que les mouvements migratoires entre la France et le Québec, mais également les mouvements inverses, ont toujours été présents, même si ceux-ci ont été fort peu étudiés. Notre problématique n'est, en réalité, aucunement récente, mais l'intérêt qu'elle suscite l'est davantage, notamment au sein des médias québécois²³. Se pencher sur son histoire nous permettra de mieux poser nos diagnostics et préconisations.

La province de Québec, située au Canada, se trouve au nord-est de l'Amérique du Nord.



FIGURE 2. LE CANADA ET LA PROVINCE DE QUÉBEC²⁴

23. Plusieurs reportages télévisés, diffusés au Québec, sur les ondes de la télévision de Radio-Canada au cours des 2 dernières années, sont commentés au cours des prochains chapitres.

24. Source : <http://www.immigration.com/carte-canada.jpg>.

La province de Québec, la seule officiellement francophone au Canada, est située entre la province de l'Ontario et les provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve). Le Québec partage sa frontière sud avec les États-Unis et est traversé par le fleuve Saint-Laurent, qui le relie aux Grands Lacs ainsi qu'à l'océan Atlantique. On y dénombre 8 155 300 habitants au recensement de 2013²⁵. Avec une superficie de 1 667 441 km², le Québec est la plus grande province canadienne. Les francophones sont majoritaires au Québec, mais ils demeurent minoritaires au Canada.

L'immense péninsule québécoise regroupe trois grandes régions naturelles. La plus importante, le Bouclier canadien, est un plateau rocheux recouvrant 80 % du territoire québécois. Son sol est riche en minerais divers, mais peu propice à l'agriculture. La chaîne des Appalaches, de l'Estrie à la Gaspésie, forme une frontière naturelle entre le Québec, les États-Unis et la province du Nouveau-Brunswick. Finalement, la région des basses-terres du Saint-Laurent, n'occupant que 2 % du territoire québécois, regroupe actuellement 90 % de la population québécoise. La tendance à la concentration spatiale de la majorité des immigrants dans la seule région métropolitaine de Montréal, soit 88 % de ceux-ci au début des années 1990, risquait, en effet, d'entraîner de lourdes conséquences à long terme, dont priver les régions des bénéfices de l'immigration internationale et accentuer le dualisme de la société québécoise entre l'île de Montréal, multiethnique et pluriculturelle, et le reste du Québec, fortement homogène. Depuis une vingtaine d'années, le gouvernement québécois a entrepris des mesures en matière de régionalisation de l'immigration. Le fait que les immigrants s'établissent majoritairement à Montréal peut entraîner un frein à leur participation pour le développement de la province. Ainsi, une « dispersion » s'avère primordiale afin que le Québec tout entier puisse bénéficier des apports de cette immigration.

Les principales ressources naturelles québécoises sont présentes, pour la grande majorité, en région. Ce sont l'eau, les minéraux et métaux, les forêts et les énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité et l'énergie éolienne. Ces ressources constituent un important levier économique pour le Québec, facteur d'emploi pour les migrants et d'insertion économique.

25. Statistique Canada. *Population par année, par province et territoire*. <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo02a-fra.htm>. Consulté le 12-07-2014.

L'immigration au Québec, telle qu'étudiée dans cette thèse, remonte à plus de 400 ans. Elle a grandement évolué depuis : sa politique d'immigration, mais également celle de l'intégration. L'étude de son histoire nous amène à mieux comprendre et saisir l'importance des données, réalités actuelles et répercussions sur la société québécoise. L'histoire du Québec a tout de suite commencé par un choc culturel. Selon des historiens québécois, tels que Paul-André Linteau, Yves Landry ou encore Marcel Fournier, le peuplement amérindien de l'Amérique commence il y a environ 30 000 ans, lorsque, en différentes vagues consécutives, des peuples venant d'Asie traversent le détroit de Béring, de la Sibérie à l'Alaska. Les premiers habitants du territoire québécois s'y seraient installés il y a environ 6 000 ans. Tout d'abord, les Inuits forment des communautés isolées le long du littoral arctique et du Labrador. Ils vivent essentiellement de la pêche. Les peuples de langues algonquiennes occupent davantage le sud du territoire et vivent de chasse, de pêche et de cueillette. Les peuples iroquois sont semi-nomades et occupent la vallée du Saint-Laurent, plus propice à l'agriculture. Ce sont ces peuples iroquois qui côtoient davantage de près les premiers arrivants français au Québec. Lorsque Jacques Cartier, navigateur français, plante sa croix, en 1534, à Gaspé au nom du roi de France, « environ 25 000 habitants, Amérindiens et Inuits, peuplaient alors le Québec » (Charbonneau et Landry, 1979 : 51). À la France revient la considération d'avoir implanté le catholicisme sur le sol canadien. Les marins bretons et normands entrevoient de loin les rives canadiennes, avant les explorations de Jean Cabot²⁶ (1497) et Giovanni da Verrazzano²⁷ (1524).

La France effectue trois voyages au Canada entre 1534 et 1542, et les différents récits de l'époque, rédigés par les navigateurs, n'évoquent essentiellement que l'inventaire des ressources naturelles de la région allant de Terre-Neuve à Montréal. Ces récits n'apparaissent au roi de France guère convaincants, puisqu'il faut attendre 75 ans avant que Samuel de Champlain, en 1608, y fonde un établissement permanent, un véritable territoire, aujourd'hui devenu la ville de Québec. En 1641, on ne dénombre qu'environ 400 Européens dans la vallée du Saint-Laurent. En

26. Giovanni Caboto était un navigateur italien au service de l'Angleterre. Il fait partie des premiers explorateurs du territoire canadien avec ses voyages effectués au large de l'île de Terre-Neuve.

27. Giovanni da Verrazzano avait été missionné par le roi François 1^{er} afin d'explorer les zones situées entre Terre-Neuve et la Floride.

1663, le roi Louis XIV décide de rattacher la colonie au domaine royal et d'y instaurer une administration semblable à celle des provinces de la France.

2.1 Une colonie française sur le sol canadien

Edme Rameau²⁸ aurait été le premier, en 1859, à estimer l'immigration au Canada pendant le Régime français, à quelque 10 000 personnes, dont 5 500 seraient venues au cours du XVII^e siècle. Cinquante ans plus tard, Stanislas-A. Lortie²⁹ estime à 4 894 le nombre d'immigrants entre 1608 et 1699. En 1946, Archange Godbout³⁰ publie un article traitant de l'immigration française au Canada³¹ et rédige plus de 100 000 pages manuscrites au sujet des origines des familles canadiennes. Ces pages sont désormais consultables à la Société généalogique canadienne française, à Montréal. Nous constatons en effet que l'immigration française, au Québec, n'a jamais été une immigration de masse; elle se caractérise par l'arrivée de petites cohortes de manière très sporadique.

De ce fait, il convient de faire la distinction entre l'immigration fondatrice, l'immigration observée et l'immigration nette. L'immigration nette correspond au solde migratoire positif, c'est-à-dire l'immigration supérieure à l'émigration pour un lieu et une périodicité déterminés. Le tout premier plan de peuplement et de diversification économique est mis en place, en 1665, par le premier intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon. Comme la colonie attire peu les migrants, le gouvernement y envoie les « Filles du Roy » (orthographe de l'époque pour « Filles

28. François-Edme Rameau de Saint-Père, était un historien et sociologue français. Il est essentiellement connu pour ses travaux sur l'Acadie, la déportation des Acadiens et le Canada français à la fin du XIX^e siècle.

29. Stanislas-Alfred Lortie était un prêtre catholique, professeur et auteur. Né à Québec en 1869, ses travaux sur l'origine géolinguistique des colons de la Nouvelle-France l'ont amené à écrire à partir des années 1930 sur *L'Origine et le parler des Canadiens-Français : études sur l'émigration française au Canada de 1608 à 1700, sur l'état actuel du parler franco-canadien, son histoire et les causes de son évolution*.

30. Archange Godbout était un prêtre franciscain, historien, généalogiste et professeur québécois. Il a fondé, en 1943, la Société généalogique canadienne française, première association francophone consacrée à la généalogie.

31. Godbout, A. « Nos hérités provinciales françaises », *Les Archives de folklore*, vol. 1, 1946, pp. 26-40.

du roi ») et force les bateaux en partance de la France à embarquer des « engagés », à qui on promet une terre et la reconnaissance de leur métier. Les Filles du Roy sont de jeunes femmes célibataires qui désirent immigrer en Nouvelle-France, au XVII^e siècle, pour y trouver un époux, fonder un foyer et y établir une famille dans le but de coloniser le territoire. Le roi agit à titre de tuteur, paye les frais de voyage, de même que la dot pour le mariage. Ces jeunes femmes, majoritairement originaires de milieux modestes du nord-ouest de la France et orphelines, ont été élevées dans des couvents. Les engagés sont, pour leur part, de jeunes hommes qui signent un contrat de trois ans afin de travailler sur les terres d'un habitant.

Les arrivées d'immigrants par période observée (Marcel Fournier, 2001)

Période	Immigrants observés
1608-1639	1 593
1640-1659	3 450
1660-1679	5 677
1680-1699	1 830
1700-1719	889
1720-1739	1 070
1740-1759	4 770
1608-1759	19 279

FIGURE 3. LES ARRIVEES D'IMMIGRANTS PAR PERIODE OBSERVEE.

Ces données, qui traitent de ce qu'on appelle « l'immigration fixée », sont en partie liées à ce que l'on choisira d'appeler l'immigration établie. L'immigration brute désigne l'ensemble des arrivées sur le territoire. Or, en raison du caractère partiel des sources, car peu d'études ont été effectuées après 1880, l'immigration brute devient l'immigration observée. Il s'agit que d'une

portion des immigrants totaux venus au Canada sous le Régime français. Sur le plan conceptuel, on admet que les immigrants totaux – les immigrants observés, plus particulièrement – ont tous été confrontés au risque de rester de manière définitive au Canada.

L'ensemble ou le total des données n'est aucunement définitif et ne réfère qu'à une partie de l'immigration nette, celle qui est restée au Canada, « fondant » ainsi les familles qui sont à l'origine de la population canadienne française. Il est également difficile de faire état du nombre exact de l'immigration française vers le Canada puisque chaque migrant n'a pas toujours été inscrit dans un document d'archive permettant de l'identifier de manière sûre. Il est à noter, également, qu'environ 10 % des immigrants français, avant 1760, ne sont jamais parvenus à destination pour diverses raisons (décès, navires égarés, victimes des attaques de la marine anglaise, vents, icebergs, etc.).

L'immigration de cette époque est donc majoritairement militaire, professionnelle, masculine et célibataire. L'immigration féminine, moins nombreuse, est davantage définitive, contrairement à celle des hommes. Moins de 43 % des hommes de ce même contingent débarquent à Québec pour repartir vers la France un an après, 17 % s'établissent en permanence, dont une majeure partie demeure célibataire. Seulement 8 % (6 500 pionniers) d'entre eux et 1 500 femmes laissent une descendance, représentant ainsi les ancêtres de la communauté québécoise actuelle issue de l'immigration française de cette époque. « À compter de 1740, on tente d'établir des soldats de l'armée française et même des criminels condamnés en France pour des délits mineurs. Malgré cela, au total, pas plus de 8 000 personnes s'installeront en Nouvelle-France. A l'exception d'une centaine d'esclaves noirs, ces personnes sont essentiellement d'origine française et proviennent des régions de Charente, du Poitou, de la Normandie, du Maine et de la région parisienne » (Laporte, 2008 : 6). Ces Français, peu nombreux, ont aussi beaucoup de mal à trouver racine en Nouvelle-France, à s'adapter aux nouvelles réalités locales et à participer activement au développement économique du territoire.

« L'agriculture ne sera jamais une composante importante de l'économie de la Nouvelle-France. Dans un système économique fondé sur la traite et la guerre, les vraies sources d'argent sont les fourrures et les militaires » (Mann Trofimenkoff, 1986 : 23). Le Canada n'a jamais été, pour la métropole, une véritable colonie de peuplement durable, mais un réservoir de ressources à exploiter : chasse, traite des fourrures, réservoir de pêche et chasse à la baleine. Le territoire doit

se développer, économiquement, mais est également vu comme étant une terre à évangéliser et, surtout, à défendre contre les Britanniques. En 2008, Marie-Eve Ouellet rédige un mémoire de maîtrise ayant pour sujet *L'envers de l'immigration coloniale : le retour en France des habitants du Canada (1632-1750)*. Elle y évoque notamment que le retour en France d'immigrants, ainsi que le retour de leurs descendants, a été fort peu étudié par les historiens canadiens. Elle s'est donc intéressée à ce courant migratoire inverse, y traite de l'ampleur et des raisons de ce phénomène durant les XVII^e et XVIII^e siècles. Ce mémoire fait état de désertions au sein de l'armée, de départs de colons de seconde génération, de nobles et de religieux dus, entre autres, à la mauvaise réputation de la colonie, au climat, à la rudesse du défrichage des terres agricoles et même à l'ennui. Marcel Trudel (1979) évalue à 36,4 % le taux de retour des colons français entre 1632 et 1659, mais il signale, à la fois, un taux de présence global d'environ 70 %. John A. Dickinson (1988) fixe à 73,3 %, dans la période 1632-1650, les départs des engagés venus initialement en Nouvelle-France pendant trois ans afin de travailler sur une terre agricole. Après 1650, pendant la traite des fourrures, le taux de rétention des immigrants français est de 55,2 %.

Quant aux colonies britanniques, elles sont fondées à la même époque que la Nouvelle-France. Elles se situent sur la côte est américaine et elles bénéficient de liens plus directs avec l'Angleterre et surtout d'un apport considérable d'immigrants. « Ainsi, s'il y a 12 000 habitants en Nouvelle-France en 1689, il y en a déjà 250 000 dans les colonies britanniques. » (Laporte, 2008 : 8) L'immigration en provenance de la France reste faible et irrégulière jusqu'en 1759 puisque le déséquilibre géographique s'inscrit dans le cadre de l'économie coloniale de l'époque. De plus, les colons sont fort peu préparés à l'agriculture et davantage attirés par le commerce des fourrures, malgré le fait que les autorités françaises encouragent la colonisation agricole dans la vallée du Saint-Laurent en y instaurant le régime seigneurial³². Le but de la concentration du peuplement est de rendre également la Nouvelle-France plus apte à se défendre. La colonisation par la France, pendant la durée totale de cette période, est d'ailleurs marquée par l'omniprésence

32. Le régime seigneurial en Nouvelle-France a été présent de 1627 à 1824. Introduit par le cardinal Richelieu, il correspond à un régime féodal sur les terres colonisées par la France pendant cette période en Amérique du Nord. Les seigneuries étaient en fait de longues bandes de terre perpendiculaires aux cours d'eau et concédées par le roi à des seigneurs. Ceux-ci étaient locataires de ces dites terres, mais responsables de leur mise en valeur et de leur entretien.

des conflits entre Français et Anglais pour le contrôle de l'Amérique du Nord. Avec une immigration totale de 20 000 à 30 000 personnes sous le Régime français, le nombre des arrivants n'est déjà plus tout à fait insignifiant, car il témoigne de l'existence d'un courant migratoire continu entre les deux continents. Davantage de Français seraient venus au Canada, et un grand nombre, repartis. La dureté du milieu de colonisation a certes joué, mais le déséquilibre du marché matrimonial, c'est-à-dire la faible présence de femmes sur le territoire, nettement inférieure à celle des hommes, et le confinement de la colonie à un simple comptoir de fourrures ont été responsables, a priori, au moins au XVII^e siècle, de la majorité des retours. La France n'a pas eu de réelle politique de peuplement colonial. Après la révocation de l'Édit de Nantes³³, un dixième de la population est retournée en France. Paul-André Linteau, historien québécois, expliquait, en 2008, que l'immigration française, survenue au cours des quatre derniers siècles, pouvait être de courte ou longue durée, voire permanente. Cette immigration s'est toujours inscrite dans un contexte global international, mais aussi au gré des contextes économique, social et politique de la France et du Canada. Ainsi, il aurait fallu doubler l'immigration brute calculée pour l'ensemble du XVII^e siècle et, *a fortiori*, probablement aussi l'immigration fondatrice afin de pouvoir établir les assises d'une véritable colonie, comparable à celle des Britanniques. Même s'il est admis que seulement 10 000 migrants seraient venus s'établir au Canada sous le Régime français, cette donnée s'avère incomplète, dans la mesure où elle fait abstraction de tous les immigrants qui seraient retournés en France. La capacité des Français à immigrer au Québec doit s'accompagner d'un indice de force attractive de la province. Il s'agit ici d'analyser le rapport entre l'immigration fondatrice et l'immigration brute, qui pourrait permettre de mieux comprendre la capacité de la Nouvelle-France à retenir sur son territoire les Français ayant fait le voyage outre-Atlantique.

33. L'Édit de Nantes fut signé par le roi Louis XIV le 18 octobre 1685 à Fontainebleau et mit fin à l'existence légale du protestantisme en France, à l'exception de l'Alsace.

2.1.1 La Conquête de la Nouvelle-France

« C'est d'ailleurs cette rivalité qui conduit en 1760 à la conquête de la Nouvelle-France par la Grande-Bretagne » (Laporte, 2008 : 17). La France abandonne, par le Traité de Paris³⁴, ratifié en 1763, la Nouvelle-France à l'exception des îles Saint-Pierre et Miquelon. Les Français sont alors fortement minoritaires sur le territoire, mais fortement attachés à la culture et aux traditions françaises. « En 1760, l'économie de la colonie, fondée sur l'exportation de matière brute – les fourrures – et sur une agriculture de subsistance, demeure inchangée. De même, la colonie continue d'être administrée par un gouverneur et une poignée de favoris responsables devant une lointaine métropole [...] Deux systèmes juridiques, deux religions, deux langues – visibles et audibles essentiellement à Montréal et à Québec – ne font qu'ajouter à la nature cosmopolite de deux villes qui depuis leur formation en ont vu et entendu d'autres » (Mann Trofimenkoff : 52). La conquête du Canada par l'Angleterre, en 1760, marque une certaine rupture entre la colonie de la Nouvelle-France et la métropole. Le pouvoir politique et économique appartient désormais aux Canadiens anglais. De plus, la Révolution française accentue cette rupture concernant la langue et la religion, auxquelles les Canadiens français vouent un réel et sincère attachement.

Les réactions de la part des Canadiens à la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre ont été interprétées de diverses façons. Yvan Lamonde (2000) soutient que les réactions sont typiques d'une mentalité d'Ancien Régime, c'est-à-dire une vision conservatrice, en contraste avec la mentalité progressiste britannique, où l'on accepte de manière plus ou moins résignée un changement de monarque. Il s'agit en quelque sorte de changer de souverain dans un système de monarchie absolue. Certains soutiennent que les Canadiens se sont sentis abandonnés, trahis par la France, ce qui expliquerait le ressentiment toujours vivant aujourd'hui de Québécois envers les Français. D'autres affirment, au contraire, qu'ils se sont sentis libérés d'un certain carcan de la mère patrie. Nous pouvons certes penser que les réactions variaient selon les intérêts et les

34. La signature du Traité de Paris, en 1763, met fin à la guerre entre la France et l'Angleterre. La France perd de nombreuses colonies : elle cède aux Anglais le Canada ainsi que la région à l'est du Mississippi, la Dominique, plusieurs îles antillaises, le Sénégal. La France conserve néanmoins ses cinq comptoirs hindous de Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Yanaon et Karikal, ainsi que la Guadeloupe et la Martinique.

sentiments des uns et des autres. L'Église se soumet rapidement en échange de la préservation de la foi catholique et promet de prêcher, auprès de ses fidèles, le respect et l'obéissance au Roi. Certains restent nostalgiques et espèrent une reconquête par la France. D'autres aiment croire que la conquête britannique leur donnera accès aux libertés anglaises ; ce sont eux qui se seraient « égayés » de la défaite de la France. Qu'importe leur interprétation de l'événement, tous apprennent à vivre sous le Régime anglais. Ainsi, après avoir obtenu l'Acte de Québec de 1774, le respect de la langue française, du droit civil français et de la religion catholique, une élite marchande et professionnelle (avocats, notaires, médecins, arpenteurs) s'engage à fond dans le parlementarisme britannique en espérant y concrétiser les fameuses libertés anglaises. « Ainsi, en 1791, sous les pressions autant des colons anglais que des Canadiens, est créée la première Chambre d'assemblée, où jouait la règle de la représentation selon la population. Le seul problème, c'est que ce parlement ne livre pas ses promesses. En effet, bien que cette Chambre d'assemblée soit majoritairement canadienne (française), Londres lui impose un Conseil exécutif de neuf membres et un Conseil législatif de quinze membres, majoritairement composé de notables aristocrates, religieux et britanniques, qui la contrôlent et la briment » (Dupuis, 2004 : 19).

Même si la constitution de 1763 le proscrit, les Canadiens français continuent à pratiquer leur religion catholique. Les Britanniques, pour leur part, tolèrent le régime seigneurial, mais ils empêchent son accroissement. Auparavant, en 1755, la Grande-Bretagne opère la déportation de 3 300 Acadiens³⁵ de la Nouvelle-Écosse, les forçant ainsi à s'éparpiller sur son territoire. Bien avant que ne soit solidement enracinée économiquement et politiquement sur les rives du Saint-Laurent la colonie, les missionnaires établissent un réseau d'institutions dirigées par le clergé qui non seulement vont survivre à la Nouvelle-France, mais qui vont demeurer l'une des caractéristiques durables de la société québécoise jusqu'au cœur du XX^e siècle. « 1 487 Français ont émigré au Québec et se sont fixés sur les rives du Saint-Laurent pendant le siècle qui a suivi

35. L'Acadie actuelle est une région nord-américaine qui compte environ 500 000 habitants, les Acadiens, dont la langue d'usage est principalement le français. Son territoire actuel recoupe globalement la province du Nouveau-Brunswick, quelques localités de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et du Labrador. L'Acadie fait par ailleurs référence aux communautés de la diaspora canadienne, principalement situées au Québec et aux États-Unis, aux îles Malouines et aux Antilles. L'Acadie est une nation non reconnue officiellement.

la Conquête. De ce nombre, plus de 600 ont laissé une descendance au pays » (Fournier, 1995 : 10). Ces migrants, non militaires, aux professions diverses telles que marchand, médecin, artisan, prêtre et instituteur, permettent d'entretenir des liens avec l'Hexagone.

En 1774, l'Acte de Québec, promulgué par le gouvernement britannique, rétablit au Canada le droit civil (art. 8) et la liberté de religion (art. 5 et 7), mais en matière criminelle, le droit anglais continue de s'appliquer. L'Acte de Québec ne contient aucune disposition linguistique, mais de façon implicite, les Canadiens de langue française se voient accorder, par l'article 8, le droit d'utiliser le français dans la pratique de leur religion et dans les cours de justice pour les affaires civiles. L'Acte de Québec, par son nom, diminue énormément les frontières de la Nouvelle-France; le Québec occupe donc un territoire qui longe désormais la vallée du Saint-Laurent, de Terre-Neuve aux Grands Lacs, le contour de ceux-ci et la vallée de l'Ohio. Le 10 juin 1791, le roi George III signe l'Acte constitutionnel du Canada, qui sépare la colonie en deux provinces : le Haut-Canada, situé à l'ouest de la rivière Outaouais, majoritairement anglophone, et le Bas-Canada, à l'est, qui regroupe les Canadiens issus de l'immigration française. Le Bas-Canada compte, à l'époque, 160 000 habitants, dont 20 000 sont d'expression anglaise. En 1763, par proclamation royale, le Bas-Canada est rebaptisé « *Province of Quebec* », c'est-à-dire « province de Québec ». Le gouvernement oblige les fonctionnaires francophones à abjurer le catholicisme, et l'usage de la langue française est également réprimé. Lorsqu'éclate l'insurrection des Treize colonies³⁶, qui deviendront plus tard les États-Unis, Londres ne tarde pas à s'allier aux élites québécoises francophones. Huit mille loyalistes, attirés par les dons en terres et en argent, décident alors de s'établir dans la province de Québec. Ainsi, depuis la fin du XIX^e siècle, la société québécoise, majoritairement canadienne française, voit s'établir, essentiellement dans l'agglomération urbaine de Montréal, bon nombre de nouveaux arrivants, ce qui fait éclore une nouvelle réalité : la diversité culturelle, qui deviendra plus tard, selon l'expression de Claire Mac Nicoll (1993), une « société multiculturelle ».

36. La guerre d'indépendance américaine a permis aux États-Unis d'accéder à l'indépendance. Ainsi, plus de 70 000 loyalistes ont quitté le pays afin de s'installer au Canada, en Grande-Bretagne ou encore dans les Caraïbes. 50 000 loyalistes se seraient alors installés au Québec, alors que la province ne comptait à l'époque que 90 000 francophones.

« Nous assisterons alors à un retour en force des valeurs françaises dans l'esprit des Canadiens. Ce retour sera alimenté par la reprise des relations entre le Canada et la France en 1855 et prendra toute sa force avec "l'action française" de nombreux nationalistes et intellectuels qui atteint un sommet entre 1917-1928 » (Lamonde, 2004 : 271-272). Il y a, dès le début du XIX^e siècle, des Canadiens qui se rendent en France, surtout des religieux, des étudiants et des hommes d'affaires, mais ceux-ci sont peu nombreux. Yvan Lamonde (2000 : 138) évalue leur nombre à moins de 300. N'empêche que les idées françaises (celles de la Révolution française et bien d'autres) circulent toujours au Canada et peuvent influencer les actions des uns et des autres. Cette période où le Canada français renoue avec la France est souvent présentée comme une période de repli sur soi de la communauté canadienne. Ayant échoué à réaliser son développement démocratique, voire son indépendance, le Canada français entre dans une période de conservatisme et de survivance autour des valeurs françaises traditionnelles, principalement la religion catholique et la langue française. Ainsi, les nouvelles relations avec la France s'inscrivent dans cet esprit. Une partie de l'élite intellectuelle et politique demeure fort attachée à la France, ainsi que l'Église, même si celle-ci se méfie des idées révolutionnaires de l'époque. Une autre partie tente de rester fidèle à l'Angleterre, et une autre partie de la population encore s'adapte aux valeurs américaines.

Dès 1903 sont fondés l'Agence canadienne d'immigration et le Commissariat canadien. Ces deux instances, sises à Paris, organisent déjà des conférences un peu partout en France et dans les écoles afin de promouvoir l'immigration française au Canada. De plus, plusieurs sociétés de transport canadiennes disposent de leur agence de recrutement sur le territoire français. « À partir de 1907, le Québec se lance alors dans une politique active d'immigration en finançant par exemple une agence d'émigration à Paris » (Kittel, 2009 : 31).

Or, quelques décennies auparavant, la France cherchait à freiner cette immigration sur les terres de son ancienne colonie. La loi sur l'immigration du 18 juillet 1860 est pour le moins limitative. Elle vise à contrôler l'immigration des Français au Canada. Le départ de jeunes hommes représente une privation d'effectifs pour la métropole. Le Ministère de l'Intérieur français veut principalement mettre en garde ses compatriotes contre les propagandes frauduleuses et mensongères des agents de recrutement des sociétés de transport canadiennes. « Le 25 juin 1909, le Président du Conseil, Georges Clemenceau, rappelle aux préfets les dangers de l'émigration vers le Canada. Le 21 août 1911, Joseph Cailleaux, Président du Conseil, transmet également une

mise en garde aux préfets. Malgré cela, des Français franchissent l'Atlantique pensant réaliser leur rêve au Canada » (Kittel, 2009 : 33-34).

2.1.2 L'après-guerre et l'apparition de nouvelles vagues migratoires

Le Canada et le Québec redeviennent de véritables pays d'immigration après six millions d'entrées entre 1946 et 1982. L'origine des nouveaux arrivants se diversifie, et on voit apparaître l'expression « minorités visibles » et la « *new new immigration* » au début des années 1980, composée d'Hispaniques, d'Asiatiques et, plus récemment, au cours des années 1990, de populations venues du monde arabe et de plusieurs pays du tiers-monde. Jusqu'aux années 1940, l'immigration au Québec, l'immigration dans le reste du Canada et les relations avec l'Autre, c'est-à-dire les relations interculturelles et communautaires, demeurent très difficiles à commenter et à évaluer, faute d'études et de recherches pendant cette période.

Dès 1867, avec l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, l'immigration devient déjà une question importante, le but étant de peupler l'immense territoire, mais le domaine de l'immigration demeure, dans les faits, un domaine de compétence fédérale. Pendant plus d'un siècle, la politique d'immigration de l'époque vise essentiellement la population d'origine européenne³⁷. Une échelle de préférence raciale y est instaurée. Les immigrants originaires de la Grande-Bretagne sont privilégiés, de même que les populations venues de France, de l'Europe du Nord, de l'Australie, ainsi que les populations blanches des États-Unis.

« L'essor de l'immigration française au Canada s'amorcera pour de bon dans les années 1880. Ainsi, entre 1881 et 1914, 29 510 personnes immigreront au Canada, mais paradoxalement, plus de la moitié s'établiront à l'extérieur du Québec » (Pénisson, 1986 : 112). Les populations de l'Europe de l'Est de la Méditerranée sont tolérées. Dans la catégorie des arrivants indésirables, on trouve les migrants dits de couleur, les Noirs et les Asiatiques. Les Amérindiens, compte tenu de leur statut de population « colonisée », forment une catégorie à part, mais la discrimination demeure existante. Ils sont isolés, délaissés et marginalisés. La discrimination et la distinction entre Français et Britanniques sont également présentes. L'immigrant idéal est donc celui qui a le profil de type WASP (White Anglo-Saxon Protestant), c'est-à-dire Blanc, Anglo-Saxon et

37. Whitaker R., 1991, *Canadian Immigration Policy since Confederation*, Ottawa, Société historique du Canada.

protestant. En 1901, on dénombre au Québec 7 500 migrants d'origine juive, en provenance de l'Europe de l'Est, et ce nombre dépasse les 60 000 dès 1930, ce qui représente 7 % de la population de la ville de Montréal. Les Italiens (population catholique et originaire du sud de la péninsule) arrivent également en grand nombre dès la fin du XIX^e siècle. Les travailleurs chinois contribuent à la construction du chemin de fer reliant le Canada d'est en ouest. À la fin de ces travaux et chantiers, bon nombre de ces migrants chinois viennent s'établir à Montréal. Force est de constater que les mesures discriminatoires liées à l'immigration sont toujours présentes malgré une pénurie de main-d'œuvre ouvrière. Les migrants chinois, entre autres, doivent s'acquitter d'une taxe, qui se veut dissuasive, afin de pouvoir s'installer au Canada. L'immigration des Chinois est même interdite entre 1923 et 1946, à quelques exceptions près. De plus, tout officier d'immigration détient le pouvoir de suspendre et d'interdire l'entrée de migrants « de toutes races », catégorisées selon des critères morphologiques et culturels, jugées incapables de s'intégrer et de s'adapter aux mœurs canadiennes. Au début des années 1920, des dispositions similaires sont mises en place à l'encontre des Noirs issus des pays membres du Commonwealth et des États-Unis. C'est seulement après la Deuxième Guerre mondiale que les principes découlant de la citoyenneté canadienne sont clairement définis par la loi canadienne sur la citoyenneté adoptée en 1947. Les critères de sélection des migrants deviennent alors un peu plus flexibles. En 1952, la Chambre des communes adopte pour la première fois, au Canada, une toute nouvelle loi sur l'immigration qui limite les entrées en tenant compte de la « capacité d'absorption économique et culturelle » du pays dans le choix de ses immigrants.

2.1.3 Les premiers pas vers l'immigration contemporaine : la chute de la natalité

La « revanche des berceaux » est une expression désignant l'époque de la résistance des Canadiens français après la déportation des Acadiens en 1755. L'idée est en fait de donner naissance à plus de bébés que les colons anglais afin que les Canadiens français deviennent supérieurs en nombre et qu'il y ait entrave à l'assimilation et à la discrimination des francophones par les Britanniques. Pendant un demi-siècle, la prolificité canadienne anglaise diminue plus promptement que la canadienne française, ce qui laisse entrevoir une particularité remarquable dans la dimension de la famille. « Parmi les femmes mariées nées entre 1896 à 1901, celles dont la langue maternelle est le français enfantent 5,6 petits, contre 2,9 chez celles de langue maternelle anglaise » (Romaniuc, 1984 : 17). La différence entre les deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, en ce qui a trait aux taux de natalité respectifs, ne tient pas exclusivement à la

langue des procréateurs : la religion s'avère un facteur incontournable. Le Québec, anciennement Bas-Canada, est surtout catholique, alors que l'Ontario, anciennement Haut-Canada, est protestant. La composition religieuse assure d'emblée au Québec, à ce compte, une fécondité légitime et supérieure. À noter que la population québécoise de l'époque est à près de 90 % de catholiques et à moins de 10 % de protestants; celle de l'Ontario, pour sa part, est à près de 70 % de protestants et à moins de 25 % de catholiques. En 1948, le gouvernement québécois adopte le drapeau fleurdéliné comme emblème caractéristique de la province : la fleur de lys fait à la fois référence à la France et à la religion catholique.

Entre les deux guerres, on observe une nette relation entre la fécondité et les priorités en matière de consommation et de mentalité des ménages : les deux groupes linguistiques majoritaires au Canada génèrent des statistiques qui se rapprochent. Le *baby-boom*, consécutif à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en réalité, décroît considérablement au Québec, « passant de 3,77 enfants par femme en 1961 à 1,93 en 1971, puis à 1,56 en 1981, pour atteindre 1,36 en 1986 » (Laporte, 2008 : 182). Selon les dernières statistiques, l'indice synthétique de fécondité est de 1,65 enfant par femme au Québec en 2013³⁸. Toutes ces fluctuations des naissances québécoises sont donc directement reliées aux politiques d'immigration contemporaines ainsi qu'aux politiques linguistiques de la province.

2.1.4 L'immigration de 1960 à nos jours

Depuis le début des années 1960, l'immigration a contribué à contrer cette chute de la croissance naturelle. De plus, l'origine des immigrants s'est largement diversifiée depuis les années 1960. Les différents gouvernements québécois³⁹, essentiellement à la fin des années 1960, ont non

38. Institut de la statistique du Québec. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, Québec, 1951-2013*. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/402.htm>. Consulté les 28-08-2013.

39. L'élection des libéraux de Jean Lesage en 1960 marque le début d'une période de changements fondamentaux que l'on appelle Révolution tranquille. En 1962, Jean Lesage est réélu à la suite d'une élection référendaire concernant la nationalisation de l'électricité. En 1965, Daniel Johnson (Union nationale) remporte la majorité des sièges. En 1967, René Lévesque quitte le Parti libéral québécois et fonde le Mouvement Souveraineté-Association. En 1968, le Parti Québécois naît de la fusion du Mouvement Souveraineté-Association et du Ralliement national.

seulement mis en place une succession de politiques linguistiques, mais aussi des politiques d'immigration afin d'affermir symboliquement et objectivement le caractère francophone du Québec. Le but est également de promouvoir l'intégration des immigrants à la majorité francophone du Québec par plusieurs mesures de francisation⁴⁰, et de permettre ainsi d'assurer la croissance ou, du moins, la pérennité de cette majorité francophone en Amérique du Nord.

Le Parti Québécois est le parti politique ayant le plus grandement contribué à la politique linguistique actuelle. En 1977, le Parti Québécois fait adopter, à l'Assemblée nationale, la « loi 101 », appellation commune correspondant à la Charte de la langue française du Québec. Cette nouvelle législation consacre l'unilinguisme français au Québec. En 1974, la Loi sur la langue officielle au Québec, appelée loi 22, est adoptée à l'Assemblée nationale par le Parti Libéral du Québec, loi abrogée en 1977 par la Charte de la langue française. Selon la constitution canadienne, l'immigration est un domaine dont la juridiction est partagée entre le gouvernement canadien et les provinces. Avec le début de la Révolution tranquille⁴¹, période recoupant essentiellement les années 1960, on voit apparaître la construction d'une nouvelle identité nationale québécoise, différent de l'ancien nationalisme canadien français. Les partis politiques québécois commencent à apprécier l'ampleur avec laquelle l'immigration peut participer au développement non seulement social et économique, mais aussi culturel et linguistique du Québec. En 1965, est créé le Service d'immigration du Québec, dont la responsabilité est d'établir les besoins en matière d'immigration au Québec et d'élaborer des politiques reliées auxdits besoins. Le Ministère de l'Immigration du Québec est instauré en 1968. En 1971,

40. En 1977, grâce à l'adoption de la *Charte de la langue française*, la « loi 101 », le Québec est alors devenu la seule province unilingue au Canada. Les autres provinces canadiennes sont soit bilingues (par exemple, le Manitoba ou le Nouveau-Brunswick), soit tout simplement anglophones avec des commodités francophones (par exemple, l'Ontario, la Saskatchewan).

41. La Révolution tranquille est une période de changements rapides vécue par le Québec de 1960 à 1966. Cet épisode débute aux élections de 1960 avec la défaite de l'Union nationale et la victoire du Parti Libéral de Jean Lesage. Le Québec s'engage dès lors dans la voie de la modernité, et une véritable révolution s'opère dans les domaines social, économique et politique. Cet épisode fait suite à celui qualifié de Grande noirceur, qui s'étend de la période d'après-guerre jusqu'au décès du premier ministre Maurice Duplessis. Il s'agit donc de réformes « sans violence » dont la devise première était celle du gouvernement Lesage : « Soyons maîtres chez nous. » Le gouvernement québécois prend le contrôle de ses institutions, essentiellement de l'éducation et de la santé. L'Église et l'État sont désormais séparés.

l'accord Lang-Cloutier permet la présence de fonctionnaires du gouvernement québécois dans les bureaux fédéraux d'immigration à l'extérieur du Canada afin de conseiller les futurs immigrants et d'attirer leur attention sur les réalités québécoises. En 1978, est conclue l'entente Cullen-Couture, qui donne à la province certains pouvoirs en matière de sélection de l'immigration, particulièrement en ce qui a trait aux connaissances linguistiques des nouveaux immigrants. Les immigrants provenant de l'Asie sont les groupes les plus nombreux à partir des années 1980.

« Les années 1990 confirment cette tendance : l'immigration provient majoritairement de l'Asie, suivie par celle venant d'Europe, des Amériques et de l'Afrique⁴² ». Finalement, en 1991, l'entente McDougall-Gagnon, appelée également l'Accord Canada-Québec, donne pour la toute première fois l'entière responsabilité de sélection à la province et lui garantit aussi le contrôle des services d'accueil et d'intégration. Le Canada, demeure, pour sa part, responsable de l'admission des immigrants (aspects sécuritaires et médicaux). « En 2001, les trois premiers pays de naissance des immigrants sont la Chine, le Maroc et la France⁴³ ». Ces immigrants résident, pour la plupart, à Montréal, où les communautés culturelles déjà sur place les accueillent. Il est possible d'attribuer trois définitions différentes au terme « communauté culturelle ». Nous pouvons faire appel à l'origine ethnique, la langue maternelle ou encore le lieu de naissance. Depuis 1986, la population d'origine ethnique X représente l'ensemble des personnes qui déclarent être d'origine ethnique X, sans que la définition « être d'origine » soit précisée aux personnes interrogées. En fait, il s'agit de personnes appartenant au même groupe « humain » et possédant des traits communs, tels que la langue, la religion, l'appartenance géographique et les traditions. La population de langue maternelle X comprend toutes les personnes dont la première langue apprise à la maison, c'est-à-dire la langue dite natale, est X. Finalement, la communauté immigrée X est l'ensemble des personnes dont de lieu de naissance est X⁴⁴. « La région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) continue de regrouper la grande majorité des

42. Portraits du Québec, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2003, p.13

43. *Ibid*

44. Les communautés culturelles sont définies comme étant toute communauté distincte des Amérindiens et des Inuits et des communautés d'origine française et britannique, distincte par ses caractéristiques physiques, par sa langue, par ses institutions, par ses coutumes, par ses croyances religieuses et par ses valeurs, suivant lesquelles elle structure son mode de vie. (MEQ, 1985, p. 6)

immigrants résidant au Québec, soit 86,9 %, mais cette proportion est en légère baisse par rapport à 2001 (88,0 %), tandis que la part de certaines autres RMR a augmenté : Québec (3,1 % comparativement à 2,8 % en 2001), Gatineau (7 % par rapport à 2,4 % en 2001) et Sherbrooke (1,2 % contre 1 %). [...] Au recensement de 2006, 77,6 % de l'ensemble des personnes immigrées (toutes langues maternelles confondues) connaissent le français, contre 67,7 % l'anglais. Ce sont 50,3 % qui connaissent à la fois le français et l'anglais⁴⁵. » L'intégration au Québec est assurément différente de celle du reste du Canada. Le gouvernement du Québec a donc dû mettre en place un modèle dissemblable, qu'on a appelé l'interculturalisme, afin de le distinguer du modèle pancanadien. Avec la Charte de la langue française de 1977, les nouveaux arrivants sont soumis à une toute nouvelle exigence, celle d'adopter la langue française, langue officielle du Québec.

2.2 L'identité culturelle québécoise

Le Québec est, depuis ses débuts, en 1534, une société pluraliste. Dans un premier temps, par le simple fait de la présence continue des nations autochtones (11 au total : Inuits, Abénaquis, Algonquins, Attikamekw, Cris, Malécites, Micmacs, Montagnais, Naskapis, Hurons-Wendats et Mohawks), avec lesquelles les colons français font des échanges considérables au point de s'en faire de véritables alliés. Cette cohabitation engendre un métissage de la population francophone au Canada, beaucoup plus, au départ, qu'avec la population coloniale britannique.

Les Canadiens français accueillent un certain nombre d'immigrants irlandais au milieu du XIX^e siècle, immigration faisant suite à la famine de la pomme de terre. En effet, la famine de la pomme de terre des Highlands, en Écosse, a poussé plus de 1,7 million de personnes à quitter l'Irlande durant la période 1846-1852. Plusieurs de ces nouveaux arrivants s'intègrent rapidement, et certains s'assimilent à la société francophone. D'autres immigrants le font aussi, particulièrement les Italiens, à la même période. Entre 1840 et la Deuxième Guerre mondiale, la société francophone se caractérise par un véritable repli identitaire. Pour s'intégrer, il faut à tout

45. MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. (2012) *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle, Bref portrait sur l'immigration permanente*. http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2011.pdf. Consulté le 11-03-2013.

prix être francophone et, surtout, de foi catholique. Le rapport Durham (1839)⁴⁶ favorise, à l'époque, l'immigration d'anglophones, et de ce fait, la « revanche des berceaux » apparaît comme une réponse à l'arrivée massive de Britanniques.

2.2.1 Les prémices du nationalisme québécois

Dès les années 1920, l'abbé Groulx⁴⁷ fait remarquer l'absence de Canadiens français à la direction des grandes entreprises qui contrôlent l'économie du Québec de l'époque. Il fait appel aux Canadiens français afin qu'ils puissent prendre conscience de leur héritage culturel, religieux et linguistique pour la défense de la nation. Ce qui vient compléter l'activisme nationaliste et clérical de l'abbé Groulx est le rôle de la famille et la place de la femme au sein de la famille. La femme doit incarner la survivance et l'État et l'indépendance de ce dernier. En effet, jusque dans les années 1950, « la famille reproduit la nation : le père y possède l'autorité de celui qui gagne la vie de tous, et la mère y montre ses talents de maîtresse de maison. L'Église se charge d'instruire et de soigner la nation; en son sein, évêques et prêtres assurent la conduite des affaires morales et spirituelles pendant que les religieuses font la classe aux enfants, soignent les malades et servent les prêtres » (Mann Trofimenkoff, 1986 : 373).

En 1980, c'est René Lévesque, premier ministre du Québec de l'époque, qui tente, avec son référendum sur la souveraineté, « d'apporter une réponse définitive à cette question vieille de presque quatre siècles : comment être Français en Amérique du Nord ? » (Mann Trofimenkoff, 1986 : 29). Plus récemment, en 1981, dans « Autant de façons d'être Québécois⁴⁸ », le

46. C'est à la suite des rébellions de 1837 que John George Lambton, comte de Durham, est nommé gouverneur général avec pour mission d'enquêter sur les doléances coloniales. En janvier 1839, Durham, réformiste reconnu, termine son rapport et le présente au Ministère des Colonies en date du 4 février 1839. Au Bas-Canada, Durham décrit les problèmes comme étant raciaux et non politiques. Il découvre « deux nations en guerre au sein d'un même État ». Pour assurer l'harmonie et le progrès au sein du territoire, il recommande d'assimiler les Canadiens français, qu'il définit comme « un peuple sans littérature et sans histoire » qu'une majorité d'anglophones dominerait.

47. L'abbé Lionel Groulx est une figure emblématique de l'histoire du Québec. Prêtre catholique, historien, il a fondé la première Chaire d'enseignement de l'histoire du Canada à l'Université de Montréal en 1915. Il a rédigé de nombreux ouvrages sur l'histoire canadienne, mais aussi sur l'enseignement français au Canada. Conférencier, il est également l'un des premiers nationalistes québécois.

48. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. (1981). *Autant de façons d'être Québécois, Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles*, Québec.

gouvernement du Québec propose une politique de convergence culturelle qui se démarque de la politique du multiculturalisme⁴⁹. « Il affirme que le Québec est une nation dont le caractère francophone est primordial : il définit la culture française comme un foyer de convergence des autres cultures, que, par ailleurs, il entend maintenir originales et vivantes partout où elles s'expriment⁵⁰ ». Le Canada se préoccupe beaucoup moins de la langue nationale étant donné que ses immigrants veulent, tôt ou tard, apprendre la langue principale du continent, c'est-à-dire l'anglais. Le gouvernement canadien adhère en fait à l'idée qu'il n'y a pas de culture majoritaire au Canada, que c'est la diversité qui caractérise fondamentalement le pays.

Ce plan d'action s'appuie sur quatre principes : le caractère distinct du Québec au sein du Canada et la nécessité de préserver son caractère francophone; le respect du principe de l'égalité des personnes; le principe de l'épanouissement des communautés culturelles dans l'échange d'égal à égal et le rapprochement avec la communauté francophone; le principe de la pleine participation des communautés à la vie nationale québécoise. Le Québec vise l'intégration des immigrants *via* la connaissance ou l'apprentissage du français. Le Québec adhère davantage au paradigme de la dualité mettant en avant l'aspect « majorité francophone » et « minorités autres ». Néanmoins, l'interculturalisme n'est pas qu'un simple concept moral ou éthique. Il s'agit essentiellement d'un choix politique et stratégique, permettant ainsi à la majorité francophone de se perpétuer dans l'avenir. Mais l'avenir du Québec doit-il être « francophone » ? L'identité culturelle québécoise, avec la présence d'une immigration annuelle importante, sera sans doute amenée à évoluer. Le fait de vouloir préserver à tout prix les valeurs et traditions d'une culture ou d'une nation peut-il nuire à l'intégration réussie des nouveaux arrivants ? Les cultures, à la fois des Québécois et des Néo-Québécois, peuvent toutes deux se transformer pour mieux converger.

49. En adoptant la Charte canadienne des droits et libertés en 1982, promue par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, le gouvernement canadien opte pour une politique favorable au multiculturalisme. En fait, le « multiculturalisme » au Canada désigne la présence et la survie de diverses minorités raciales et ethniques qui se définissent comme différentes et tiennent à le demeurer. D'un point de vue politique, le multiculturalisme se structure autour de la gestion de la diversité par des initiatives officielles de l'État des provinces et des municipalités.

50. Pluralisme, intégration et citoyenneté, enjeux sociaux et politiques à propos du Québec, Micheline Labelle, p. 16, http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=610, Consulté le 11-07-2014.

2.3 Le discours gouvernemental sur l'immigration au Québec

Dans un reportage diffusé le 18 février 2013, sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, portant sur la présence française au Québec, le journaliste Maxence Bilodeau interroge Michel Robitaille, délégué général du Québec à Paris, lors des Journées Québec⁵¹ survenues à la même période. M. Robitaille affirme que les Français sont une « clientèle naturelle pour l'immigration [...] le Québec est très connu en France grâce à nos artistes, qui sont nos meilleurs ambassadeurs⁵². » Les immigrants seraient donc de prime abord des clients : ils achètent en effet leur immigration en payant les frais de dossier liés à l'obtention du Certificat de sélection du Québec ainsi que ceux liés à la délivrance du visa de résident permanent. Le fait de qualifier également de « naturels » les candidats à l'immigration en provenance de France tend fortement à minimiser les différences culturelles franco-québécoises ainsi que les efforts faits en matière d'adaptation et d'intégration. L'immigration française au Québec est certes habituelle, mais elle n'est pas innée. Des milliers d'autres migrants, en provenance d'autres pays, s'installent dans la province chaque année. De plus, la présence d'artistes québécois dans l'Hexagone a certainement fait davantage apparaître le Québec sur la carte mondiale et amusé certains humoristes français. Le Québécois est « à la mode », et il est de bon ton en France d'avoir « son Québécois ». Or, il ne s'agit en aucun cas de communication prémigratoire ou de promotion de l'immigration française au Québec. Ces commentaires recueillis au cours de reportages envoient des messages, que nous avons tenté de décoder : qualifier les immigrants français de « clientèle naturelle » pour l'immigration met en exergue que cette même immigration est normale. Elle est plus que légitime, facile et accessible. Ces messages servent à promouvoir l'émigration de Français vers le

51. Gouvernement du Québec. « Les Journées Québec sont une occasion unique pour les candidats qualifiés de rencontrer des employeurs du Québec et pour les employeurs québécois de trouver des travailleurs qualifiés dans des secteurs ciblés du marché du travail ». <http://www.journeesquebec.gouv.qc.ca/>. Consulté le 18-06-2013.

52. Bilodeau, M. « Le Québec a la cote d'amour des Français ». <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/02/18/005-francais-immigration-quebec.shtml>, Radio-Canada, 18 février 2013. Consulté le 15-11-2013.

Québec, mais ils font totalement abstraction de leur intégration ainsi que de leur rétention dans les années suivant leur arrivée.

2.4 Conclusion

La Déclaration conjointe France-Québec, signée en septembre 2009, concerne la coopération au sujet des flux migratoires et de l'intégration des migrants. Ce groupe de travail vise à faciliter la communication d'information et à déployer des actions de coopération tangibles. En 2012 est produit, pour la première fois, par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective, un document d'analyse statistique portant sur l'évaluation des migrations en provenance de la France vers le Québec⁵³. Ce document couvre la période 2009-2013. Il traite des volumes de l'immigration permanente, des travailleurs temporaires, des étudiants étrangers, des catégories professionnelles, de la connaissance de la langue française à l'arrivée, de l'exercice des professions réglementées ou régies par un ordre professionnel, etc. Or, il serait pertinent, pour les prochaines éditions de ce document d'analyse, de pouvoir apprécier non seulement le nombre d'étudiants ou de travailleurs temporaires devenus résidents permanents, mais aussi le taux de présence au Québec de ces différentes cohortes migratoires françaises. Ces données permettront ainsi de mieux conforter, ou infirmer, les politiques d'immigration (sélection) et d'intégration actuelles et futures. L'immigration temporaire, dans un premier temps, serait-elle la meilleure voie en vue d'une installation définitive pour les immigrants français au Québec ? Nous cherchons à comprendre, dans le prochain chapitre, les comportements migratoires des Français au Québec et ce qui les amène à rentrer en France ou à poursuivre leur itinéraire.

53. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2014). *Portrait statistique des immigrants permanents et temporaires dont le pays de dernière résidence est la France, 2009-2013*. <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Stat-France-2009-2013.pdf>. Consulté le 27-07-2014.

3. LE QUÉBEC : UNE ÉTAPE DANS L'ITINÉRAIRE MIGRATOIRE FRANÇAIS

Le départ de Français du Québec a toujours existé : depuis le début de la colonie, certains ont dû mourir (avant même d'arriver au Québec), d'autres ont peut-être pris le chemin du retour, d'autres encore se sont aventurés ailleurs, comme aux États-Unis. De plus, « la volonté du gouvernement de coloniser et d'aménager les terres de l'Ouest canadien a pu encourager un certain nombre de migrants français à traverser le pays » (Kittel, 2009 : 70). Les différentes périodes de migration indiquent que le Québec a souvent été une étape dans le parcours migratoire des Français, essentiellement au profit des États-Unis et des provinces canadiennes de l'Ouest. Ce que l'on peut observer aussi, est que la mobilité actuelle des travailleurs, dit qualifiés, se rapporte en premier lieu à une migration, une expatriation dite temporaire, et ce, essentiellement pour les jeunes adultes. Ces nouveaux migrants s'identifient moins à une culture spécifique ou à un groupe, mais plus à un mode de vie nouveau, cosmopolite, multiculturel et dynamique : ils viennent, certes, mais pas forcément pour rester de manière permanente. Ils sont non seulement motivés par l'acquisition de nouvelles expériences, professionnelles, linguistiques et culturelles, mais ils s'inscrivent aussi dans l'ère du temps : plus rien n'est garanti, plus rien ne serait donc permanent. Le rêve québécois semble être une variante compromise du rêve américain pour certains Français. Le rêve américain représenterait le fait que n'importe quel migrant a la possibilité de réussir à partir de rien. Transposer ce rêve dans la société québécoise semble cependant relever davantage de l'utopie. Il y a certes le rêve, pour certains, bien réel, mais ce rêve est tout autre quand il s'agit de le réaliser. Certains mettent tous leurs espoirs dans ce rêve et sont véritablement déçus. Il y a également ceux qui rêvent et continuent de rêver, ceux qui concrétisent leur rêve au Québec, et ceux qui continuent de chercher leur rêve au sein d'autres provinces canadiennes.

Beaucoup d'immigrants, ayant amélioré leur niveau d'anglais notamment, sont tentés par la migration vers l'Ontario, l'Alberta ou la Colombie-Britannique. « Le Québec comptait en 2006 plus de 6 millions de francophones. Malgré une croissance décennale de 4,5 %, l'importance relative des francophones a glissé de 1,2 point au début des années 2000 (de 82,3 % à 81,1 %) » (Paillé, 2011 : 23). Les immigrants français découvrent la véritable importance de la

connaissance de la langue anglaise une fois arrivés au Québec. En effet, « la population francophone de l'île de Montréal a glissé sous les 53 % en 2006 » (Paillé, 2011 : 23). La forte présence non seulement d'anglophones, sur l'île de Montréal, mais aussi d'allophones⁵⁴ incite de plus en plus d'immigrants au bilinguisme. La langue n'est plus le seul vecteur d'émigration vers les autres provinces canadiennes. Le Québec, par exemple, est plus endetté et plus taxé que sa province voisine. En 15 ans, 600 000 Québécois, ce qui correspond à un peu moins de la population de la communauté urbaine de Québec et de ses environs, auraient quitté le Québec pour l'Ontario ou les provinces de l'Ouest canadien. « Entre 2001 et 2006, 73 600 personnes sont venues s'établir au Québec en provenance d'autres provinces, alors que 85 200 personnes ont quitté le Québec pour s'établir dans le reste du pays, pour un solde migratoire négatif de près de 11 600 personnes⁵⁵. » Il y a donc plus de gens qui quittent le Québec pour une autre province que de gens en provenance de ces dernières qui viennent s'y installer. Ces Français immigrés au Québec, tout comme certains Québécois, n'échapperaient pas à cette tendance.

A force d'habiter au Québec, les Français découvrent non seulement la Belle Province, mais aussi l'actualité canadienne. Ils s'aperçoivent notamment que « le Québec est la province canadienne où il est le plus difficile de trouver un médecin de famille⁵⁶ ». L'état des routes déplorable et la présence de la double imposition (provinciale et fédérale) sont aussi des éléments qui peuvent laisser douter de la prospérité économique de la province. Il est vrai aussi que le Québec veut toujours se distinguer des autres provinces; faire les choses constamment « autrement » a un prix lorsque l'on pense au système d'éducation⁵⁷, au Régime québécois d'assurance parentale⁵⁸ et au système de garderie à 7 \$ par jour⁵⁹.

54. Au Québec et au Canada, un allophone est une personne n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle.

55. Ministère du Patrimoine canadien et des langues officielles. *Programmes d'appui aux langues officielles, La migration interprovinciale*. <http://www.pch.gc.ca/fra/1357672477532/1357672616298>. Consulté le 27-10-2013.

56. *Travailler au Québec: «Pour un succès, combien d'échecs?»*, 17 juin 2013, contributeurs Papanguezwazo, Reuters/Christinne Muschi, http://www.lexpress.fr/actualite/le-quebec-a-besoin-de-travailleurs-qualifies-un-miroir-auxalouettes_1258001.html#S8B0LtfIb2oJwX5G.99. Consulté le 26-10-2013.

57. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/FR/education/information-education/index.html>. Consulté le 22-11-2013.

Les résidents permanents savent qu'ils peuvent être mobiles à l'intérieur du Canada. Un immigrant français ayant été sélectionné par la province de Québec peut en effet travailler, séjourner et habiter dans n'importe quelle autre province ou territoire canadien. Selon l'article 6, sur la Liberté de circulation et d'établissement :

1. Tout citoyen canadien a le droit de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir.
2. Tout citoyen canadien et toute personne ayant le statut de résident permanent au Canada ont le droit :
 - de se déplacer dans tout le pays et d'établir leur résidence dans toute province ;
 - de gagner leur vie dans toute province.

Les droits mentionnés au paragraphe (2) sont subordonnés :

- aux lois et usages d'application générale en vigueur dans une province donnée, s'ils n'établissent entre les personnes aucune distinction fondée principalement sur la province de résidence antérieure ou actuelle ;
- aux lois prévoyant de justes conditions de résidence en vue de l'obtention des services sociaux publics.

Les paragraphes (2) et (3) n'ont pas pour objet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer, dans une province, la situation d'individus défavorisés socialement ou économiquement, si le taux d'emploi dans la province est inférieur à la moyenne nationale⁶⁰ ». Selon une étude menée par Daniel Parent (2013), pour le compte du Centre sur la productivité et la prospérité de l'École des hautes études commerciales de Montréal, le Québec aurait un taux de rétention de ses immigrants plus faible que celui de sa province voisine, l'Ontario. Le démographe Michel Paillé (2011), spécialisé en démographie linguistique, explique que le

58. Gouvernement du Québec, Régime québécois d'assurance parentale. <http://www.rqap.gouv.qc.ca>. Consulté le 22-11-2013.

59. Portail Québec. *Devenir parent, Types de services de garde*. <http://www4.gouv.qc.ca/fr/portail/citoyens/evenements/devenirparent/Pages/types-services-garde.aspx>. Consulté le 22-11-2013.

60. Ministère du Patrimoine canadien et des langues officielles. *Droits de la personne, Article 6 – Liberté de circulation et d'établissement*. <http://www.pch.gc.ca/fra/1356638440337/1356638551250>. Consulté le 14-11-2013.

Québec sélectionne aujourd'hui davantage d'immigrants connaissant le français qu'autrefois, mais aussi davantage d'immigrants connaissant l'anglais. Par conséquent, l'intégration ne se produit plus uniquement en français. Le Québec serait sans doute l'un des meilleurs tremplins pour les immigrants afin de poursuivre leur périple migratoire non seulement vers les autres provinces canadiennes, mais également vers les États-Unis. « Il importe de savoir dans quelle mesure le Québec est vraiment une terre d'accueil permanente ou s'il sert de lieu de transit pour une proportion significative d'immigrants relativement à ce qui se passe en Ontario, par exemple. Bref, dans quelle mesure accueillons-nous des immigrants, dont les plus qualifiés parmi eux quittent le Québec, faute de pouvoir s'insérer dans le marché du travail dans un emploi leur apparaissant davantage approprié, étant donné leurs qualifications ? » (Parent, 2013 : 5). Selon Daniel Parent, le départ des immigrants du Québec vers sa province voisine, l'Ontario, serait lié au taux de chômage plus élevé au Québec. Les conditions économiques, tout comme la langue, conditionnent la rétention des immigrants.

3.1 Le phénomène migratoire à l'échelle internationale

La première théorie des migrations internationales apparaît avec Ernst Georg Ravenstein⁶¹, en 1885, qui énonce sept lois sur ces mouvements. Ces lois seront enrichies des interventions de J. J. Mangalam⁶² en 1968. Pour ce dernier, la migration repose sur la prise de décision d'un individu ou d'un groupe, qui porte sur l'évaluation d'une situation actuelle par rapport à une situation envisagée. Il faut qu'il y ait une privation de certaines valeurs, la perception de l'impossibilité de la combler dans le pays d'origine et la possibilité de le faire dans un autre lieu. C'est dès lors la poursuite de certains objectifs qui motive la migration. Ces deux théories présentent l'avantage d'être globales, mais elles manquent de perspective géographique. En 1981,

61. La première tentative de formalisation de la migration est à mettre au crédit d'Ernst Georg Ravenstein (1885). Une migration humaine est un déplacement du lieu de vie d'individus.

62. J. J. Mangalam fait ressortir, pour sa part, le caractère permanent de la migration, il inclut la dimension de durée à l'expatriation. Dimension du changement dans le système d'interaction des « déplacés », donc changement de communication.

Jean-Louis Grosmaire⁶³ est, pour sa part, parti de ces théories et les a reformulées autour du concept de déséquilibre géographique, c'est-à-dire du rapport d'inégalité perçu entre deux espaces donnés. « La migration s'avère donc une solution pour échapper à ce dit déséquilibre. La distance géographique, sociale, mais également culturelle doit donc être prise en compte » (Grosmaire.1981 : 292).

« Si la culture n'est pas le moteur de la migration, elle en est, toutefois, l'un des vecteurs actifs, non exclusif des autres, elle apparaît comme l'un des champs où se magnétise la circulation des hommes et où se polarisent leurs flux⁶⁴ ». Avoir la possibilité de se déplacer facilement dans l'espace d'une langue, de contribuer, un tant soit peu à sa culture, engendre des commodités pour se déplacer au sein du même territoire ou d'autres, permet la rencontre et les échanges avec l'Autre et favorise, par la suite, le processus d'intégration et l'appartenance à la société d'accueil (Simon, 2001). Aussi, les mouvements migratoires seraient-ils à l'origine de cette volonté de relier et de faire cohabiter les différents segments de l'humanité ? Bien entendu, le partage, en raison des facteurs linguistique, historique et culturel, joue un rôle considérable dans le choix du pays d'accueil. Le champ de l'immigration au Québec, mais des migrations d'une manière plus générale, n'est pas seulement lié à l'histoire, à la géographie ou encore à la démographie : il s'agit bientôt d'un sujet sociologique, interculturel et communicationnel.

3.1.2 Les processus de modélisation des flux migratoires et les logiques de migrations

Le géographe Gildas Simon (2001) explique qu'il existe quatre types de logiques migratoires. Premièrement, les « logiques de voisinages », qui se rapportent aux liens migratoires et circulatoires immédiats, au cœur de pays voisins, essentiellement francophones (Belgique-France, Luxembourg-France, Suisse-France). Deuxièmement, il existe les logiques migratoires liées, quant à elles, à l'histoire coloniale, comme par exemple l'arrivée de migrants maghrébins, d'Afrique francophone ou d'Indochine en France, de migrants du Congo-Kinshasa en Belgique ou encore de migrants des pays du Commonwealth en Grande-Bretagne. L'accueil est à la fois

63. Jean-Louis Grosmaire, écrivain et géographe, soutient, en 1981, sa thèse de doctorat en géographie sociale à l'Université de Montréal traitant de la géographie de l'immigration française au Québec.

64 Un siècle de migrations marocaines, Le Maroc entre mondialisation et mémoire vive, Gildas Simon, p. 7, http://www.generiques.org/wp-content/uploads/old-images/pdf/Migrance_24.pdf. Consulté le 11-07-2014.

fondé sur des raisons économiques et des raisons de mémoire. Troisièmement, Gildas Simon fait appel à ce qu'il définit comme étant les logiques de proximité européenne de l'extension de l'aire francophone dans le centre et le sud de l'Union européenne. En effet, le freinage de l'immigration en France, pour cause principale de crise économique, a engendré la réorientation des flux dans l'espace européen. Depuis les 30 dernières années, les autres pays francophones (Belgique et Luxembourg), et certains pays non francophones (Pays-Bas, Allemagne et Suède), ont été le siège d'importantes migrations. Quatrièmement, et plus précisément, dans le cadre de nos recherches, le quatrième modèle concerne la mondialisation des parcours migratoires et les extensions de l'espace francophone à l'extérieur de l'Europe. Ce modèle se traduit par une mondialisation des flux humains, une généralisation des migrations de spécialistes, un drainage d'élites professionnelles, le tout au sein d'une globalisation et d'un savoir-faire international. Gildas Simon présente sept « lois » qui cherchent à expliquer les motifs et les phénomènes migratoires :

1. La plupart des migrants n'effectuent qu'une migration de courte distance. Ceux qui effectuent une migration de longue distance se rendent, de préférence, au sein des grandes villes et pôles industriels ;
2. On observe de ce fait un déplacement graduel de la population en direction de ces centres ;
3. Chaque flux migratoire engendre un contre-flux compensatoire ;
4. Les personnes du milieu urbain migrent moins que celles du milieu rural ;
5. Les femmes sont mieux représentées au sein des migrations dites temporaires ;
6. La migration s'accroît avec le développement des techniques ;
7. Le principal motif des flux migratoires est le désir de l'homme d'améliorer son statut sur le plan matériel (niveau de vie économique).

Depuis les années 2000, les migrations sont devenues davantage économiques et politiques. Les raisons de la migration sont désormais différentes, et nous les classerons ensuite en termes de facteurs. Par exemple, en 2005, le nombre de migrants dans le monde, toutes destinations et

provenances confondues, est chiffré à 191 millions⁶⁵, soit 2,9 % de la population mondiale. Ce chiffre serait par ailleurs amené à augmenter de 2 %, malgré les différentes réglementations qui ont vu le jour dans de nombreux pays, États ou provinces, dont notamment le Québec.

3.2 Une émigration pour plusieurs migrations

A la lumière de ces différentes données, nous nous sommes interrogés sur les éléments suivants :

1. Le mythe et la représentation du Québec dans l'imaginaire collectif français ;
2. La concordance entre cet imaginaire et l'expérience migratoire ;
3. Les facteurs éventuels d'incompréhensions et les problèmes communicationnels au moment de la promotion de l'émigration des Français vers le Québec ;
4. Les principales différences culturelles entre Français et Québécois ;
5. Une définition de l'identité québécoise ;
6. La perception des phénomènes migratoires et de l'immigration sur le territoire français et sur le territoire québécois.

À partir du contexte et des activités de promotion mises en œuvre depuis le début des années 2000 par le gouvernement québécois, quelles stratégies et moyens devons-nous retenir pour mieux comprendre les départs d'immigrants français, ce qui les pousse à venir au Québec et ce qui les incite à rentrer en France ? Quel pourrait être le rôle de la communication interculturelle dans les diverses activités de promotion réalisées, notamment par le Bureau d'immigration du Québec à Paris (les séances d'information du BIQ, la participation à des salons, les activités ciblées de recrutement, la publicité et les relations de presse, le réseautage et les activités de veille) ? Quels sont donc le rôle, l'influence et les apports de la communication interculturelle dans les discours médiatiques, gouvernementaux et interpersonnels relatifs à la migration des Français au Québec ? La stratégie de communication dite interculturelle est-elle la plus appropriée afin de favoriser non seulement la migration française au Québec, mais surtout sa

65. Nations Unies. *Migrations internationales et développement*. http://www.un.org/french/events/migrations/factsheet_french.pdf. Consulté le 16-10-2012.

rétenion ?

Deux types de facteurs peuvent inciter des personnes à la migration hors de leur pays de résidence ou d'origine. Le mot « facteur » englobe les « causes », les « motifs » et les « motivations ». Il y a les facteurs dits incitatifs, qui correspondent aux conditions présentes dans le pays d'origine : instabilité politique, pauvreté, criminalité, conflits interethniques ou plus simplement une mauvaise situation économique. Les seconds facteurs, dits attractifs cette fois, relèvent de l'attrait que peut exercer un futur pays ou une région de destination : possibilité d'avoir un meilleur emploi, d'être mieux rémunéré, d'obtenir de meilleures possibilités d'évolution au point de vue de la carrière, d'évoluer dans un environnement sécuritaire et tolérant, d'offrir une bonne éducation à ses enfants, le tout dans un cadre nécessitant, a priori, un minimum d'ajustements, car la langue de la société d'accueil est déjà maîtrisée.

Dans un pays comme la France, des actions de communication, d'information et surtout de promotion ont été déployées afin d'éveiller, chez les personnes susceptibles de satisfaire aux critères recherchés, l'intérêt pour une éventuelle migration au Québec. Nous nous sommes interrogés quant au rôle de la communication interculturelle en phase prémigratoire. La promotion de l'immigration en France s'effectue par des fonctionnaires québécois. Ceux-ci doivent, en principe, connaître et maîtriser la communication interculturelle franco-québécoise. Mais ces recherches nous amènent à revoir un principe indéfectible : « Aucun individu n'est familier avec le tout de la culture à laquelle il participe; encore moins en exprime-t-il tous les modèles dans son propre comportement » (Abdallah-Preteille, 2004 : 19).

3.3 La recherche en immigration et en relations interculturelles

Depuis la création de la Délégation générale du Québec à Paris, en 1961, du Ministère de l'Immigration du Québec, en 1968, et de l'édiction de la Charte de la langue française, en 1977, l'immigration est un sujet d'actualité des plus préoccupants au Québec et a engendré quantité de recherches et d'études au cours des dernières décennies. Celles-ci sont d'ordres plus souvent économiques ou politiques, mais qu'en est-il de la dimension culturelle ? Plusieurs thèses et activités de recherche ont été menées sur le sujet global de l'immigration ou encore de la communication interculturelle au Québec au cours des 30 dernières années, que ce soit en France ou au Québec. Un échantillon de plus de 300 études a été, dans le cadre de nos recherches, relevé.

Ces études ont été recueillies par le biais de bases de données (ABES⁶⁶, Système universitaire de documentation (SUDOC⁶⁷), Université de Montréal, Catalogue des thèses soutenues, Université du Québec⁶⁸, Mémoires, projets d'application et thèses de l'Université du Québec, Université Laval, Collection Mémoires et thèses électroniques, Ariane⁶⁹), ainsi que d'un document datant de 1983 intitulé « *Bibliographie des thèses et des mémoires sur les communautés culturelles et l'immigration au Québec* » et publié par la Direction des communications du Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.

Notre analyse démontre que l'étude des facteurs économiques migratoires a engendré beaucoup de recherches. L'accent y est mis sur les occasions économiques au Québec⁷⁰. Les variables analysées traitent spécifiquement des chances de réussite, de l'emploi et du revenu. En ce qui concerne les autres facteurs d'immigration, les motivations d'ordre sociologique (mobilité sociale, avenir des enfants) ou d'ordre démographique (surpeuplement du pays d'origine) ont également été étudiées. La méthodologie utilisée pour l'étude des facteurs économiques de l'immigration relève des méthodes essentiellement graphiques et statistiques. Quant à l'analyse des facteurs non économiques de l'immigration, les auteurs s'appuient sur des méthodes plus qualitatives, c'est-à-dire des enquêtes. De nombreux ouvrages à caractère historique⁷¹ ont été

66. ABES. <http://www.abes.fr/>. Consulté le 15-11-2012.

67. SUDOC. <http://www.sudoc.abes.fr/>. Consulté le 28-11-2012.

68. Université de Montréal. Catalogue des thèses soutenues <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/15-theses-et-memoires>. Consulté le 29-11-2012.

69. Ariane 2.0. <http://ariane2.bibl.ulaval.ca/ariane/>. Consulté le 30-11-2012.

70. Lafontant, J., 2008, « Immigration, identité francophone et intégration en emploi », dans M. Paulin (dir.), *L'intégration des immigrants francophones dans l'Ouest du Canada : actes du colloque*, Edmonton, Institut pour le patrimoine de la francophonie de l'Ouest canadien, p. 24-30. / Lamarche, L. & Tougas, F. (2001) « La loi canadienne sur l'équité en emploi et la transformation des rapports sociaux : le cas des minorités visibles », Rapport présenté à la Commission du droit du Canada et au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, juin. http://www.criec.uqam.ca/Page/Document/textes_en_lignes/Lucie_Lamarche_Francine_Tougas.pdf. Consulté le 25-06-2013.

71. On y traite des Français au Québec par période, des mouvements migratoires de la France vers le Québec, mais aussi à sens inverse, des relations France-Canada-Québec, des origines familiales des pionniers du Québec pendant la Nouvelle-France, etc.

écrits sur le sujet de l'immigration française au Québec et sur l'intégration. Bon nombre de recherches ont, par ailleurs, été effectuées sur les conséquences psychosociologiques de l'immigration au Québec selon des communautés culturelles données⁷².

Nous relevons également un nombre intéressant d'études sur les effets linguistiques de l'immigration⁷³, de la migration interprovinciale⁷⁴ et de la migration nette pour l'ensemble du Québec. Finalement, le processus d'intégration⁷⁵ des migrants à la société d'accueil constitue certainement l'un des aspects du phénomène migratoire les plus fréquemment étudiés essentiellement au cours des 30 dernières années.

En ce qui a trait aux autres facteurs de l'immigration – l'instabilité politique, les guerres, le surpeuplement du pays d'origine, etc. –, ils ont fait l'objet d'études pour certaines communautés culturelles. Ces études mettent l'accent sur le contexte des migrations et non sur le motif précis du déplacement ou encore sur la communication pré et post-migratoire⁷⁶. Les processus d'insertion et d'intégration des nouveaux migrants dans la société d'accueil sont l'un des sujets les plus souvent étudiés. Ainsi, on s'interroge sur l'adaptation et l'insertion économique⁷⁷, socioculturelle et même politico-institutionnelle des immigrants. Les études concernant

72. Bon nombre de ces recherches ont été menées par le Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté ainsi que par l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations.

73. Blaser, C. *Compétences linguistiques: impact de la performance économique des migrants au Québec*, Agence de la santé publique du Canada, Hommes et Migrations, 2010, n° 1288, pp. 22-35.

74. Coulombe, S. « Internal Migration, Asymmetric Shocks, and Interprovincial Economic Adjustments in Canada », *International Regional Science Review*, 29(2), 2006, pp. 199-223

75. Université du Québec à Montréal, Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, liste des publications. http://www.criec.uqam.ca/Page/publications_chercheurs.aspx. Consulté le 16-06-2013.

76. La communication pré et post-migratoire au Québec, a, entre autres, été étudiée par : Agbobli, C. & Hsab, G. (2011), Belabdi, M. (2010), Stoiciu, G. (2008) et Yim, S. S. (2000).

77. Le processus d'insertion économique des nouveaux immigrants au Québec a été analysé notamment par : Cousineau, J.-M. & Boudarbat, B. (2009), Arcand, S., Lenoir, A. & Helly, D. (2009) et Renaud, J., Piché, V. & Godin, J.-F. (2003).

l'emploi⁷⁸ sont fortement renseignées : les problèmes concernant les équivalences de diplômes, l'appauvrissement des qualifications et la non-reconnaissance de certaines qualifications professionnelles, les difficultés liées à l'exercice de certaines professions régies et réglementées par des ordres et corporations professionnels. Cependant, des études comportant à la fois la combinaison et la juxtaposition de la communication interculturelle et la promotion de l'immigration des Français au Québec depuis 2000 n'ont pas encore eu lieu selon nos propres recherches.

3.3.1 L'apport des cultural studies à la communication interculturelle

Les *cultural studies* figurent comme les premières recherches sur l'interculturel et l'immigration, les relations internationales et le management interculturel. Les années 1930 se caractérisent, en Amérique du Nord, par un apport migratoire important. Il s'avère dès lors pertinent de s'interroger et d'explorer les questions relatives à l'intégration sociale et économique des migrants. L'Université de Chicago fut créée en 1892, et à cette époque, la ville était devenue, avec New York et Philadelphie, l'une des trois plus grandes villes des États-Unis, « en ayant connu un taux de croissance stupéfiant : la bourgade, qui comptait 4 470 habitants lors du recensement de 1840 et qui représentait alors la frontière de l'ouest des États-Unis, en comptait 1 100 000 50 ans plus tard, en 1890, et en comptera près de 3 500 000 en 1930 » (Coulon, 2007 : 5). Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les États-Unis connaissent plusieurs mouvements migratoires au sein même du pays, effectués non seulement par les Américains, mais aussi par un nombre important d'immigrants étrangers : Allemands, Scandinaves, Irlandais, Italiens, Polonais, Lituanais, Tchèques, Juifs. En 1900, plus de la moitié de la population de Chicago était née à l'extérieur du pays (Coulon, 2007). On désigne sous l'expression « École de Chicago⁷⁹ » les travaux de recherche en sociologie conduits, notamment, entre 1915 et 1940, par

78. Renaud J., Gingras L., Vachon S., Blaser C. et Godin J.-F., 2001, « Ils sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 », Les Publications du Québec, numéro 4, 197 pages. / Bélanger A., Bingoly-Liworo G., Ledent J., « Vitesse et facteurs explicatifs de l'entrée en emploi des immigrants récents au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, INRS, Juin 2010, Centre Urbanisation, Culture, Société, http://www.emploi-metropole.org/publications/clienteles_imm_rapport4.pdf,. Consulté le 24-06-2013.

79. La sociologie de Chicago marque un tournant dans l'impact que la recherche sociologique va avoir sur la société.

des enseignants et des étudiants de l'Université de Chicago⁸⁰. L'histoire de la communication interculturelle, aux États-Unis, renvoie à l'édification, à Pittsburgh, en 1947, du Foreign Service Institute, le service de formation des diplomates. Wendy Leeds-Hurwitz (1993b : 1706) a présenté l'histoire de cet institut. Au cours des décennies antérieures, plusieurs études ont été menées concernant les populations autochtones⁸¹, puis les populations noires⁸², beaucoup plus nombreuses pour leur part. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'armée américaine visionne des films sur les Japonais et effectue des recherches sur la propagande. Les Sciences de l'Information et de la Communication se mettent en place, aux États-Unis, dans un contexte militaire. Selon Serge Proulx (2007), il devient incontournable, à ce moment, d'obtenir un consensus de la population sur la décision de l'entrée en guerre. Les élites intellectuelles du moment font front commun en faveur de leur gouvernement dans un contexte militaire ayant ses impératifs, dont celui de faire taire toutes formes d'objection pacifique à la guerre. Le Foreign Service Institute, après la guerre, forme une nouvelle génération de diplomates : on leur enseigne la connaissance des langues et des cultures étrangères. Plusieurs échecs, survenus au cours de la Deuxième Guerre mondiale, auraient découlé, a priori, de la méconnaissance de l'adversaire. Par la suite sont élaborées des formations concernant les phénomènes interculturels, formations résultant des expériences de diplomates en poste à l'étranger. A Pittsburgh, cette formation est convertie en « Ateliers de communication interculturelle ». Ces ateliers s'adressent tout d'abord aux étudiants étrangers afin de favoriser une meilleure adaptation à la société américaine. Ces « courants de pensée » proposent une approche transversale des cultures minoritaires et du pouvoir, de l'organisation sociale, de l'acculturation, de l'assimilation et de la construction et/ou de la reconstruction identitaire. Les chercheurs de l'École de Chicago ne s'intéressent pas

80. Thomas, W. I.; Znaniecki, F.; White, W.; Mead, G. H.; Shaw, C.

81. Les études concernant les populations autochtones diffèrent par rapport à celles menées sur l'immigration. En effet, l'immigration, aux États-Unis, découle d'un acte volontaire visant à contribuer au peuplement du territoire. Or les populations autochtones étaient déjà présentes au pays avant les différentes et nombreuses vagues migratoires vers l'Amérique.

82. Harry G. Johnson complète les recherches de Robert E. Park pour décrire les relations entre les populations blanche et noire de Chicago. William Brown défendra ensuite la thèse que l'assimilation de la population noire à la population blanche n'est pas possible puisque la culture blanche serait supérieure à la culture noire. Franklin Frazier dénonce ensuite le réductionnisme biologique et culturel.

uniquement au phénomène d'assimilation, car pour eux, le métissage des populations constitue un enrichissement pour la société américaine. Leurs recherches sur l'immigration, et surtout l'intégration, permettent de comprendre non seulement la société de Chicago de l'époque, mais également le fonctionnement des espaces migratoires contemporains.

3.4 Acquérir la citoyenneté canadienne : un départ pour l'étranger ?

Les résidents permanents peuvent obtenir la nationalité canadienne. Ceux-ci doivent répondre à certains critères afin de pouvoir prétendre à la citoyenneté canadienne par naturalisation. De façon générale, afin d'obtenir la citoyenneté canadienne, les résidents permanents doivent répondre à des exigences en matière de résidence sur le territoire, de connaissances linguistiques en français ou en anglais, de même que des connaissances générales au sujet du pays. La naturalisation représente, pour la majorité des immigrants, la fin du processus d'immigration, son aboutissement, ainsi qu'un gage d'intégration durable. Les résidents permanents doivent affirmer leur allégeance au Canada, ce qui leur confère le droit de vote et le droit de participer pleinement à la vie citoyenne publique, droits que les non-Canadiens ne possèdent pas.

Afin d'obtenir la citoyenneté canadienne, certaines conditions⁸³ en matière d'admissibilité s'appliquent eu égard à :

- l'âge ;
- le statut de résident permanent ;
- le temps passé au Canada ;
- les aptitudes linguistiques ;
- les antécédents criminels (motifs d'interdiction) ;
- la connaissance du Canada.

L'acquisition de la citoyenneté canadienne peut être synonyme d'intégration. Elle signifie l'appartenance d'un citoyen à un État. Elle donne droit de résidence illimitée, confirme un sentiment d'appartenance au pays, à sa culture et à ses valeurs. Elle donne le droit de vote et permet de participer pleinement à la vie citoyenne et politique du pays. Elle permet d'acquérir plus facilement des biens fonciers, autorise le droit à des régimes sociaux, tels que les soins de

83. Statistique Canada, *L'obtention de la citoyenneté canadienne*, http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011003_1-fra.cfm. Consulté le 02-11-2013.

santé, l'éducation, certaines allocations et pensions. Le Canada reconnaît la double nationalité. Si l'on peut penser que l'obtention de la nationalité canadienne permettrait de s'enraciner davantage au sein du pays d'accueil, elle permet aussi à l'immigrant de poursuivre son périple migratoire tout en conservant une « sécurité », celle de pouvoir revenir un jour, sans avoir à effectuer à nouveau toutes les démarches administratives liées à la migration. De plus, le Canada a conclu de nombreux accords⁸⁴ en matière de sécurité sociale avec plusieurs pays. En matière de retraite, le temps passé à travailler au Canada ne sera pas perdu et sera pris en compte dans le calcul des prestations de rentes versées. L'obtention de la nationalité canadienne peut donc conforter un départ du Québec, un retour au pays, avec un minimum de risques et de regrets quant à l'avenir, et la possibilité de pouvoir revenir, un jour, au Québec.

3.5 Émigration avant l'immigration : ce que l'on quitte et ce que l'on trouve

D'une manière générale, il ne suffit que d'une publicité émanant d'instances privées en matière d'immigration (consultants agréés, avocats en immigration) ou encore venant du gouvernement et vantant les possibilités et surtout les commodités d'expatriation au Canada, et plus spécifiquement, au Québec. L'effet de la publicité n'est pas immédiat, car il s'agit bien souvent d'un projet de longue date, mais encore imprécis. Il est encore difficile de sauter le pas. Néanmoins, après le mythe, puis le rêve, le projet concret commence à s'installer de manière tangible. La situation du pays d'origine s'en trouve dévalorisée au profit de la nouvelle destination. Malgré certaines réticences de l'entourage vis-à-vis du projet, la banalisation et le dénigrement du pays d'origine l'emportent au bénéfice du projet migratoire.

Les jeunes Français fuiraient le taux de chômage en France pour retrouver un autre taux de chômage au Québec, certes inférieur, mais toujours bel et bien présent. Dans un reportage diffusé le 18 février 2013, sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, le journaliste Maxence Bilodeau a déclaré que « les Français sont des réfugiés économiques avec le taux de chômage en

84. Service Canada, *France – pensions et retraites*, <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/internationales/pays/france.shtml>. Consulté le 18-11-2013.

France et la croissance nulle⁸⁵ ». Le réfugié économique fuit son pays d'origine, en cherchant à échapper à la pauvreté. Quitter le pays d'origine semble être la seule solution afin de pouvoir subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille. L'avenir, au sein du pays d'origine, était difficilement envisageable. Le terme « réfugié », employé ici à tort, méprise l'économie française en faveur de l'économie québécoise. Hormis l'emploi, la situation économique, d'une manière plus générale, n'est pas forcément plus rose. Par exemple, « au Québec, on observe globalement une diminution du taux de faible revenu, notamment les taux selon la mesure du panier de consommation de 2000 à 2007, puis une augmentation depuis. Ce taux est passé de 11,6 % en 2000 à 7,9 % en 2007 (le plancher au cours de la dernière décennie), avant de remonter à 9,4 % en 2010⁸⁶ ». De plus, la « crise du logement » que connaissent certaines régions du Québec, depuis quelques années, revêt une demande accrue en logements locatifs associée au faible nombre de mises en chantier au cours de la dernière décennie. Les immigrants, dont le nombre augmente, surtout en région montréalaise, sont touchés de plein fouet par ce phénomène, car, au moment de leur arrivée, ils se dirigent vers le locatif.

3.6 Stéréotypes migratoires : les faux espoirs de l'immigration choisie

Dans les faits, les Français ne sont pas plus attendus que les autres immigrants au Québec. En emploi, la concurrence est rude avec les Québécois, mais aussi avec les autres immigrants récemment arrivés ou présents depuis plusieurs années. D'ailleurs, si un Français ne trouve pas d'emploi en France, qu'il refuse d'accepter de changer de domaine d'activité, de province de résidence, etc., ses chances d'intégration socioprofessionnelle au Québec peuvent être diminuées. L'activité professionnelle est sans doute le moyen le plus efficace pour s'intégrer, car, bien qu'il constitue avant tout un moyen de subsistance *via* le versement d'un salaire, il permet d'être en contact avec la population d'accueil et de participer à ses activités socioéconomiques. « L'emploi

85. Bilodeau, M., « Le Québec a la cote d'amour des Français », 18 février 2013, Radio-Canada, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/02/18/005-francais-immigration-quebec.shtml>. Consulté le 15-11-2013.

86. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de la situation en 2012*, http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_État_situation_2012.pdf, p. 3. Consulté le 15-11-2013.

peut donner à l'immigrant la confiance en soi et l'ouverture nécessaires pour aller vers l'autre, de se faire mieux comprendre et, surtout, de se sentir utile à la société qui l'a accueilli en participant au développement socio-économique de sa région » (Bnou-Nouçair, 2008 : 57). Les reconversions professionnelles sont nombreuses dans les premières années qui suivent la migration, et la flexibilité semble être le véritable critère d'une bonne intégration professionnelle. La situation tend cependant à changer après quelques années de résidence. Si le chômage peut être une composante fréquente du début de l'installation, la proportion des immigrants occupant un emploi augmente en fonction de la durée du séjour. Mais combien de temps faut-il attendre pour trouver « l'emploi idéal » et se sentir intégré ? Dans l'imaginaire migratoire collectif, le Québec a été, au cours de cette dernière décennie, perçu comme une destination facile au sujet de l'immigration pour différentes raisons. En effet, le processus de sélection déployé par le gouvernement québécois est considéré transparent et donne une chance à ceux qui arrivent pour cumuler un maximum de points par le biais de leur formation, leur expérience, leur compétence et leurs ressources financières. « Les Français qui viennent nous repeupler sont triés sur le volet. Vous apprendrez avec plaisir que vous n'êtes pas n'importe qui ! » (Dubuc, 1999 : 17). Encore une fois, ce type de discours conforte l'idée que les Français sont les bienvenus au Québec. Le système de sélection, dont se félicite le gouvernement québécois, est souvent qualifié, par les migrants interrogés dans le cadre de nos recherches, ainsi que *via* certains blogs et sites Internet spécialisés sur l'immigration au Québec, de « pervers », car les candidats à l'immigration sont sélectionnés moins pour leurs propres compétences spécifiques que pour le potentiel qu'ils représentent sur le plan de la reconversion professionnelle orientée selon les statistiques menées par Emploi-Québec⁸⁷. Les immigrants se sentent dénigrés et doivent par conséquent se requalifier, se « reconvertir ». Un cercle vicieux où la déqualification initiale et l'absence d'expérience québécoise récurrente mènent à l'installation durable d'une situation d'échec et de précarité. Obtenir un Certificat de sélection pour le Québec, puis un visa de résident permanent ne garantit, en aucun cas, le fait d'occuper un emploi à l'arrivée au Québec. Ce que le Québec cherche à mesurer, c'est la capacité d'intégration socioprofessionnelle d'un futur immigrant. Or, ce potentiel d'adaptation ne nourrit en vérité aucune migrant, sauf l'imaginaire et les rêves, qui

87. Emploi-Québec a pour mission de contribuer au développement l'emploi et de la main-d'œuvre ainsi que de lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté au Québec. Emploi-Québec relève du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

eux, ne paient aucune facture. Les principaux freins à l'emploi pour les immigrants, toutes origines confondues, sont :

1. le corporatisme excessif (exercer une profession régie par un ordre professionnel ou encore un métier réglementé freine l'entrée dans la vie professionnelle, car des formations, stages, mises à niveau, de toutes sortes, peuvent être exigés par ces différentes corporations et associations professionnelles) ;
2. l'origine des diplômes (la province de Québec possède son propre système d'éducation, qui n'est aucunement élaboré selon le système éducatif français, présent dans de nombreux pays francophones; les employeurs ne comprennent pas toujours et surtout doutent de la valeur des diplômes étrangers, faute de connaître ces derniers) ;
3. le bilinguisme français-anglais (le bilinguisme se distingue du fait de pouvoir se débrouiller en anglais ou de simplement posséder un niveau « intermédiaire » de connaissance de la langue anglaise) ;
4. l'expérience professionnelle québécoise (l'expérience professionnelle est prise en considération dans le cadre de la sélection des candidats à l'immigration, or les employeurs requièrent, de leur côté, une expérience confirmée sur le territoire québécois. Décrocher « le premier emploi » relève parfois du parcours du combattant) ;
5. les discriminations en tout genre (le fait de ne pas être « d'ici », de ne pas bien connaître le marché professionnel et les entreprises québécoises, le fait d'avoir un accent, d'appartenir à une communauté culturelle, ethnique ou religieuse peuvent ralentir l'accès à l'emploi).

Selon Radouane Bnou-Nouçair (2008), beaucoup d'immigrants cherchent à occuper un emploi dès leur arrivée au Québec afin d'éviter de percevoir les prestations sociales. Ces immigrants exercent souvent des emplois ne correspondant pas à leur domaine de formation ou encore à leurs capacités professionnelles. Ainsi, des hommes et des femmes, pourtant fortement diplômés et

expérimentés, redécouvrent le néo-taylorisme⁸⁸. En effet, l'immigration est une expérience de vie déroutante, même si celle-ci est bel et bien choisie et préparée. Les cinq premières années d'installation sont les plus difficiles et peuvent provoquer des signes de détresse psychologique tangibles, qui peuvent perdurer si l'immigrant continue d'éprouver des difficultés d'intégration à la fois économiques et sociales (Rotenberg, Kutsay et Venger, 2000, dans Chiasson et Deschênes, 2007).

C'est un fait, les nouveaux immigrants français sont hautement qualifiés, diplômés, expérimentés et maîtrisent très bien la langue française. Ils se trouvent également dans la tranche d'âge la plus active du marché professionnel. Ces nouveaux arrivants possèdent, a priori, tous les prérequis afin de réussir leur nouvelle vie au Québec. Si l'on y ajoute la situation démographique incertaine, ainsi que la pénurie avérée de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activité, ces immigrants possèdent tout pour exceller. Mais les immigrants français ont peine à exploiter leur plein potentiel. Le Québec effectue de nombreuses opérations de séduction auprès des futurs migrants, mais il semble se désister une fois venue l'insertion professionnelle de ces derniers. Hormis l'insertion professionnelle, les immigrants sont confrontés à un réel stress migratoire qui s'exprime sous plusieurs dimensions. En effet, après avoir effectué toutes les formalités administratives liées à la migration (obtention du Certificat de sélection du Québec, entretien de sélection, visite médicale, obtention du visa de résident permanent, vente de biens immobiliers en France, des biens personnels, au revoir à la famille, etc.), il faut encore et surtout affronter :

- la recherche d'emploi ;
- la condition d'immigré ;
- les efforts d'intégration au quotidien ;
- l'acceptation de repartir à zéro, de fixer de nouvelles attentes, de nouveaux objectifs ;

88. Le taylorisme est une méthode de travail préconisée par l'ingénieur américain Frederick Winslow Taylor (1856-1915). Cette méthode se caractérise par une division du travail en tâches élémentaires et récurrentes et sur le paiement des employés au rendement de leur travail.

- la reprise d'études ou d'une formation en vue d'une reconversion, ou tout simplement la demande d'une reconnaissance des diplômes et acquis professionnels ;
- l'apprentissage de l'anglais ou l'amélioration de son niveau d'anglais ;
- la perte d'une partie de ses repères, de ses habitudes ;
- l'acceptation du système de santé québécois, du système éducatif, de la double fiscalité québécoise et canadienne, l'adaptation à de nouvelles administrations gouvernementales ;
- d'autres difficultés diverses telles que le choc culturel, le mal du pays, l'absence de la famille élargie et des amis.

Le Québec, en temps de crise économique mondiale, est d'abord et avant tout présenté comme un paradis professionnel. Cependant, s'y faire une place et, surtout, sa place demande énormément d'adaptation, de flexibilité et de polyvalence. La toile regorge de témoignages de migrants déçus et désabusés. Les frustrations exposées concernent toujours en tête de liste l'emploi. « Rare sont ceux qui reprendront leur carrière là où ils l'ont laissée⁸⁹. » De plus, les employeurs sont-ils prêts à embaucher toute cette main-d'œuvre immigrée, avec des diplômes, des formations et de l'expérience professionnelle étrangère, difficilement vérifiable et transposable au Québec ? « Un pas en arrière pour deux pas en avant, ça peut valoir le coup⁹⁰. » Combien de personnes pourront avoir la patience et la force de pouvoir attendre, persévérer et mettre leur ego de côté afin d'accepter un poste sous leurs compétences professionnelles ?

En situation migratoire, la société d'accueil peut exercer un certain centralisme. C'est-à-dire que le pays d'accueil serait, en quelque sorte, supérieur aux autres cultures minoritaires qu'il admet en son territoire. Une supériorité nationale est ainsi favorisée, et on juge les valeurs culturelles des nouveaux arrivants en fonction de la culture nationale en place : les immigrants ont choisi le Québec, ce serait donc à eux de s'adapter, si les Québécois émigraient, ils en feraient tout autant. Pour les conforter dans le fait d'avoir quitté la France et le fait d'avoir choisi le Québec, on

89. «Travailler au Québec : chaque immigration a son lot de défis et de chocs culturels », contributeur PClément, 21 juin 2013, L'express emploi, http://www.lexpress.fr/actualite/travailler-au-quebec-chaque-immigration-a-son-lot-de-defis-et-de-chocs-culturels_1259349.html. Consulté le 26-11-2013.

90. *Ibid.*

établit des systèmes de comparaison : on dénigre en partie la culture française au profit de la culture québécoise. Mais ce centralisme entraîne en réalité l'apparition de préjugés, de stéréotypes et aussi de la discrimination. L'échange interculturel devient alors irrationnel et se trouve très loin de l'acculturation ou encore de l'intégration. Cette supériorité nationale réduit l'efficacité de la communication interculturelle et de l'insertion socioéconomique des migrants.

3.7 Les Français au Québec : une minorité plus ou moins bien définie

Au cours des dernières décennies, la population au Québec s'est diversifiée, essentiellement en région montréalaise. Cette diversification s'inscrit au cœur de l'identité québécoise et des tendances actuelles. Les nouveaux immigrants proviennent de moins en moins des bassins traditionnels tels que l'Europe occidentale, mais les francophones, et les Français, demeurent des cibles convoitées et privilégiées pour l'immigration. Les Français forment une véritable communauté culturelle au Québec et sont des immigrants comme les autres, mais une communauté sans doute plus difficile à définir. Lors de différentes campagnes de recensement de la population, les Canadiens et résidents du Canada doivent eux-mêmes déclarer s'ils sont issus de minorité(s). Cette pensée, utilisée depuis plusieurs années dans la législation et les statistiques officielles, n'est pas partagée de tous. En effet, nombreux sont les universitaires, tels que Bruno Demers ou encore Yvan Lamonde, à remettre en question le concept d'interculturalisme, qui viserait à traiter une majorité de la population de façon homogène et à éliminer ou destituer d'autres groupes, minoritaires. Être membre d'une communauté culturelle, c'est être une minorité visible ou avoir une langue maternelle autre que l'anglais ou le français⁹¹. Or, le tout est loin d'être le cas pour la majorité des Français établis au Québec. Le Conseil du Trésor possède, depuis plusieurs années, une politique d'accès à l'égalité en emploi. « Ces programmes et mesures visent à favoriser l'embauche des femmes, des membres de communautés culturelles, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées en vue de refléter encore davantage l'ensemble des composantes de la société québécoise⁹². »

91. Conseil du Trésor, Accès à l'égalité en emploi, <http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-humaines/acces-a-legalite-en-emploi/>. Consulté le 12-11-2013.

92. *Ibid.*

Néanmoins, même si, selon différentes administrations du pays, les Français ne sont pas considérés comme un groupe minoritaire, susceptible d'être confronté à une certaine forme d'exclusion ou de racisme, plusieurs expressions, dans le vocabulaire québécois, s'emploient à créer une distance. Ces Français devenus Québécois ne sont pas véritablement Québécois, car ils ne sont pas « de souche » ou encore « pure laine ». On qualifie également la société québécoise de « tricoté serré ». Selon cette expression, il n'y aurait qu'une seule façon d'être véritablement membre de la société québécoise. Les Néo-Québécois ou Québécois des communautés culturelles sont donc ces immigrants, devenus Québécois depuis peu, possédant des caractéristiques différentes par rapport aux Québécois issus de l'immigration française des derniers siècles. Même si les immigrants français peuvent représenter une forme d'héritage commun, à la fois culturel et linguistique, ils n'en demeurent pas moins des étrangers. En ce sens, différentes représentations identitaires et culturelles peuvent se former, et les futurs immigrants français doivent ensuite expérimenter celles-ci sur le terrain, c'est-à-dire en terre d'accueil.

3.8 Entre représentations et expérimentations : une mesure de la réussite migratoire

En situation d'immigration, les individus se trouvent confrontés à de nouvelles pratiques culturelles : ils doivent s'adapter aux nouveaux codes de la société d'installation. Mais face à cette contrainte, tous les individus ne réagissent pas de la même façon. Si certains ajustent facilement leurs attitudes et comportements à ceux du pays d'accueil, pour d'autres, l'attachement et l'estime pour le pays d'origine est tel que cela peut se révéler beaucoup plus difficile. Les chances d'intégration pour les immigrants ne sont pas égales, elles sont également très personnelles et individuelles, même si la migration contribue, pour la plupart d'entre eux, à améliorer leurs conditions de vie; les efforts d'intégration sont bel et bien présents pour tous, même si les degrés peuvent différer.

Nous cherchons à vérifier, au cours des chapitres suivants, si les critères de sélection, entrant en ligne de compte dans l'obtention du Certificat de sélection du Québec dans la catégorie des travailleurs qualifiés, s'appuient sur des études scientifiques visant à favoriser une pleine intégration des nouveaux arrivants. Nous avons retenu quatre réalités définies par Laurent Licata et Audrey Heine (2012) facilitant l'adaptation en situation migratoire :

1. L'âge : plus le processus d'acculturation commence tôt, plus il se passe avec une certaine facilité. Plus il est jeune, plus l'enfant intégrera naturellement les codes nouveaux, des références culturelles nouvelles. Plus tard, alors que certaines manières de penser, certaines représentations et valeurs ont déjà été acquises, il sera beaucoup moins simple de voir les choses autrement.
2. L'éducation : plus le niveau de scolarisation avant la migration est élevé, plus l'adaptation est facilitée et plus elle se produit rapidement. La poursuite d'études dans le pays d'accueil favorise également un meilleur accès au marché du travail local.
3. Le statut : dans la plupart des cas, l'immigration s'accompagne d'une perte de statut. Or, cette perte associée à la migration se vit mal dans la mesure où le projet migratoire vise l'amélioration des conditions économiques. De plus, les immigrants, d'une manière générale, occupent une position sociale très basse au sein de la société d'accueil. Même les personnes possédant un diplôme universitaire ou exerçant une profession « en demande » éprouvent d'importantes difficultés pour faire reconnaître leurs compétences.
4. Le projet migratoire : les raisons qui poussent les personnes à quitter leur pays d'origine pour s'établir ailleurs sont très diverses, mais le degré de préparation de la migration est incontournable. Il s'agit d'analyser dans le sixième chapitre ce qui pousse les migrants à quitter la France et ce qui les amène à choisir le Québec.

La performance des immigrants dépend donc de l'âge à l'arrivée et du fait d'obtenir un diplôme québécois ou canadien. Une immigration est un long parcours, difficile et très souvent semé d'embûches. C'est une véritable épreuve, il faut du temps, de l'énergie, du courage et une certaine part d'inconscience. L'immigration entraîne également une perte de repères et peut susciter des découragements. Dans un reportage diffusé le 19 février 2013 sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, intitulé « Immigration française au Québec : rester ou partir ?⁹³ », le journaliste Raymond St-Pierre déclarait que les Français constitueraient le groupe de migrants le plus important au Québec, avec les travailleurs temporaires, les étudiants et les résidents

86. St-Pierre, R., « Immigration française au Québec, rester ou partir ? », 19 février 2013, Radio-Canada, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/02/19/008-rester-partir-immigration-francais-quebec.shtml>. Consulté le 13-03-2014.

permanents, et que le Québec était « la » destination de choix pour les Français. Or, malgré cette réalité promotionnelle, Raymond St-Pierre s'interroge quant aux raisons qui poussent ces Français à rester au Québec ou à retourner en France. « Chaque année, 30 000 Français choisissent le Québec comme nouvelle terre d'accueil. Mais une fois établis, qu'est-ce qui les incite à demeurer dans la Belle Province ou à regagner le Vieux Continent ? » Le reportage fait état de la « meilleure qualité de vie au Québec », d'une évolution de carrière plus facile et plus rapide, mais il traite également de la recherche d'emploi, du changement de carrière, de la rigueur du climat, de l'absence de la famille élargie, surtout à l'arrivée d'un premier enfant en situation migratoire, et de la piètre qualité du système de santé. Raymond St-Pierre conclut ce reportage en affirmant « qu'au moins le quart des immigrants français repartent dans les premières années après leur arrivée. Plusieurs se fatiguent des tracasseries administratives de l'immigration, mais parmi ceux qui restent, 75 % ne regrettent rien, loin de là ». Le gouvernement est parfaitement conscient des problèmes de départs du Québec des immigrants français. Le fait de diffuser ce type de reportage, sur la première chaîne publique francophone du Canada, tend cependant à minimiser cette problématique dans l'opinion publique. A force de vivre dans un nouvel environnement, les immigrants s'habituent, évoluent et s'acclimatent. Néanmoins, comment le gouvernement québécois peut-il évaluer ou mesurer les taux de regrets de ceux qui sont restés ou de ceux qui sont repartis en France ?

3.9 Conclusion

Les nouveaux immigrants vivent une certaine perte de repères établis. Le tout engendre de nouveaux apprentissages et surtout une appropriation des codes culturels présents dans la société d'accueil. « Cette même migration suscite par ailleurs une construction de nouvelles alliances et rapports à l'Autre, une réappropriation de nouveaux liens physiques et symboliques. Une élaboration identitaire se profile en permanence et questionne les appartenances » (Camilleri et Vinsonneau, 1996 : 68-69).

Comment faire développer un sentiment d'appartenance chez les nouveaux arrivants ? Comment définir et mieux comprendre la culture québécoise en amont du projet migratoire ? Quelle peut être la place de l'arbitrage culturel dans la création d'un nouvel espace public visant la convergence des cultures ? Nous nous intéresserons à la construction du discours sur l'identité au Québec et à la relation de ce dernier avec les membres des communautés culturelles qui

constituent en partie sa population. Le rapport à l'Altérité actuellement au Québec prend, en effet, la forme, dans les sphères politiques, mais surtout médiatiques, d'un questionnement sur les fameux « Nous » identitaire. Connaître et reconnaître l'Autre est donc un réel acte de communication pour en arriver à une meilleure collaboration, cohabitation, ouverture et interaction entre les êtres humains. Le dialogue interculturel implique nécessairement la reconnaissance de l'altérité et de se donner des balises de compréhension communes. Français et Québécois communiquent en fonction de leur propre héritage : leur dialogue se base sur le fondement, l'identité, la culture, elle suscite à chaque fois l'empathie, la compréhension, mais surtout l'interprétation.

4. L'INTERCULTUREL POUR MIEUX COMMUNIQUER ET INTÉGRER

La capacité d'intégration des différences répond à une exigence fondamentale de la raison : celle de l'ouverture à l'Autre. Elle indique l'acculturation comme une nécessité à la fois collective et individuelle. Ce processus concerne donc l'immigrant, face à lui-même, mais aussi au regard du reste de la société québécoise. Les relations interculturelles doivent faire l'objet d'aménagements constants et réfléchis, fondés sur une réelle évaluation de deux notions fondamentales qui sont celle du relativisme culturel et du développement.

Nous avons déjà évoqué le fait que nul n'est familier avec la totalité de sa propre culture et ne peut, de ce fait, en déchiffrer tous les codes. De plus, la différence est une exigence fondamentale à l'existence. L'individu s'identifie au groupe auquel il appartient, mais il ne devient véritablement une personne à part entière qu'en se détachant de son groupe. L'équilibre doit être recherché entre l'identité et l'Altérité dans les relations interculturelles. Savoir anticiper et maîtriser les différents codes permettrait-il d'augmenter le nombre d'immigrants français au Québec, la qualité de leur candidature, leur taux de présence et leur intégration ? L'idée d'une nation québécoise a parfois amené les Québécois à se cantonner dans une sorte de repli identitaire non seulement par rapport à l'Autre, c'est-à-dire l'immigrant, mais aussi par rapport au reste de la population canadienne. De ce fait, nous tentons de comprendre, par le biais de nos actions de recherche, comment la communication interculturelle, avec ses principes et fondements théoriques, permet de favoriser le rapprochement des communautés, des futurs immigrants français et des Québécois. La communication interculturelle, aussi bien comme facteur de promotion que comme facteur d'intégration, est analysée.

4.1 Les défis de l'intégration

L'expression « modèle culturel » désigne l'ensemble des valeurs, institutions et codes de conduite d'une société. Le tout diffère donc selon le groupe social et surtout sa temporalité. Ainsi, un immigrant français arrivé au Québec il y a 10 ou 15 ans n'aura pas vécu la même expérience qu'un immigrant arrivé au cours des 5 dernières années sur le territoire. Les individus, eux-mêmes, ainsi que la société, sont en perpétuels changements. De ce fait, au sein d'une société, nous avons, pour nous, une conception relativement naturelle du monde et de la société. Nous exprimons le tout par des présupposés de type « bien entendu », ce qui est pertinent, etc. Au Québec, on pourrait même qualifier nos conceptions naturelles de « gros bon sens ». Ce qui peut paraître logique, naturel et acquis dans une société ne l'est pas forcément autre part. De plus, l'étranger qui se retrouve dans un autre pays se questionnera longuement concernant les changements qu'il devra vivre. « Pour l'étranger, le modèle culturel de son groupe natal continue d'être le résultat d'un développement historique ininterrompu et un élément de sa biographie personnelle qui, pour cette raison même, a représenté et représente encore le schéma de référence indiscutable de sa conception relativement naturelle du monde » (Schütz, 2003 : 20).

Le Canada, les États-Unis, l'Europe, l'Australie et les pays du Golfe sont les grandes zones d'attraction migratoire actuelles. En effet, si l'immigration a toujours fait partie de la vie de l'Homme, cette dernière n'a encore jamais touché autant de personnes. L'immigration est en passe de devenir, sans doute, l'une des grandes préoccupations politiques de ce siècle. Le Québec est reconnu mondialement comme société d'accueil, ouverte et économiquement dynamique. Afin d'assurer d'abord et avant tout son développement démographique, socioéconomique et culturel, la province recherche activement des immigrants. Selon le Ministère de l'Immigration, le Québec recherche des candidats à l'immigration en mesure de contribuer à la vitalité de la langue française et à l'enrichissement culturel.

Émigrer est un projet de vie qui mérite réflexion. La migration laisse entrevoir un parcours, une progression d'un point de départ vers un point d'arrivée. Il s'agit à la fois d'un mouvement, ainsi qu'un ancrage, et tout mouvement n'est jamais totalement terminé et définitif. Le candidat à l'immigration qui décide de quitter son pays d'origine vit un stress prémigratoire. Il anticipe la

perte de certains repères identitaires et la rencontre de l'inconnu. Le choc migratoire n'est pas lié qu'à la culture. En effet, il résulte non seulement de la construction de l'image que l'on se fait de la réalité, mais aussi de la réalité elle-même.

L'intégration ne débute pas lorsque l'immigrant arrive dans son nouveau pays d'accueil, elle commence lorsque le migrant décide de quitter son pays d'origine. Lucille Guilbert et Normand Labrie (1990) indiquent que le « folklore de l'immigration » apparaît au moment des tous premiers contacts avec la société d'accueil, mais il est susceptible d'émerger par la suite à plusieurs occasions. Le « folklore de l'immigration » n'est pas une caractéristique spécifique de l'immigrant. La société d'accueil conçoit également un « folklore de l'immigration ». Elle possède aussi son répertoire de rumeurs, de récits d'expériences et son humour. S'inscrivant dans une dynamique relationnelle, le « folklore de l'immigration », bien qu'il soit plus manifeste dans la période d'immigration, constitue une strate de la relation des personnes de groupes culturels différents. Par exemple, un Français présent au Québec depuis plus de 20 ans pourrait, à la rencontre d'un Québécois, se comporter avec lui comme s'il arrivait de fraîche date et reproduire ainsi des comportements et des attitudes tout à fait typiques du « folklore de l'immigration ». En phase prémigratoire, une réflexion débute, mais pour tous les migrants, le désir commun est, au départ, d'améliorer leur condition de vie. Différents facteurs, dits d'attraction et de répulsion, conditionnent la préparation du projet migratoire. Il convient néanmoins de vérifier la réalité sur le terrain en effectuant un voyage de prospection. Le futur migrant peut, dès lors, comparer et analyser ce qui le pousse à quitter son pays et comprendre également ce qu'il attend réellement du nouveau pays d'accueil. Mais partir à la découverte d'un éventuel pays d'accueil à titre de visiteur, c'est-à-dire de touriste, n'a strictement rien à voir avec la migration elle-même. Nombreux sont les Français à effectuer des séjours au Québec d'une quinzaine de jours. Or, un séjour de prospection n'est pas un séjour de vacances. Certains d'entre eux sont rapidement émerveillés par les grands espaces, la nature, l'accessibilité et la sympathie des gens par le tutoiement, etc. Il est primordial de connaître et de comprendre le marché de l'emploi, les conditions de travail, le système éducatif, le système de santé, etc. Nous cherchons aussi à saisir la façon dont les médias, français et québécois, et le gouvernement du Québec contribuent à la construction de l'imaginaire migratoire.

En conséquence, nous nous interrogeons sur la responsabilité de l'État hôte de l'immigration, le Québec, à l'égard des immigrants français. L'immigration amène à proposer un « corpus » de valeurs sociales communes à tous les résidents du Québec. Ainsi, l'immigration permet un enrichissement croisé, dont bénéficient à la fois les nouveaux arrivants et les Québécois.

Pour Edward T. Hall (1959 : 118), « la culture est communication », mais la communication est inhérente au contexte. Dans les sociétés comme la France et le Québec, l'importance du contexte est faible, le mode de communication est donc davantage catégorique, précis et direct. Hall affirme que les cultures occidentales sont des cultures « pauvres en contexte », donc des cultures de contexte bas (« *low content cultures* »). Français et Québécois partageraient ainsi des valeurs communes telles que l'individualisme, le travail, l'efficacité, l'honnêteté, le matérialisme et le contrôle du temps et de la nature. « Une preuve est que l'interculturel, comme formation et comme pratique, est pensé comme un interculturel réussi, fondé sur le respect de l'autre et de sa culture, dont la finalité est d'arriver non seulement à coexister, mais surtout à se comprendre et à produire des choses ensemble » (Rafoni, 2003 : 24). L'interculturel serait-il véritablement une solution de rechange au communautarisme ? Pas de manière absolue, néanmoins il véhicule une idéologie avérée et une conception manifeste des rapports entre différentes cultures.

4.2 Un terrain d'enquêtes entre la France et le Québec

Nos premières approches, fondées tout d'abord sur la politique gouvernementale et « l'existant », sont essentiellement déductives. Nous tentons, par le biais de l'analyse du corpus d'articles de presse et des entretiens semi-directifs, d'apporter une approche complémentaire. La qualité de l'information est un élément incontournable tout au long du processus migratoire : tout d'abord non seulement dans la promotion et donc l'attraction auprès des candidats susceptibles de correspondre aux critères de sélection, mais aussi à l'arrivée au Québec, afin d'assurer une bonne intégration. Le rôle de l'information dans l'intégration des immigrants est prépondérant, tant pour les attirer que pour les retenir. Le message diffusé afin d'encourager, de pousser et de favoriser l'immigration des Français au Québec doit être étudié et adapté aux réalités interculturelles. Nous tentons d'analyser celui-ci et de mieux comprendre la place du facteur interculturel au sein même de cette communication promotionnelle.

Le sujet de l'immigration au Québec, sur le territoire français, a régulièrement été abordé depuis le début des années 2000 dans les médias. Nous nous sommes ici appuyés tout d'abord sur les différentes sources d'information disponibles à ce sujet. Le modèle de corpus s'appuie sur deux principaux canaux de communication ayant fait l'objet d'un recensement. Le corpus « médias » est composé de 28 articles de presse écrite et en ligne.

4.2.1 Le projet migratoire à travers la presse écrite

Notre sujet de thèse étant « *la communication interculturelle dans le cadre de la promotion de l'immigration des ressortissants français au Québec* », nous n'avons retenu que des documents ayant été produits à partir des années 2000. La couverture médiatique est relative aussi bien à la presse écrite nationale que régionale en France. Les documents ont été retenus pour leur pertinence, leur actualité et leur accessibilité. En effet, les articles retenus doivent explicitement traiter de l'immigration française au Québec. Certains articles de presse retenus ont été publiés au Québec, mais ils étaient accessibles *via* la Cyberpresse (www.lapresse.ca) : beaucoup de candidats à l'immigration au Québec consultent régulièrement les actualités québécoises liées à l'immigration *via* Internet avant leur expatriation. Dans le but de recenser les différents articles de presse constituant le corpus, deux bases de données ont été utilisées : Europresse⁹⁴ et Factiva⁹⁵. La première a essentiellement permis d'effectuer un premier dépouillement des articles publiés au sujet de « *l'immigration au Québec* » ; la seconde a permis de confronter et de vérifier la pertinence des articles retenus. L'échantillon retenu devait être pour le moins représentatif de la couverture médiatique concernant le sujet de l'immigration française au Québec de 2000 à nos jours. Dès le départ, nous étions à même de constater que notre sujet était couvert partout en France, c'est-à-dire à la fois par la presse écrite nationale et par la presse écrite régionale.

94. Europress permet d'accéder à plus de 3 000 sources fiables et pertinentes couvrant l'actualité internationale, nationale, régionale et locale : journaux, publications spécialisées, fiches biographiques et profils d'entreprises, fils de presse, émissions télévisées et radiophoniques transcrites, blogs triés sur le volet, sites Web référencés.

95. Factiva propose des actualités et informations essentielles aux entreprises avec des outils et services de livraison de contenu. La base de Factiva, de plus de 14 000 sources, inclut l'association exclusive avec le *Wall Street Journal*, le *Financial Times*, les dépêches du Dow Jones et de Reuters, de l'AFP et de l'Associated Press, ainsi que les profils d'entreprises de Reuters Fundamentals et D&DR.

Un tableau a été élaboré, par le biais du logiciel Excel de Microsoft. Le découpage suivant a été retenu :

1. Le titre de l'article de presse ;
2. La catégorie ou le sujet général d'appartenance de l'article (ex. : économie, politique, actualités, etc.) ;
3. La date de parution de l'article ;
4. Le nom de l'auteur de l'article ;
5. Le journal ou la revue ayant publié l'article ;
6. Le sujet global ou de deux à trois mots clés résumant l'article ;
7. L'hyperlien direct vers l'article (si accessible *via* Internet).

Le Québec vise donc, plus que jamais, des candidats qualifiés, mobiles, polyvalents, ayant la capacité de s'intégrer rapidement sur le marché du travail, et ce, particulièrement dans les secteurs offrant de bonnes perspectives de croissance et d'embauche. Les titres des articles de presse retenus et/ou recensés sont pratiquement toujours très positifs, promotionnels, et ils évoquent le Québec comme étant une sorte d'eldorado. Les lignes éditoriales peuvent donc être différentes, mais le message prédominant est toujours le même : « le Québec recrute !⁹⁶ », « Le Québec a besoin d'immigrants⁹⁷ ». Dans le cadre de nos travaux de recherche, nous tentons de démontrer la présence ou l'absence d'une sorte de « jargon multiculturel » devant favoriser une communication juste et adaptée. La communication et le message observés à l'intérieur de notre corpus sont-ils adaptés à la fois pour la promotion de l'immigration de Français au Québec et pour leur intégration, surtout ? La communication observée ne recoupe pas toujours une véritable communication interculturelle.

96. « Le Québec recrute ! », V. Duault., *Le Point*, n° 1458, Emploi-management, 25 août 2000, p. 074.

97. « Le Québec a besoin d'immigrants », G. Poirier, *Ouest France*, 3 mai 2004, p. 2.

4.2.2 Le projet migratoire et les instances gouvernementales québécoises

Le MIDI est très entreprenant en matière de production de facteurs attractifs pour les migrants. La dernière campagne de promotion de l'apport de l'immigration à l'essor du Québec, déployée le 1^{er} mai 2012, s'intitule « L'immigration, c'est Bienvenue !⁹⁸ ». Une publicité de cette campagne a été diffusée à la télévision et peut être également visionnée sur le site Internet du Ministère. En 2010, c'était « Vous avez une place au Québec ». Un peu plus tôt, en 2005, c'était « Faire sa vie au Québec ».

Ces exemples sont très incitatifs et décrivent un monde où tout serait possible. On y dresse entre autres :

- un portrait général de la province : sa géographie, ses richesses naturelles, son climat ;
- la présentation des valeurs québécoises : la primauté de la langue française, la démocratie, la diversité culturelle, l'égalité hommes-femmes, etc.
- la qualité de vie : le pouvoir d'achat, l'environnement, la sécurité; on y décrit aussi la culture québécoise, le Québec se retrouve au carrefour de la vie européenne et américaine à la fois.

La régionalisation de l'immigration est fortement mise en valeur : on fait état d'un taux de chômage nettement inférieur à celui que l'on peut trouver en région montréalaise. Le fait est que plusieurs mois, voire plusieurs années, peuvent s'écouler entre le début du projet migratoire et l'arrivée proprement dite d'un migrant au Québec. La valeur de l'information en phase prémigratoire n'est pas toujours la même qu'en phase d'expérimentation. De plus, certaines informations ne peuvent être obtenues au moment de l'immigration proprement dite.

Le guide « Apprendre le Québec⁹⁹ » est destiné à tout immigrant sélectionné par le gouvernement québécois et regroupe toute l'information relative à l'intégration : la recherche d'emploi, le logement, la couverture universelle de la maladie, l'éducation, etc. Le gouvernement, par la

98. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *L'immigration c'est Bienvenue !, Campagne de promotion de l'apport de l'immigration à l'essor du Québec* : <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/immigration-bienvenue/>. Consulté le 10-08-2013.

99. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, « *Apprendre le Québec, un guide essentiel pour vous !* », <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/apprendre-quebec/index.html>. Consulté le 12-08-2013.

diffusion de ces messages et renseignements, crée de fortes attentes et fonde de grands espoirs chez les futurs migrants. Or le migrant retient l'information qu'il veut bien retenir et l'interprète selon ses propres références et codes culturels. Au sein d'une même culture, l'information n'aura pas non plus la même signification ou importance d'un individu à l'autre. L'information diffusée par les instances gouvernementales est officielle et donc jugée crédible par les futurs immigrants. Cependant, de récents événements, des débats sur la gestion de la diversité culturelle et religieuse, que nous évoquons dans les prochains chapitres, montrent bien que le message promotionnel, largement diffusé, et ce, surtout sur le territoire français, demeure souvent éloigné de la réalité du terrain. L'information, et surtout sa qualité, sa justesse et son accessibilité, est incontournable en amont de la procédure migratoire. L'information est non seulement essentielle pour les procédures et formalités administratives, mais aussi pour la préparation de l'installation et de l'intégration. Il ne s'agit pas tant d'attirer désormais les candidats à l'immigration, mais de diffuser une information claire et juste, d'adapter la communication interculturelle, afin que les immigrants restent au Québec, qu'ils puissent s'enrichir socialement et économiquement, mais que le Québec puisse également en faire autant. La communication gouvernementale se décline sous différentes formes : publicités, site Internet, brochures, etc., mais ce qui constitue, pour beaucoup de migrants français, l'élément déclencheur du projet migratoire est le fait d'assister à une séance d'information dispensée par le Bureau d'immigration du Québec à Paris

4.2.2.1 Les séances d'information en présentiel

Dans le cadre de nos travaux, nous avons assisté à deux séances d'information données par des conseillers en promotion au Bureau d'immigration du Québec à Paris. La première séance a lieu le 7 décembre 2010 à 19 h. Une cinquantaine de candidats potentiels à l'immigration sont alors présents. La conférence dure environ une heure et est également suivie d'une période de questions de 30 à 45 minutes. La séance d'information renferme huit grands sujets :

1. Les raisons de l'immigration au Québec ;
2. La sélection ;
3. Le territoire québécois ;
4. La société québécoise ;
5. La protection sociale ;
6. La vie quotidienne ;

7. L'économie et le travail ;
8. Les formalités liées à l'immigration permanente.

Le premier sujet abordé se veut fort attractif : on y évoque la forte croissance économique du Québec, et surtout aussi que, dans 10 ans, il y aura un million de retraités dans la Belle Province, donc presque autant d'emplois à pourvoir. Un message, assurément adapté pour les Français : les Québécois sont présentés comme « de valeureux Gaulois entourés d'anglophones ». On parle du territoire comme l'on décrit une carte postale : « la moitié du territoire est composée de forêts, on y retrouve 8 000 lacs sur 3 000 km², le Québec possède quatre saisons bien distinctes qui modulent notre rythme de vie ». On parle également d'un des sujets préférés des Québécois, la météo : « l'hiver, avec une moyenne de - 10 °C, mais il s'agit d'un froid sec qui se supporte bien, en fait le froid est plus tolérable qu'en France, je mets les mêmes vêtements au Québec qu'en France ». La seconde séance d'information se déroule le 7 février 2011. L'information et la structure de la séance demeurent identiques. La majorité des renseignements et données sont objectifs et pertinents, surtout concernant les procédures d'immigration et l'intégration professionnelle. Néanmoins, les conseillers en promotion observés sont bien présents pour vendre le Québec. La France est un bassin privilégié de recrutement, on le dit clairement, et sont évoqués plusieurs exemples pour conforter cette approche : « Vous avez une place au Québec », « On a une protection viscérale de la langue française », « le compromis idéal, le Québec, c'est l'Amérique en français ». La personnalité des conseillers en promotion joue un rôle considérable, non seulement dans l'interprétation de l'information, mais aussi dans la construction de l'imaginaire migratoire. On fait appel aux facteurs attractifs, les aspects positifs du Québec, mais aussi aux facteurs répulsifs de la France : « le congé de paternité au Québec, c'est pratiquement une obligation sociale » ou encore « on a une politique d'immigration active qui surprend en Europe, le racisme est moins présent ». Les candidats qui assistent à une séance d'information auront certainement plus de chances de déposer un dossier d'immigration, mais pas forcément d'obtenir le Certificat de sélection, indispensable pour la délivrance du visa. On les rassure en répondant à leurs questions, l'humour y est présent et adapté, par conséquent, le projet migratoire devient attrayant et séduisant. On décrit bien sûr quelques différences culturelles, mais surtout concernant l'emploi : « les profils sont polyvalents, la porte est ouverte au tutoiement, le

comportement est amical, la hiérarchie est souple, il ne faut pas hésiter à frapper aux portes des entreprises, les gens sont accueillants. »

Chaque individu est porteur de ses valeurs et de son identité et a donc beaucoup à apporter à l'Autre, mais encore est-il souhaitable que l'Autre accepte de s'ouvrir et de l'écouter. Les séances d'information sont à sens unique : le conseiller en promotion québécois parle, le candidat à l'immigration français écoute, les échanges ne sont pas véritablement présents. Le but n'est pas d'établir une véritable communication interculturelle; il s'agit essentiellement d'une opération de séduction et d'influence.

4.2.2.2 Les séances d'information en ligne

Les séances d'information en ligne existent depuis 2012. Elles reprennent le même contenu que les séances en présentiel. Il suffit d'avoir une connexion Internet à haut débit, de s'inscrire en ligne *via* le site Internet du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Une fois la demande acceptée et quelques jours avant la séance, le candidat à l'immigration reçoit un courriel de confirmation. Ce type de séance d'information a pour but d'atteindre tous les candidats à l'immigration peu importe leur ville, et même, pays de résidence, car en effet, des séances d'information en présentiel ont lieu à Paris toutes les semaines, les grandes villes de France (Marseille, Lyon, Nice, Bordeaux, Grenoble, Strasbourg, Rennes, Nantes) sont visitées en moyenne deux fois par année. Ces séances en ligne visent également à réduire certains coûts en matière de déplacements et de location d'infrastructures. Le conseiller en promotion présente donc sa séance d'information avec un support visuel de type document PowerPoint. Les images défilent, le conseiller en promotion expose et commente sa communication. Ce qui diffère largement, ce sont les périodes de questions. En effet, les candidats à l'immigration posent leurs questions par écrit, le conseiller en promotion répond ensuite oralement à l'ensemble des participants à la séance. Les questions sont davantage brèves et directes. Il est plus difficile pour un candidat à l'immigration d'avoir réponse à toutes ses interrogations *via* ce mode de communication. De plus, la période de questions est plus limitée dans le temps. Il est assurément plus facile de clôturer une séance d'information en ligne qu'une séance d'information en présentiel. Toutefois, un candidat peut multiplier plus aisément sa participation aux séances d'information en ligne. Il pourra ainsi obtenir toutes les réponses à ses questions en l'espace de quelques semaines, voire quelques jours.

4.2.2.3 Les sites Internet et forums de discussion

Ce qui est intéressant de constater dans les nombreux sites Internet, forums, blogs et réseaux sociaux relatifs à l'immigration au Québec, c'est le degré de confiance accordé aux renseignements et aux récits d'expériences diffusés sur ces supports. Les futurs immigrants peuvent se renseigner sur des expériences concrètes, des faits réels, et nouer des liens qui pourront ensuite se traduire par de vraies rencontres sur le territoire québécois. Or l'information diffusée sur ces supports n'est pas toujours adéquate, fiable et objective. Certes, en phase prémigratoire, le futur immigrant devra se tourner vers les instances gouvernementales ou faire appel à un consultant ou avocat en immigration agréé afin d'effectuer toutes les formalités administratives inhérentes à l'obtention du visa de résident permanent. Mais une fois arrivé sur place, l'immigrant fait davantage appel à son réseau social pour obtenir des renseignements, de l'aide matérielle, des conseils, etc. « D'abord, l'existence même de ces messages et leur contenu informationnel font connaître la version officielle de l'accueil. Quoique objet de plusieurs questionnements sur l'usage, l'accessibilité, la compréhension et les interrelations publiques, il demeure un support important, capable d'établir un lieu communicationnel ouvert à la fois à la population cible et au grand public. On peut évoquer ici "le modèle d'information" proposé par James Gruing (1984), qui désigne les relations publiques gouvernementales basées sur la présentation et la diffusion de messages conformes à ses visées. Il est aussi sous-entendu que la production des messages émane d'une politique officielle concertée. L'Internet sert ici d'outil communicationnel stimulant l'intérêt des candidats potentiels pour une destination géographique, mais sert aussi d'appui à des prises de décision informées » (Belabdi, 2004 : 102). De nombreux sites¹⁰⁰ Internet ont pour mission la diffusion d'information au sujet de l'immigration au Québec. Nous avons cependant effectué une veille au sujet des deux premiers sites Internet, le site officiel

100. Les principaux sites Internet relatifs à l'immigration au Québec sont les suivants : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca, www.immigrer.com, www.vieauquebec.com, www.amerique-immigration.com, www.a-migration.com, www.immigrer-au-quebec.com

du MIDI et le site www.immigrer.com. Les différents sites Web à propos de l'immigration au Québec ont tous pour objectif de fournir de l'information concernant les démarches d'immigration permanente à destination du Québec. Certains offrent également une présélection en ligne et d'autres disposent de forums de discussion concernant les différents aspects liés à l'expatriation. La majorité des sites Internet observés se distinguent par leur capacité à « rassurer » plutôt qu'à informer à proprement parler les candidats à l'immigration. La plupart de ces sites disposent de forums de discussion, de listes de diffusion ainsi que de rubriques de témoignages. Des chroniques servant à expliquer les parcours et les expériences de plusieurs immigrants sont également présentées sur ces sites. Tout cela peut s'avérer fort intéressant pour un candidat à l'immigration, car les renseignements que l'on peut y puiser sécurisent et permettent de calmer certains doutes se manifestant dans le cadre d'une telle démarche. Néanmoins ces forums de discussion ne bénéficient pas tous des services d'un modérateur, ce qui permet de constater que certaines expériences ou renseignements exposés à l'intérieur des discussions peuvent être très exagérés ou encore erronés. En effet, le modérateur permet d'alimenter et d'orienter les discussions dans un certain sens et pallie toute forme éventuelle de rumeur, voire de désinformation. Il faut donc savoir dissocier partage d'une expérience et véritable source d'information quand on fait l'utilisation de ces forums de discussion. Ces sites sont aussi tous très populaires : ils sont tous positionnés parmi les 15 premiers résultats des différents moteurs de recherche pour la requête « immigrer au Québec ». Ces sites obtiennent un bon référencement, voilà la raison pour laquelle beaucoup de candidats à l'immigration consultent ces derniers avant même d'avoir consulté le site officiel du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. La plupart des candidats à l'immigration éprouvent certaines difficultés à dissocier information officielle (information émanant des instances gouvernementales) et information au sens général. Il existe néanmoins des services à valeur ajoutée sur ces sites :

1. Forums de discussion ;
2. Rubrique de petites annonces ;
3. Rubrique de témoignages ;
4. Lettres de diffusion ;
5. Actualités générales sur le Québec sous forme d'articles, de dépêches ou de nouvelles ;

6. QCM (Questions à choix multiples) permettant de tester en ligne ses connaissances sur le Québec ainsi que sur les procédures d'immigration ;
7. Carte de membre permettant de bénéficier de nombreux avantages (réduction sur les billets d'avion Paris-Montréal, hôtels, etc.) ;
8. Rubrique permettant de créer instantanément un CV « à la québécoise » en renseignant simplement certains champs ;
9. Liste des expressions québécoises les plus courantes ;
10. Possibilité de visionner en ligne les derniers reportages (TV, radio) ayant trait à l'immigration au Québec.

4.3 A la jonction avec de futurs migrants et immigrants

Pour Alain Blanchet (2007), s'entretenir avec quelqu'un est plus qu'interroger : il s'agit d'un apprentissage, d'une expérimentation, d'un événement, que l'on peut maîtriser, coder, gérer, mais qui présente aussi une certaine forme d'inconnu, et afin que cette expérience soit exploitable, il est important de pouvoir calibrer, analyser et équilibrer le tout.

Chaque entretien constitue donc une situation unique susceptible de dégager de nouvelles connaissances ou de faire apparaître ou réapparaître certaines tendances. L'entretien est donc un véritable parcours. Nous favorisons l'approche compréhensive de Max Weber et Alfred Schütz (1954), car celle-ci, dans un contexte d'analyse qualitative, favorise et met en avant l'empathie et l'intuitivité au sein même de l'interview. Au fil des différents entretiens effectués, plusieurs synthèses progressives sont produites afin de formuler une synthèse finale visant à corroborer les hypothèses émises en amont de ces recherches.

La compétence interculturelle, française et québécoise, peut améliorer la communication et la promotion de l'immigration française au Québec, mais également sa rétention¹⁰¹. La promotion de l'immigration des Français au Québec passe avant tout par la communication, l'échange, les messages, la compréhension et la transmission d'information.

101. « La moitié des Français se tirent du Québec » : [http://www.immigreer-contact.com/main.php?action=tribune&option=lecture&mpseudo=yann&tid=23&t=La moitié des Français se tirent du Québec!](http://www.immigreer-contact.com/main.php?action=tribune&option=lecture&mpseudo=yann&tid=23&t=La%20moiti%C3%A9%20des%20Fran%C3%A7ais%20se%20tirent%20du%20Qu%C3%A9bec!). Consulté le 22-06-2013.

4.3.1 Un dispositif d'analyse de l'immigration et de la rencontre interculturelle

Les guides d'entretien, disponibles en annexe, sont formulés sous forme de deux canevas de questions s'adressant d'abord aux candidats potentiels à une migration vers le Québec et, ensuite, aux immigrants français arrivés au Québec après 2000.

Pour les entretiens élaborés en France, les questions posées ont été les suivantes :

1. Quand, comment et pourquoi avez-vous choisi d'immigrer au Québec ?
2. Êtes-vous déjà allé au Québec, pourriez-vous décrire l'image que vous en avez actuellement ou aviez avant votre séjour ?
3. Selon vous, que représente le Québec dans l'imaginaire collectif français ?
4. Avez-vous déjà vécu une première expérience d'expatriation ?
5. Qu'est-il facile pour un Français au Québec, quelles sont les évidences ?
6. Comment percevez-vous les différences culturelles (entre Français et Québécois) ?
7. Avez-vous déjà vécu des exemples d'interactions et/ou malentendus interculturels franco-québécois ou autres ?
8. Comment pourriez-vous décrire la culture québécoise (les croyances, les coutumes, la morale, les habitudes, les mœurs, etc.) ?
9. Selon vous, quelles sont les différences entre les valeurs québécoises et les valeurs françaises ?
10. Pensez-vous éventuellement être victime de discrimination liée à votre identité ou votre nationalité ?
11. Quel est votre réseau d'amis ici en France, quelles sont leurs origines et/ou nationalités ?
12. Quelle est votre définition d'une intégration réussie ?
13. Croyez-vous que la langue française, qui est commune, sera toujours un gage de compréhension ?
14. Quel serait, selon vous, le message à diffuser lors de la promotion de l'immigration auprès des Français ?

Concernant les entretiens ayant eu lieu au Québec, les questions formulées ont été les suivantes :

1. Quelle est, selon vous, la représentation du Québec et de son immigration dans l'imaginaire collectif français ?

2. Cette représentation correspond-elle, selon vous, à la réalité du terrain ?
3. Pourquoi avez-vous choisi le Québec comme lieu d'expatriation ?
4. Quelles peuvent être les principales différences culturelles entre les Français et les Québécois ?
5. Votre culture d'origine s'est-elle transformée, si oui, de quelle façon ?
6. Quelle est votre position sur le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois ?
7. Parmi les concepts suivants, lequel correspond le mieux à la réalité des Français ou à votre réalité au Québec : l'acculturation, l'adaptation, la transculturation, l'intégration ou l'assimilation (différentes définitions ont été communiquées aux participants) ?
8. Avant votre départ pour le Québec, aviez-vous assisté à des séances d'information sur l'immigration au Québec ? Si oui, le Bureau d'immigration du Québec à Paris avait-il parlé ou promu la diversité culturelle québécoise ?
9. Avez-vous déjà été victime de discrimination en tant qu'immigrant ? Comment vivez-vous la diversité culturelle et ethnique au Québec ?
10. Vos amis, collègues, etc., sont-ils essentiellement Québécois, Français, autres... ?
11. Quelle serait votre définition d'une intégration réussie ?
12. La langue française commune entre Québécois et Français est-elle un gage de compréhension directe et surtout d'intégration ?
13. Quel serait, selon votre expérience, le message approprié à diffuser lors de la promotion de l'immigration auprès des Français qui s'intéressent à une éventuelle expatriation vers le Québec ?

Les entretiens semi-directifs, contrairement aux enquêtes, sont davantage utilisés dans un objectif exploratoire. Les différentes données recueillies permettent de classer les attitudes, avis, idées et opinions obtenus pour mieux comprendre; elles renseignent et donnent sens pour la personne

interrogée. Il s'agit de décomposer, de simplifier le langage en énoncés pour en saisir l'organisation, le sens des données similaires.

Une partie de nos entretiens ont été enregistrés, et tous ont été ensuite retranscrits et/ou résumés, mais sans l'aide de logiciel adapté. Nous avons relu et recoupé tous les textes, en avons fait la synthèse, pour en extraire les idées. Pour ce faire, nous avons regroupé les éléments concordants, les éléments divergents, réduit le langage en énoncés afin d'en faire ressortir tout le sens. Nous nous sommes donc basés sur l'analyse de contenu, comme le préconise Roger Muchielli (2006).

De ce cadre conceptuel, nous avons rassemblé les différents contenus, tout en portant une attention importante à la différenciation de ce qui a été dit et de ce que l'on aurait peut-être voulu entendre afin de conforter nos hypothèses de recherche. Nous avons d'abord répertorié les mots : ceux qui expriment des émotions, des ressentis et qui se rapportent à une expérience personnelle. Enfin, la fréquence, l'unité numéraire correspond au nombre de fois où un même mot, un même concept, une même idée a été utilisé. A la lecture des entretiens nous avons extrait les réponses particulières et irrégulières à nos questions et regroupé les réponses identiques. Les réponses ont été choisies en prenant en compte des quatre critères suivants :

1. L'exclusivité : chaque récit d'entretien est particulier, doit être d'abord lu, relu et finement analysé, avant d'être comparé aux autres récits.
2. La pertinence : les réponses, discours doivent répondre aux questions correspondant aux hypothèses de la recherche.
3. L'objectivité : l'information recueillie doit être consolidée, eu égard aux hypothèses de recherche prononcées.
4. L'exhaustivité : l'analyse doit être totale et complète pour chacun des différents entretiens.

Nous avons privilégié une analyse personnelle globale, nettement plus subjective. Après le regard dit scientifique, le regard personnel, plus général, nous permet de procéder à l'analyse de contenu qui sera explicitée dans le sixième chapitre.

Les personnes interviewées au Québec correspondent aux critères suivants :

1. Hommes ou femmes âgés de 20 à 45 ans ;

2. De nationalité française ; « La nationalité est le lien juridique qui relie un individu à un État déterminé. De ce lien découlent des obligations à la charge des personnes qui possèdent la qualité de Français, en contrepartie desquelles sont conférés des droits politiques, civils et professionnels, ainsi que le bénéfice des libertés publiques¹⁰². »
3. De langue maternelle française ;
4. Ayant obtenu le statut de résident permanent après 2000 et ayant été sélectionnés par le Québec dans la catégorie des travailleurs qualifiés ;
5. Ayant le Québec comme province canadienne de résidence principale ;
6. Aucune condition n'est ensuite retenue à l'égard de la situation familiale, socioprofessionnelle ou encore religieuse des personnes interviewées.

Les personnes interviewées doivent avoir obtenu le statut de résident permanent par le biais de l'immigration économique, et plus précisément par la catégorie des travailleurs qualifiés. Sont donc exclues les personnes ayant obtenu le statut de résident permanent à titre de réfugié ou par regroupement familial. Les différents critères retenus correspondent, en grande partie, aux critères et facteurs applicables relatifs au Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers depuis 2000¹⁰³. Dans le cadre de mes fonctions à titre de technicienne en immigration au sein du Bureau d'immigration du Québec à Paris, j'avais accès au logiciel de base de données regroupant les demandes de certificat de sélection du Québec reçues et traitées au cours des trois dernières années, en provenance du territoire géographique desservi par le BIQ Paris (Europe de l'Ouest, Afrique subsaharienne, Israël et territoires palestiniens). Il est possible d'extraire certaines données relatives à des états précis d'avancement de dossier (dossier en attente d'examen préliminaire, dossier en cours d'analyse, Certificat de sélection du Québec émis, intention de refus ou de rejet émis, dossier refusé, etc.). Il est également possible d'avoir accès directement aux renseignements personnels des candidats à l'immigration (nom, prénom, date de naissance, adresse, etc.) et d'avoir accès aux documents nécessaires à l'étude d'un dossier de candidature

102. Insee, *Définition et méthodes, Nationalité*, <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/nationalite.htm>. Consulté le 09-08-2013.

103. Guide des procédures d'immigration, Composante 3, *Programme de recrutement et de sélection des candidats de l'immigration économiques*, <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=7&file=GPI-3-5.pdf>. Consulté le 12-12-2012.

(formulaire de demande de Certificat de sélection du Québec, curriculum vitae, diplômes, relevés de notes, attestations de travail, copies des pièces d'identité, etc.). Étant donné que ces recherches ne sont aucunement commanditées par le MIDI du Québec, il est impossible d'utiliser ces renseignements pour des raisons d'éthique et de déontologie. En effet, afin d'assurer la protection des renseignements personnels, la sécurité, la cohérence et la valeur juridique des documents, le gouvernement du Québec a adopté, en 1982, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels¹⁰⁴. Les personnes interrogées sont celles qui sont contactées par le biais de diverses associations présentes *via* le site Internet du Consulat de France à Montréal, telles que l'Union des Bretons du Canada, l'Association des Anciens des Grandes Écoles Françaises au Canada et l'Association HEC (Groupe HEC Paris) du Canada, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), et du forum du site Internet www.immigrer.com, et qui répondent favorablement à la demande de participation aux recherches. Au total, 15 personnes sont interrogées au cours de deux séjours de recherches au Québec, en avril 2010 et avril 2011. Quatorze des participants habitent la région montréalaise et un participant habite la ville de Québec.

104. Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_2_1/A2_1.html. Consulté le 12-12-2011. Les renseignements recueillis dans le cadre d'une demande de Certificat de sélection du Québec sont nécessaires à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers et des règles administratives qui en découlent. Ces renseignements sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans le consentement du candidat à l'immigration à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels sans consentement si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Les personnes interrogées au Québec ont expérimenté la migration. Les entretiens ont été nettement plus riches en matière de résultats visant à corroborer certaines de nos hypothèses, résultats détaillés plus longuement dans les sixième et huitième chapitres. Tous les parcours et les motivations peuvent différer, mais tous les participants sont volontaires et ouverts à l'enrichissement interculturel. Néanmoins, ils n'en sont pas tous au même stade en matière d'intégration et, surtout, ce que nous détaillons dans le dernier et huitième chapitre, au sujet de leur sentiment d'appartenance à la société québécoise et au Québec. John W. Berry (1991), différencie quatre types de plans d'adaptation : l'intégration, l'assimilation, la ségrégation et la marginalisation. L'intégration correspond en quelque sorte à l'interculturalisme prôné par le gouvernement québécois. L'immigrant accepte pleinement la société d'accueil et valorise également sa culture d'origine. L'assimilation se produit en cas de valorisation unique de la culture d'accueil. La ségrégation consiste à dévaloriser la société d'accueil au profit de sa culture d'origine. Finalement, la marginalisation dévalorise autant la société d'accueil que la culture d'origine. Le nouvel immigrant n'est pas l'unique responsable dans son processus d'intégration. Il doit bien sûr développer des efforts et avoir des réflexes d'adaptation, mais il existe maintes influences externes que l'immigrant, à lui seul, ne peut contrôler. L'intégration ne débute pas lorsque l'immigrant arrive dans son nouveau pays d'accueil, elle commence lorsque le migrant décide de quitter son pays d'origine. La notion de retour au pays peut faire partie de la réalité migratoire. Si partir peut paraître une évidence pour certains, le retour pourra l'être tout autant. Nous expliquons, dans le sixième chapitre, que les immigrants français ont dû faire des compromis et des consensus sur plusieurs plans : professionnel, social, familial, etc. La perception du retour serait due, aussi, à l'attachement à la France, mais également aux conditions socioprofessionnelles qui sont relativement favorables des deux côtés de l'Atlantique. Par ailleurs, le retour n'est pas forcément et uniquement définitif.

Les personnes interviewées en France sont des ressortissants français désireux de s'établir au Québec, ou ayant entrepris une démarche officielle d'immigration permanente à destination du Québec (demande de Certificat de sélection du Québec en cours d'analyse au Bureau d'immigration du Québec à Paris, ou Certificat de sélection du Québec émis, ou demande de visa de résident permanent en cours d'analyse à l'Ambassade du Canada à Paris, ou visa de résident permanent émis, mais non validé aux postes frontaliers canadiens).

Les personnes interviewées correspondent aux critères suivants :

1. Hommes ou femmes âgés de 18 à 35 ans ;
2. De nationalité française ; « La nationalité est le lien juridique qui relie un individu à un État déterminé. De ce lien découlent des obligations à la charge des personnes qui possèdent la qualité de Français, en contrepartie desquelles sont conférés des droits politiques, civils et professionnels, ainsi que le bénéfice des libertés publiques¹⁰⁵. » ;
3. De langue maternelle française ;
4. Ayant la France comme pays de résidence principale ;
5. Ayant un niveau de scolarité correspondant à un secondaire général québécois (Niveau Seconde validé) ;
6. Aucune condition n'est ensuite retenue à l'égard de la situation familiale, socioprofessionnelle ou encore religieuse des personnes interviewées.

Les entretiens sont réalisés à Paris en décembre 2010 et janvier 2011. Dix personnes sont interrogées et recrutées par le biais de forums et de sites Internet non gouvernementaux et voués à l'immigration au Québec. (www.immigrer.com et www.immigrer-contact.com)

Les candidats à l'immigration français sont grandement motivés par une envie de changement. Un projet d'expatriation nécessite une préparation considérable. Les candidats sont encore mal informés, pour la plupart, mais surtout pressés de partir. D'autres ont pu abandonner le projet en cours de route étant donné la lourdeur des procédures administratives : les coûts des formalités et les délais de plus en plus importants. Beaucoup rêvent d'une immigration facile et rapide.

« En fait, j'ai très envie d'aller au Québec, mais j'ai surtout envie de quitter la France, je me renseigne actuellement au sujet de toutes les opportunités qui me sont offertes. Mon travail, ingénieur généraliste, peut me permettre de voyager. »

Michel, décembre 2010.

Le choix du Québec n'est pas toujours une évidence, ce qui freine grandement la motivation, la patience et l'ardeur par rapport à un tel projet. La question d'un échec migratoire et d'un éventuel

105. Insee, *Définition et méthodes, Nationalité*, <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/nationalite.htm>. Consulté le 09-08-2013.

retour est facilement abordée. Si les candidats à l'immigration sont convaincus, pour la plupart, de leur envie de « bouger », le choix du Québec n'est pas toujours bien délimité. Ils veulent tenter l'aventure, comme elle leur apparaît et comme les médias et instances gouvernementales le leur suggèrent. Ils sont davantage préoccupés par les formalités administratives, longues et coûteuses. Ils croient qu'une fois le visa en poche, tout sera plus simple et facile. Bien sûr, tous n'auront pas la chance d'obtenir le Certificat de sélection du Québec faute de « correspondre » aux critères recherchés. Mais les formalités demeurent très pragmatiques. L'adaptation, l'acculturation et l'intégration sont tout autre. Quant à un éventuel échec migratoire, les avis sont partagés.

« On a vendu notre maison, tous nos biens, on a passé la visite médicale et on partira pendant les grandes vacances, ça fait longtemps que l'on se prépare, d'un point de vue psychologique, mais aussi d'un point de vue financier et matériel. Si l'on rentre, chose que je n'espère pas et je ne veux pas me positionner dans cette idée, c'est que l'on aura vraiment tout fait pour réussir là-bas. »

Hugues, décembre 2010.

« Si les choses ne se passent pas comme je le veux, si je ne trouve pas un travail satisfaisant, même si, je sais, je devrai faire mes preuves et sans doute certains compromis; ce n'est pas grave. J'ai 24 ans, alors pour moi, cette immigration, qu'elle soit temporaire ou permanente, ne pourra être que positive. »

Agnès, décembre 2010.

Néanmoins, ce n'est pas tant le manque de préparation et d'information qui semblerait pouvoir faire en sorte que les immigrants français reviennent en France. Il s'agit plutôt de ne pas pouvoir réaliser leurs rêves ou trouver ce qu'ils espéraient une fois arrivés sur place. Après l'espoir et le mythe, c'est davantage le désenchantement et les déceptions qui pourraient être synonymes de retour. La motivation et la préparation doivent se conjuguer avec des attentes dites raisonnables et avisées, le tout accompagné d'un sentiment d'appartenance à la nouvelle société d'accueil, qui devra, tôt ou tard, se développer. Les Français savent qu'ils peuvent s'établir au Québec, notamment par la médiatisation des possibilités qu'offre le Québec en matière d'expatriation. Mais une fois qu'ils sont arrivés au Québec, les Québécois s'étonnent du nombre important de Français dans la Belle Province. Beaucoup désormais savent que la vie n'est ni plus facile ni plus difficile également au Québec. La migration s'envisage vers plusieurs et différents lieux. De plus, si la migration est volontaire, le retour le serait aussi, pas uniquement pour les retraités; celui-ci concerne les jeunes travailleurs qualifiés. Les migrants sont donc de plus en plus mobiles. Selon

une étude de l'OCDE, les Perspectives des migrations internationales, éditée en 2008, entre 20 % et 50 % des immigrants retournent chez eux ou poursuivent leur itinéraire migratoire vers un pays tiers après cinq années d'installation. Cette étude affirme également que « certains pays, comme le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, parviennent à retenir davantage les immigrants que les pays européens¹⁰⁶ ».

4.4 Conclusion

Les questions d'immigration apparaissent dans nos sociétés comme des phénomènes controversés et soulèvent, bien entendu, des questions :

1. Quelle est la responsabilité de l'État hôte de l'immigration à l'égard des nouveaux arrivants ?
2. Quelle place accorder aux cultures migrantes au sein de l'espace national ? Est-il indispensable d'élaborer et de proposer un « corpus » de valeurs sociales communes aux migrants ?
3. Comment permettre, à travers l'immigration, un enrichissement croisé qui bénéficie à la fois au pays d'origine des migrants et à leur pays d'accueil ?

L'acculturation se produit au contact entre deux cultures. La culture de base change, se modifie, puisqu'elle côtoie une autre culture. Il ne s'agit en aucun cas d'une assimilation de la nouvelle culture au détriment de l'ancienne culture. L'acculturation se traduit par des changements culturels dus à un contact direct et prolongé avec une nouvelle culture, qui comporte notamment des emprunts, des appropriations, des réinterprétations de la nouvelle culture, ou encore par des pertes d'anciens éléments culturels.

L'intégration, d'un point de vue sociologique, est le processus qui permet à une personne de se rapprocher et de devenir membre d'un autre groupe de personnes, groupe majoritaire, en passant par l'adoption de valeurs, de normes, de lois, etc. L'intégration d'une personne est engendrée par l'interaction avec d'autres personnes et instaure un sentiment d'appartenance et d'identification aux autres membres de cette société. L'intégration n'est pas, non plus, l'assimilation, qui, pour sa

106. OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2008, *Partie III : Les migrations du retour, un nouveau regard*, <http://www.oecd.org/fr/els/mig/43999184.pdf>. Consulté le 30-07-2014.

part, tend à faire disparaître toute différence culturelle. La différence peut être perçue comme une valeur et un enrichissement. Par conséquent, si l'immigré est parfois considéré comme étant l'Autre, est-ce forcément négatif ? Si cette relation issue de la différence permet de progresser, de nous transformer, de nous métisser, alors l'Autre n'est pas péjoratif, dans la mesure où aucune hiérarchisation ne puisse s'effectuer entre le « Nous » et « l'Autre ». Nous sommes tous différents, alors nous sommes tous tantôt le « Nous », tantôt le « Eux », ou encore « l'Autre ».

La ressemblance culturelle de chaque nation, mais aussi de la France et du Québec, pourrait s'expliquer, en grande partie, par la communication ou « l'emprunt » qui s'est passé dans l'histoire. Néanmoins, la distance culturelle demeure présente, mais elle peut être maîtrisée par la communication. Dans une communication interculturelle, il faut porter une attention toute particulière aux perceptions et aux interprétations de l'Autre. Il ne s'agit pas tant de savoir qui a raison ou qui a tort, il faut cependant s'assurer d'une compréhension, d'une entente et d'un respect communs. Dans un contexte migratoire, on ne peut demeurer cramponné à sa culture d'origine. Plus la communication interculturelle sera mise en avant, plus les perceptions et interprétations se modifieront et laisseront place à une meilleure compréhension.

5. LA POLITIQUE D'IMMIGRATION QUÉBÉCOISE ET SES ENJEUX : LA PLACE DE LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE DANS LES RELATIONS FRANCO-QUÉBÉCOISES

La langue française fait partie intégrante de l'histoire du Québec depuis ses débuts. La politique d'immigration en fait un véritable vecteur de ses critères de sélection et d'intégration. La coopération franco-qubécoise a d'abord été centrée sur l'éducation et la culture. Depuis, elle s'est élargie aux questions économiques, scientifiques, technologiques et sociales. Ces relations franco-qubécoises, essentiellement de la part du gouvernement québécois, se veulent aussi un affermissement et une promotion de l'installation d'immigrants français au Québec. Les politiques relatives à la gestion de la diversité culturelle, au Canada, et plus précisément au Québec, n'ont de cesse de faire référence au partage d'une langue, le français.

Néanmoins, en parcourant l'histoire des relations franco-qubécoises au cours des cinq dernières décennies, nous avons aussi constaté que d'autres mesures et initiatives ont été mises en place afin de favoriser l'expatriation de jeunes Français diplômés au Québec. Ces dites mesures n'ont pas obtenu, tout comme l'immigration permanente contemporaine, les résultats espérés en matière d'installation définitive de Français au Québec.

L'historien français Jacques Portes (2005) a étudié le cas des coopérants militaires français au Québec. La contingence des Volontaires du Service National Actif (VSNA) prend place au cœur des relations franco-qubécoises dans les années 1960 et 1970. « Il est un des éléments essentiels tout en représentant un caractère exceptionnel » (Portes, 2005 : 49). Il s'agit d'échanges bilatéraux et paritaires : la coopération doit pouvoir concerner le même nombre de personnes, et ce, dans des conditions conformes et semblables. « Entre 1964 et 1974, période d'échanges les plus intenses et multiples entre la France et le Québec, 1 418 coopérants VSNA ont été affectés dans les universités québécoises et près de 500 en tant qu'experts dans les Ministères. A l'échelle de la France, de tels chiffres restent faibles avec une moyenne de 200 nouveaux partants par an, mais pour le Québec, leur apport ciblé a été nécessairement marquant. » (Portes, 2005 : 50) Les

coopérants français sont jeunes, en début de vie active, et l'expérience du Québec les rapproche d'un mode de vie à l'américaine, dans une atmosphère francophone et catholique. Ces coopérants doivent rester au Québec, en moyenne, de 14 à 16 mois. S'il est convenu dès le départ qu'il ne s'agit que d'une immigration dite temporaire, il est tout à fait possible, une fois le service accompli pour les coopérants français, de pouvoir rester au Québec en signant un contrat civil. Néanmoins, la position de la France est manifeste : il s'agit de contribuer à l'actualisation du Québec dans des domaines tels que l'éducation et l'administration publique. En 1969, Gaétan Boucher, conseiller au Ministère des Relations internationales, affirme que : « ce programme favorise très nettement l'immigration sélective de ces jeunes Français, dont le niveau moyen d'instruction est la licence... » (Portes, 2005 : 53). Dans les années qui suivent, le Ministère de l'Éducation du Québec cherche à trouver des moyens d'intéresser ces jeunes stagiaires à rester de manière permanente au Québec. Ainsi, la sélection de ces coopérants demeure une étape cruciale en vue d'une installation définitive de ces jeunes sur le territoire québécois. « En 1969, 3 500 dossiers de candidature ont été soumis aux autorités québécoises, et l'année suivante, certaines estimations évaluent à 8 000 les candidats qui ont indiqué le Québec parmi leurs choix » (Portes, 2005 : 55). L'engouement des jeunes Français pour le Québec aurait donc toujours été présent. Toutefois, l'intégration ne se fait pas sans effort. Les résultats d'une analyse¹⁰⁷ en ce sens sont clairs : les coopérants arrivés en couple avec des enfants ont davantage de difficultés à s'adapter à la Belle Province, contrairement aux coopérants célibataires ou en couple sans enfant. Il n'en demeure pas moins que pour les couples, l'épouse n'ayant pas le droit de travailler, la décision du retour peut s'avérer beaucoup plus simple et logique pour l'avenir de ces jeunes familles. Les coopérants s'étant mariés sur place sont enthousiastes en ce qui a trait à leur intégration, cependant, la plupart des personnes interrogées notent la richesse des liens professionnels, mais aussi les difficultés et les faiblesses des relations amicales en dehors du milieu des jeunes coopérants.

« Les officiels du Québec ont ouvertement souhaité que les coopérants se fixent sur place après leur période de service, mais ils n'ont pas mené d'enquête à ce sujet qui ait laissé des traces dans

107. Archives nationales du Québec, Ministère de l'Éducation, février 1970, Marie Giroux, direction de la planification, « Évaluation du programme du service des coopérants au Québec : questionnaires aux coopérants – Analyse préliminaire ».

les archives » (Portes, 2005 : 59). Il est donc difficile de pouvoir évaluer le nombre de coopérants étant restés sur le territoire québécois de manière définitive. Ces enquêtes auraient engendré des moyens considérables pour le Ministère des Relations internationales, le tout couronné de résultats incertains. L'immigration permanente n'est, dans la plupart des cas, aucunement envisagée au départ, mais la décision de rester au pays peut parfois être prise après quelques mois de présence au Québec. Ainsi, les actions menées par le gouvernement québécois, dans le cadre d'accords et d'échanges entre la France et le Québec, ont toujours favorisé la venue de Français au Québec : jeunes, diplômés, avec ou sans famille. Cependant, les difficultés en matière d'adaptation et d'intégration semblent être similaires depuis les 40 dernières années : l'intégration sociale, la difficulté du développement d'un sentiment d'appartenance, ainsi que la complexité des relations et des liens, surtout amicaux, entre Français et Québécois.

5.1 La politique linguistique québécoise ou les prémices de la politique d'immigration contemporaine

Les francophones sont majoritaires au Québec. Afin d'assurer la continuité, la France a toujours été un bassin de recrutement privilégié pour l'immigration au Québec. Selon le dernier recensement canadien, en 2011¹⁰⁸, le Québec compte 7 903 001 habitants, dont 81,2 % d'entre eux ont le français comme langue maternelle et 78,01 % d'entre eux ont le français comme langue d'usage au sein du foyer familial. Nous avons constaté, au second chapitre, que l'histoire du Québec est véritablement marquée par la question de la culture et de la langue française. Il est important de rappeler qu'en Amérique du Nord, les francophones ne représentent que 2 % de la population totale. Le poids démographique de la population francophone au Canada, et surtout celui des Québécois, au sein même du Canada, a diminué depuis les années 1950. Les différentes vagues d'immigration depuis cette période sont marquées par la scolarisation des enfants des nouveaux arrivants au sein des écoles anglophones. La politique linguistique québécoise veut contrer, ou du moins freiner, la force d'attraction de la langue anglaise, au sein des écoles, mais aussi au cœur de la vie publique, essentiellement en région montréalaise. Ces différentes

108. Statistique Canada, *Recensement de la population, 2011, Chiffres de population et des logements, Canada, provinces et territoires, recensements de 2011 et 2006*, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>. Consulté le 15-07-2014.

politiques successives s'inscrivent dans une réelle volonté de préserver la langue française au Québec, tant pour les Québécois francophones que pour les Néo-Québécois.

Tout d'abord, c'est la « loi 63 », adoptée en 1969, première loi en la matière, qui vise à promouvoir la langue française. Elle accorde officiellement le libre choix de la langue d'enseignement aux immigrants et à tous les Québécois. Elle oblige également les écoles anglaises à assurer une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en langue anglaise. Ensuite, la « loi 22 », loi sur les langues officielles, adoptée en 1974, commence déjà à imposer des obligations en matière de francisation dans plusieurs domaines. La langue française devient donc langue officielle de la législation et de la justice, langue du travail et des affaires, de l'administration et des entreprises d'utilité publique.

C'est néanmoins la Charte de la langue française, adoptée en 1977, qui demeure l'élément le plus significatif dans le cadre de la politique linguistique québécoise. Cette charte vise à faire de la langue française :

- la langue de l'administration publique ;
- la langue de la législation et de la justice ;
- la langue principale d'enseignement pour les niveaux primaire et secondaire ;
- la langue de travail en fonction du nombre d'employés au sein des entreprises ;
- la langue du commerce et des affaires.

Le Québec n'en demeure pas moins ouvert à la mondialisation, mais il désire également promouvoir sa langue officielle sur son propre territoire, tout en assurant son ouverture sur les autres langues. Les différentes mesures gouvernementales adoptées visent également à mieux intégrer les nouveaux arrivants du point de vue linguistique. Ainsi, l'utilisation de la langue française liée à tous les domaines de la vie collective a pour vocation de fédérer la population québécoise en faisant ainsi de la langue officielle un instrument de cohésion sociale. Par conséquent, le partage d'une langue commune serait garant du bien-être de tous les Québécois en évitant les discordances et la désocialisation des communautés culturelles.

5.2 L'immigration permanente et la sélection des travailleurs qualifiés

Le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité de la langue française et l'ouverture sur le monde sont les quatre challenges à soulever par le biais de l'immigration. Le Québec s'est, par ailleurs, doté d'une politique qui lui accorde, dans une très large disposition, la gestion de son immigration. En vertu de la constitution canadienne, l'immigration est un domaine de compétence partagée entre les gouvernements provinciaux et le fédéral, avec suprématie du droit fédéral. « Après la Confédération de 1867, le gouvernement du Québec propose la tenue d'une conférence pancanadienne sur l'immigration afin de partager les responsabilités de chaque ordre de gouvernement. Donnant suite à cette idée, Ottawa convoque alors les provinces à une réunion qui se tiendra le 30 octobre 1868. A cette réunion où sont représentés le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, il sera décidé que le gouvernement fédéral ouvrira des bureaux d'immigration en Europe, notamment en Grande-Bretagne, et que chaque province pourra également nommer à l'étranger des représentants dûment accrédités par le “gouvernement général”, c'est-à-dire le fédéral » (Paquin, 2006 : 16).

Les responsabilités du Québec en matière d'immigration sont le résultat d'un avancement qui débute durant la Révolution tranquille, lequel se prolonge au cours des décennies suivantes, et ce, jusqu'à ce jour. Les ententes qui confèrent au Québec des pouvoirs en matière d'immigration sont décidées et votées à cette époque. Grâce à l'accord Cullen-Couture¹⁰⁹, prononcé en 1978, et à l'Accord Canada-Québec¹¹⁰, promulgué en 1991, la province de Québec est la seule province au Canada pouvant sélectionner directement ses candidats à l'immigration – ceux faisant partie de la catégorie des travailleurs qualifiés – par le biais de caractéristiques socioprofessionnelles visant à mesurer leur capacité d'adaptation, d'intégration à la société québécoise ainsi qu'à leur employabilité. Le Canada est pour sa part responsable de l'admission des immigrants, cadre et répond aux aspects médical et sécuritaire. Plus précisément, en matière d'immigration

109. L'entente Cullen-Couture donne une voix au Québec en matière de sélection à l'étranger : le Québec peut définir ses propres critères.

110. Suivant l'Accord Canada-Québec de 1991, le Canada confie la pleine maîtrise des services d'accueil et d'intégration au Québec, accompagné de surcroît, d'une compensation financière. La province de Québec doit, pour sa part, assurer et offrir des services d'intégration aux résidents permanents – sélectionnés ou non par la province – comparables à ceux présents dans le reste du Canada.

permanente, le Québec possède la responsabilité absolue :

- de déterminer les volumes d'immigrants qu'il peut et veut accueillir ;
- de sélectionner les candidats à destination de son territoire, lorsque les critères de sélection s'appliquent, et d'établir les critères aiguillant cette sélection ;
- de gérer les engagements de parrainage souscrits au Québec à des fins de regroupement familial.

La Loi sur l'immigration au Québec constitue les assises juridiques de la politique québécoise en matière d'immigration. Il s'agit d'une politique d'immigration distincte à l'instar des autres provinces canadiennes. La connaissance de la langue française y occupe une place capitale. En 2004, de nouveaux pouvoirs sont admis, surtout pour favoriser la diversité culturelle des mouvements migratoires et permettre au gouvernement d'encadrer et de réglementer les activités des avocats et consultants en immigration.

L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, « Au Québec pour bâtir ensemble¹¹¹ », est élaboré en fonction des principaux enjeux démographiques, économiques, linguistiques et sociétaux de la province. En matière de démographie, cette politique prend en considération le faible taux de fécondité, l'augmentation de la longévité ainsi que le vieillissement de la population, par conséquent, la diminution relative de la population active, le déséquilibre démographique régional et la baisse du poids démographique du Québec dans l'ensemble du reste du Canada. En ce qui a trait aux enjeux économiques, le principal défi à relever est d'assurer une présence de main-d'œuvre qualifiée, en fonction, bien entendu, des besoins du marché de l'emploi québécois. Il importe également de dynamiser le marché professionnel québécois, de favoriser le transfert de compétences et d'introduire de nouvelles façons de faire. Pour ce qui est des enjeux linguistiques, l'Énoncé se base sur une claire volonté de la société québécoise de préserver son identité culturelle et d'assurer la pérennité et le développement de la langue française comme langue commune de la vie publique. La sélection

111. *Au Québec pour bâtir ensemble* définit ainsi l'immigration comme : un facteur de développement. Les principes et les règles de base. Les retombées économiques. L'accueil des réfugiés. La réunification familiale et l'adoption internationale. Les besoins et la capacité d'accueil. La langue. L'intégration sociale, économique et culturelle. Les relations intercommunautaires. La mise en œuvre de la politique.

de candidats à l'immigration ayant des connaissances préalables de la langue française est donc primordiale. Finalement, les enjeux sociétaux reposent sur des choix clairement affirmés de la société québécoise :

- Une société dont le français est la langue publique commune (l'enseignement, le travail, etc.) ;
- Une société démocratique où la participation de toutes et de tous est fortement attendue et préconisée ;
- Une société pluraliste ouverte aux différents apports des autres cultures dans les limites imposées par le respect des valeurs communes¹¹² québécoises, les valeurs démocratiques fondamentales.

Un plan annuel d'immigration est déposé, chaque année, à l'Assemblée nationale. Ce plan a pour but de faire état des intentions d'accueil du Québec et des différentes activités de sélection prévues pour cette même année. La grille de sélection des candidats travailleurs qualifiés s'applique aux ressortissants étrangers voulant s'établir au Québec de façon permanente pour y occuper un emploi et qu'ils sont vraisemblablement en mesure d'occuper, comme défini à l'article 21 a) du RSRE¹¹³. La grille de sélection est composée de 10 facteurs, qui peuvent se subdiviser en critères et sous-critères. Ces facteurs sont les suivants :

1. Formation (le niveau de scolarité de même que le domaine de formation sont considérés) ;
2. Expérience (un minimum de 6 mois travaillés à temps complet au cours des cinq dernières

112. Parler français, une nécessité, une société libre et démocratique, une société riche de sa diversité, une société reposant sur la primauté du droit, les pouvoirs politiques et religieux sont séparés, les femmes et les hommes ont les mêmes droits, l'exercice des droits et libertés de la personne se fait dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général.

113. Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, *Loi sur l'immigration au Québec : (L.R.Q., c. I-0.2, a. 3.3)* http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_0_2/I_0_2R4.htm. Consulté le 14-09-2012.

- années, jusqu'à concurrence de 48 mois) ;
3. Âge (le maximum de points est attribué aux candidats âgés de 18 à 35 ans; avant 18 ans et à compter de 43 ans, aucun point ne peut être attribué) ;
 4. Connaissances linguistiques (les facteurs compréhension et expression orale sont évalués, avec une importance presque trois fois plus importante pour la langue française par rapport à la langue anglaise) ;
 5. Séjour et famille au Québec (séjour de plus de deux semaines, séjours pour travail et études effectués au cours des 10 dernières années; famille directe au Québec : père, mère, frère, sœur, conjoint, conjointe, enfant, grand-père, grand-mère) ;
 6. Caractéristiques de l'époux(se) ou du conjoint(e) de fait qui accompagne (les facteurs formation, âge et connaissance de la langue française sont considérés) ;
 7. Offre d'emploi validée (promesse d'emploi validée par le MIDI à Montréal ou en région);
 8. Enfants (enfant à charge de moins de 22 ans) ;
 9. Capacité d'autonomie financière (capacité à subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille pendant les trois premiers mois suivants l'installation au Québec) ;
 10. Adaptabilité (qualités personnelles, motivation, préparation du projet d'immigration et de la recherche d'emploi, connaissance du Québec).

Dans tous les cas, les candidats appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés doivent détenir, au minimum, l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires et posséder les ressources financières suffisantes afin de subvenir à leurs besoins pendant les trois premiers mois suivants leur installation au Québec (2924 \$ CA pour une personne célibataire en 2013). Cette grille de sélection est d'application universelle et s'adresse donc à tout futur candidat à l'expatriation au Québec, sans égard à sa nationalité, à son appartenance religieuse, à son sexe, etc.

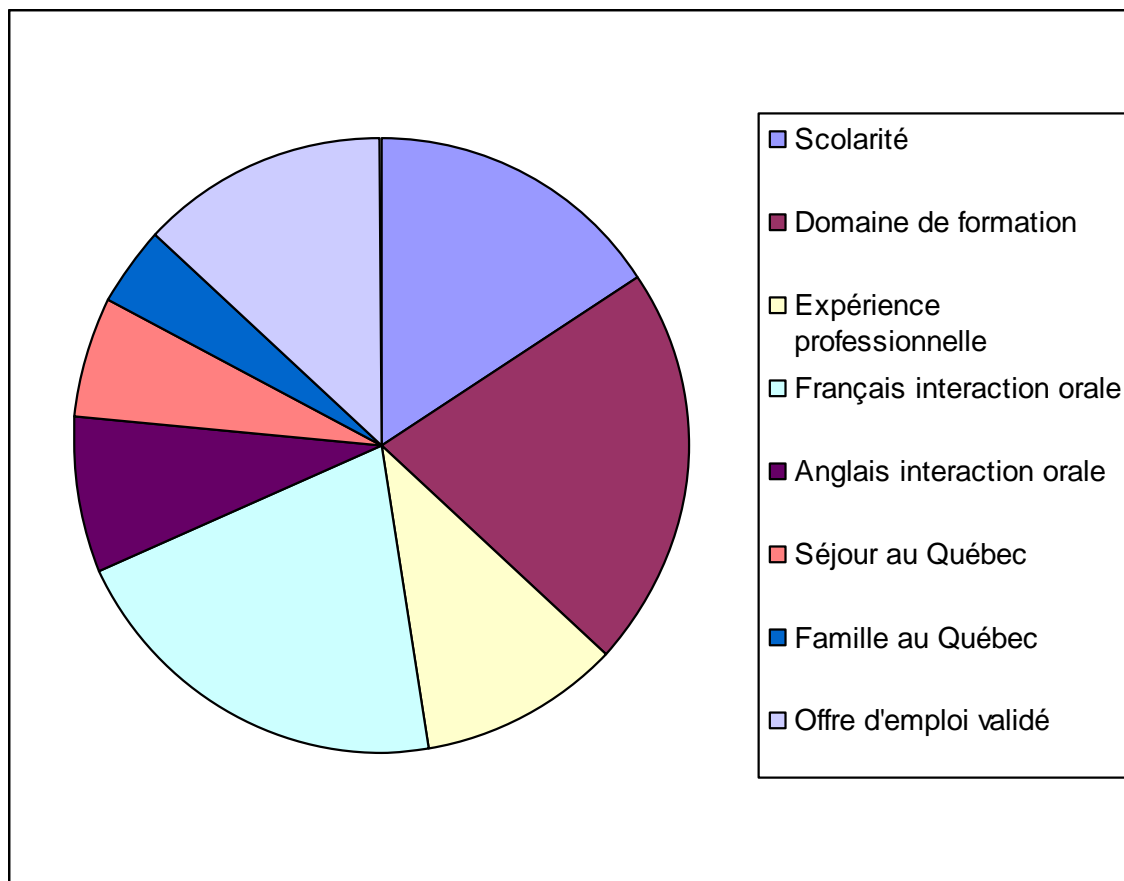


FIGURE 4. LES CRITERES DE SELECTION, LEUR PART AU SEIN DES AUTRES FACTEURS, RSRE.

Le facteur « Français interaction orale » représente 17,39 % de l'ensemble des critères de sélection. Il va sans dire que, pour le Québec, la connaissance du français est un important critère de sélection des immigrants, favorisant ainsi la migration de populations francophones, dont les ressortissants français. Un candidat à l'immigration ayant une connaissance insuffisante de la langue française peut être amené à prendre des cours de français. Depuis 2009, le MIDI a mis en place, *via* notamment les différentes Alliances françaises présentes dans le monde, son propre test de français, le Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ) – le test officiel pour l'immigration au Québec, afin d'évaluer le niveau de connaissance de la langue française chez les candidats à l'immigration non francophones. Ce test devient obligatoire, le 6 décembre 2011, pour tout candidat à l'immigration issu de la catégorie des travailleurs qualifiés, même de langue maternelle française et désirant déposer une demande de Certificat de sélection du Québec à des fins d'immigration permanente. Les candidats travailleurs qualifiés (requérants principaux et conjoints) qui souhaitent obtenir des points pour leurs compétences

linguistiques en français, doivent démontrer celles-ci en joignant à leur demande d'immigration le résultat d'un test d'évaluation du français délivré par un des deux organismes reconnus par le Ministère, soit :

- le TEFAQ de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) ;
- le Test de connaissance du français pour le Québec du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) ;
- le Test d'évaluation du français de la CCIP ;
- le Test de connaissance du français du CIEP ;
- le Diplôme d'études en langue française du CIEP ;
- le Diplôme approfondi de langue française du CIEP.

En plus de la sélection, le Québec est également mandataire de l'intégration; il s'agit d'une responsabilité partagée entre la personne immigrante et la société d'accueil québécoise. Le gouvernement québécois vise à favoriser la participation de Québécois de toutes origines en misant sur l'ouverture à la diversité culturelle et au partage de valeurs communes, mais aussi augmenter le soutien aux personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration. Un service de francisation est également présent et destiné à l'ensemble des personnes immigrantes. La langue, facteur clé d'intégration, fait de chaque nouvel arrivant un nouveau membre de la communauté linguistique francophone. L'intégration, en résumé, a pour but :

- d'accroître l'ouverture de la société québécoise à la diversité afin d'engendrer le rapprochement interculturel des communautés ;
- de faire connaître davantage les apports de l'immigration à la société québécoise ;
- d'accélérer l'intégration sur le marché professionnel des nouveaux immigrants ;
- d'augmenter l'établissement de nouveaux immigrants hors de la région métropolitaine montréalaise (plus de 82 % des nouveaux immigrants s'établissent en région montréalaise, alors que de nombreuses régions observent un taux de chômage inférieur à

8 %¹¹⁴).

Toutes ces mesures visent à promouvoir le potentiel socioprofessionnel des nouveaux arrivants sur le territoire québécois, ainsi que le rapprochement et l'appartenance à la société québécoise, malgré la présence de certaines différences ou de particularités des migrants.

5.3 Les relations France-Québec de 1961 à nos jours

Les relations franco-québécoises datent de plus de 400 ans. Pour la toute première fois, en 1881, un premier ministre québécois effectue un voyage officiel à des fins économiques sur le territoire français. L'année suivante, Hector Fabre est nommé agent général de la province de Québec en France afin de soutenir les échanges entre les deux nations. « Hector Fabre a reçu le mandat d'attirer des immigrants français, de favoriser les échanges économiques et culturels. Les succès sont incertains pour Fabre. Les Français ne conçoivent pas que l'on puisse à la fois représenter un dominion britannique et une province canadienne française » (Paquin, 2006 : 17).

Néanmoins, en ce qui concerne plus particulièrement notre thèse, ces relations franco-québécoises nous intéressent plus spécifiquement depuis 1961, année de la création d'une Maison du Québec à Paris, point de nouveau départ pour l'immigration contemporaine des Français au Québec. Le 5 octobre 1961, dans le cadre de sa première visite officielle en sol français, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, inaugure, en présence du ministre français de la Culture, André Malraux, la Maison du Québec, qui devient, quelques années plus tard, la Délégation générale du Québec à Paris. Cette date marque une nouvelle ère de la communication interculturelle entre ces deux nations, ces deux cultures aux affinités communes, essentiellement historiques, mais couronnées par le partage d'une même langue. Cette période marque également le début de l'action internationale du Québec, fortement accompagnée par la France.

« Cette relation unique s'inscrit dans l'évolution de nos sociétés respectives. Elle reflète notre ambition, notre fierté et notre attachement à cet héritage que nous avons en commun et qui est

114. Institut de la Statistique du Québec, Taux de chômage, par région administrative, par région métropolitaine de recensement et ensemble du Québec, 2003-2013, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/statistiques-regionales/taux_chomage_reg.htm, Consulté le 15-06-2014.

plus qu'une langue, c'est le souffle d'une civilisation¹¹⁵. » En effet, c'est à compter de cette période que la France entretient avec le Québec des relations beaucoup plus directes et exclusives, sur la base de liens historiques, économiques et bien sûr culturels. Le Québec est, à l'époque, en pleine mutation avec la Révolution tranquille et s'ouvre véritablement au reste du monde. En 1964, la France octroie la fonction de délégué général du Québec à Paris et lui confère ainsi les mêmes privilèges et immunités diplomatiques que ceux octroyés aux pays signataires de la Convention de Vienne. Le Consulat général de France, situé à Québec, observe un rôle similaire à celui d'une ambassade. En 1965, le Québec signe avec la France ses premières ententes internationales. Ces ententes s'appliquent aux domaines de l'éducation et de la culture. La conclusion de ces ententes, connue sous le nom de doctrine Gérin-Lajoie¹¹⁶, confirme non seulement l'approche privilégiée du Québec avec la France, mais aussi dans ses relations internationales. « Depuis les ententes France-Québec de 1965, le général de Gaulle s'intéresse particulièrement au Québec. Le délégué général du Québec à Paris, Jean Chapdelaine, est lui aussi très attentif et conseille à Daniel Johnson¹¹⁷ d'adresser au président, rapidement après son élection, un message privé. Mais avant même d'avoir le temps de passer à l'action, le premier ministre reçoit, au mois d'août, une visite ministérielle, celle de Christian Fouchet, ministre de l'Éducation nationale de France. Fouchet, un ami personnel du président, est venu en éclaireur. Plus tard, le ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, fait également une

115. Le Québec en France : 50 ans, une relation audacieuse, 2011, Document présenté dans le cadre du 50^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris, Jean Charest, p. 6, Gouvernement du Québec.

116. La doctrine Gérin-Lajoie est le fondement de l'action internationale du Québec depuis 1965. Le 12 avril 1965, le vice-premier ministre du Québec et ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, prononce un discours historique devant le corps consulaire de Montréal. Pour la première fois dans l'histoire du Québec, un ministre important du gouvernement québécois affirme, devant des dignitaires étrangers, la volonté du Québec d'être un acteur de la scène internationale dans ses domaines de compétence constitutionnelle. Ce discours explicite deviendra la doctrine Gérin-Lajoie du « prolongement international des compétences internes du Québec », qui guide encore aujourd'hui la politique internationale du Québec. Dans son discours, Paul Gérin-Lajoie affirme « la détermination du Québec de prendre dans le monde contemporain la place qui lui revient ».

117. Daniel Johnson (père), a été chef de l'opposition à l'Assemblée législative de 1961 à 1966. Il a été premier ministre du Québec et président du Conseil exécutif du 16 juin 1966 au 26 septembre 1968. Daniel Johnson est décédé le 26 septembre 1968.

visite officielle. Daniel Johnson s'emploie alors à rassurer les autorités françaises sur la continuité qu'il entend donner aux rapports entre la France et le Québec, qui constituent à l'époque l'essentiel des relations internationales du Québec » (Paquin, 2006 : 42).

C'est aussi depuis les années 1960 que les relations franco-québécoises se sont davantage officialisées par la pratique de rencontres alternées entre premiers ministres français et québécois tous les deux ans. Ces relations touchent désormais toutes les sphères de la société: l'économie, la coopération non seulement culturelle et scientifique, mais également institutionnelle. Des années 1970, on admet l'Entente sur l'entraide judiciaire en matière civile, commerciale et administrative. En 1979, c'est l'Entente en matière de sécurité sociale, qui assure, aux ressortissants de chaque pays, les bénéfices de la sécurité sociale de l'autre nation.

Depuis les années 1990, le Québec a même conclu des ententes accordant des rapports souverains et directs avec les régions françaises, au même titre que l'État français, et ce, dans plusieurs domaines. D'un point de vue politique, nous retenons principalement la création de la Commission interparlementaire franco-québécoise¹¹⁸ et le Comité d'action politique franco-québécois¹¹⁹. Dans le secteur économique, malgré le fait que les échanges dans leurs secteurs continentaux respectifs soient privilégiés, la France et le Québec envoient des intervenants, comme ceux des chambres de commerce ou encore des caisses de dépôt. Par conséquent, plusieurs entreprises voient le jour outre-Atlantique. « Mais cette coopération de longue date, ce cousinage, ne se traduit pas par des retombées équivalentes en matière d'investissement. Il y a un décalage frappant entre le verbe et l'action. Les Français sont des investisseurs marginaux au Québec : ils investissent de trois à quatre fois plus dans les autres provinces, principalement en Ontario, qu'au Québec. Et on ne fait pas état ici des mises de fonds de la multinationale française

118. Créée en 1979, la Commission interparlementaire franco-québécoise a pour objectif d'élaborer les actions de coopération menées conjointement par les deux Assemblées. Elle se réunit tous les ans alternativement en France et au Québec et se compose de cinq députés québécois et de cinq députés français. Les deux présidents d'Assemblée sont membres de droit de la Commission. Sa composition reflète de part et d'autre l'équilibre des différentes formations politiques : <http://www.assemblee-nationale.fr/international/commission-quebec.asp>. Consulté le 11-09-2012.

119. Le Comité d'action politique franco-québécois conduit chaque année des stages croisés de jeunes responsables de partis politiques auprès des instances gouvernementales et législatives. : <http://www.consulfrance-quebec.org/Comite-d-action-politique-franco>. Consulté le 11-09-2012.

Total dans les champs pétrolifères de l'Alberta, ce qui accentuerait la marginalisation du Québec¹²⁰. »

Sur le plan social, selon la Délégation générale du Québec à Paris, 3 500 Français immigreront au Québec de façon permanente chaque année¹²¹. Concernant les étudiants français au Québec, ils sont 6 418 en 2006; 7 862 en 2009; 8 798 en 2010, soit 37 % de plus en 4 ans. La création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, en 1968, engendre des échanges de plus de 115 000 jeunes Français et Québécois âgés de 18 à 35 ans. Aussi, l'Association France-Québec, ainsi que l'Association Québec-France mettent en place des séjours de découverte, des partenariats entre municipalités et une multitude d'autres initiatives. Dans le domaine culturel, et surtout depuis le Printemps du Québec à Paris¹²², en 1999, de plus en plus de productions musicales, théâtrales, littéraires et cinématographiques circulent de part et d'autre de l'Atlantique. On remarque également une importante participation de la France aux fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec, en 2008, ainsi que les différentes manifestations organisées un peu partout en France en 2011 afin de souligner le 50^e anniversaire de la création de la Délégation générale du Québec à Paris avec un slogan évocateur : « Le Québec en France : 50 ans, une relation audacieuse ». Depuis l'élection du Parti libéral, le 7 avril 2014, la France et le Québec poursuivent leur collaboration et leurs échanges en fonction des paris internationaux : santé, sécurité sociale, développement durable, et surtout promotion de la francophonie, de l'immigration et de la diversité culturelle. Toutes ces différentes manifestations visent à renforcer et asseoir les relations franco-québécoises, les échanges et, par conséquent, l'immigration

120. Bertrand F., « Relations France-Québec : en ferions-nous trop ? », 21 avril 2014, *lapresse.ca*, <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201404/21/01-4759512-relations-france-quebec-en-ferions-nous-trop.php>. Consulté le 08-07-2014.

121. Délégation générale du Québec à Paris, le Québec et la France : une relation directe et privilégiée, <http://www.international.gouv.qc.ca/fr/paris/relation-qc-france/culture>, Consulté le 02-03-2015.

122. « Le Premier ministre français, Lionel Jospin, et son homologue du Québec, Lucien Bouchard, inaugurent le "Printemps du Québec en France" ». Il s'agit de la plus grande manifestation culturelle québécoise jamais tenue à l'étranger : *La Presse*, 16 mars 1999, p. B5, 18 mars 1999, p. A1, 25 juin 1999, p. B8. *Le Devoir*, 20 mars 1999, 22 juin 1999, p. A5.

française au Québec.

5.4 Les ARM (Arrangement de reconnaissances mutuelles des qualifications) : encourager l'insertion et l'intégration professionnelles des Français au Québec

Le Québec, comme la plupart des pays occidentaux, doit faire face aux effets liés au vieillissement intense de sa population. Cette situation entraîne une diminution de la population active, en âge de travailler et, conséquemment, un décroissement du bassin de main-d'œuvre disponible sur le marché du travail. Afin de compenser les départs à la retraite et répondre à la croissance imminente et prévue de l'emploi, il est estimé que, d'ici 2016, plus de 1,3 million d'individus devront faire leur entrée sur le marché de l'emploi¹²³, soit environ 25 % de la population active. La mobilité accrue de la main-d'œuvre doit dorénavant passer par la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Cette entente revêt un aspect précurseur et constitue une première entre l'Europe et l'Amérique, la France et le Québec.

Les objectifs de cette entente sont :

1. d'abolir les obstacles à l'attraction de travailleurs exerçant une profession, une fonction ou un métier réglementé ;
2. de simplifier et d'activer la reconnaissance des qualifications professionnelles ;
3. d'augmenter, dans un contexte de forte concurrence mondiale, la performance et la compétitivité des entreprises en ouvrant et hâtant le recrutement et la sélection de travailleurs qualifiés lorsque le besoin est avéré ;
4. de satisfaire plus promptement les besoins de main-d'œuvre pour les professions et les

123. Le vieillissement de la main-d'œuvre et l'avenir de la retraite : des enjeux pour tous, un effort pour chacun, http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD_rapport_commission_nationale.pdf. Consulté le 14-09-2012.

métiers réglementés sur les territoires français et québécois.

Les principes moteurs découlant de l'Entente sont :

1. la protection des citoyens, particulièrement la protection de la santé et de la sécurité publique ;
2. la préservation de la qualité des services professionnels ;
3. le respect des normes et lois relatives à la langue française ;
4. l'équité, la transparence et la réciprocité ;
5. l'authenticité de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

L'Entente s'applique à l'ensemble des professions, des fonctions et des métiers réglementés au Québec et en France. Elle vise donc les personnes qui ont acquis leur titre de formation et leur aptitude légale d'exercer sur le territoire québécois ou français, et ce, sans distinction et sans égard à leur nationalité. La teneur de cette entente concerne, au Québec, l'ensemble des 347 000 membres des 51 professions réglementées par 46 ordres professionnels ainsi qu'aux 220 000 travailleurs des 80 métiers réglementés. Du côté français, l'Entente concerne l'ensemble des personnes qualifiées qui exercent l'un ou l'autre des 60 métiers ou professions officiellement reconnus au titre de la directive européenne sur les qualifications professionnelles.

Le 17 octobre 2008 se tient, à Québec, la première réunion du comité bilatéral concernant le déploiement de l'Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Cette entente est signée par le président, Nicolas Sarkozy, et le premier ministre du Québec, Jean Charest. Le 27 avril 2009, 14 arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) sont ensuite signés à Paris par le secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, Alain Joyandet, et le ministre des Relations internationales du Québec, Pierre Arcand. Cette entente a pour but de favoriser et surtout d'abrèger, pour les candidats, l'obtention du droit d'exercer certains métiers et professions sur les territoires à la fois français et québécois. L'Entente met en place une procédure commune de reconnaissance des qualifications professionnelles. On y précise également les conditions d'obtention d'une aptitude légale d'exercice ainsi que les mesures compensatoires (stage, épreuve d'aptitude, formation d'appoint, etc.) qui peuvent être exigées. Une première liste de professions réglementées prioritaires a été établie et concerne

notamment des professions dans les secteurs médical, paramédical, de l'expertise comptable, de l'architecture et de la construction.

Alain Joyandet insiste alors sur l'importance de la mobilité franco-québécoise dans le contexte de la crise financière : « Dès maintenant, de nombreux professionnels, parmi les 100 000 Français qui résident, travaillent ou étudient au Québec et tous ceux qui, diplômés au Québec, souhaitent s'établir en France, attendent parfois avec impatience, de voir leurs qualifications pleinement reconnues sur nos deux marchés du travail¹²⁴. » En date du 26 juin 2012, ce sont 41 métiers, liés au domaine de la construction, pour lesquels un ARM est signé. Concernant les professions, telles qu'agronome, avocat, médecin ou encore pharmacien, pas moins de 26 ARM sont signés en date du 23 juillet 2012.

Les affinités communes entre la France et le Québec, de même que les échanges économiques, et aussi démographiques, ont pu rendre ces nouvelles dispositions davantage attrayantes, surtout pour les futurs candidats à l'immigration permanente à destination du Québec. Dans les faits, l'Entente ne modifie pas les règles de sélection en vue d'une expatriation au Québec. Les futurs candidats à l'immigration pouvant bénéficier de ces ARM sont en réalité soumis aux mêmes règles qu'auparavant. De plus, il s'agit bel et bien de l'organisme de réglementation qui a à lui seul la compétence d'autoriser et de statuer sur l'admissibilité d'un candidat à l'obtention d'une autorisation d'exercice. Néanmoins, le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers prend en considération la signature d'ARM. Les candidats admissibles peuvent, sous certaines conditions spécifiques à chaque ARM, obtenir les points accordés au facteur « Formation » et sous-critère « diplôme du Québec » dans la grille de sélection. Ces mêmes candidats se voient également profiter d'un traitement dit prioritaire sur le plan de l'analyse de la demande de Certificat de sélection du Québec. Pour le moment, aucune statistique officielle n'a été publiée concernant le nombre de demandes d'immigration permanente visées par un ARM. Selon un conseiller en immigration employé au Bureau d'immigration du Québec à Paris et interrogé le 25 septembre 2012, seule une vingtaine de dossiers de demandes de Certificat de sélection du Québec auraient été concernés par les ARM et traités au Bureau d'immigration du Québec à Paris

124. Entente France-Québec : signature d'arrangements entre 14 nouvelles professions, <http://www.consulfrance-montreal.org/spip.php?article1181>. Consulté le 13-09-2012.

depuis la signature de ces ententes. Ces ententes de coopération caractérisent fortement les relations franco-québécoises des sept dernières années.

5.5 L'intégration des immigrants français : entre le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois

Une nation doit se composer d'une population ethnoculturelle plus ou moins hétérogène, mais tous les individus composant une nation doivent être placés sur un pied d'égalité et avoir les mêmes droits. De ce fait, comment reconnaître la présence d'une culture majoritaire et de cultures minoritaires ? Le Québec a sa propre gestion de la diversité culturelle, or le Québec se trouve au Canada. Ainsi, nous étudions le modèle de gestion de la diversité culturelle au Québec, l'interculturalisme, en considération de la politique canadienne.

Le multiculturalisme fait partie intégrante de la constitution canadienne depuis 1971. En effet, le multiculturalisme a souvent été perçu comme une ouverture à la diversité des cultures, une mesure progressiste favorisant la reconnaissance officielle des différentes cultures représentant la société canadienne. L'idéologie du multiculturalisme remonte en fait à la période de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique¹²⁵, où il y avait la dualité entre les deux communautés culturelles reconnues officiellement à l'époque : les Canadiens d'ascendance britannique et les Canadiens d'ascendance française. Entre 1867 et 1971, la gestion de la diversité et du pluralisme relève de l'anglo-conformité¹²⁶.

En 1963, le premier ministre canadien de l'époque, Lester B. Pearson, crée la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme afin de faire état de la situation de ces deux points au Canada. Le mandat de cette commission est d'évaluer et de recommander les mesures à prendre afin de, à la fois, assurer les principes d'égalité entre les deux peuples fondateurs du Canada, et de mieux envisager les mesures à prendre afin de sauvegarder l'apport de ces deux

125. Avec l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, en 1867, le Canada est devenu un dominion du Commonwealth britannique, et John A. Macdonald est devenu le premier premier ministre du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/PRINT_F.pdf, Consulté le 25-09-2012.

126. Selon Milton Gordon (1964), le modèle de l'anglo-conformité concerne l'intégration culturelle des nouveaux immigrants aux modèles culturels préconisés par la culture anglo-saxonne.

différentes cultures. D'ailleurs, le préambule de la Loi sur le multiculturalisme canadien de 1988 fait état des fondements de la diversité culturelle en se rapportant aux éléments qui la définissent : « la race, la nationalité d'origine, l'origine ethnique, la couleur et la religion¹²⁷ ».

En 1991, le gouvernement canadien crée le Ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Les nouveaux objectifs auxquels il adhère alors sont, entre autres, d'amener tous les Canadiens à conserver, à valoriser et à partager leur culture, leur langue et leur identité ethnique et culturelle afin d'engendrer la participation à la vie de la société canadienne chez les particuliers et les groupes issus des minorités ethnoculturelles du Canada (Leman : 1999). Le multiculturalisme cherche à susciter une certaine unité nationale en prônant la diversité de la mosaïque ethnique égalitaire. Le multiculturalisme propose d'admettre et d'affirmer la diversité comme étant un attribut fondamental de la société canadienne. Il vise également à attirer l'attention sur les valeurs fondamentales que constituent les droits et libertés individuels, l'égalité de tous et la présence de deux langues officielles au Canada. Finalement, le multiculturalisme doit préserver et majorer le patrimoine multiculturel canadien dans un contexte d'égalité d'accès et de participation pour tous les citoyens dans toutes les sphères de la vie sociétale, le tout en limitant au maximum toutes formes de discrimination et de préjugés. Selon Gérard Bouchard (2011), « le gouvernement fédéral adhère toujours à l'idée qu'il n'y a pas de culture majoritaire au Canada, que c'est la diversité qui caractérise fondamentalement ce pays et que cette notion doit commander toute la réflexion sur la réalité ethnoculturelle¹²⁸ ». Toujours selon Gérard Bouchard, le Québec adopte une forme tout autre de la gestion de la diversité. Il continue de penser à un certain paradigme de dualité en faisant état de la majorité *versus* les différentes minorités présentes sur le territoire. Le cas du Québec est certes différent du reste du Canada, car le Québec a un statut minoritaire avec son caractère francophone à l'égard du reste du pays, mais surtout avec le reste de l'Amérique du Nord. La culture québécoise minoritaire serait ainsi fragile. Or, bon nombre de Canadiens d'ascendance britannique sont eux-mêmes insatisfaits de la politique du

127. L'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien dans toutes les institutions fédérales, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/multi-rapport2007/section2.asp#ftn1>. Consulté le 16-07-2013.

128. Bouchard G., *Qu'est-ce que l'interculturalisme ?* Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada, 11 janvier 2011, <http://www.symposium-interculturalisme.com/pdf/BOLIII-IVJan2011.pdf>. Consulté le 16-07-2013.

multiculturalisme. L'un de ses plus grands critiques est sans aucun doute Neil Bissoondath (1995). Selon lui, il n'y a pas de réelle identité canadienne. « La tolérance à outrance et non la simple acceptation des différences entraîne certaines divisions communautaires ainsi qu'une ghettoïsation communautaire. La culture serait ainsi réduite au folklore et à une marchandise¹²⁹. »

« Le gouvernement canadien reconnaît la mosaïque de la diversité canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion. Le tout vise à assurer et majorer le patrimoine multiculturel des Canadiens tout en respectant l'égalité de tous les Canadiens¹³⁰. » Le gouvernement québécois souscrit à une approche selon laquelle les différentes communautés culturelles sont invitées à conserver leur héritage tout en se rapprochant de la communauté majoritaire francophone. Cette approche favorise la communication et surtout l'interaction afin d'enrichir la culture québécoise, affermir les valeurs communes et le partage de la langue française. De ce fait, la diversité est encouragée, mais dans la mesure où celle-ci accepte la suprématie de la langue française comme principal vecteur de convergence de la culture québécoise.

Pour Denise Lussier (2008), professeure émérite à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université McGill, à Montréal, psychopédagogue et docimologue, tous les types d'identités : nationales, ethniques, culturelles, deviennent davantage perméables et s'influencent les unes les autres. De ce fait, découle une forme de culture transnationale, une "languaculture", qui met en exergue l'existence de nouvelles tendances, une remise en question de ce que l'on croyait comme étant acquis et normal. On assiste à des emprunts de nouveaux modes de vie et de valeurs.

Dans le domaine de la communication interculturelle, le développement d'approches prétendant juxtaposer culture et développement est désormais incontournable dans le cadre de la mondialisation et de l'ouverture sur le monde. Martine Abdallah-Preteille, historienne de formation et professeure en Sciences de l'Éducation à Université Paris VIII, évoque, pour sa part,

129. Bissoondath N., 1996, *Le marché aux illusions*, (essai sur le multiculturalisme), <http://www.erudit.org/revue/rs/1996/v37/n2/057042ar.prd>. Consulté le 14-09-2012.

130. Ministère de la Justice canadien, *Loi sur le multiculturalisme canadien*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-18.7/page-1.html#h-3>. Consulté le 27-01-2012.

que « l'enfant est confronté dès son plus jeune âge à la diversité des références culturelles. Socialisation et enculturation se déclinent désormais au pluriel. Familles, écoles, quartiers, associations, médias, voyages, migrations sont autant d'occasions de rencontrer "l'Autre culturel", l'étranger et donc l'étrangéité. Plus aucun groupe n'échappe à la diversité culturelle » (2008 : 52).

Toute société doit, dès lors, faire face à la pluralité et pas uniquement les sociétés proactives face aux politiques migratoires. Après l'interculturel de l'immigration, il s'agit maintenant davantage de gestion « interculturelle », au sein même des différentes organisations. On s'interroge encore plus sur les interactions et échanges entre groupes majoritaires et minoritaires au cœur de multiples milieux. Selon Martine Abdallah-Preteuille, deux modèles de gestion de la diversité culturelle existent.

Tout d'abord, il y a le multiculturalisme, présent dans le Canada anglophone, ainsi que dans la majorité des pays anglo-saxons, défini selon le principe suivant : « l'appartenance au groupe prime sur l'identité singulière de l'individu » (2004 : 52). Voilà pourquoi nous parlons ici de mosaïque culturelle. Les groupes et communautés cohabitent ensemble sous observation des institutions souvent supervisées par les groupes dominants. Toujours selon Martine Abdallah-Preteuille, le multiculturalisme possède de nombreuses lacunes. Il est axé sur une logique de reconnaissance des différences et peut dériver vers le communautarisme, le repli identitaire et culturel et une ghettoïisation géographique des communautés.

Le second modèle est le modèle interculturel, qui s'est davantage imposé, pour sa part, dans le monde francophone et, de surcroît, au Québec. Il s'agit d'une sorte de solution de rechange au modèle multicultural. L'interculturel prend compte des interactions entre les différents groupes, individus et identités. L'individu se trouve donc davantage « détaché » de son appartenance ethnique, religieuse ou culturelle. Selon Jacques Demorgon (2010 : 4), l'interculturel se définirait comme étant, « les relations, positives ou négatives, qui s'établissent entre personnes, groupes, sociétés de cultures différentes ». Dans le cadre des relations interculturelles prônées par le gouvernement québécois, cet « interculturel » a-t-il une influence concernant le départ des immigrants français à l'extérieur de la province ? Les immigrants français interrogés dans le cadre de nos recherches ont déclaré apprécier l'aspect multicultural de la ville de Montréal : la

présence de plusieurs communautés culturelles différentes ainsi que le caractère anglophone de la métropole.

Le gouvernement québécois a adopté, au cours de ces dernières décennies, une politique publique d'aménagement de la diversité, qui apparaît sous le vocable de politique « d'interculturalisme ». Il est à noter cependant qu'aucun des différents gouvernements québécois ayant gouverné depuis les années 1960 n'a adopté une réelle loi sur l'interculturalisme. Ce terme rassemble néanmoins les politiques, intellectuels et journalistes concernant la distinction de la « politique » québécoise et de la politique fédérale du multiculturalisme. La politique d'interculturalisme s'est mise en place en opposition à la politique du multiculturalisme. Certains chercheurs affirment même que la politique d'interculturalisme se présente en porte-à-faux par rapport au multiculturalisme canadien. En effet, la centralité de la langue française et la prise en considération de l'héritage historique et des institutions politiques et juridiques québécoises évoquent une nation clairement affirmée. Gérard Bouchard affirme que la culture commune, ainsi énoncée, serait nourrie majoritairement et surtout, en priorité, de la mémoire. C'est à partir de la Révolution tranquille que le Québec a voulu se redéfinir non seulement en tant que société, mais aussi du point de vue de terre d'accueil. Pour Pierre Anctil (1996), l'identité de la société québécoise francophone n'est plus tant reliée à la religion qu'à la langue. La centralité de la politique d'intégration serait donc directement reliée à la centralité accordée à la langue française. En effet, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, mieux connue sous le nom de Commission Parent¹³¹, fait état de la répartition et des choix des « Néo-Canadiens dans le système scolaire [...] la grande majorité des nouveaux citoyens s'orientaient vers la culture canadienne d'expression anglaise ». Les commissaires en concluent donc « qu'il y a là une situation qui doit porter la majorité canadienne française du Québec à s'interroger sur ce choix, sur ses propres attitudes et sur le rôle de l'école à l'égard de ce problème. » (Commission Parent, 1965-1966, volume 3, paragraphe 184). En 1973, la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec¹³² réinterprète les grands principes

131. Commission Parent, 21 avril 1961, http://www.revolutiontranquille.gouv.qc.ca/index.php?id=104&tx_ttnews%5Btt_news%5D=136&cHash=3cc5bcd6294853d185d0840cc4b14faf,. Consulté le 24-09-2012.

132. Le 13 février 1973, la commission Gendron remet son rapport final de l'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Résultat de 4 ans de travail, de 8 audiences

découlant de la Révolution tranquille et y rattache également ceux de l'immigration comme faisant partie intégrante du développement d'une société nouvelle, d'un avenir collectif commun. En 1977, avec l'adoption de la Charte de la langue française, le gouvernement québécois réaffirme sa volonté de soutenir ses actions en matière de francisation « dans un climat de justice et d'ouverture à l'égard des minorités ethniques, dont [il] reconnaît l'apport précieux au développement du Québec. » (Québec, 1977b, p. 8) Le préambule de la Charte de la langue française, affirme le principe d'une langue identitaire commune, dès sa première phrase, en parlant du français comme suit : « Langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité. » Selon cette charte, la langue française permet non seulement d'exprimer l'identité d'un peuple, mais elle lui permet également de s'affirmer, de reprendre confiance en sa langue, de réduire les disparités de classes culturelles et de passer à une autre modalité d'affirmation de soi dans les rapports sociaux. D'ailleurs, le principe territorial est défini dans l'article 1 de la Charte de la langue française : « Le français est la langue officielle du Québec. » Selon de nombreux Québécois, la langue française est ce qui fait l'identité québécoise. Le Québec se distingue par son américanité géographique et, au sein de cette américanité, sa langue française. « Les Québécois, particulièrement les Québécois dits “de souche”, ou encore “pure laine”, c'est-à-dire non issus des récentes vagues d'immigration, ont peut-être le cœur en France – nostalgie de la mère patrie – mais ils gardent les deux pieds ancrés sur le continent américain. La majorité d'entre eux vit à moins de 100 km de la frontière avec les États-Unis. Leur mode de vie est nord-américain : grosses voitures, centres commerciaux, habitat résidentiel en banlieue¹³³. »

Alain-G.Gagnon et Raffaele Iacovino indiquent, qu'avec l'édiction de la Charte de la langue

publiques, de 120 mémoires et de 28 études spécialisées, les 1 423 pages du rapport final brossent un portrait rigoureux et détaillé de la situation dans les entreprises et dans l'Administration des droits linguistiques et des groupes ethniques.

133. Lion, V., « Les Québécois sont nos cousins », 22 juin 2009, *L'Express*, Emploi, http://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/les-quebecois-sont-nos-cousins_769200.html. Consulté le 08-07-2014.

française, « le gouvernement du Parti québécois établit [...] la vision d'une communauté politique linguistique unilingue et ethniquement pluraliste au Québec, une vision qui contribuerait du reste à nourrir les futurs modèles d'intégration » (2003 : 421). Néanmoins, cet attachement particulier à la langue, de la part des Québécois dits de souche, peut parfois instaurer des discours et propos à caractère discriminatoire, des discours racisants – il s'agit de la catégorisation en races –, des discours racialisants – où est effectuée la catégorisation des races – ou encore des discours carrément racistes – où est établie une hiérarchie entre les races.

Bon nombre de commentaires sont parus, à la suite de la publication d'articles ou blogs, concernant la situation de la langue française relative à l'immigration croissante au Québec, et de la part de Québécois francophones : « Bien sûr que les francophones sont la nation ! Et ce qui est merveilleux, c'est que le français s'apprend. Est Québécois qui le souhaite. Quand on refuse de parler la langue de la nation, on s'exclut soi-même. Le "Nous" inclut tous ceux qui comprennent ce que ce mot veut dire. Ceux qui ont besoin qu'on leur traduise choisissent de ne pas être Québécois¹³⁴. »

Dans le cadre de nos entretiens semi-directifs réalisés à Québec et à Montréal en avril 2010 et en avril 2011, une immigrante française interrogée en avril 2010 affirme que :

« Le Québec se trouve comme un îlot de langue française qui se voit attaquer de toutes parts par le monde anglophone. Les Québécois n'ont jamais pris le temps de définir leur identité. Ce n'est pas une nation, ce n'est pas un pays, voilà ce qui cause tous les débats actuels. »

Magali.

Dans un article, paru dans *La Presse*, en décembre 2007, et rédigé par Yann Takvorian, intitulé « Les espoirs déçus des cousins français », on évoque encore le sujet de la désillusion migratoire. Le gouvernement du Québec ferait du recrutement à outrance et dorerait la pilule aux immigrants potentiels. L'auteur suggère aussi aux Québécois de régler leurs problèmes de société (baisse de la natalité, programmes sociaux en faillite) au lieu de penser pouvoir régler le tout par la présence d'immigrants. Cet auteur, ainsi que bon nombre de ses lecteurs, s'adonne désormais au « *Quebec bashing* ». Le « *Quebec bashing* » ou « cassage du Québec » est une attitude de dénigrement

134. Poulin-Litvak, D., www.vigile.net, 28 octobre 2007. Consulté le 29-04-2011.

systematique du Québec (sa culture, son peuple, son gouvernement, voire sa simple existence) qui cible spécialement les francophones et les souverainistes. Elle provient principalement du Canada dit « anglais », aussi appelé ROC : « *Rest of Canada* », (l'équation mathématique étant $ROC = \text{Canada} - \text{Québec}$). Ce dénigrement peut bien souvent prendre une forme assez virulente, voire carrément discriminatoire ou diffamatoire.

D'ailleurs, un immigrant français, interrogé en avril 2011, a déclaré participer à ces pratiques :

« Je l'écris sur des blogs et des forums de discussion et je te le dis également, au Québec, on ne parle ni n'écrit le français, ici c'est une langue créolisée. »

Marc-Antoine.

Or, la loi canadienne de la citoyenneté demande aux nouveaux arrivants de maîtriser l'une des deux langues officielles au Canada afin d'obtenir la nationalité canadienne. De ce fait, un résident permanent qui n'apprend et/ou ne maîtrise que la langue anglaise peut devenir canadien et s'installer au Québec afin d'y résider. Dans la région montréalaise, la langue anglaise attire une majorité d'allophones qui choisissent de parler une autre langue à la maison. Il est également possible, malgré le « transfert linguistique » que cela implique, de posséder encore une autre langue, en l'occurrence le français, dans l'espace public ou sur le lieu de travail. Dans les faits, la maîtrise de la langue anglaise, essentiellement en région montréalaise, s'avère indispensable, tant sur le plan de la vie publique que sur celui de la vie professionnelle. L'ancien premier ministre québécois Lucien Bouchard annonce, le 29 janvier 1996, la création du MRCI, le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Il soutient alors que le peuple québécois se compose de citoyens égaux, quelle que soit leur langue ou leur origine. Apparaissent ensuite les concepts de citoyen, de citoyenneté et d'espace civique. La citoyenneté étant définie comme une caractéristique commune à toutes les personnes qui habitent sur le territoire québécois. Ce Ministère voulait non seulement apporter une autre vision, mais aussi tenter d'apporter une réponse aux problèmes de diversité sociale et culturelle au Québec. Or, ce même Ministère, en 2005, change de nom et s'appelle ensuite « Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ». Ce terme crée, malgré lui, deux catégories d'individus : d'une part, la nation québécoise et, d'autre part, les « communautés culturelles ». L'ambiguïté demeure, malgré une certaine acculturation réussie puisque la nation québécoise devrait être celle des francophones québécois. Les membres des minorités visibles, les personnes étant nées à l'extérieur du Canada

ou dont la langue maternelle n'est pas le français ne pourraient pas appartenir à cette société ? Le site Internet du MIDI est composé de deux parties : la section « Immigration Québec » et la section « Québec interculturel ». La première partie vise à expliquer les différents étapes et critères liés à l'immigration et permet également d'amorcer les procédures, notamment liées à l'immigration permanente. La seconde partie, « Québec interculturel », fait état aux nouveaux arrivants des fondements de la société québécoise, de la lutte contre le racisme et la discrimination, de la diversité ethnoculturelle au Québec et de la gestion de la diversité en emploi. Comment mieux intégrer, alors que la notion de citoyenneté n'apparaît plus ?

Il importe de définir les objectifs de l'interculturalisme québécois pour mieux répondre aux différentes questions que pose l'intégration culturelle.

- L'intégration concernerait l'ensemble des citoyens et les composantes de sa société et non seulement l'insertion culturelle des nouveaux immigrants eux-mêmes.
- L'intégration est réciproque, c'est une responsabilité commune entre les citoyens composant la terre d'accueil ainsi que les nouveaux arrivants.
- Le pluralisme ne doit pas conduire au communautarisme, à la ghettoïsation et ne doit pas non plus réfuter les valeurs fondamentales de la terre d'accueil.
- Les accommodements doivent être dits raisonnables, ce sont des ajustements concertés, ils ne constituent, en aucun cas, une forme de privilèges envers qui que ce soit, mais ils doivent surtout permettre à tous les citoyens de pouvoir bénéficier justement des mêmes droits.

5.6 « Québécois » et « Québécois des communautés culturelles »

En 1981, le Gouvernement élargit le mandat du Ministère de l'Immigration. Devenu le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, celui-ci doit désormais « assurer la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives à l'épanouissement des communautés culturelles et à leur participation à la vie nationale. » (Corbeil, 2007 : 192) Dans la foulée, le gouvernement procède, en 1984, à la création d'un Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. Il vise ainsi à favoriser une meilleure compréhension des préoccupations vécues, tant par les diverses communautés culturelles que par

la société d'accueil. En outre, en décembre 1986, l'Assemblée nationale adopte la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales, qui souligne l'importance que le gouvernement québécois attache à l'égalité et à la participation de tous les citoyens du Québec à son développement. Des interventions témoignent également de la volonté gouvernementale d'associer plus étroitement l'immigration aux objectifs de développement de la société québécoise. L'élaboration des programmes de rapprochement interculturel et des premiers programmes québécois de francisation, en 1987, appuient l'objectif d'intégration à la majorité francophone. La mise en œuvre de l'obligation contractuelle, en 1988, et du Programme d'accès à l'égalité dans la Fonction publique, en 1990, favorise, dans le domaine de l'emploi, la pleine participation de tous les Québécois.

Enfin, dès 1990, la régionalisation de l'immigration devient un objectif afin de réduire le « dualisme socioculturel », comme le nomme alors le Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui existe entre la région de Montréal « cosmopolite », où l'on trouve un regroupement de personnes à identités et nationalités différentes, et le reste du Québec, plus « homogène », où la population est davantage uniforme.

Les difficultés et résultats peu probants de la régionalisation de l'immigration auraient poussé le Québec, depuis le début des années 2000, et surtout lors de l'élection québécoise en 2007, à la « crise d'accommodements raisonnables ». Ce terme se rapporte en réalité à une notion juridique canadienne issue de la jurisprudence et associée au monde du travail. Elle désigne l'assouplissement d'une norme¹³⁵ afin de contrecarrer toute forme de discrimination pouvant entraver le droit à l'égalité du citoyen. Or, depuis les années 2006 et 2007, ce terme a souvent été associé, dans les médias et la sphère politique, à des compromis en matière d'intégration, de religion et d'immigration. Ce qui devait être, au début, un ensemble de cas singuliers et de faits divers, a laissé place à une véritable crise nationale remettant en cause la légitimité même de l'identité culturelle et nationale québécoise, un fracture entre le « Nous » et le « Eux », et débouchant sur l'instauration d'une commission d'étude, la Commission Bouchard-Taylor¹³⁶. Le

135. La protection contre la discrimination en vertu de la Charte québécoise, <http://www.educaloi.qc.ca/loi/citoyens/109/>. Consulté le 01-06-2011.

136. Commission de consultation sur les pratiques des accommodements raisonnables reliées aux différences culturelles, <http://www.accommodements.qc.ca/>. Consulté le 25-05-2011.

traitement médiatique des faits aurait suscité une fracture entre les Québécois et les membres des communautés culturelles. Jusqu'à quel point la liberté d'expression des médias peut-elle endoctriner une partie des citoyens d'une société ? « Il importe donc de chercher à mesurer, même minimalement, l'influence qu'a pu avoir une partie des médias (la presse écrite) sur la construction des "affaires" qui ont été abordées sous l'angle des "accommodements raisonnables", l'ampleur et la légitimité, attribuées à ces "événements", [...] qui ont alimenté certaines émotions (injustice, peurs, victimisation...) chez les différents publics, voire une banalisation de discours d'intolérance, par l'octroi d'un espace élargi à leur expression. » (Potvin 2008 : 15) Le Québec vit depuis plusieurs années une nouvelle dynamique sociétale : on y trouve plusieurs regroupements culturels, ethniques et religieux, de plus en plus hétérogènes au sein d'une même nation, ce qui pose un certain nombre d'interrogations.

Au Québec, en matière de relations interculturelles, une loi entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2011 a, entre autres, aboli l'ancien Conseil des relations interculturelles. Depuis cette période, les activités de cet ancien organisme ont été intégrées à celles du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Ainsi, le Ministère doit également assurer la gestion des différents dossiers suivants :

- La diversité ethnoculturelle et religieuse ;
- L'emploi et l'accès à l'égalité ;
- L'immigration et la planification de celle-ci ;
- L'intégration et la participation civique ;
- Les accommodements raisonnables ;
- Le racisme et la discrimination.

Des événements sont également organisés, chaque année, par le MIDI ainsi que ses organismes partenaires. Le MIDI organise, pour sa part, la Semaine québécoise des rencontres interculturelles. « La Semaine québécoise des rencontres interculturelles est l'occasion de mettre en valeur la contribution importante des Québécoises et des Québécois de toutes origines au développement social, économique et culturel du Québec. Elle permet d'encourager le dialogue et de susciter le rapprochement interculturel. La Semaine rappelle également la nécessité de lutter

contre les préjugés et la discrimination afin de favoriser la pleine participation de toutes et de tous à la vitalité du Québec¹³⁷. »

Les organismes partenaires s'occupent donc, pour leur part :

- du Mois de l'histoire des Noirs (février 2014) ;
- de la Semaine d'actions contre le racisme (troisième semaine de mars 2014) ;
- du Festival du Monde Arabe de Montréal (25 octobre au 10 novembre 2014) ;
- du Festival Sépharade de Montréal (seconde partie du mois de novembre) ;
- du Festival des traditions du monde de Sherbrooke (7 au 11 août 2014) ;
- du Festival culturel ibéro-latino-américain de Montréal (dernière semaine de mai) ;
- du festival Vues d'Afrique (début juillet) ;
- de la Fondation Emergence (campagnes menées tout au long de l'année) ;
- des Journées du cinéma africain et créole (12 au 23 juin 2014) ;
- de la Journée internationale contre l'homophobie (17 mai 2014).

Malgré toutes ces initiatives gouvernementales, « le peuple québécois est dans un no man's land constitutionnel. Il vit présentement dans des limbes juridiques. Il n'est pas reconnu comme peuple à l'échelle internationale et il n'est pas reconnu comme peuple dans la constitution canadienne. Il souffre donc d'une carence d'affirmation nationale. Autrement dit, la problématique des accommodements raisonnables n'est qu'un autre chapitre des débats concernant la question nationale québécoise » (Seymour, 2010 : 224). En effet, cette période qualifiée à la fois « d'épisode médiatique » et de « crise nationale », a provoqué un questionnement autour d'une soi-disant « perte de l'identité québécoise » ou encore le fait que le Québec soit devenu trop indulgent envers les demandes des minorités, au détriment de la majorité. Le principe d'accommodement dit raisonnable, ne représentant en fait que très peu de

137. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Québec Interculturel*, <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/evenements/sqri/index.html>, Consulté le 27-06-2013.

cas dénombrés, peut favoriser le rapprochement des cultures dans un processus d'acceptation et de compréhension mutuelles entre Québécois et Néo-Québécois. Le tout peut provoquer des tensions, mais la solution doit pouvoir se tourner vers l'avenir : l'enseignement de la compétence de communication interculturelle auprès des jeunes générations. Les termes « vivre-ensemble » et « culture publique commune » sont essentiels par rapport à l'évolution du Québec contemporain. Alfred Schütz¹³⁸ (1944 : 78) écrivait : « On qualifie l'étranger d'ingrat, dans la mesure où il refuse de reconnaître que le modèle culturel qu'on lui propose lui procure asile et protection. Mais les gens qui le traitent ainsi ne s'aperçoivent pas que, au cours de sa phase de transition, l'étranger ne considère pas du tout ce modèle comme un asile protecteur, mais bien plutôt comme un labyrinthe dans lequel il a perdu tout sens d'orientation. » L'intégration demeure donc une responsabilité partagée entre Québécois et Néo-Québécois. Former davantage la population, native ou immigrée, à l'interculturel, puis au transculturalisme qui en découle, pourrait favoriser une meilleure intégration et cohésion sociale au Québec.

5.7 Conclusion

Selon Marc Leman, l'interculturalisme québécois serait une sorte de solution de rechange au multiculturalisme canadien. En effet, « le Québec déclare être une société francophone et pluraliste, mais soucieuse de la diversité culturelle. Les immigrants souscrivent à la Charte québécoise des droits et contribuent à édifier la nation québécoise en collaboration avec les Québécois de souche » (1999 : 12). Bien entendu, le multiculturalisme et l'interculturalisme recourent certaines similitudes concernant la reconnaissance de la pluralité des cultures et de l'expression de celles-ci par l'adhésion à la citoyenneté. Forcément, ces deux concepts rejettent l'assimilationnisme au profit de l'ouverture et du relativisme culturel. L'assimilationnisme a pour objectif de faire disparaître toute caractéristique culturelle, religieuse, identitaire différente et d'imposer la culture majoritaire aux minorités d'un pays. Pierre Anctil indique, pour sa part, que « ces deux discours sur la diversité culturelle [...] préfèrent nommer de façon contrastée dans la sphère politique une seule et même réalité qu'il est impossible de compartimenter aussi précisément sur le terrain » (2005 : 50). Mais comment les immigrants français et futurs

138. Alfred Schütz, auteur de l'ouvrage *L'Étranger*, auquel nous faisons appel dans le cadre de nos recherches, était un sociologue et philosophe des sciences sociales.

immigrants français perçoivent-ils cette gestion de la diversité québécoise et même canadienne ? « Ce qui complique encore plus la donne pour les Français, c'est l'originalité de la relation franco-québécoise. Un mélange de reproches (l'abandon par la France de ses terres canadiennes en 1760) et de fidélité (les racines) côté québécois, de condescendance (une terre courte en histoire et culture) et de fascination (le Nouveau Monde) côté français. Résultat : on rêve de nos cousins et de leur légendaire accueil... et ceux-ci nous renvoient l'image de "maudits Français"¹³⁹. »

Au-delà des relations étroites entre la France et le Québec ainsi que des nombreuses ententes de coopération entre les deux nations, comment les futurs migrants français peuvent-ils se sentir concernés par l'interculturalisme québécois ? Ces différentes ententes peuvent, en effet, contribuer à la venue de migrants français au Québec, mais la question de la rétention semble être omise. « Dans le cas de l'immigration, la question revient à étudier en quoi l'action gouvernementale incite à promouvoir les valeurs de l'interculturalisme, considérées comme des facteurs importants du développement socioéconomique du Québec » (Belabdi, 2004 : 97).

Nous cherchons à constater, dans les prochains chapitres, que le « corpus » interrogé est majoritairement favorable à l'interculturalisme, voire au transculturalisme, plutôt qu'au multiculturalisme, ou encore au relativisme culturel. Dans le cadre de nos recherches, nous allons jusqu'à dire qu'il est nécessaire d'avoir une reconnaissance de l'autre, un respect mutuel afin de pouvoir instaurer un dialogue, une communication interculturelle, un échange. De fait, l'approche préconisant la transculturalité est intéressante dans la mesure où elle implique la prise en considération de la double culture.

139. Lion, V., « Les Québécois sont nos cousins », 22 juin 2009, *L'Express*, Emploi, http://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/les-quebecois-sont-nos-cousins_769200.html. Consulté le 08-07-2014.

6. LES IMMIGRANTS FRANÇAIS ET LE QUÉBEC

« Faire connaître, faire comprendre et faire accepter. » (Sellier, 2006 : 9) La volonté de la communication gouvernementale se manifeste ici en réelle communication prémigratoire. Différents renseignements concernant l'immigration au Québec circulent dans les médias et l'imaginaire collectif et aussi émanent des instances gouvernementales. Ces renseignements peuvent être positifs : on favorise les campagnes de promotion afin de conforter les politiques d'immigration et d'intégration d'une nation; ils peuvent être négatifs par le biais de récits de difficultés et d'échecs migratoires. Mais les renseignements peuvent être également déformés, car erronés et surtout obsolètes. La question de la communication interculturelle, au Québec, est d'abord traitée par les psychologues sociaux. Pendant de nombreuses années, comme Josiane F. Hamers et Michel H. A. Blanc (1989) l'expliquent, la communication est interculturelle lorsqu'elle s'établit entre deux locuteurs provenant de deux groupes ethnolinguistiques différents. On ne fait donc ici référence qu'à l'identité ethnique et à la langue. Or Québécois et Français partagent une langue commune, le français, ont des souches ethniques communes, mais leur communication est interculturelle, car la culture n'en demeure pas moins différente.

La mise en place d'entretiens semi-directifs a permis de comprendre de quelle façon les immigrants français arrivés au Québec au cours de la dernière décennie ont conçu leur projet migratoire : de la naissance du désir ou du choix du Québec, de la préparation, jusqu'à l'intégration et, parfois, le retour au pays. Les entretiens menés auprès d'immigrants français se sont avérés fort pertinents, car il s'agit de véritables retours d'expériences. Nous avons tenté d'évaluer l'influence et la portée de la communication interculturelle en phase prémigratoire, au moment de la préparation du projet d'immigration afin de vérifier quel impact celle-ci pouvait avoir sur l'intégration au Québec. Nous avons approfondi aussi la question de l'interculturel avec les candidats à l'immigration afin de comprendre quel pouvait être « leur niveau » ou leur maîtrise de la compétence interculturelle avant la migration. Il convient de rappeler que notre but n'était pas de sensibiliser les futurs candidats à l'immigration aux éventuelles difficultés liées à l'interculturel, ou d'aider les immigrants français dans leur intégration, mais de recueillir et d'analyser leurs idées, leurs propos, leurs récits.

6.1 Rencontre avec immigrants et futurs migrants

La méthodologie employée dans le cadre de nos recherches découle de la démarche qualitative. L'analyse de contenu, l'analyse documentaire et l'entretien sont utilisés. Les entretiens se sont donc déroulés à Montréal et à Québec en avril 2010 et en avril 2011, ont duré en moyenne entre une heure et deux heures chacun. Les entretiens auprès des futurs migrants se sont déroulés à Paris en décembre 2010 et janvier 2011. Les entretiens ont été enregistrés sur support audio et ont été par la suite retranscrits ou résumés, et validés par les participants.

6.1.1 Protection des renseignements personnels

Les données personnelles permettent d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Dans le cadre de nos enquêtes, bien que tous les participants fussent volontaires et très motivés à alimenter nos recherches, pour la rédaction de cette thèse, nous avons pris le parti de respecter l'anonymat des participants. D'une part, les candidats à l'immigration pour le Québec ne préviennent pas forcément leur employeur, leurs amis, voire certains membres de la famille, d'un éventuel projet d'expatriation, de peur que celui-ci ne se concrétise. Nous avons procédé également de cette façon auprès des immigrants français interrogés au Québec.

Le Canada compte deux lois concernant la protection des renseignements personnels : la Loi sur la protection des renseignements personnels¹⁴⁰ et la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques¹⁴¹. De plus, chaque province et chaque territoire canadien a décrété des lois sur la protection des renseignements personnels qui régissent à la fois le recueil, l'utilisation et la communication desdits renseignements personnels détenus par différents organismes gouvernementaux. Le Québec dispose de sa propre Commission d'accès à l'information¹⁴².

140. Loi sur la protection des renseignements personnels, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/>. Consulté le 25-08-2013.

141. Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-8.6/>. Consulté le 25-08-2013.

142. Commission d'accès à l'information du Québec, <http://www.cai.gouv.qc.ca/>. Consulté le 26-08-2013.

6.2 La communication et l'interaction avant la migration

Mustapha Belabdi parle des limites de la communication migratoire. « Les obstacles à la réception de la communication gouvernementale sont multiples et concernent, entre autres, les aspects cognitif, sociologique et culturel des messages. Les formes de communication écrites et électroniques répondent partiellement aux attentes des immigrants concernés quand il s'agit des aspects fonctionnels et l'insertion sociale et économique » (2011 : 189). Or, il convient de rappeler que la plupart des immigrants peuvent obtenir les mêmes renseignements au sujet du projet migratoire vers le Québec, le problème résidant néanmoins dans l'accès à ces derniers et aussi dans leur interprétation. L'information reçue par les immigrants, peu importe leur provenance, agit petit à petit sur leur perception, mais elle évolue aussi en fonction des interactions avant et après la migration. En effet, selon Mustapha Belabdi (2004), les nouveaux arrivants commencent à se fabriquer une conception de la société d'accueil, qu'ils comparent déjà avec l'image qu'ils en avaient lors de la prise de décision du projet migratoire. Les positions de tout un chacun diffèrent ensuite, en fonction des motivations liées à la migration, des cultures, des lieux de provenance et du nombre de personnes concernées par la migration (personne seule, couples, familles).

Nous avons interrogé les candidats à l'immigration ainsi que les immigrants français sur ce qu'a été, pour eux, la préparation de leur projet d'expatriation. Nous avons donc cherché à savoir quels types de renseignements ceux-ci ont pu recueillir, par quels moyens, mais surtout comment ces différents renseignements ont pu être analysés. Nous avons également voulu comprendre comment cette préparation a-t-elle pu favoriser leur intégration.

« Lors des séances d'information, tu retiens toujours ce qui renforce ton idée initiale. Je trouve que l'on survend un peu le Québec, il faut notamment parler du système de santé, qui n'est pas du tout le même qu'en France, et surtout les problèmes qu'il éprouve actuellement. Concernant l'emploi, on ne déroule pas le tapis rouge, sauf pour certaines catégories de professions dont le Québec serait en pénurie actuellement (certains ingénieurs, infirmiers, etc.). Bref, il faut dire la vérité. »

Stéphanie, avril 2011.

Beaucoup d'immigrants français relatent, en effet, l'idée que la communication gouvernementale tronquerait et enjoliverait la réalité. Dans le cadre d'une communication promotionnelle, il est certes difficile de raviver certains débats qui animent la société civile; il vaut mieux souligner et

vanner les atouts et avantages que peut conférer la vie au Québec. L'information reçue est parfois altérée par la perception que l'on désire y attribuer. Pratiquement les seules idées initiales seront corroborées et retenues dans la construction de l'imaginaire prémigratoire.

Le Québec a d'abord traversé une ère de servitude et de dépendance pour laisser place à une véritable conscientisation et prise en charge de sa politique d'immigration en implantant des volumes et règles d'admission considérant le processus d'adaptation aux réalités locales. « Pour accueillir toute cette population, des campagnes de communication sont aujourd'hui organisées, en amont et en aval de l'accueil, et un réseau organisationnel est mobilisé à différents niveaux » (Belabdi, 2004 : 95).

« Premièrement, la langue française commune est une facilité. Ensuite, en ce qui me concerne, le fait d'être venu à Montréal à plusieurs reprises, avant mon immigration, m'a permis de développer un certain réseau de connaissances, ce qui facilite grandement l'intégration à la vie montréalaise. Je ne suis pas venu comme ça en fait. Mon projet d'immigration était relativement bien préparé, j'ai résidé en colocation avant d'arriver définitivement à Montréal, je m'étais renseigné sur le marché du travail, j'avais assisté à des séances d'information données par l'OMI (Office des Migrations internationales). J'ai pu bénéficier de plusieurs informations et conseils de la part de l'Office des Migrations internationales, je savais que la langue était proche, mais différente. Je savais que j'allais être confronté à pas mal de différences. »

Didier, avril 2010.

Les facteurs « sécurisants » tels que le partage d'une langue commune, ainsi qu'un héritage historique, constituent les éléments qui conduisent très souvent à minimiser, voire ne pas prendre en considération, les différences culturelles entre la France et le Québec. Par contre, la multiplication des sources et des supports de communication favorise la comparaison des renseignements, une analyse davantage juste et pertinente. Les candidats à l'immigration ont tout intérêt à confronter les éléments diffusés par les instances gouvernementales québécoises, mais également les récits d'expériences présents sur les blogs et forums ou encore les reportages diffusés par la presse écrite ou télévisés. D'une part, on entérine une position de scepticisme, marquée notamment par des stéréotypes, qui peuvent faire dévier certaines exactitudes. D'autre part, on envisage les relations publiques comme une exigence pour une démocratie, qui les expose comme des approches par le biais desquelles « la société s'ajuste aux circonstances de changements et résout les conflits entre les attitudes opposées, les idées, les institutions et les

personnes » (Belabdi, 2004 : 96). Nous pouvons nous interroger au sujet de la qualité de l'information gouvernementale. Celle-ci, qualifiée d'officielle, ne peut être garante à elle seule d'une réussite migratoire ou d'un retour en France.

« J'ai assisté récemment à une séance d'information concernant l'immigration au Québec au BIQ à Paris. Cela m'a motivée, j'ai eu toutes les réponses à mes questions. Je vais rassembler les documents afin de déposer ma demande de Certificat de sélection le plus rapidement possible. »

Agnès, décembre 2010.

Obtenir toutes les réponses à ses propres questions conforte le désir migratoire et permet de franchir le cap, faire acte de candidature à l'immigration permanente. L'information a été recueillie facilement et rapidement, par le biais d'une séance d'information donnée par le gouvernement québécois à Paris. La crédibilité de la source d'information est confirmée, le projet peut donc se concrétiser tout naturellement aux yeux de certains candidats à l'immigration.

« Je me connecte sur le site www.immigrer.com presque à tous les jours. Il y a une réelle solidarité sur ce site. Je trouve toujours quelqu'un pour témoigner de son expérience et répondre à mes questions, c'est rassurant, car je ne suis jamais allé au Québec, mais ça a toujours été un rêve d'enfance. »

François, décembre 2010.

L'information reçue, celle qui apaise les doutes et les interrogations, provenant d'un retour d'expériences, peut également affermir le projet migratoire. Nous ne pouvons occulter le fameux mythe du rêve d'enfance, car si celui-ci est en grande partie une incontestable source de motivation, il ne constitue pas pour autant un gage d'intégration. Le mythe, l'objet d'une sorte de mémoire, même inventée, peut favoriser l'immigration de Français au Québec, mais il peut également être à la source du retour au pays. Il peut s'agir de l'abandon d'un enracinement en vue d'un nouvel encrage, d'un sentiment d'audace permettant de passer du fameux mythe du voyage à l'acte d'émigration proprement dit. Ainsi, la recherche du temps perdu peut se solder en échec. L'idée, le songe de la migration ne doit pas occulter la préparation du projet migratoire. De plus, les renseignements collectés doivent être vérifiables et tangibles, pas uniquement « rassurants » afin de conforter l'immigration. Les candidats à l'immigration, en phase prémigratoire, cherchent certes de l'information relative au dépôt d'un dossier de candidature,

mais ils retiennent les différents renseignements qui pourront venir appuyer et justifier leur projet d'expatriation et les enthousiasmer.

« Pour moi, n'ayant fait aucun séjour avant ma demande d'immigration, le souhait d'immigration reposait sur la vision stéréotypée du Québec, que nous avons naturellement en France, et du fait que ce sont des stéréotypes plutôt, voire très positifs, la communication officielle semble renforcée. Je ne crois pas qu'un immigrant va choisir le Québec, plutôt que la Belgique ou l'Australie, parce que l'indice de développement humain y est plus élevé ou parce que les Québécois sont plus tolérants ou les rues plus sûres. Ce que je critique, surtout, qui plus est en le voyant véhiculé de façon ostentatoire dans le Ministère, c'est la publicité d'une image parfaite, voire angélique, du Québec. Si tout était plus factuel, peut-être que les quotas seraient plus difficilement remplis, mais on aurait des candidats plus à même de savoir ce qui les attend; c'est toujours le fameux dilemme entre la quantité ou la qualité, entre immigration temporaire – voire volatile – et de long terme, la seule vraiment constructive pour le pays d'accueil et les individus qui font ce choix de vie. »

Frédéric, avril 2010.

Nous avons mentionné un peu plus tôt dans cette thèse que les immigrants français étaient « *leaders* » en matière de retour dans leur pays d'origine. En effet, l'image du Québec, déployée en France, par les médias, mais également par les instances gouvernementales, est sans doute trop favorable et positive aux yeux des candidats à l'immigration. Cette image les pousse à envisager d'emblée une immigration permanente, mais celle-ci se transforme souvent en immigration temporaire ou, plutôt, en une étape migratoire. « D'abord, l'existence même de ces messages et leur contenu informationnel font connaître la version officielle de l'accueil. Quoique objet de plusieurs questionnements sur l'usage, l'accessibilité, la compréhension et les interrelations publiques, il demeure un support important, capable d'établir un lieu communicationnel ouvert à la fois à la population cible et au grand public. On peut évoquer ici “le modèle d'information” proposé par James Gruning (1984), qui désigne les relations publiques gouvernementales basées sur la présentation et la diffusion de messages conformes à ses visées » (Belabdi, 2004 : 102). Les messages produits et diffusés découlent d'une politique d'immigration officielle et étudiée. Internet véhicule les messages pouvant susciter l'intérêt de potentiels candidats à l'immigration pour le Québec, mais il sert aussi d'appui à des prises de décision éclairées. La méconnaissance du Québec et l'absence d'un séjour temporaire, ou dit de prospection, avant l'immigration permanente, amènent certains futurs migrants à imaginer et rêver leur immigration. Le souhait

migratoire se transforme en projet d'expatriation, le rêve peut devenir réalité, mais pendant combien de temps ce dernier pourrait-il durer ?

« En fait, je me suis beaucoup documentée sur le Québec, j'ai lu. J'étais très souvent sur les forums Internet, je m'y suis fait des amis, j'ai consulté beaucoup le guide "Apprendre le Québec", on y retrouve toutes les informations relatives à l'intégration. Je connaissais aussi un couple de Français qui habitait à Montréal depuis 15 ans. J'ai assisté à Destination Canada¹⁴³ à Lyon, je me suis également renseignée à l'Espace emploi international de Pôle emploi, mais je n'ai pas assisté aux séances d'information données par le Bureau d'immigration du Québec à Paris. »

Annabel, avril 2011.

En phase prémigratoire, les candidats à l'immigration consultent davantage de l'information liée à la promotion de l'immigration. Cette information cherche à susciter le désir de quitter la France au profit de la Belle Province. Mais ce sont en fait les renseignements relatifs à l'intégration qui pourront mieux consolider le projet d'installation et favoriser une immigration permanente. Denise Lussier (1997), explique, pour sa part, que pour mieux comprendre et connaître une culture, il est nécessaire de considérer la découverte de la caractéristique culturelle de l'autre. De ce fait, la dimension culturelle fait directement référence à l'interculturalisme.

« Je n'ai jamais assisté à une séance d'information donnée par le gouvernement québécois ou canadien. Étant donné que je suis arrivée comme étudiante, j'ai fait mes démarches par Internet et je me suis renseignée *via* le site www.immigrer.com. C'est différent que de venir en touriste. La société est aussi très différente. Il faut vouloir immigrer pour découvrir autre chose et abandonner en quelque sorte ce qu'on a déjà. On n'est pas en terrain conquis. Il faut arrêter de voir les Québécois comme des colons français. »

Carole, avril 2011.

Une immigration temporaire peut se transformer en immigration définitive. Le détenteur d'un permis d'études arrive au Québec avec un but précis : obtenir un diplôme québécois ou encore effectuer un séjour d'au moins un semestre au sein d'un établissement scolaire sur le territoire. Les attentes sont précises et concentrées dans un domaine. Mais ce séjour permet aussi

143. Destination Canada est un forum sur l'emploi organisé chaque année, sur trois jours, afin de donner accès aux employeurs canadiens à un important bassin de travailleurs compétents dans des domaines variés, en France et en Belgique. Des représentants des provinces et territoires, ainsi que des communautés francophones de partout au Canada, sont également présents pour donner aux participants un aperçu des occasions d'immigration et des services d'aide à l'intégration offerts au Canada.

d'expérimenter la vie au Québec et d'acquérir une compétence interculturelle confirmée pouvant ainsi encourager une future intégration durable.

« En 1999, on a assisté à une séance d'information donnée par le Service d'immigration du Québec à Paris. On avait surtout envie de quitter la région parisienne. On est allés finalement à Bordeaux. En 2004 et en 2005, on a eu un ras-le-bol de la mentalité, des conditions de travail, du mécontentement général des Français, des grèves... On en avait marre du fait qu'en France, tout soit centralisé à Paris, on trouvait les gens cons et concentrés sur eux-mêmes. Ensuite, étant donné qu'on s'était déjà intéressés à une expatriation au Québec, on s'est lancés. On s'est bien préparés. Avec ma femme, on passait deux à trois heures par jour sur Internet à lire la presse, l'actualité québécoise, le marché et les offres d'emploi, l'immobilier, etc. J'ai beaucoup participé au forum du site Internet www.immigrer.com. Les démarches peuvent paraître, pour certains, faciles et simples. Cependant, il faut à tout prix réaliser un voyage de prospection et non pas venir ici en touriste. Il faut s'intéresser à l'actualité, savoir comment le Québec fonctionne. »

Franck, avril 2011.

L'appareil médiatique, quel qu'il soit – presse écrite, Internet, télévision, réseaux sociaux, etc. –, encourage une opinion relative à un certain sujet au détriment d'un jugement critique de l'information et de la réalité. Une bonne information doit être forcément vérifiable, tangible et récurrente. Elle se doit d'être précise, circonscrite et ciblée, pour atteindre son public. Dans une optique de communication et de promotion de l'immigration, il est pertinent d'explorer, en amont, certaines données sur la population ciblée, ses réalités et son environnement :

- Le climat du pays ciblé ;
- Les éventuels conflits sociaux ;
- La qualité des interlocuteurs au cœur du processus ;
- La politique internationale et les relations extérieures du pays ciblé.

La communication, en phase prémigratoire, est une communication interculturelle. Mustapha Belabdi (2011) rappelle, pour sa part, les limites de la communication migratoire. Ainsi, il faut prendre en considération la cohérence du message, son interprétation, sa portée et son accessibilité. De plus, « les formes de communication écrites et électroniques répondent partiellement aux attentes des immigrants concernés quand il s'agit des aspects fonctionnels de l'insertion sociale et économique. Cependant, les priorités communicationnelles des immigrants concernent l'absorption des inquiétudes de l'installation, de l'immersion et de la réussite

socioéconomique. Leur attention et leur concentration demeurent fermées aux autres discours. Ainsi, le décodage des messages passe par des filtres incontournables de leurs états psychologiques et des réflexes culturels de ressourcement informationnel » (2011 : 189). Le gouvernement québécois ne peut occulter les réalités sociales, culturelles et économiques de la France lorsqu'il fait la promotion de l'immigration française dans sa province. Il doit également relater les réalités québécoises, faire état des différences, des difficultés inhérentes à tout immigrant désireux de s'installer au Québec.

6.3 L'imaginaire collectif français sur l'immigration au Québec

Un imaginaire se construit autour du projet migratoire. Il peut s'agir d'un lien entre deux réalités : celle du pays que l'on doit quitter et celle que l'on doit intégrer. C'est donc dire que ce mythe est à la fois temporel et spatial. Cet imaginaire, souvent faussé et déformé, sert néanmoins le gouvernement québécois afin d'accueillir un plus grand nombre de Français chaque année. Une légende semble s'être fabriquée autour de l'immigration au Québec : l'envie d'un ailleurs à la fois francophone et américain. « Par américanité, on entend donc ici les nouvelles formes culturelles qui se sont mises en place depuis le XVII^e siècle à la suite des transferts migratoires de l'Europe vers les Amériques et qui reflètent la somme des ruptures, des processus de différenciation (par invention, adaptation) et des projets de recommencement collectif caractéristiques de plusieurs collectivités neuves » (Bouchard et Lamonde, 1995 : 8). On relie l'américanité québécoise aux origines françaises : elle conforte et rassure donc les migrants dans leur désir de quitter la France afin de s'installer au Québec en vue d'une immigration permanente.

« La vision des Français est rose : ils croient qu'ils sont attendus ici, ils prennent les Québécois pour des cousins arriérés. Pour ma part, je n'avais pas de vision particulière, sauf les souvenirs d'enfance racontés par mon épouse. Tout est différent; j'ai regardé *Le Temps d'une paix*¹⁴⁴ à la télé à mon arrivée : je n'ai rien compris; c'est pareil pour Louis-José Houde¹⁴⁵, l'humoriste : il faut l'entendre 10 fois pour comprendre. »

144. *Le Temps d'une paix* est un feuilleton télévisé québécois se déroulant entre la Première et la Deuxième Guerre mondiale. Le feuilleton met en scène quatre familles qui résident en zone rurale. Ce feuilleton a été diffusé en 1980 sur les ondes de la télévision de Radio-Canada pendant 6 saisons. Il vise à présenter l'évolution de la population canadienne française de cette époque.

Franck, avril 2011.

« Comment aborder l'Autre, si ce n'est au travers d'un certain nombre d'idées toutes faites ? » (Wolton, 1993 : 382). On ne peut atteindre l'Autre en tenant compte de tous les mécanismes cognitifs qui permettent de le reconnaître. Par ailleurs, « l'identité nationale, lorsqu'elle est attribuée de l'extérieur, apparaît donc comme une image imposée [...] très souvent à dominante négative » (Smith et Bond, 1998 : 188). Chaque individu, au sein d'une même nation, possède une spécificité qui lui est propre. Néanmoins, les stéréotypes seraient pratiquement inévitables, car ils servent, en quelque sorte, de repère dans la complexité de la compréhension des cultures.

Mais les futurs migrants doivent savoir qu'il n'y aurait pas plus différents que Français et Québécois. L'expression relative aux fameuses « cousinades » entre Français et Québécois est inappropriée dans un contexte d'immigration. « Loin d'être monolithique et teintée de tricolore, l'identité québécoise est hautement complexe. Après des années de recherche, l'historien et sociologue Yvan Lamonde, professeur à l'Université McGill, a tenté de la résumer dans une équation : $Q = F + GB + (USA)^2 - R + C$. Décryptage : on y retrouve moins de tradition française qu'on se plaît à le croire, un plus grand héritage britannique que l'on veut l'admettre, beaucoup plus d'éléments américains qu'on le pense, moins d'influence catholique en revanche (le R symbolise Rome du Vatican) et plus d'éléments en commun avec le reste du Canada qu'il ne le semble à première vue. On pourrait y ajouter les influences récentes des immigrants venus d'Haïti et du Liban (dans les années 1970) et aujourd'hui de Chine et du Maghreb¹⁴⁶. » Ce qui bouleverse davantage l'imaginaire migratoire des Français, c'est l'originalité de la relation franco-québécoise. Un mélange de sentiment d'abandon venant des Québécois depuis 1760, mais

.

145. Louis-José Houde est un humoriste et acteur québécois connu depuis le début des années 2000 et surtout reconnu pour son accent, son ton, son débit de parole très rapide.

.

146. Lion, V., « Les Québécois sont nos cousins », 22 juin 2009, *L'Express*, Emploi, http://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/les-quebecois-sont-nos-cousins_769200.html. Consulté le 08-07-2014.

également un sentiment de fidélité, car la France, pour beaucoup, représente les racines du pays. La fascination d'un monde nouveau et de l'eldorado pousse les Français à envisager un pseudo-accueil des Québécois, alors que ceux-ci leur réservent parfois un accueil hostile et teinté de méfiance.

« Le Québec est souvent vu comme un village de valeureux Gaulois, Astérix et Obélix qui se rebellent contre le monde anglo-saxon qui les entoure, une mixité entre la France, l'Europe et l'Amérique, un côté latin présent, et surtout la présence de la langue française. »

Annabel, avril 2011.

L'imaginaire des « vieux cousins » ou « anciens colons » existe toujours auprès des futurs immigrants. Dans les faits, au Québec, il est aussi fréquent d'entendre l'expression « maudits français » que « cousins français ». D'ailleurs, même les colons français d'avant la Conquête, en 1760, revendiquaient déjà leurs différences avec les Français de France (Belmessous, 2004).

« Les gens sont chaleureux, pas comme ici en France; ils sont moins stressés. »

Fabien, janvier 2011.

Tout d'abord, il faut éviter toute forme de généralisation, c'est-à-dire l'attribution d'une identité collective à un seul individu. Ensuite, le réductionnisme, qui se traduit par la réduction de la généralisation à quelques traits saillants. Puis, la permanence, une schématisation permettant de se représenter un peuple donné comme un ensemble homogène. Finalement l'amalgame, qui consiste en une confusion effectuée de façon volontaire, dans laquelle on ramène l'inconnu au connu.

Même s'il peut s'agir de l'expression – cousin québécois – d'une fausse parenté, on s'attend d'un cousin qu'il puisse nous accueillir et nous venir en aide en cas de difficultés. Même si certains Québécois ont une passion avérée pour la généalogie et la recherche de leur patronyme en France, les nouveaux immigrants français au Québec ne sont pas des cousins, mais des inconnus, de nouveaux arrivants, des immigrants, au même titre que ces dizaines de milliers de migrants qui arrivent chaque année. Les candidats à l'immigration fondent leur désir d'expatriation forcément sur une image plus que positive du Québec, sans quoi ils n'auraient aucun intérêt à s'y installer. Ils voient la différence, d'un point de vue positif, et la nouveauté, mais ils se rassurent avec d'éventuelles ressemblances entre la France et le Québec. Ils croient donc s'aventurer en terrain,

non pas connu ou conquis, mais relativement maîtrisé. « L'espace de départ est appréhendé en contre-jour seulement, pour expliquer les causes de l'émigration » (Michalon, 2003 : 11).

« Bien sûr, je croyais, comme tout le monde, aux grands espaces, au froid, à la nature, à l'étendue d'arbres, la biologie, comme c'est mon domaine, mais aussi à l'ouverture d'esprit des gens. »

Carole, avril 2011.

« L'image est plutôt positive, le peuple est accueillant, la société, et non pas forcément le peuple, mais la société globalement est jeune. Le langage est aussi plus informel, il y a plus de possibilités d'ascension sociale. »

Paul, avril 2011

« Si le Québec était un pays, il se situerait au dixième rang des nations du monde pour ce qui est du nombre de réfugiés et d'immigrants accueillis chaque année; il serait donc parmi les rares pays industrialisés encore largement ouverts à l'immigration. Sauf incidents isolés, les tensions raciales et les débats sur la fermeté des frontières y sont minimaux et marginaux eu égard à ce qu'on peut observer dans certaines régions des États-Unis ou en Europe » (Bissonnette, 2000; 29 dans Belabdi 2004 : 94). Une politique d'immigration active favorise l'image d'ouverture et la force attractive du Québec. Le futur migrant croit donc qu'il est attendu et que l'on lui réservera un accueil des plus favorables.

« Je savais que ce n'était pas un DOM-TOM, mais je croyais qu'il y avait un lien beaucoup plus fort avec la France, que culturellement, on était plus près. »

Rémi, avril 2011.

« Dans l'imaginaire français, les Français croient que les Québécois sont hyper proches d'eux; d'ailleurs, on s'appelle souvent les cousins. Les gens croient que c'est la même culture, car l'on parle la même langue. »

Stéphanie, avril 2010.

Les différences culturelles sont reconnues dans les perceptions, la communication et la réception des messages. Par conséquent, toutes ces variations affectent de manière certaine la forme et le résultat de la rencontre. La culture est évolutive, elle s'installe au cours d'une histoire globale, longue et commune. Elle détermine nos pensées, nos gestes, nos comportements. Mais s'intéresser aux cultures étrangères nous pousse également à nous interroger sur notre propre

culture. Même si les différentes grilles de sélection ciblent les candidats à l'immigration ayant le plus de chances et de possibilités « de s'adapter aux normes de la société sans se soucier de leurs traditions, de leurs croyances culturelles et des lieux d'où ils viennent » (Belabdi, 2004 : 94), il n'en demeure pas moins que l'imaginaire migratoire des Français les amène à croire assurément que l'adaptation sera ménagée par un partage linguistique et culturel.

« L'image est très positive, voire idéalisée. On pense que les gens y sont chaleureux, ouverts et généreux. Quand on pense au Québec, on pense toujours aussi à l'hiver froid et rigoureux. Un pays – en réalité, c'est une province –, mais un pays à la fois très diversifié, de culture américaine, de culture européenne et aussi française. C'est aussi un peu l'aventure, mais l'aventure facile parce qu'on y parle le français. »

Didier, avril 2010.

Les premières approches, élaborées notamment par Assaad Elia Azzi et Olivier Klein¹⁴⁷ (1998), ont cherché à comprendre les rapports entre humains, mais surtout comment ceux-ci pensent aux autres. « Par conséquent, en découleront les stéréotypes, c'est-à-dire les croyances, la définition des comportements et caractéristiques des membres d'un groupe propre. Les stéréotypes sont des croyances, partagées par un même groupe concernant des caractéristiques attribuées à un autre groupe. Ces croyances peuvent ou non correspondre à la réalité dudit groupe. Les stéréotypes génèrent non seulement des croyances, mais des attentes, voire des quasi-certitudes à l'égard d'un individu appartenant à groupe social en lui-même » Abdallah-Preteille, 1996 : 117).

Les clichés identitaires se forment autour d'images, les stéréotypes divers affectent la façon d'appréhender la migration, ainsi que tous les mythes et éventuels préjugés qui peuvent en découler. Le tout peut ainsi amener à une acceptation de l'émigration ou à un rejet, c'est-à-dire un futur retour au pays.

« L'image est très angélique et folklorique; on croit que c'est comme un pays scandinave où tout est beau et propre. De plus, on ne fait pas de différence entre le Québec et le Canada, c'est-à-dire le fédéralisme, où se côtoient les deux paliers de gouvernement. »

Frédéric, avril 2010.

147. Assaad Elia Azzi et Olivier Klein se sont penchés sur la psychologie sociale et les relations intergroupes. Leurs études portent sur l'analyse des stéréotypes, des préjugés et de la naissance de la discrimination.

« Dans l’imaginaire collectif français, le Québec est synonyme de grands espaces, de grands froids, de cabanes en rondins, de motoneiges et chiens de traîneaux, de bûcherons en chemises à carreaux, de sirop d’érable et, pour certains, d’originaux et de baleines. Pour ce qui est de l’immigration au Québec, il me semble qu’un Français s’imaginera pouvoir trouver plus de place pour l’initiative personnelle, une absence de carcan administratif et de moindres déterminismes socioculturels qui permettent une réussite professionnelle moins difficile. »

Marc-Antoine, avril 2010.

Certains des présupposés concernant le Québec ont pu être expérimentés par les immigrants français. La rigueur de l’hiver et la présence des grands espaces sont des faits avérés. Par ailleurs, concernant les relations interpersonnelles entre Français et Québécois, chaque expérience est à la fois différente et unique, mais nous pouvons dégager, bien sûr, certaines tendances : l’acceptation et la reconnaissance de différences culturelles est sans doute un premier pas vers l’intégration. Peu à peu, l’image du mythe laisse place à la réalité. L’expérience migratoire permet de confronter les rêves, les images, et même certains stéréotypes, avec les faits et la vérité. L’engouement pour l’immigration française au Québec peut être comparé au mythe acadien. « Au Québec comme en Acadie, on assiste durant les années 1960 à la réunion de l’État à la culture. Les grands discours de victimes ne sont plus nécessaires au maintien de ces collectivités, l’État s’en chargera désormais. Si aujourd’hui la remémoration d’événements tragiques du passé n’a plus d’utilité politique pour les Québécois francophones, les Acadiens ne peuvent quant à eux s’en passer¹⁴⁸. » Les immigrants français savent qu’ils partagent une histoire commune avec le Québec. Sans en connaître tous les éléments, ce passé historique contribue à dessiner l’imaginaire migratoire.

148. Massicotte, J., La tragicomédie acadienne : différentes perceptions de 1755, *Argument*, vol. 8, n° 1, automne 2005 – hiver 2006.

6.4 L'idée centrale du choix : le Québec

Si, au début des années 1980, Jean-Louis Grosmaire peut affirmer que le migrant français ne fuit pas son pays natal, mais qu'il vient au Québec pour vivre une nouvelle aventure, certaines choses ont changé depuis. Si nous nous fions aux entretiens semi-directifs menés dans le cadre de nos recherches, mais aussi par le temps passé au Bureau d'immigration du Québec à Paris depuis le début des années 2000, il en va tout autrement aujourd'hui.

« D'un point de vue professionnel, c'était soit l'Amérique du Nord, soit l'Australie; moi, j'avais bien aimé le Québec, et on pensait que la langue faciliterait les choses. En fait, tu n'as pas tout à refaire ou réapprendre, mais il faut quand même s'adapter aux expressions, il faut réapprendre l'histoire, la culture, pourquoi les Québécois ont voulu leur indépendance¹⁴⁹, pourquoi les Québécois en ont tant voulu aux Français, la bataille sur les plaines d'Abraham¹⁵⁰. Bref, il faut creuser pour comprendre un peu tout ça. »

Stéphanie, avril 2010.

La langue commune représente souvent l'élément venant arrêter le choix à la province de Québec : une envie de partir, de vivre dans un jeune pays, où l'on trouve une autre mentalité, une autre culture à laquelle il sera nécessaire de s'adapter, mais pour laquelle le futur migrant doit déjà en connaître et maîtriser certains rudiments. Le choix du Québec est une sorte d'accommodement en soi.

« J'ai effectué environ 10 séjours de vacances au Québec avant de m'y établir. Après avoir travaillé à Paris, puis à Grenoble, des connaissances m'ont recommandé de m'établir au Québec. Un ami, ancien collègue de promo de Sup. de Nantes, était parti faire son MBA à l'Université Laval. Il m'a ensuite encouragé à venir. Je suis venu une première fois et j'ai comme attrapé un virus, l'envie de revenir à chaque année, et au bout d'un moment, on se dit qu'on n'a qu'une vie et qu'il faut tenter autre chose, surtout quand on est célibataire et seul. »

149. La souveraineté politique du Québec, malgré l'échec de deux référendums, le premier en 1980, le second en 1995, occupe toujours une place importante dans l'espace public québécois.

150. La bataille des plaines d'Abraham s'est déroulée le 13 septembre 1759 durant la guerre de Sept Ans, à Québec. Elle oppose les Français défendant la ville assiégée par les Britanniques. La bataille se termine par la victoire de ces derniers et la mort des deux généraux commandant la bataille, Montcalm et Wolfe. Elle caractérise le début de la Conquête et la fin du Régime français en Nouvelle-France.

Didier, avril 2010.

« J'avais envie de changer d'air, mais je n'étais pas prêt à parler constamment l'anglais. J'ai étudié au Québec, j'ai vu une carte postale promotionnelle concernant l'immigration permanente au Québec et j'ai assisté à une conférence sur le sujet à HEC Montréal. »

Frédéric, avril 2010.

Nombreux sont les Français qui veulent voyager et tout simplement découvrir autre chose. Si un Français quitte son pays, sa famille et ses proches, très souvent, plusieurs raisons sont la cause du départ. Les destinations en matière de migration sont, depuis plusieurs années, réduites, même si facilitées, pour les Français, à la Communauté européenne, l'Australie, les États-Unis et le Canada. Néanmoins, l'évolution positive d'un pays, sur le plan économique, dans un premier temps, peut renforcer le désir de s'y installer, mais dans un deuxième temps, peut causer le phénomène inverse, c'est-à-dire le rebond migratoire, car l'intégration ne se résume pas à l'insertion économique.

Le Québec et le Canada offrent de nombreuses possibilités en matière d'expatriation temporaire, essentiellement pour les jeunes qui ont entre 18 et 35 ans :

- La poursuite d'études (à titre personnel ou par le programme CREPUQ¹⁵¹) ;
- Le programme Expérience internationale Canada¹⁵² (stages, jeunes professionnels, « *jobs* » d'été pour étudiants, programme Vacances-travail).

Ces différents programmes permettent aux candidats à l'immigration « d'expérimenter » la vie au Québec avant une immigration permanente, voire définitive. Les idées, stéréotypes, préjugés et renseignements sont donc à la fois vérifiés et vécus.

« J'ai immigré au Québec pour des raisons familiales : rejoindre mon copain québécois de l'époque; il aurait été belge, je serais probablement en Belgique à l'heure actuelle. »

151. La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) favorise les échanges interuniversitaires entre étudiants français et québécois. L'avantage de ce programme est que les étudiants français paient les droits de scolarité à leur établissement de rattachement en France : ces droits sont en moyenne six fois moins élevés qu'au Québec.

152. Expérience internationale Canada offre, chaque année, plus de 14 000 visas temporaires aux jeunes Français qui ont entre 18 et 35 ans, http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/programme_mobilite-mobility_program-fr.asp. Consulté le 31-08-2013.

Anaïs, avril 2010.

« Il y a pas mal de reportages et de promotion sur l'immigration au Québec. J'en ai un peu marre de la France et j'ai eu envie de changer, j'ai choisi le Québec parce que c'est francophone, mais avec une mentalité à l'américaine. »

Agnès, décembre 2010.

« J'ai choisi le Québec par élimination. Je voulais m'installer en Amérique du Nord, mais les États-Unis étaient – et sont toujours – difficilement accessibles, donc il restait le Canada. Par le biais d'un accord d'échange de mon école de commerce en France, j'ai pu faire une session d'études à Sherbrooke pour observer les réalités québécoises, qui m'ont satisfaites. Peu de temps après, le principe de venir au Québec a été arrêté, car j'y avais déjà une historicité – même très réduite –, un diplôme et que, administrativement, l'obtention du visa n'était qu'une question de temps. »

Marc-Antoine, avril 2010.

Mais une question se pose : les Français choisissent-ils véritablement le Québec par conviction ou est-ce un moyen comme un autre de quitter leur pays ? Selon Victor Armory (2007 : 15-16), « l'idée de "choisir" est centrale dans l'expérience des migrants. Certains s'étonnent d'une telle affirmation. Surtout dans les pays du Nord, on a tendance à percevoir le phénomène de l'immigration comme le résultat d'un manque de choix : les malheureux qui se déracinent le font pour se libérer de la pauvreté, du désarroi, ou de la guerre ». Pourquoi et comment choisir le Québec comme terre d'accueil ? Les immigrants français, souvent, jettent leur dévolu sur le Québec pour un ensemble de compromis que peut offrir la province. « La décision de quitter un pays pour s'installer dans un autre pays et les raisons qui motivent cette mobilité ne sont pas suffisantes pour assurer une bonne intégration des immigrants. L'écart entre les perceptions que ces acteurs se font du pays et la réalité socioéconomique est énorme. Cependant, malgré leur différence de culture, de langue et d'identité, les besoins immédiats de cette population sont similaires et sont axés, en général, sur l'intégration fonctionnelle, basée sur l'insertion sociale, la francisation et la recherche d'emploi en vue d'une intégration plus avancée. Il convient de souligner ici que la question de la différence se pose avec acuité et que la question d'habitus émerge de façon plus imposante dans les attitudes et comportements » (Belabdi, 2004 : 103). Ils choisissent en fait le Québec pour un côté qui laisse présager l'aventure et la découverte, à l'américaine, mais ils accordent une grande importance à la langue commune, d'où résulte une sorte de périple calculé et en confiance.

Le site Internet du MIDI possède une page « Pourquoi choisir le Québec ? » Différents points (raisons) sont mis en exergue :

1. La qualité de vie ;
2. L'emploi ;
3. L'éducation ;
4. Les programmes sociaux ;
5. La sécurité.

On y rappelle aussi que : « Le Québec est une société moderne qui offre un environnement stimulant unique au monde. C'est un endroit reconnu pour sa qualité de vie, où chacun peut se sentir en sécurité et trouver sa place. Le Québec se distingue par la chaleur des gens, les occasions qu'il offre sur le plan professionnel, la tolérance et la diversité culturelle¹⁵³. »

Certains immigrants décident de quitter leur pays brusquement, d'autres le font après mûre réflexion. La réflexion repose sur une analyse de type « coûts/avantages », c'est-à-dire les concessions à effectuer et les bénéfices à récolter par la suite. Les facteurs dits répulsifs du pays d'origine peuvent être nombreux, mais le choix du nouveau pays d'accueil peut s'effectuer de manière très relative, voire carrément par défaut. La migration est en fait un changement de résidence, qu'elle soit permanente ou non. « Du côté des accueillis, la perception est doublement constituée par l'expérience psychologique du déplacement d'un pays vers un autre, y compris les motivations et les dispositions, et par l'expérience empirique d'un contact avec une nouvelle réalité qui s'annonce d'emblée inconnue ou conçue selon des paramètres subjectifs motivés dans la plupart des cas par les objectifs d'immigration et la situation vécue » (Lê, 1989, dans Belabdi, 2004 : 103).

Elle n'est jamais complètement rationnelle, car forcément, elle implique des sentiments, des émotions, qu'elle soit choisie ou subie. Elle nécessite, bien entendu, un point de départ, un point d'arrivée, mais surtout, la présence de maints obstacles à franchir et à surmonter.

153. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Pourquoi choisir le Québec*, <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/avantages/>. Consulté le 31-08-2013.

« J'ai choisi le Québec pour la langue, cela ne pose pas de problème. J'avais envie que mes trois enfants découvrent une autre culture. Le Québec, c'est loin de la France, mais c'est tout de même moins pire que la Nouvelle-Calédonie. On a connu le sud de la France, la région parisienne, on avait envie de changer un peu. »

Annabel, avril 2011.

« J'avais envie de partir plus loin que l'Europe... La langue commune m'a également rassurée; je n'aurais pas pu, par exemple, aller aux États-Unis. »

Carole, avril 2011.

Plusieurs Français ont envie d'Amérique. Le Québec en faisant partie, c'est donc tout arbitrairement que la destination est retenue.

« J'avais fait six mois en Italie dans le cadre d'un ERASMUS. J'ai choisi le Québec par rapport à mon sujet d'études, les possibilités de subventions et de financement. Ici, dès lors que l'on étudie le multiculturalisme, d'un point de vue sociologique ou politique, ou la religion versus le politique, c'est facile, ce sont des sujets prisés. »

Paul, avril 2011.

Les facteurs qui retiennent les migrants dans leur pays d'origine sont très souvent la famille et les amis. Ce qui les pousse à partir, et notamment pour les migrants français, c'est davantage le fait d'avoir de meilleures perspectives professionnelles et d'avenir. Les perspectives, au moment du choix de l'expatriation, ne se limitent, à ce moment, qu'à des perceptions, des interprétations qui seront à vérifier à l'arrivée au Québec.

6.5 Malentendus interculturels

Le choc culturel pourrait durer plusieurs mois, voire quelques années, selon les témoignages que nous avons recueillis. Depuis plusieurs décennies, le Québec a longuement travaillé à tisser des liens serrés avec la France, d'où, en partie, le nombre important d'immigrants français dans la province. Or les migrants français, comme tous les autres migrants, connaissent des difficultés d'intégration à leur arrivée.

En 2006 est créée l'association Accueil français de Québec, parce que le Consulat général de France s'inquiète du nombre important « d'échecs migratoires ». On y tient déjà des réunions d'information afin de mieux préparer le retour en France des Français. La principale cause de cette désillusion migratoire réside dans la préparation insuffisante du projet d'expatriation. Les

éléments « sécurisants », tels que le partage d'une langue commune et l'héritage historique, constituent les éléments qui conduisent très souvent à minimiser, voire ne pas prendre en compte, les différences culturelles entre la France et le Québec.

Selon Nathalie Cazenave, conseillère en emploi auprès des immigrants, partenaire de l'Association France-Québec, arrivée au Québec elle-même il y a 16 ans, certains conseils sont incontournables :

« Parler à du monde. Il faut aussi composer avec les différences culturelles; on reste toujours immigrant, il faut rester vigilant sans perdre ses racines et ses valeurs. La bonne marche : ne pas essayer d'imposer ou de renier sa culture. Arriver informé; être ouvert, curieux, sans juger ni tout comparer. Des chocs culturels, on en a pendant des années, et vous n'aurez jamais d'amis d'enfance. Il faut se forcer à aller de l'avant. La clé : vouloir s'intégrer. »

Selon une candidate interrogée, il y aurait une façon de faire et de penser au Québec, et une autre façon de faire et de penser en France.

« J'étais consciente que le système était nord-américain, mais j'ai moi-même été élevée un peu dans cette mentalité. Mes parents travaillaient dans le commerce, la restauration, j'y ai travaillé également, alors c'est pareil, il faut se bouger, il faut travailler, c'est comme ça ici. »

Annabel, avril 2011.

La notion de « bruit interculturel » a été abordée lors des entretiens semi-directifs. Selon Estrella Israel (2009), le « bruit interculturel » se produit lorsque nous ne percevons pas l'identité culturelle de l'Autre et que l'on tente de lui dicter certaines de nos idées, valeurs, croyances, comportements et langue. Au Québec, on parle surtout de « malentendus interculturels ». Lors de notre premier séjour de recherches, en avril 2010, nous avons assisté à une conférence sur les « malentendus interculturels », animée par Pierre-Olivier Saire à l'OFII, à Montréal. Pierre-Olivier Saire, franco-québécois, résidant au Québec depuis plus de 20 ans, est consultant et enseigne le management interculturel à HEC Montréal. Malgré les compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être des nouveaux immigrants français au Québec, beaucoup d'entre eux ont été confrontés à des échecs professionnels, dus à ce que Pierre-Olivier Saire qualifie de « malentendus interculturels ». Ainsi, en France, lorsque l'on effectue une erreur en milieu professionnel, on reçoit souvent un avertissement, voire un blâme. Au Québec, au contraire, on favorise le « renforcement positif », c'est-à-dire l'encouragement et la persévérance pour surpasser l'erreur. De plus, la communication est beaucoup plus « directe », il faut être précis et

aller droit au but. Il n'y a pas réellement de place pour le débat, car celui-ci est synonyme de conflit, de confrontation, alors que l'on favorise largement le consensus. La hiérarchie est d'ailleurs beaucoup plus souple qu'en France. Les différents membres d'une équipe professionnelle coopèrent, construisent un projet commun. Les résultats découlent du travail de toute une équipe, le chef d'équipe est essentiellement présent pour "trancher" sur certaines questions et favoriser la participation de tous. Finalement, la distance physique des Français est beaucoup plus courte que celle des Nord-Américains. « Il faudrait donc rajouter entre 15 et 20 cm lorsqu'un immigrant français discute avec un Québécois, et cette distance sera encore plus grande avec un interlocuteur anglophone. »

Selon les études de Marianne Kilani-Schoch (1997), trois perspectives sont à prendre en considération dans l'analyse de malentendus interculturels :

1. La représentation des rapports avec la majorité (immigrants français vs Québécois natifs);
2. Les marques de domination;
3. Les processus de gestion ainsi que leurs conséquences pour le développement d'un style de communication interculturelle.

« Au départ, ça m'a paru beaucoup plus difficile que j'avais pu l'imaginer. Par exemple, j'adore faire la cuisine, et la première fois que j'ai dû faire les courses dans un supermarché, je n'y comprenais rien. Je n'avais aucun repère, rien n'est pareil, surtout les marques, mais aussi certains produits. Je ne savais même pas quel lait acheter. Pour les mesures en cuisine, on parle de litres, d'onces et non de grammes. Le sucre glace, en fait, c'est du sucre en poudre, mais pour moi, cela ne voulait rien dire. Toujours dans le domaine de la cuisine, l'expression « c'est écœurant » pour qualifier un plat succulent, forcément, au départ, on ne peut pas comprendre. »

Carole, avril 2011.

Certains repères de la vie quotidienne, pourtant anodins, ne sont plus les mêmes. Il faut donc consacrer du temps et s'intéresser aux normes, habitudes et façons de faire locales. Il s'agit d'une adaptation qui doit passer par un apprentissage.

« Le choc culturel, ça ne me fait pas peur, je suis déjà allé au Québec à deux reprises, j'ai des contacts avec des employeurs potentiels, j'ai de bonnes chances d'intégration. »

Patrice, janvier 2011.

De nombreux chocs culturels peuvent avoir lieu, et ce, pendant plusieurs années. Ils peuvent également se produire dans toutes les sphères de la vie d'un immigrant : sociale, professionnelle, familiale, etc. C'est dire que, dans certains cas, le départ n'est pas appréhendé, et il en va sans doute de même pour le retour. La réussite n'est pas obligatoire, du moins pas à n'importe quel prix et dans n'importe quelle condition. Le retour pourrait être possible, voire encouragé, si les résultats espérés en phase prémigratoire ne sont pas escomptés sur place. On peut également opter pour une migration dite « à rebours », une sorte d'allers-retours en cas de non atteinte des objectifs, car si la migration n'est pas une réussite, son échec n'est pas pour autant une fatalité.

« Le tutoiement est bien sûr de rigueur, et ce, partout. La vision de la hiérarchie est très différente, il n'y en a très peu, surtout dans le milieu étudiant, universitaire et de la recherche. On parle argent et salaire très facilement, ce n'est pas tabou, "on met les cartes sur la table". Les gens, au lieu de se faire la bise, se font des *hugs*, genre d'embrassade corporelle. »

Carole, avril 2011

La principale caractéristique observable au cours d'une communication interculturelle est l'accommodation, « c'est-à-dire l'adaptation entre deux locuteurs d'origine ethnolinguistique différente. Par conséquent, deux tangentes sont possibles dans ce processus d'adaptation : la convergence et la divergence. Les interlocuteurs font forcément appel à des stratégies discursives, telle que le choix d'une langue ou l'alternance entre les langues, en vue de se rapprocher de l'autre ou, au contraire, en vue de s'en éloigner et de faire ressortir les différences » (Giles, Bourhis et Taylor, 1977 : 321-324). Une communication tenant compte des individus et de la culture et faisant place à la relation (Belabdi, 2010) est une communication interculturelle. En ce sens, tout un chacun observe une responsabilité afin de devenir acteur, contributeur et communicateur dans un contexte d'immigration et d'intégration. Le rôle de la communication interculturelle est, notamment, de comprendre les échanges interculturels, de délimiter leurs composantes et leur complexité et surtout d'étudier ces relations.

« Il faut éviter de parler politique. Il y a un côté anticlérical absolu. Les gens renient le catholicisme. Le souverainisme est en perte de vitesse. En ce qui concerne les Français, on demeure, pour pas mal de gens, des conards de Parisiens ou des "maudits Français". »

Franck, avril 2011.

L'interculturel est plus rarement évoqué dans l'espace public français, car celui-ci soulève des

questionnements, des sujets complexes et nombreux, souvent épineux, délicats, voire tabous. Certains débats se sont rapportés aux relations entre la diversité culturelle, la cohésion sociale, les valeurs communes et le modèle républicain, entre l'histoire coloniale, l'histoire de l'immigration et certaines situations de discrimination toujours présentes. Jacques Demorgon (2005) rappelle cependant que le développement de l'interculturel volontaire est avant tout issu de l'interculturel factuel, celui des échanges humains, intentionnels ou subis. Pourtant, l'interculturel volontaire serait donc né de la mondialisation. Cet interculturel peut donner l'impression de pouvoir résoudre certains problèmes. L'interculturel s'appuierait en fait sur une méconnaissance des cultures. Il faut dépasser les différences, sources d'obstacles à la communication, voire les exploiter, pour créer un nouvel espace culturel d'interaction, avec la mise en place d'un nouveau code culturel. Il ne s'agit, en aucun cas, d'un pont entre les cultures, mais bien d'un mélange de différents rapports culturels. L'interculturel est issu de la rencontre de cultures différentes qui interagissent avec ou sans barrière de langue.

« Le Québécois fonctionne surtout sur le principe d'action, alors que le Français passera par le raisonnement. Les joutes verbales ne sont pas dans la culture québécoise. Échanger des arguments contre des arguments est perçu, par les Québécois, comme un processus agressif, et ils se sentent personnellement attaqués. En revanche, le Français recherchera la discussion, pas tant pour « avoir raison » que pour jouer avec les concepts, voire, parfois, flatter son ego. L'échange pourra être vigoureux mais prendra rarement une tournure personnelle. Les deux protagonistes finiront bons amis. Corollaire de cela : les vérités sont plus difficiles à dire qu'elles le sont en France, où il y a plus de place pour la franchise. Au Québec, il faut trouver un consensus pour aller plus loin. Les deux parties en sortent gagnantes. En France, il semble qu'il faille écraser l'autre partie pour arriver à ses fins. Pour un Québécois, la réussite sociale passe par l'argent. En France, l'argent a son importance, mais l'individu recherche un certain accomplissement culturel. Il y est admis qu'on puisse réussir dans la vie sans être financièrement riche. »

Marc-Antoine, avril 2010.

Il est non seulement possible d'éviter, mais aussi de résoudre un malentendu interculturel. Le développement de la communication interculturelle, reposant sur le principe du relativisme culturel, doit être prôné. L'immigrant français au Québec n'a ni tort ni raison, il en va de même pour le Québécois. L'écoute, l'empathie, la reconnaissance des différences et la recherche d'un consensus doivent être mis en pratique. Dans toute forme de communication, il existe des forces positives et négatives qui développent toutes deux des tensions. En découle deux types de comportements : l'approche ou l'évitement. (Abric, 2008) Ainsi, toute perception du

comportement, de l'attitude de l'Autre qui ne correspond pas au système de valeurs d'un des interlocuteurs peut provoquer le malentendu. C'est pourquoi il faut accepter l'Autre dans ses différences, demeurer authentique, ne pas chercher à changer radicalement son comportement, mais adopter une attitude neutre et empathique.

« Au niveau de la langue, il y a des termes différents. Par exemple, ici, un VTT, c'est un quad et non un vélo. Ici, les gens profitent plus de la vie, le rythme de travail diffère, c'est plus comme la culture américaine. Les gens mangent rapidement à leur bureau, ils apportent leur lunch et partent plus tôt le soir. En France, c'est vraiment mal vu de partir avant 18 h. »

Rémi, avril 2011.

La langue fait appel aux références culturelles, historiques et sociales que chaque individu possède et qui lui sont propres. Dans une communication interculturelle, la communication non verbale occupe une place prépondérante, surtout lorsque la langue n'est pas complètement commune. Il n'en reste pas moins que les gestes, silences, sourires diffèrent selon la culture, le contexte, tant pour ce qui est de l'émetteur que du récepteur. Un code linguistique doit être partagé et maîtrisé. Il s'agit d'une démarche interculturelle, d'un acte social volontaire et d'un exercice mental. Anne Flye Sainte Marie (1997 : 57) explique que les préjugés découlent des « représentations généralisantes forgées, a priori, sans fondement empirique ou rationnel, amenant à juger les individus en fonction de leur appartenance [...] ils vont servir de fondement aux processus de stigmatisation sociale, en d'autres termes de "jugement de valeur". »

La théorie psychosociale de l'accommodation concerne les motivations et les conséquences sociales sous-jacentes aux modifications dans les styles de discours. Cette théorie a pour postulat que les individus sont motivés à adapter leur style de discours, ou à s'accommoder, en vue d'exprimer des valeurs, des attitudes ou des intentions envers leurs interlocuteurs. Selon Robert M. Krauss et Chi-Yue Chiu (1998), la communication verbale est l'instrument, le véhicule incontournable de la pensée, de la communication interpersonnelle et de la transmission culturelle.

« Au début, j'ai eu certains problèmes de communication; dans la vie professionnelle, il faut complètement changer son CV et l'adapter. D'un point de vue personnel, mes amis m'ont beaucoup aidé à m'intégrer, et j'en ai parlé un peu plus tôt, j'ai vécu en colocation : au départ, ça devait être pour deux mois, et finalement, j'y suis resté deux ans. »

Didier, avril 2010.

Margalit Cohen-Emerique (2000) propose la méthode de négociation interculturelle. Cette méthode expose le face-à-face de deux individus ou deux groupes culturels différents. Afin de surmonter toute forme de malentendu ou d'incompréhension sont contextualisés les attitudes et les gestes en fonction de la culture, de la religion, des appartenances sociales, etc. C'est la prise de conscience des postures adoptées, issues de ces appartenances, qui permet de surpasser le choc culturel, le malentendu afin d'atteindre le dialogue. Cette prise de conscience permet la connaissance et la reconnaissance de l'autre culture, et aussi de sa propre culture. Chaque nouvel arrivant doit, pour pouvoir prendre ses marques, passer par une phase d'observation et surtout d'écoute, dans différentes sphères de la vie de la société d'accueil. Échanger avec d'autres migrants arrivés un peu plus tôt permet de recevoir de précieux conseils, et le fait d'être sur place permet de pouvoir les expérimenter et les mettre en pratique. Chaque intégration est personnelle, mais la communication d'expériences permet de pouvoir trouver des solutions d'adaptation en situation d'incompréhension ou d'échec.

« Pour paraphraser George Bernard Shaw¹⁵⁴, le Québec et la France sont deux nations séparées par la même langue. Pour moi, c'est un des sujets les plus évoqués dans les débats avec mes collègues ou amis québécois, c'est aussi l'un des plus controversés. Je me suis souvent fait reprocher d'utiliser trop d'anglicismes et j'ai fini par noter ceux employés ici pour les citer lorsque je me sens "offensé" par certains commentaires. Finalement, en rappelant que des expressions comme "se garer dans un parking" ou "parquer son char" sont toutes deux d'origine anglophone, mais que les noms anglais sont eux-mêmes issus du français (parking – parque, car – char), on arrive souvent à trouver une conclusion diplomatique et apaisante.

Les problèmes tiennent plus à "l'accent" (je n'aime pas utiliser ce terme et, lorsque je l'utilise, je précise toujours que j'ai moi-même un accent parisien), comme on me l'a appris ici; je l'ignorais avant mon immigration; j'ai parfois des difficultés de compréhension et, si des malentendus il y a, c'est plus après avoir répondu de façon incohérente à une question ou à une remarque que je n'avais pas saisie [ou à propos de laquelle je n'avais pas] signifié mon incompréhension. Ces malentendus proviennent aussi des formules de politesse et autres usages langagiers : le vouvoiement qui peut blesser certains ou le tutoiement trop facile. C'est ce genre de limites que je n'arrive toujours pas clairement à définir, et je me dis qu'il vaut

154. George Bernard Shaw était un scénariste et dramaturge irlandais, provocateur, contestataire et virulent, il a obtenu le prix Nobel de littérature en 1925.

mieux que je continue à passer pour le Français coincé dans ses formules ampoulées, plutôt que de commettre une erreur de communication préjudiciable. »

Frédéric, avril 2010.

Edward T. Hall, dès les années 1950, s'intéresse à la communication interculturelle. Il explique ce qu'il nomme « les dimensions cachées de la culture », ces dimensions qui surviennent dans les relations interpersonnelles et interculturelles. Il parle également de « langage silencieux », des dimensions autres qui font appel à la perception du temps, de l'espace et de certains codes culturels dans la communication. Il convient également de rappeler que Edward T. Hall a commencé ses recherches lorsqu'il s'est aperçu que la communication verbale ne constitue que 20 % de la communication. Il reste donc 80 % de communication dite non verbale. Edward T. Hall explique que la communication se trouve au centre de l'adaptation et de la culture. En effet, avec une personne de la même culture que soi, il faut être implicite et allusif, histoire de ne pas lui répéter ce qu'il sait déjà. Au contraire, avec un étranger, il faut spécifier ce dont il est question et définir plus précisément les mots employés. Les variations linguistiques telles que l'accent, l'intonation, les expressions ne peuvent, à elles seules, expliquer les malentendus interculturels. En effet, la dimension non verbale doit être prise en compte également. Il s'agit de la façon que les choses sont dites, la qualité et le déroulement de l'interaction, à l'instar du message et des mots employés.

6.6 De l'adaptation à l'acculturation : le nouveau sentiment d'identité culturel et national

Les candidats interrogés, qu'ils se disent Français(e), Canadien(ne) ou Québécois(e), disent cependant tous appartenir à la communauté francophone québécoise. Ils sont donc à la fois « être d'ici » et « être de là-bas », une sorte « d'entre-deux » également. La plupart le vivent comme une opportunité et non une fatalité. Généralement, les Québécois francophones nés au Québec se définissent, en premier lieu, comme Québécois, et beaucoup d'entre eux ne font référence à leur citoyenneté canadienne qu'à des fins administratives. Certaines personnes interrogées établissent également une différence entre les Parisiens et les provinciaux établis au Québec. Mais si les immigrants français font des efforts afin de s'intégrer à la société québécoise, ils demeurent étonnés de l'importance de la connaissance de la langue anglaise dans la vie économique, surtout à Montréal. Pour tout immigrant, il est toujours plus facile de devenir Montréalais que Québécois.

« Quand on arrive ici, on est Français, c'est sûr, mais, en France, on a une appréhension des autres cultures; ici, tu te rends compte que tout le monde est proche : les Français, les Algériens, les Marocains, les Tunisiens. On devient très près culturellement au Québec. Les gens sont aussi très ouverts, cela m'a beaucoup apporté, et je sens que j'aurai une vision différente de ce qu'est l'Autre à mon retour en France. Je me sens surtout appartenir à la communauté francophone. Je suis un hybride. Je suis franco-canadienne. Je suis française, à la base. Je dis même que je suis d'origine française, même si je suis une Française née en France. Il y a aussi un autre truc : mon fils est né ici; je dis qu'il est canado-français, mais en fait, ça n'existe pas cette expression, donc il est d'abord canadien, car né au Canada, et ensuite français. »

Stéphanie, avril 2010.

Chaque individu possède en réalité plus d'une culture et, par conséquent, une appartenance à plusieurs groupes. Ces appartenances culturelles ne coïncident pas entre elles et ont des extensions variables. Chaque culture, sur le plan de la communauté et du groupe, est une culture plurielle, car une même communauté réunit différents membres, individus, même s'ils demeurent tous issus d'une même culture. La condition de migrant est donc perçue comme une chance, une stabilité qui côtoie également le mouvement et le dynamisme. Les immigrants français, à leur arrivée, ont sans doute davantage de points communs avec les autres migrants qu'avec les Québécois, du moins dans les premiers mois et, sans doute, pour certains, dans les premières années d'immigration. Côté à la fois des migrants et des Québécois favorise assurément l'accélération d'une adaptation aboutie. « Si du fait de l'interculturalité, les cultures sont en relation, elles exercent des influences les unes sur les autres. A travers leurs contacts, elles sont conduites à des modifications, à des évolutions. C'est tout cela que désigne le terme acculturation. Certaines sociétés ont pu redouter toute acculturation comme risque d'une perte d'identité. Elles ont cherché à mettre en place des modalités d'échange excluant presque tout contact. L'acculturation est un phénomène complexe. Elle ne se produit pas dans un seul sens. Dans plusieurs circonstances historiques, une acculturation réciproque s'est effectuée entre les vainqueurs et les vaincus. On en est aujourd'hui plus conscient et, de ce fait, on emploie plus souvent le terme d'interculturalité » (Demorgon, 2010 : 38). La rencontre entre individus de cultures différentes découle de la communication interculturelle. Les relations interpersonnelles, au même titre que les relations interculturelles, évoluent au même titre que les cultures. Elles ne sont ni linéaires ni figées. Les identités entrent en jeu et observent un rôle de régulation et d'évolution. Dans toute communication interculturelle, il doit y avoir un respect des interlocuteurs, une reconnaissance non seulement de la similitude, mais aussi des différences

avec l'Autre. Selon Charles Hampden-Turner et Fons Trompenaars (2004), il faut dépasser le choc des cultures pour faire l'expérience d'une meilleure communication interculturelle. Les cultures sont différentes, mais elles sont néanmoins conséquentes et pertinentes, même si leurs codes et leurs priorités peuvent différer. Les différences entre les cultures ne sont ni aléatoires ni inopinées. En fait, les valeurs d'une culture correspondent à l'image inversée des valeurs de l'Autre.

« Déjà, au Québec, on identifie souvent l'identité nationale à l'identité francophone. Ce n'est pas pareil, environ 20 % des Québécois sont anglophones. Je pense que nous sommes tous Québécois et devons tous être bilingues. »

Didier, avril 2010.

Les immigrants français s'aperçoivent, dès leur arrivée, de l'importance de la connaissance de la langue anglaise. Certains affirment également avoir pu améliorer nettement leur connaissance de la langue anglaise. Ils ont choisi le Québec pour le partage d'une langue commune, mais dans la vie au quotidien, ainsi que pour l'intégration socioprofessionnelle, la réalité dépasse les débats linguistiques québécois.

Selon Jean-Louis Grosmaire, en 1983, les Français n'avaient ni quartier ni église ni porte-parole. Or, depuis les années 2000, il en est tout autrement, sauf pour les églises. Le quartier Le Plateau-Mont-Royal est en train de devenir le quartier de prédilection des Français de Montréal, par le biais de ses commerces, mais aussi en raison de son architecture. « Le quartier ethnique naît des rapports qu'entretiennent les immigrants avec leur nouveau terrain d'adaptation » (Grosmaire, 1983 : 342). « L'immigrant français, surtout celui qui ne vient pas d'une grande ville française, peut néanmoins s'y sentir dépaysé. Il retrouve difficilement la vie communautaire, la vie de quartier. En raison de la grande mobilité résidentielle des Montréalais, il découvre la fugacité des relations de voisinage, mais il apprécie, par contre, la liberté qu'engendre un milieu changeant » (Grosmaire, 1983 : 345). Montréal est une ville rassurante pour les Français, une partie de son architecture rappelant l'Europe. Mais, plus que le paysage urbain, c'est la mentalité des Québécois, leur mode de vie, le long hiver, qui engendrent davantage le choc culturel.

« C'est vrai qu'à Montréal, les Français sont concentrés sur Le Plateau-Mont-Royal. Du coup, ça donne l'impression qu'il y en a trop. Tous les Français que je croise à l'université, et qui sont en échange, vivent toujours sur Le Plateau : ils trouvent que ça ressemble à la France ! »

Carole, avril 2011.

Contrairement à la plupart des immigrants au Québec, les Français sont les immigrants qui tendent le plus à se « régionaliser ». Ils sont présents à la fois dans d'autres grandes villes, telles que Québec, Trois-Rivières ou Chicoutimi, mais aussi à la campagne, où certains pratiquent une agriculture spécifique (vignes, légumes, etc.). Les Français préfèrent toutefois majoritairement la métropole. Montréal forme, pour eux, un environnement plus favorable à leur intégration.

« Je suis française, je suis contente d'avoir un passeport canadien, mais je suis française. »

Anaïs, avril 2010.

L'expression « maudit Français » rappelle que l'immigrant français appartient, lui aussi, à un groupe étranger. Mais cette expression, tantôt amusante, tantôt haineuse, fait état des difficultés d'acceptation mutuelle des populations francophones. Québécois et Français s'aimeraient bien, mais ils se détesteraient aussi à la fois. Y aurait-il plus distants que Français et Québécois ? Il existe bien une distance culturelle entre Québécois et Français : si le Français l'oublie, c'est essentiellement en ces circonstances qu'il entendra cette apostrophe à son égard.

« J'ai appris à intégrer l'individualisme parce que j'ai une culture, à la base, qui est un peu plus du Moyen-Orient : on se met trop de poids sur les épaules par rapport à ce qui arrive aux autres membres de sa famille. Ici, c'est peut-être trop poussé à l'extrême, mais on devient peut-être un peu plus autonome rapidement. J'ai aussi, en quelque sorte, redécouvert la nature, marcher en forêt en automne quand les feuilles sont rouges, faire du ski le soir avec des collègues après le travail, etc. Je suis un mélange des deux (Française et Québécoise), mais à cause de mon accent. Je n'ai pas la nationalité canadienne. En France, on pense que je suis québécoise et, au Québec, on sait que je suis française. Je suis comme une étrangère dans les deux cultures, mais de la bonne manière, il n'y a pas de rejet. Certains Québécois sont un peu "frileux" quand tu leur dis que tu es française, certains sont complexés et peuvent souffrir du comportement de l'ancien colonisé. Mais, pour ma part, je dirais que je me sens donc assimilée. »

Magali, avril 2010.

Des chercheurs¹⁵⁵ parlent de sociétés dites individualistes. L'attachement de l'individu envers lui-même et l'expression du « je » sont carrément dominants. Les individus sont davantage livrés à eux-mêmes et doivent se prendre en charge. Nous retrouvons, à l'opposé, dans les sociétés collectivistes, un attachement important, dès la naissance, d'un individu envers son groupe, groupe fort et soudé, où se forment des sentiments de loyauté, de partage et de dépendance. On peut donc trouver aussi la notion de « retour » au sein de l'identité. Il s'agit d'un lien entre la nouvelle identité et celle d'origine.

« Je suis une Québécoise d'adoption, mais je ne vends pas mon âme au diable, je reste une Française, même si je peux m'identifier à la culture. »

Annabel, avril 2011.

La notion d'identité est une notion problématique. Elle suscite une interrogation, une introspection, un profond examen, un retour sur soi et induit un besoin de reconnaissance afin de mieux définir l'appartenance. Un regard extérieur permettant de confirmer, ou d'infirmier, une identité. Une réflexion de l'Autre peut amener à une identification à l'Autre. L'identité est d'abord et avant tout la façon dont une personne se définit elle-même : ses croyances, ses propres pensées à son sujet. L'identité n'est pas une donnée figée : elle se construit dans le temps, évolue, se transforme. Elle se construit également par différents codes du groupe d'appartenance, se nourrit de sa culture afin qu'il y ait interaction et communication avec autrui. Les valeurs, comme l'aborde Carmel Camilleri (1997), forment une solide part de l'identité.

« Je demeure profondément français, car je ne suis pas encore canadien. Je réside sur Le Plateau, il y a beaucoup de Français, et, de toute façon, on me perçoit toujours comme un Français. J'ai une affection pour le Québec, mais aussi une sorte de dette envers le pays. »

Paul, avril 2011.

L'identité est également fondée sur la reconnaissance individuelle, certes, mais surtout publique. Les individus sont tous uniques, mais à la fois porteurs d'une culture qui évolue et que les Autres tentent d'évaluer au regard du passé, du présent ou même du futur.

« Je me sens intégré oui et non. Je me sens toujours comme un immigrant français, et les gens me perçoivent ainsi. Je fréquente aussi beaucoup de Français dans ma vie personnelle et je

155. Emile Durkheim, François de Singly, Claude Dubar, Carmel Camilleri.

suis dans un cocon. Mais au travail, je côtoie des Roumains, des Maghrébins, et toujours des Français ! »

Rémi, avril 2011.

Erik H. Erikson (1972), pour sa part, pense l'identité comme une forme d'harmonie : l'identité est le sentiment intrinsèque d'une unité personnelle et d'une continuité future. Dans une société pluraliste comme le Québec, les immigrants doivent pouvoir cumuler plusieurs identités culturelles : l'identité ou les identités d'avant la migration, ainsi que les nouvelles identités en terre d'accueil (linguistiques, culturelles, religieuses, etc.).

6.7 La résistance culturelle : le retour de Français en France

Nous avons abordé la question du retour en France lors des entretiens semi-directifs, menés à Montréal et à Québec en avril 2010 et en avril 2011. Déjà, lors du premier séjour de recherches effectué, sur six personnes interrogées au cours d'une semaine, deux personnes envisageaient un retour imminent en France. Lors du second séjour, les candidats interrogés étaient arrivés sur le territoire plus récemment. Une seule personne évoquait un possible retour selon les perspectives professionnelles dans le domaine de l'enseignement supérieur, à la suite de l'obtention de son doctorat à l'UQAM, prévue en 2012. Une personne interrogée le 29 avril 2010 indiquait « qu'une fois l'expérience nord-américaine en poche, les Français auraient tendance à gagner d'autres horizons ». De plus, la désillusion est souvent inattendue, les candidats seraient mal préparés à leur départ et à une future intégration et, de ce fait, auraient du mal à prendre racine : la rigueur des hivers, des systèmes de santé et d'éducation qui laissent à désirer, un premier emploi dans son domaine moins évident que prévu à décrocher, des diplômes mal reconnus, la connaissance de la langue anglaise indispensable malgré la politique d'interculturalisme. Certaines personnes interrogées, dont une en date du 27 avril 2010, évoque la présence d'un racisme anti-Français en reprenant l'exemple de la fameuse expression « maudit Français », qui a donné suite, d'une manière plus récente, à l'expression « maudit Québécois », présente notamment sur le Web, des forums de discussion et blogs liés à l'intégration. Le retour est-il l'unique solution aux difficultés d'intégration ?

« Maintenant, c'est comme si je ne voyais plus les différences, et je pense justement que mon retour en France sera une sorte de choc. Je n'entends pratiquement plus l'accent, je connais les différences d'expressions, car j'ai souvent mes parents au téléphone. »

Stéphanie, avril 2010.

« Or il semble bien que l'acte de retour ou plus exactement la réintégration définitive au pays d'origine soit aujourd'hui mythifiée pour faire place, en actes, à un "éternel retour"... retour vers la terre des ancêtres ou retour au pays des générations futures » (Schaeffer, 2001 : 166). L'immigration en sens inverse, le retour au pays, constitue aussi un changement considérable, qui demande à nouveau une adaptation et une « réintégration ».

Nous avons demandé à cette personne, candidate au retour, si elle avait déjà été victime de discrimination, liée à son identité ou à sa nationalité. Elle nous a alors répondu que la question était « touchée », c'est-à-dire sensible :

« Par exemple, ici, quand tu envoies ton CV pour décrocher un emploi, tu n'as pas le droit de mettre ton âge, ta situation maritale, pas de photo, etc., pour éviter justement toute forme de discrimination. Mais je pense qu'au final, quand les décisions se prennent, on ne te donne pas forcément les bonnes raisons du rejet de ta candidature. Donc, oui, il y a de la discrimination, mais tu ne le sauras jamais et tu ne pourras pas le prouver, même si tu en es convaincu. »

Magali, avril 2010.

Les histoires de vie des immigrants sont souvent parsemées d'obstacles économiques, administratifs et sociaux souvent difficiles à gérer, tant au sein du pays d'émigration, que celui d'immigration. Si l'émigration comporte certaines difficultés, le retour au pays inclut, surtout après plusieurs années passées à l'étranger, également plusieurs obstacles. Ces complications peuvent être similaires dans les deux cas.

« La seule chose qui m'énerve, c'est les accommodements raisonnables¹⁵⁶. Je pense qu'il est temps pour le Québec de redéfinir son identité pour justement mieux intégrer les étrangers. La culture, c'est bien sûr un échange, chacun amène et apporte quelque chose à l'autre, c'est réciproque et mutuel. Mais le Québec n'a pas la même histoire que les pays européens. Le

156. Lors de l'élection québécoise de 2007, le Québec a connu une véritable « crise d'accommodements raisonnables ». A la base, le terme « accommodement raisonnable » se rapporte à une notion juridique canadienne issue de la jurisprudence associée au monde du travail. Elle désigne en fait l'assouplissement d'une norme afin de contrecarrer toute forme de discrimination pouvant entraver un droit à l'égalité du citoyen.

Québec se trouve comme un îlot de langue française qui se voit attaquer de toutes parts par le monde anglophone. Les Québécois n'ont jamais pris le temps de définir leur identité. Ce n'est pas une nation, ce n'est pas un pays, voilà ce qui cause tous les débats actuels. Par contre, j'aime le fait qu'il y ait un test de citoyenneté avant l'obtention de la nationalité canadienne, mais jurer fidélité à la reine d'Angleterre, ça pose problème ! Je suis en train d'entreprendre des démarches pour rentrer en France, et le retour en France me fait un peu peur. Le monde du travail n'est pas pareil, la gestion est beaucoup plus hiérarchisée, ici, tout le monde est facile d'accès. J'avais recréé un cercle d'amis ici, mais pas vraiment avec des Québécois, et c'était plus dans le contexte du travail, et les Françaises avec lesquelles je m'étais liée d'amitié, eh bien, c'était plus par proximité, et habitant maintenant la Rive-Sud, c'est encore plus compliqué qu'avant de créer de nouvelles relations. Je pense également que, si je reste ici encore plus longtemps, côté carrière, ça va me nuire. A la base, je ne pensais pas faire ma vie ici de toute façon, mais je n'exclus pas de revenir.

Les gens ont peu de vacances ici, mais une bonne qualité de vie au quotidien, mais je ne sais pas si j'aurais pu élever des enfants ici, avec le contexte culturel, le contexte de rébellion, il y a comme un manque de lien familial entre les gens. »

Magali, avril 2010.

Malgré une préparation adéquate dans le projet migratoire, il demeure toujours un facteur d'incertitude au sujet du pays d'accueil. L'immigrant est souvent amené à faire des comparaisons entre son pays d'origine et son nouveau pays d'accueil. Ces comparaisons entre avantages et inconvénients, réels ou fantasmés, de chaque pays peuvent provoquer des malentendus interculturels avec la société d'accueil. De plus, si ces comparaisons se transforment en importantes déceptions, elles peuvent amener le migrant à rentrer « chez lui ». Mais si les témoignages concernant les échecs migratoires peuvent éventuellement décourager certains candidats à l'immigration, ils peuvent aussi contribuer à une meilleure préparation de l'expatriation par la communication d'expériences et l'échange auprès de futurs migrants. Ainsi, le passage en revue des témoignages d'échecs de nombreux Français au Québec, survenus au cours de la dernière décennie, pourrait aussi favoriser une meilleure intégration de futures cohortes migratoires françaises.

6.8 Entre représentations et expérimentations : rester ou partir ?

« En effet, en situation migratoire, la décision de passer le reste de ses jours loin de la terre d'origine revient à renoncer définitivement au projet de retour, et par là, à faire une croix sur l'élément fondateur du départ. Or ce renoncement amène à la remise en cause de l'ensemble des choix réalisés tout au long de leur vie, par les personnes qui sont parties dans le but de rentrer en ayant "réussi". C'est donc ce couple départ/retour, animant tout projet migratoire, qui constitue la seconde dimension explicative de l'activité circulatoire intense développée par les migrants à la retraite » (Schaeffer, 2001 : 166).

Nous avons demandé aux personnes interrogées quels étaient, pour elles, les éléments qui contribuent à la réussite de leur propre intégration.

« Être heureux, avoir réussi à remettre certaines valeurs "à leur place", arriver à concilier vie professionnelle et vie personnelle. »

Didier, avril 2010.

« Avoir un job qu'on voulait, c'est-à-dire qui correspond à notre niveau d'études et nos aspirations, avoir un cercle d'amis varié, participer à la vie de la société, s'impliquer socialement. »

Anaïs, avril 2010.

« Les raisons d'une bonne intégration, c'est le travail. Ici, si tu veux travailler, tu n'auras pas trop d'obstacles. Mais la définition d'une intégration réussie, c'est de trouver son bonheur ici. »

Magali, avril 2010.

Les candidats interrogés ont tous été sélectionnés par le biais de la catégorie des travailleurs qualifiés. Les différents critères appliqués lors de la sélection d'un candidat à l'immigration servent à vérifier l'employabilité du futur migrant, mais aussi sa capacité d'adaptation et d'intégration à la société d'accueil. L'intégration, selon les instances gouvernementales, passe d'abord et avant tout par l'emploi. La réussite professionnelle est fortement encouragée et valorisée au sein de la société québécoise. Lorsque les Québécois se présentent à une personne qu'ils ne connaissent pas, ils auront plutôt tendance à dire ce qu'ils font comme métier au lieu de

dire ce qu'ils sont. L'immigrant qui aura su reproduire ce schéma, c'est-à-dire la réussite professionnelle, avec tout ce qu'elle peut comporter – argent, matérialisme, etc. –, se sentira davantage intégré.

« Une intégration réussie serait celle de quelqu'un qui ne serait plus perçu comme étant différent par le peuple de la société d'accueil, autrement dit, comme un semblable à part entière. »

Marc-Antoine, avril 2010.

Les motivations liées à la migration, les stratégies identitaires du migrant nous permettent de comprendre de quelle façon l'intégration, le sentiment d'appartenance ainsi que l'enracinement peuvent se produire. Le choix migratoire, c'est-à-dire les motifs de la migration, de même que les questions d'intégration doivent pouvoir s'arrimer afin d'éviter un retour au pays.

« Te sentir et être comme un Québécois. Travailler, envoyer tes enfants à l'école publique, être bien, avoir une bonne qualité de vie, et surtout, avoir plus d'amis Québécois ! »

Annabel, avril 2011.

« Être bien, tu fais ta vie, tes enfants évoluent ici, ta carrière également, t'achètes ta maison. L'aspect matériel fait aussi partie de l'intégration et de la réussite. »

Franck, avril 2011.

Un retour vraiment définitif au pays d'origine ne pourrait devenir une réalité qu'à la fin du parcours de vie du migrant. Ainsi, les immigrants français essaient de prévoir une vie à moyen et long terme au Québec. Ils cherchent à atteindre tous les objectifs liés à une intégration réussie. Ces objectifs concernent également la question identitaire.

« Le fait de ne pas avoir de rancœur avec le pays d'accueil, de connaître et d'être sensible à l'histoire du pays, d'occuper un emploi et de se sentir appartenir à un destin collectif. »

Paul, avril 2011.

« Le fait de ne pas traîner qu'avec des Français, rencontrer des Québécois, même si ça met du temps (peut-être trois à cinq ans), finir par fêter Noël avec des Québécois, participer en août à une épiluchette de blé d'Inde, et rencontrer une Québécoise. »

Rémi, avril 2011.

L'intégration n'est pas qu'économique. Les immigrants ressentent le besoin de se sentir également « chez eux ». Ainsi, le facteur social intervient tout autant que l'emploi dans l'intégration. Les immigrants désirent se recréer un nouveau réseau social. Ce réseau est souvent composé de compatriotes français, rencontrés par le biais des forums, blogs et réseaux sociaux. Ce réseau devient un lien avec le pays d'origine, mais il favorise l'intégration par l'entraide et l'échange d'expériences. Le fait de partager une expérience commune, des succès, mais aussi des échecs, favorise un rapprochement. Or, maintes personnes interrogées ont souligné qu'il était difficile de nouer de réelles relations d'amitié avec les Québécois. Les Québécois semblent être ouverts, et le contact se fait rapidement par le biais notamment du tutoiement. Mais les réseaux sociaux des Québécois seraient davantage fermés. Ils se limitent en général à la famille, aux amis d'enfance et aux camarades d'études. Les immigrants qui arrivent au Québec à l'âge adulte ont donc plus de difficulté à nouer des amitiés avec des Québécois, car le réseau social d'un Québécois est, à cette étape, déjà établi et plus ou moins évolutif. De ce fait, l'immigrant français aura tendance à nouer des amitiés avec d'autres immigrants francophones avant d'avoir des amis québécois.

Le sujet de l'intégration est souvent abordé dans les médias québécois, notamment pour les nouveaux immigrants. Or il serait fort intéressant d'aborder la notion de co-intégration, qui nécessite à la fois une ouverture et un effort de la part du Québécois né au Québec ainsi que de l'immigrant. Une sorte de responsabilité civique mutuelle qui découle davantage de l'approche multiculturaliste. L'interculturalisme impose, d'une manière certainement plus explicite, une intégration de la part du nouvel arrivant à la « culture québécoise ». Lors de notre second séjour de recherches doctorales au Québec, en 2011, nous avons eu l'occasion de rencontrer et de questionner Denise Lussier, professeure émérite à l'Université McGill, à Montréal. Selon elle, l'interculturalisme concerne et implique à la fois les nouveaux arrivants, mais aussi les Québécois présents depuis plusieurs décennies au Québec. Il nécessite une ouverture de la part des Québécois, le développement de ce qu'elle appelle la compétence interculturelle, évoquée précédemment dans cette thèse. Les nouveaux immigrants doivent certes apprendre le français, mais les Québécois pourraient également s'ouvrir à d'autres langues, telles que le mandarin et l'arabe. Dans le cadre des deux séjours de recherches effectués pour cette thèse, nous nous sommes permis de sonder les immigrants français concernant l'interculturalisme québécois et le multiculturalisme canadien. Les personnes interrogées sur la gestion de la diversité culturelle et

religieuse ont, pour la plupart, associé ce sujet à la crise des accommodements raisonnables. Elles nous avaient alors pratiquement toutes répondu : « Les accommodements raisonnables, j'chu plus capable ». Deux significations distinctes peuvent être dégagées de cette réponse. Tout d'abord, dans le premier cas, « j'chu plus capable » signifie que la personne n'est pas d'accord avec ce type de compromis ou de consensus mutuel. Dans le second cas, le « j'chu plus capable » signifie que, d'accord ou pas avec ce principe, elle ne veut plus en entendre parler.

« Le problème, c'est qu'on arrive à un stade où il y a trop de respect. Les histoires d'accommodements raisonnables, ça devient complètement déraisonné. On va arriver à un stade où, à force d'accommoder tout le monde, on va perdre en sécurité; par exemple, au port de Montréal, certains Indiens portent une coiffe particulière et, du coup, ne peuvent porter les casques de sécurité. Mais les immigrants ici sont, pour la plupart, sélectionnés, alors c'est une sorte de couche écrémée. Une fois, je m'étais endormie dans les transports, je me suis réveillée, et mon sac à main était ouvert, et tout était à l'intérieur. Je ne verrouille jamais les portes de ma voiture, je sors à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, habillée n'importe comment, et tout se passe bien. Alors qu'en France, tu es obligée de te méfier constamment. »

Stéphanie, avril 2010.

« Pour moi, l'interculturalisme et le multiculturalisme sont les mêmes concepts : nous devons tous vivre ensemble et nous accepter, quelles que soient nos différences. Cette idée est philosophiquement généreuse, mais dans les faits, elle permet à de nombreuses minorités visibles d'imposer au plus grand nombre leurs desiderata, ce qui va à l'encontre même d'une saine immigration. Au niveau du Québec, la Charte des droits et libertés de la personne est le support de l'interculturalisme québécois. L'objectif politique est d'attirer un maximum de personnes, de tous horizons, en leur promettant qu'ils pourront vivre au Québec sans rien changer à leurs habitudes. Cela heurte la sensibilité de nombreux Québécois, qui peuvent se sentir perdus dans leur propre province. »

Marc-Antoine, avril 2010.

Les immigrants français sont parfaitement conscients que tous les migrants doivent faire des efforts en matière d'adaptation et d'intégration. La plupart des candidats interrogés ont suivi l'actualité au sujet des « accommodements raisonnables ». Ils sont majoritairement contre ce type de compromis et pensent, comme les Québécois francophones, que cela pourrait altérer, à terme, la sécurité et la cohésion au sein de la province.

« Les accommodements raisonnables, c'est comme une révolution tranquille, la laïcité devient plus ouverte, mais il ne faut pas abuser non plus, il faut des limites. Si t'es pas content, rentre chez toi. Toutes les religions doivent être respectées, les cultures sont équitables et égales. »

Annabel, avril 2011.

« Les accommodements raisonnables, j'y suis favorable, on aborde la question, mais c'est un faux problème. La laïcité est plus ouverte ici, il faut faire avec. »

Paul, avril 2011.

« Que les choses soient claires : le Québec est une province francophone de tradition catholique. Les gens ne s'en rendent pas suffisamment compte. Certes, il y a un mélange de peuples et de cultures, mais les Québécois sont trop gentils, ils ont peur d'être xénophobes. Il y a des limites. »

Franck, avril 2011.

Quatre personnes interrogées évoquent un malaise de la part des Québécois, qu'il ne faut pas abuser, qu'il faut instaurer des limites. La société québécoise, selon une autre personne, serait à la fois ouverte, mais aussi individualiste : « Vous pouvez venir ici, faire ce que vous voulez, dès lors que vous ne m'embêtez pas. » Selon une autre personne interrogée, les Québécois seraient trop gentils et auraient peur d'être racistes, mais tout ce traitement médiatique demeure une « grosse tempête dans un verre d'eau ».

« Je pense que ça reflète la mentalité de la société. Tout ça cache un problème de communication concernant l'intégration. La création de commissions d'étude n'est certainement pas la bonne solution. Le port du voile ne me choque pas du tout, dans la mesure où celui-ci n'est pas porté en guise de provocation. On ne peut pas s'immiscer dans l'intimité des familles, ça ne concerne pas l'État. C'est un respect mutuel. »

Carole, avril 2011

Selon Martine Abdallah-Preteille (2004 : 52), « le modèle de la mosaïque, c'est-à-dire de la juxtaposition de groupes ethniques ou culturels supposés ou présentés comme homogènes, n'est plus valide ». L'interaction, le dialogue et la communication interculturelle doivent donc être favorisés, dans le cadre, notamment, des situations et cas d'accommodements raisonnables, pour qu'existe un vrai « vivre-ensemble » au sein d'une société plurielle.

6.9 Conclusion

Selon Michel Seymour (2010 : 224), « le peuple québécois est dans un “no man's land” constitutionnel. Il vit présentement dans des limbes juridiques. Il n'est pas reconnu comme

peuple à l'échelle internationale et il n'est pas reconnu comme peuple dans la constitution canadienne. Il souffre donc d'une carence d'affirmation nationale. Autrement dit, la problématique des accommodements raisonnables n'est qu'un autre chapitre des débats concernant la question nationale québécoise ». L'interculturel est un mode de gestion de la diversité et non forcément une réponse clé à toute forme de communication. L'interculturel doit prendre en compte les notions de différence, d'identité et d'universalité. Le Québec vit depuis plusieurs années une nouvelle dynamique sociétale, on y trouve plusieurs regroupements culturels, ethniques et religieux, de plus en plus hétérogènes au sein d'une même nation. Cela peut provoquer des tensions, mais la solution doit pouvoir se tourner vers l'avenir : l'enseignement de la compétence de communication interculturelle auprès des jeunes générations.

La source du besoin de compétence interculturelle découle du bilan indiquant que les différences culturelles peuvent engendrer une distorsion, des malentendus dans le modèle de la communication interpersonnelle : le message envoyé par l'émetteur est interprété par le récepteur selon ses propres codes culturels, ce qui peut provoquer d'importantes conséquences eu égard au sens du message. Le message reçu et analysé n'est pas compris de la même façon que ce que l'émetteur voulait communiquer. De quelle façon est-il possible de déployer des démarches actives d'expérimentation, des moyens d'observation, d'analyse et d'évaluation en phase pré-migratoire ? Nous pensons que le migrant devrait tenter de développer une compétence interculturelle en phase pré-migratoire.

7. LES MÉDIAS, L'IMMIGRATION ET L'ÉMIGRATION

L'immigration constitue, pour de nombreux pays européens et en Amérique du Nord, l'un des sujets et enjeux à la fois économiques, politiques et culturels d'actualité. L'immigration est pluridisciplinaire et concerne autant les sciences politiques, les sciences humaines et sociales que les sciences de l'information et de la communication. Néanmoins, les médias ont véritablement le pouvoir de forger une réalité qui, manifestement, peut influencer l'opinion publique. La crise économique, datant de plusieurs années déjà, et le vieillissement de la population peuvent entraîner un nouveau regard sur les politiques migratoires, d'accueil et d'intégration d'un pays. L'emprise des médias sur l'opinion publique a déjà fait l'objet de plusieurs recherches, sociologiques notamment. Le traitement médiatique de l'immigration influence directement l'opinion des citoyens d'un pays sur le phénomène. La façon dont sont traités les faits divers, les informations, les récits et les politiques engendre la création d'un imaginaire collectif migratoire. Les informations mises en avant peuvent faire appel aux stéréotypes et préjugés et rendre la question problématique socialement. Le fait de relater sans cesse ces informations finit par provoquer une idée quasi unique sur la question. L'immigration est souvent traitée dans une perspective sensationnaliste, ce qui contribue à propager une image négative au sein de la population d'une nation, mais pas seulement.

La plupart des immigrants, nonobstant leur pays d'origine, possèdent des réseaux migratoires. Ils sont en relation avec des amis, parents, connaissances, avec lesquels ils échangent à propos du projet migratoire.

Selon Li Xue (2007), les immigrants vont, dans l'ordre d'importance, faire d'abord appel à des amis, à des parents et à des membres de la famille, et ensuite aux institutions gouvernementales et formelles afin d'obtenir de l'information liée à la migration. Les candidats à l'immigration doivent, dès la naissance du projet migratoire, effectuer un tri et une analyse dans l'information reçue. Il n'en demeure pas moins qu'un imaginaire se dessine progressivement, imaginaire reposant sur des renseignements ayant subi une distorsion. Les candidats à l'immigration n'ont pas tous la même capacité à rechercher l'information, à s'interroger, à scruter ce qu'ils peuvent lire, entendre et regarder. Certains sont très actifs, d'autres, complètement passifs et ne sembleront s'intéresser à leur projet migratoire qu'à leur arrivée au Québec. Les sources d'information en phase prémigratoire sont nombreuses : les différentes instances

gouvernementales, la presse écrite ou en ligne, les sites Internet, les blogs, les forums de discussion, les réseaux sociaux numériques, sans compter les réseaux personnels des futurs candidats à la migration (membres de la famille, amis, membres de la même communauté culturelle).

Même si les renseignements relatifs à l'immigration au Québec demeurent accessibles et gratuits *via* notamment le Web, il existe toujours des écarts, des imperfections informationnelles. De plus, « le détenteur d'une information ne peut connaître sa qualité, ni sa valeur, jusqu'à ce qu'il expérimente » (Béji et Pellerin, 2010 : 569). Il est important de comprendre de quelle façon l'information reçue et perçue par les immigrants peut les influencer en phase prémigratoire (la prise de la décision de partir et la préparation du projet de migration). Ainsi, tout au long de ce processus, l'immigrant doit pouvoir bénéficier d'une information dite crédible et juste. « Une étude sur la réception de l'information gouvernementale, réalisée au cours des années 1990 auprès d'un échantillon de 120 immigrants de différents statuts, révèle que 70 des personnes interrogées ont obtenu de l'information lors de leur première année de séjour au Québec, auprès des filières publiques, alors que les 50 autres ont suivi la filière privée, notamment les réseaux personnels et la famille » (Helly, 1994 : 31, dans Belabdi, 2004 : 104).

En effet, nous constatons que l'image de l'immigration au Québec, comme elle est traitée par la presse écrite en France, plus particulièrement, revêt un tout autre caractère. Différentes approches de l'analyse du discours, lexicale, textuelle, permettent de mieux comprendre le traitement médiatique du phénomène et, surtout, ses effets et conséquences. « La migration n'est pas qu'un simple acte de passage de frontière, mais plutôt un long processus qui affecte la vie des personnes impliquées. Les diasporas, qui sont donc poreuses culturellement aux États-nations qui les accueillent, sont porteuses à la fois d'une valeur communautaire liée à une origine géographique, mais également à une somme de valeurs individuelles, identitaires, liées à l'expérience du migrant. » (Maomra Bogui, Montagut-Lobjoit et Lodombe, 2013 : 60) Ainsi, il est intéressant de comprendre de quelle façon le traitement médiatique de l'immigration au Québec peut influencer, non seulement les candidats à l'expatriation, mais aussi les immigrants français, vers un éventuel retour au pays. En amont de la migration, les futurs migrants peuvent acquérir une nouvelle culture transitoire, en rapprochement avec le futur pays d'accueil. Les médias permettent d'acquérir à distance de nouvelles formes culturelles *via* les TIC, mais ils favorisent aussi une autre forme d'attachement au pays d'origine : consommation de produits médiatiques et culturels

français, événements sportifs, actualité, etc. Il est vrai que, jusqu'au début des années 2000, l'accès aux TIC était encore le privilège d'une catégorie de la population plutôt aisée et ayant fait des études supérieures. Employées par des migrants hautement qualifiés, ces technologies sont devenues des instruments stratégiques en situation migratoire. Internet instaure la production de réseaux sociaux à distance, dans la vie économique et politique du pays d'origine. Les TIC permettent aux migrants de conserver un lien avec le pays d'origine : suivi de l'actualité, consommation de produits culturels, vie citoyenne à partir de l'étranger notamment par le biais du vote, etc. Internet, la téléphonie mobile, la télévision satellitaire, les réseaux sociaux, Skype, etc., concourent au maintien du lien avec le pays d'origine : les Français hors de France n'ont pratiquement plus de raisons de « ne pas être informés de ce qui se passe en France ». Ils peuvent poursuivre une analyse approfondie des raisons qui les ont amenés à quitter la France et, surtout, à choisir le Québec comme destination. Or, ils ont aussi la possibilité d'établir des comparaisons entre la situation en France (politique, économique, sociale, culturelle) et ce qu'ils trouvent au Québec. Le fait d'établir constamment des comparaisons peut engendrer des regrets et une certaine nostalgie pouvant mener à un départ du Québec.

Selon Georges-A. Legault (2000), au Québec, la question de la construction identitaire en situation de migration est liée presque inéluctablement à celle de l'intégration. Le fait de consommer uniquement des produits médiatiques français pourrait favoriser une forme de repli identitaire pour certains immigrants. Par ailleurs, certains immigrants français interrogés dans le cadre de nos recherches nous ont fait part de leur manque d'intérêt à l'égard des médias ou produits culturels québécois, ce qui peut, en quelque sorte, être interprété comme un manque d'intérêt, voire un manque d'intégration, envers la société et la culture québécoise. D'autres immigrants français décident de rejeter les éléments culturels québécois francophones en évoquant la misère intellectuelle et sociale qu'ils trouvent une fois arrivés sur place. Ces immigrants se retournent donc vers ce qu'ils connaissent déjà : les médias et produits culturels français. De plus, avec un traitement médiatique de l'immigration plus objectif au Québec, par rapport à ce que les migrants avaient pu connaître en France, plusieurs déceptions et désillusions peuvent apparaître et donner place à un retour en France de migrants français.

7.1 Quand les médias parlent d'immigration

L'immigration et l'image de l'étranger, ou de l'immigrant, ont souvent été perçues comme des

notions conflictuelles au sein d'une société : les étrangers ne s'intègrent pas ou très mal, l'immigration proprement dite revêt un coût pour la société d'accueil, on remet en question la définition de l'identité nationale, de la prospérité économique, du système de sécurité sociale, etc. L'immigration entraîne également d'autres débats concernant l'identité culturelle d'un pays, la langue ou encore la question de la laïcité. On tente de mettre en place des politiques de gestion de la diversité et d'intégration en fonction des réalités propres à chaque nation. Ces politiques sont tantôt couronnées succès, tantôt couronnées d'insuccès. Les politiciens n'hésitent pas non plus à s'emparer du sujet afin de soulever l'opinion publique ou encore aux fins de l'électoratisme, purement. Le débat identitaire échauffe périodiquement les esprits des deux côtés de l'Atlantique : ainsi il se décline en nationalisme¹⁵⁷ en France et en citoyenneté¹⁵⁸ dans les pays de l'Amérique du Nord.

7.1.1 Quand les médias québécois parlent des communautés culturelles

Depuis les années 2006 et 2007, au Québec, la question de l'immigration a été très régulièrement associée à la « crise des accommodements raisonnables » et, plus récemment, au projet de la Charte des valeurs québécoises. Il est toujours pratiquement impossible d'aborder calmement la question des accommodements raisonnables. Pourquoi ce sujet déchaîne-t-il toujours les passions ? Maryse Potvin (2008) a fait l'analyse du traitement médiatique et des discours d'opinion dans les grands médias (écrits) du Québec sur les situations liées aux accommodements raisonnables, du 1^{er} mars 2006 au 30 avril 2007. Ses recherches montrent bien à quel point le sujet de l'accommodement religieux a su stigmatiser l'immigration de même que l'intégration au Québec au cours de la dernière décennie. Des faits divers, mais aussi quelques accommodements raisonnables, au sens juridique du terme, ont pu, au cours de cette période, renverser bien souvent à tort l'opinion publique concernant l'immigration et l'intégration des « nouveaux arrivants ». Cette étude montre comment les discours sociaux relatés dans les médias, notamment la presse écrite, font état des rapports entre Québécois et Néo-Québécois, Québécois et immigrants, Québécois et diversité ethnique, culturelle et religieuse. Ces faits divers, repris jour après jour,

157. La nationalité signifie l'appartenance légale d'une personne à un État.

158. La citoyenneté se caractérise par l'appartenance d'une personne à une société.

ont laissé place à une remise en cause de l'identité québécoise, à l'opposition entre le « Nous », Québécois, et le « Eux », l'Autre, laissant même présager une « crise nationale ». Certains discours parus dans la presse écrite laissaient entendre que les « minorités » ont des privilèges et que la majorité est victime, donc il faut rétablir l'ordre et l'organisation de la société. Le fait, par les médias, de mettre en avant, et même en « vérité », ce type de discours, a fort probablement contribué à la montée de l'exaspération et du sectarisme. On rejette l'étranger et on valorise sa propre personne. Plusieurs titres ont été très évocateurs, voire haineux envers certaines populations : « Privilège spécial pour les Juifs. Le gouvernement Charest accommodant¹⁵⁹ », « CLSC Lavallois. Traitement de faveur pour un Juif¹⁶⁰ ». D'autres titres évoquent clairement le caractère négatif de l'accommodement raisonnable : « Dérapage déraisonnable¹⁶¹ », « Accepter l'intolérance : un accommodement raisonnable ?¹⁶² », « Je deviens raciste¹⁶³ », « L'accablante bêtise de l'«accommodement raisonnable»¹⁶⁴ ». Nombreux sont également les titres visant à instaurer une fracture entre les Québécois dits de souche¹⁶⁵ et les communautés culturelles : « Qui sommes-nous ?¹⁶⁶ », « La parole aux Québécois¹⁶⁷ », « Nous diviser entre “nous” et “eux”¹⁶⁸ », « L'intégrisme à nos portes¹⁶⁹ ».

159. « Accommodements raisonnables. Privilèges spéciaux pour les *Juifs* », *Le Journal de Montréal*, 15 décembre 2006, p. 3.

160. « CLSC Lavallois. Traitement de faveur pour un Juif », *Le Journal de Montréal*, 19 novembre 2006, p. 9.

161. Auger M.C., « Dérapage déraisonnable », *Le Soleil*, 20 novembre 2006, p. 7.

162. Latullipe G. « Libre-Opinion : Accepter l'intolérance : un accommodement raisonnable ? », *Le Devoir*, 29 novembre 2006, p. A6.

163. Martel G., « Je deviens raciste », *La Presse*, 17 avril 2007, p. A26.

164. Léger, J.-M., « L'accablante bêtise de l'accommodement raisonnable », *Le Devoir*, 16 décembre 2006, p. A4.

165. Selon Denise Helly (1995), la notion de Québécois dits « de souche » renvoie à la domination de l'Angleterre envers la Nouvelle-France et à la colonisation, mais surtout à l'insurrection des colons français et de leurs descendants à l'égard de cette emprise. La résistance continue envers cette suprématie qualifierait encore le peuple québécois francophone.

166. Joseph F., « Qui sommes-nous ? », *Le Journal de Montréal*, 22 novembre 2006, p. 28.

167. Pratte, A., « La parole aux Québécois », *La Presse*, 7 février 2007, p. A28.

Finalement, peu d'articles abordent la question d'un point de vue plutôt positif : « Le métissage garant de notre avenir¹⁷⁰ », « Hérouxville, sors de ce corps¹⁷¹ ».

Les recherches de Maryse Potvin regroupent trois niveaux d'analyse :

- « 1. L'ampleur, l'étendue et l'importance accordée à l'événement (la "Une", les éditoriaux, etc.), par le nombre d'articles publiés, la durée de couverture;
2. Les titres et les *lead* les plus utilisés ou symptomatiques, présentés de manière non systématique, ainsi que la mise en pages, si elle est accessible (section désignée, photos, articles adjacents, mini-sondages du jour, etc.);
3. Les sources et identification des sources, les intervenants interrogés, l'espace qui leur est accordé, les aspects ou les opinions abordés et ceux qui sont mis de côté ou marginalisés » (Potvin, 2008 : 51).

Il importe de se questionner sur les Québécois, leur intérêt sur le sujet et les conséquences de la crise des accommodements raisonnables auprès des immigrants français. Bon nombre de Québécois n'ont jamais rencontré quelqu'un de « différent ». Dans les forums publics tenus pendant la Commission Bouchard-Taylor, les médias ont été blâmés à maintes reprises concernant leur couverture médiatique au sujet des accommodements raisonnables. Le rôle des médias est tantôt de vendre et tantôt d'informer.

La crise des accommodements raisonnables aurait découragé certains employeurs d'embaucher des membres des communautés culturelles. Les immigrants français, comme tous les autres, ont été affectés par cette crise, essentiellement en milieu professionnel. Une nationalité ne sait toujours cacher une confession religieuse. En effet, certains employeurs seraient donc plus réfractaires et auraient peur de devoir gérer des situations d'accommodements. « Le nombre de plaintes pour discrimination basée sur la religion a d'ailleurs légèrement augmenté. La Commission des droits de la personne en a recensé 21 en 2008-2009, alors qu'elle en avait

168. Boisclair A., « Nous diviser entre "nous" et "eux" », *Le Soleil*, 22 novembre 2006, p. 17.

169. Graveline P., « L'intégrisme à nos portes », *La Presse*, 21 novembre 2006, p. A23.

170. Châtillon G., « Le métissage garant de notre avenir », *Le Devoir*, 12 février 2007, p. A6

171. Helkouri R., « Hérouxville, sors de ce corps », *La Presse*, 14 avril 2007, p. A12

compilé 18 en 2007-2008¹⁷². » Comme le rappelle Marc-André Dowd, ex-vice-président de la Commission des droits de la personne : « La religion, ça se gère au même titre qu'un handicap ou le fait d'avoir des enfants, c'est un motif de discrimination parmi les autres¹⁷³. » En 2006, le taux de chômage chez les Québécois nés au pays était de 5,2 %, alors qu'il se situait à 11,2 % chez les travailleurs immigrants. Pour demander un accommodement, encore faut-il occuper un emploi.

Les articles de presse, parus de 2009 à ce jour, évoquent désormais un débat sur la laïcité au Québec, le tout engendré par la crise des accommodements raisonnables. Le modèle québécois de laïcité est fort récent, contrairement à la France. Celui-ci a débuté timidement dans la mouvance de la Révolution tranquille, qui a émergé au début des années 1960. Il résulte d'un processus plus ou moins rapide de déconfessionnalisation de l'État ainsi que des structures et établissements publics et, bien sûr, du système scolaire. Un système éducatif confessionnel existait toujours il y a moins de 10 ans au Québec. Les immigrants français doivent donc vivre une nouvelle forme de laïcité, même si celle-ci est en pleine mouvance. La Charte des droits et libertés de la personne se rapproche nettement plus de la tradition des droits et libertés qui prévaut en Amérique du Nord que de la tradition républicaine française. De ce fait, il s'agit d'une laïcité dite ouverte qui n'interdit en rien les manifestations religieuses dans l'espace public. La Charte des valeurs québécoises, ou Projet de loi n° 60, est une esquisse de charte des valeurs communes aux citoyens québécois. Cette ébauche de loi a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec le 7 novembre 2013 sous le nom de « Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement ». Ce projet de loi se veut une réplique du gouvernement de Pauline Marois à la crise des accommodements raisonnables survenue au Québec lors des élections générales québécoises en 2007. Ce projet de charte a été rédigé par Bernard Drainville, ancien ministre des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne. Les notes explicatives de ce dit projet de loi indiquent la volonté du gouvernement québécois d'instituer « une Charte affirmant les

172. Nadeau R., « Des employeurs devenus craintifs », *Le Journal de Montréal*, 12 février 2010, <http://lejournaldemontreal.canoe.ca/actualites/national/archives/2010/02/20100212-05>. Consulté le 16-09-2011.

173. *Ibid.*

valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement ». Le projet de loi a aussi pour objet de préciser, dans la Charte des droits et libertés de la personne, que les droits et libertés fondamentaux qui y sont prévus s'exercent dans le respect des valeurs que constituent l'égalité entre les femmes et les hommes, la primauté du français ainsi que la séparation des religions et de l'État, la neutralité religieuse et le caractère laïque de celui-ci, tout en tenant compte des éléments emblématiques ou toponymiques du patrimoine culturel du Québec qui témoignent de son parcours historique. » (Projet de loi n° 60, Assemblée nationale, Editeur officiel du Québec, 2013 : 2) « Le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, soutient que la consultation sur le projet de charte des valeurs québécoises, menée entre le 10 septembre et le 1^{er} octobre 2013, a été un « franc succès ». Plus de 160 000 personnes ont visité le site Web mis en place par Québec pour expliquer son projet. Il y a eu 25 380 courriels et 925 messages téléphoniques. « C'est la première fois qu'on a une telle participation citoyenne pour l'élaboration d'un projet de loi », s'est félicité le ministre Drainville. Selon la compilation du Ministère, 47 % des commentaires appuient sans réserve le projet et 21 % (5 606) y proposent des modifications. Bernard Drainville conclut donc que 68 % des commentaires sont favorables au projet¹⁷⁴. »

Cette charte¹⁷⁵ favorise-t-elle l'unité et surtout la cohésion de la société québécoise ? Quel peut être l'impact de cette charte pour de futurs immigrants français au Québec ? Saura-t-elle les rassurer et les encourager en vue d'une future expatriation ? Dans un article publié le 1^{er} septembre 2013 par le journal *La Presse*, intitulé « Charte des valeurs québécoises : Marois

174. Biron M., « Charte des valeurs : Drainville satisfait des commentaires, l'opposition s'impatiente », Radio-Canada, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/10/22/001-charte-valeurs-drainville-synthese-quebec.shtml>. Consulté le 27-12-2013.

175. La charte comporte globalement cinq grandes propositions :

1. Réviser la charte des droits et libertés de la personne;
2. Formuler un devoir de réserve, mais aussi de neutralité religieuse pour les membres du personnel du gouvernement;
3. Encadrer le port des signes religieux ostentatoires;
4. Rendre obligatoire le visage à découvert lorsqu'on donne ou reçoit un service de l'État;
5. Etablir une politique de mise en œuvre pour les organismes de l'État.

vante l'intégration à la française¹⁷⁶ », l'ancienne première ministre fait référence au modèle de laïcité et d'intégration français. En France, on pose comme prémisses une volonté commune de maintenir une identité nationale. Néanmoins, les politiques semblent oublier que les immigrants, français et autres, ont souvent choisi le Québec comme terre d'immigration pour la liberté de religion dans la vie publique.

La sociologue Micheline Labelle¹⁷⁷ s'interroge, quant à elle, sur la poursuite du projet souverainiste du gouvernement à l'instar d'une véritable notion de citoyenneté québécoise. Elle indique également que la laïcité se distingue de la politique d'intégration et de gestion de la diversité culturelle. Normand Baillargeon¹⁷⁸ évoque les politiques de la différence de Charles Taylor (1997). Il indique également que l'emploi de l'expression « valeurs québécoises » pour désigner les valeurs de laïcité et d'égalité entre les femmes et les hommes est erroné. En effet, ces valeurs sont davantage universelles et ne sont aucunement « propres » au Québec. Il convient aussi de rappeler que les demandes d'accommodements religieux ont émané plus souvent de personnes non immigrantes (Témoins de Jéhovah, chrétiens évangélistes, juifs orthodoxes, etc.). Mais l'amalgame de l'immigration, de la religion et des demandes d'accommodements mine l'opinion publique. Le traitement médiatique concernant la Charte des valeurs québécoises n'a pas été le même que celui de la « crise des accommodements raisonnables ». Néanmoins, encore beaucoup d'articles demeurent impartiaux. Lors de la « crise des accommodements raisonnables », les journalistes ont beaucoup, voire énormément, communiqué sur la question. Certes, il est indispensable de communiquer, mais il faut surtout agir conjointement. « Si le regard du journaliste cherche spontanément l'angle qui dramatise et qui met la crise en récit, celui du décideur doit trouver ceux qui ouvrent aux meilleures solutions, à la meilleure fin. Face à la

176. Teisceira-Lessard P., « Charte des valeurs québécoises : Marois vante l'intégration à la française », *La Presse*, 12 septembre 2013, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201309/12/01-4688752-charte-des-valeurs-quebecoises-marois-vante-lintegration-a-la-francaise.php>. Consulté le 10-10-2013.

177. « Charte : comment la pensée souverainiste a évolué, Radio-Canada.ca, dimanche 22 septembre 2013, <http://m.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/12/20/004-projet-charte-valeurs-parti-quebecois-souverainisme-immigration.shtml>. Consulté le 13-12-2013.

178. « Laïcité », Voir, <http://voir.ca/chroniques/prise-de-tete/2013/06/12/laicite/>. Consulté le 14-05-2014.

crise, décideurs et médias n'auront jamais le même point de vue, car ils n'ont pas la même responsabilité » (Moreau et Réveret, 1997 : 86).

7.1.2 Les médias français et l'immigration au Québec

Le sujet de l'immigration au Québec, dans la presse écrite française, nationale ou régionale, est plutôt abordé d'une manière positive. La question de l'immigration y est décrite comme étant possible, favorisée, voire, dans certains cas, facilitée. L'expatriation y est présentée comme étant une occasion à saisir, une belle aventure souvent ponctuée de récits migratoires heureux. D'ailleurs, le système de sélection du gouvernement québécois a parfois inspiré certains politiques et journalistes français en ce qui a trait à une éventuelle immigration « choisie ». Les journalistes français ont souvent fait appel à la Délégation générale du Québec à Paris afin de produire des reportages et articles de presse concernant l'immigration française au Québec. Certes, les instances gouvernementales diffusent, a priori, des renseignements tangibles, fiables et officiels. Or, il n'aurait pas été de bon ton de la part du gouvernement québécois de mettre en garde, *via* les médias, les Français désireux de s'installer au Québec des difficultés auxquelles ils pourraient faire face. Sur ces sujets, le gouvernement québécois s'efforce plutôt de les informer, par le biais de son site Internet, de ses différentes brochures et de documents liés à l'installation et à l'intégration au Québec. Également, les différents premiers ministres et ministres de l'Immigration, depuis le début des années 2000, au cours de missions diplomatiques en France, n'ont cessé d'affirmer la volonté du Québec de vouloir accueillir toujours plus d'immigrants français, mais bien sûr sans faire état du nombre de retours en France d'immigrants français chaque année. Ces messages ont constamment été repris par la presse, confortant ainsi la promotion de l'immigration des ressortissants français au Québec. Plusieurs candidats à l'immigration apprennent que l'expatriation au Québec est possible par la voie des médias. Ils découvrent ensuite la présence gouvernementale québécoise dans l'Hexagone, participent à une séance d'information, entament les procédures en vue d'obtenir un Certificat de sélection du Québec ainsi qu'un visa de résident permanent. Ce premier « contact » avec le Québec, par le biais des médias, et très souvent par un seul article de presse, est très fort et génère beaucoup d'espoirs et de rêves par rapport à une possible et future immigration.

Cette recherche se veut qualitative. Notre corpus regroupe 28 articles parus dans la presse écrite. L'ampleur du traitement médiatique de l'immigration au Québec dans la presse française n'est pas le sujet de cette étude. Au contraire, nous n'avons retenu, d'une manière très générale, que les

articles traitant de l'immigration des Français au Québec. La majorité des articles de presse sont « promotionnels » et cherchent à sensibiliser très fortement les Français sur les possibilités qu'offre le Québec, les procédures et formalités administratives liées à l'immigration, la recherche d'emploi, la vie au Québec, les critères de sélection, les témoignages de réussite, les visites ministérielles québécoises sur le territoire français, mais aussi et en nombre bien moins élevé, des récits d'échec, de retour au pays, ou encore de discrimination et de racisme.

Les occurrences utilisées pour la recherche d'articles de presse sont : « immigrer au Québec, « immigration Québec », « immigration française au Québec », « promotion de l'immigration au Québec », « promotion de l'immigration française au Québec » et « promotion de l'immigration francophone au Québec ». L'article le plus récent date du 17 juin 2009, alors que le plus ancien date du 25 août 2000. Les articles du corpus proviennent aussi bien de la presse nationale (*Le Monde, Le Figaro, La Tribune*), de la presse régionale (*Le Parisien, Ouest France, Le Progrès, La Voix du Nord, Sud Ouest, L'Union - L'Ardennais*), de la presse en ligne (*20minutes.fr, LePoint.fr, Leberry.fr, L'Express.fr*), de la presse spécialisée (*L'Entreprise, Les Affaires, Le Point, Challenges Magazine, Le Nouvel Observateur*), mais aussi la presse québécoise et étrangère (*Le Soleil, La Presse, Le Devoir, Le Nouvelliste, lapresse.ca et The Wall Street Journal*). Nous avons retenu des articles de presse du Québec, car plusieurs candidats à l'immigration consultent la presse en ligne québécoise et canadienne afin de se familiariser avec l'actualité de leur futur pays d'accueil. L'article du *Wall Street Journal* a été retenu, car celui-ci a largement été diffusé sur les sites Internet et blogs liés à l'immigration au Québec, et a également remporté le deuxième prix du concours *Daniel Pearl*, un concours sur des articles liés à l'immigration ouvert à des étudiants en journalisme.

Les différents types de presses composant le corpus retenu visent à toucher un maximum de candidats potentiels à la migration, mais pas uniquement. En effet, les articles de la presse régionale visent à rapprocher le Québec des régions françaises, notamment par le biais de témoignages de provinciaux partis s'installer au Québec. L'immigration au Québec toucherait donc tous les Français, quelle que soit leur provenance.

7.1.3 Des titres promotionnels et évocateurs

Notre corpus regroupe 28 articles de presse. Or, seulement cinq articles comportent un titre n'évoquant pas, de manière positive, la promotion de l'immigration française au Québec.

Titres promotionnels	Titres « neutres » ou non promotionnels
« A Montréal, je gagne moins, mais j'économise plus »	« Le Al-Jaziri de la communauté française »
« Ces Français qui partent réussissent ailleurs »	« La communauté française ne digère pas l'humour d'Éric Salvail »
« Comment bien gérer la diversité »	« La seule attraction, c'est le travail »
« Déraciné..., Un petit mal pour un grand bien »	« Les espoirs déçus des cousins français »
« Emplois à saisir... au Québec »	<i>“The Failures of French Immigration in Quebec, a One Way Ticket to Problems”</i>
« Exercer au Québec, c'est possible »	
« Ici, la compétence plus qu'un bon diplôme »	
« L'Express vend le Québec aux émigrants français »	
« La belle aventure québécoise de la famille Thiesson »	
« Le Québec a besoin d'immigrants »	
« Le Québec d'aujourd'hui : le pays du possible ! »	
« Le Québec démarché les salariés français »	

« Le Québec recrute ! »	
« Le Québec recrute »	
« Le Québec veut accueillir davantage d'immigrants français »	
« Le Québec veut que les étudiants étrangers restent travailler »	
« Le Québec, nouvelle terre promise »	
« Le Québec, terre d'immigration pour les Français »	
« Les Français font l'affaire des entreprises du Québec »	
« Opération séduction »	
« Québec L'Eldorado des Français »	
« Traverser l'Atlantique pour lancer son entreprise : J'ai créé ma boîte au Québec »	
« Un couple aubois mûrit son projet pour l'été 2010 »	

FIGURE 5. DES TITRES PROMOTIONNELS ET EVOCATEURS.

Même les titres qui débutent sur fond plutôt négatif finissent par se solder en titres accrocheurs et promotionnels : « Au Québec, je gagne moins, mais j'économise plus » ou encore « Déraciné... Un petit mal pour un grand bien ». Nous retrouvons le titre « Le Québec recrute » à deux reprises au sein de notre corpus. Or, le Québec ne recrute pas directement des salariés, mais des potentiels candidats à l'immigration. Plusieurs années peuvent s'écouler entre le dépôt d'un dossier de candidature à l'immigration, l'installation au Québec et le début d'un emploi en terre d'accueil.

Nous ne pouvons donc approuver la thèse que l'immigration française est purement économique. D'autres aspects, socioculturels, par exemple, doivent être présents afin de pouvoir réaliser une intégration. Un titre en particulier, « Le Québec L'Eldorado des Français », s'adresse à une population spécifique : les ressortissants français. Toutefois, le Québec pourrait être l'eldorado de tout candidat à l'immigration motivé par le projet de vivre au Québec. Pour quelles raisons particulières le Québec serait-il le paradis sur terre, mais spécialement, voire uniquement, pour les Français ? Les titres « Le Québec d'aujourd'hui : le pays du possible ! » et « Exercer au Québec, c'est possible », dénotent une facilité, une ouverture exceptionnelle, alors que la recherche d'emploi est souvent semée d'embûches : la non-reconnaissance des acquis et des formations, l'absence de diplômes québécois et surtout l'absence d'expériences professionnelles québécoises. En réalité, il faudrait remplacer le mot « possible » par les mots « envisageable », « probable » ou encore « réalisable ». Les titres deviendraient instantanément moins « vendeurs » : « Le Québec d'aujourd'hui : le pays probable » et « Exercer au Québec, c'est envisageable ». Le titre « Le Québec, nouvelle terre promise » suggère une fausse information, car en réalité, le Québec était « la nouvelle terre promise de la France » lors de la découverte du Canada par Jacques Cartier, en 1534, et non pas depuis les années 2000. On fait donc référence ici à un fait historique, mais les immigrants français ne pourront reproduire la naissance d'un peuple français en Amérique du Nord. L'expression « nouvelle terre promise » fait appel à la notion de l'inconnu, un pays qui, à cette époque, était inexploré et paraissait mystérieux. L'immigration continue, faible et/ou soutenue, depuis plus de 400 ans, est ce qui a construit le Québec d'aujourd'hui et transgresse donc ce mythe de « nouvelle terre promise ».

« L'Express vend le Québec aux émigrants français » est un article paru au Québec, dans *La Presse Canadienne*, le mercredi 29 mai 2002. Cet article indique que « Le magazine français *L'Express* vient de donner un gros coup de pouce au gouvernement québécois dans l'opération de charme qu'il mène pour attirer davantage d'immigrants français en 2002. L'hebdomadaire publie un numéro hors-série de 84 pages entièrement consacré à l'émigration au Québec, qui demeure, rappelle-t-on en page éditoriale, une “destination mythique” et “un des pays d'accueil préférés” des Français qui veulent entreprendre ailleurs une nouvelle vie ». D'ailleurs, *L'Express* a publié, dans la dernière décennie, plusieurs « éditions

spéciales¹⁷⁹ » consacrées à l'expatriation au Québec et au Canada. Même les dossiers documentés sur le sujet continuent de propager l'idée d'un rêve, une ambition jouable, qui peut donc se concrétiser sous forme de réalisation du projet migratoire.

« Au cours des vingt dernières années, à mesure que la déterritorialisation des personnes, des images et des idées prenait une force nouvelle, ce poids s'est imperceptiblement modifié. Davantage de gens voient leur existence à travers le prisme des vies possibles offertes par les médias sous toutes leurs formes. Cela revient à dire que le fantasme est désormais une pratique sociale : il entre, sous différentes formes, dans la fabrication de la vie sociale d'un grand nombre de personnes dans un grand nombre de sociétés. Précisons tout de suite que ce n'est pas là une observation joyeuse qui sous-entendrait que le monde serait désormais un endroit plus heureux, offrant de meilleurs choix (au sens utilitaire) à plus de gens, avec une plus grande mobilité et plus de fins heureuses » (Appadurai, 2005 : 98-99). Les médias peuvent donner naissance au rêve, à l'apparition du projet migratoire ainsi qu'à la concrétisation de la migration. Or, ces derniers peuvent également conditionner certains facteurs d'intégration, de même qu'une émigration, c'est-à-dire un retour au pays des immigrants.

Les titres « La belle aventure québécoise de la famille Thiesson » et « Un couple aubois mûrit son projet pour l'été 2010 », visent à personnifier l'expérience migratoire en la rendant bien sûr possible et permise. Elle est toujours présentée sous forme de fin d'histoire heureuse et accomplie.

Les cinq articles de presse que nous avons mis dans la catégorie « non promotionnels » sont parus dans les presses québécoise et américaine. L'article intitulé « La seule attraction, c'est le travail » parle du départ d'immigrants de la région de Québec au profit d'autres villes ou d'autres provinces canadiennes. Selon l'auteur de cet article, ce qui pousserait les immigrants à quitter la région de Québec ne serait pas le racisme ou la discrimination, mais bien le manque de travail.

179. Neuf éditions de « S'installer & travailler au Québec, Le guide de Laurence Nadeau » ont été publiées aux Editions de L'Express: en 2003, 2005, 2006, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013. Deux éditions « Hors-Série » ont également été publiées : *Destination Québec*, en 2002, et *Objectif Québec*, en 2007.

« J'aimerais répondre à votre théorie selon laquelle la xénophobie est la cause de la non-rétention des immigrants à Québec. Je ne suis pas du tout d'accord avec vous. En qualité d'immigrante qui demeure et travaille dans la capitale nationale depuis 1991, je sais de quoi je parle. La principale raison pour laquelle les nouveaux arrivants s'éparpillent dans toutes les provinces est très simple : le manque de travail ici même¹⁸⁰. »

Le titre « La seule attraction, c'est le travail » peut laisser entendre que les occasions professionnelles foisonnent, alors que cela ne correspond pas à ce que l'auteure exprime. On peut également déduire qu'hormis la question de l'emploi, la vie y est plutôt monotone. Les articles de presse, parus au Québec, au sujet de l'immigration, peuvent traiter positivement du sujet de l'immigration, mais ils font apparaître d'autres réalités davantage liées à l'intégration. Il ne s'agit plus ici d'attirer les Français au Québec, mais de se pencher sur ce que vivent les immigrants au Québec dans leur intégration.

Nous avons analysé la présence d'occurrences dans tous les articles de presse de notre corpus. Les termes « Québec » et « Français » figurent tous deux en tête de liste. L'emploi, l'immigration et les diplômes sont également bien représentés. Les termes « eldorado », « mythe » et « rêve » sont davantage présents dans les titres d'articles que dans les corps d'articles. On les utilise davantage pour attirer le lecteur. On remarque aussi que l'on fait régulièrement référence à la Délégation générale du Québec pour légitimer les renseignements présentés dans les articles de presse. Les termes « rétention », « revenir » ou encore « retour » sont évoqués à quatre reprises.

Occurrences	Présence dans le corpus de presse
« Québec »	87
« Français »	87

180. Miguens G., « La seule attraction, c'est le travail », *Le Soleil*, lundi 18 juillet 2005, À Pierre Boucher, *Le Soleil*, 11 juillet 2005.

« France »	39
« emploi »	24
« immigration »	18
« diplôme »	14
« culture »	9
« francophone »	9
« Délégation du Québec »	8
« possible »	6
« famille »	6
« intégration »	6
« croissance »	5
« eldorado »	5
« rêve »	4
« Rétention / revenir / retour »	4
« choix »	3
« difficultés »	2
« insertion »	1
« mythe »	1
« Racisme / discrimination /	1

intolérance »	
---------------	--

FIGURE 6 . PRESENCE D'OCCURRENCES DANS TOUS LES ARTICLES DE PRESSE.

Un seul article parle d'un malaise franco-qubécois et de relations parfois difficiles entre Français et Québécois dans l'expérience migratoire. Certains articles de presse, proposant un titre promotionnel, ainsi que des éléments incitant à la migration vers le Québec, exposent aussi quelques mises en garde par rapport aux difficultés éventuelles à l'égard du projet migratoire. L'article nommé « La communauté française ne digère pas l'humour d'Éric Salvail » raconte ce qui s'est produit lors de l'émission télévisée *On n'a pas toute la soirée*, édition du 12 novembre 2006, sur les ondes de TVA, consacrée aux « maudits français » :

« L'émission mise en cause présentait un sketch où l'animateur, Éric Salvail, partait à la chasse au “maudit Français” à Paris. Après en avoir attrapé un, il l'attachait sur le capot de sa voiture. Ce Parisien était ensuite amené en studio à Montréal, attaché, et la chroniqueuse Varda Etienne devait le désinfecter et le laver, ne cessant de se plaindre de sa mauvaise odeur¹⁸¹. »

Dans cette émission télévisée que l'on trouve sur le Web, Éric Salvail a diffusé une vidéo, où il apparaissait, à Paris, sous des allures de safari, en train de chasser ce qu'il appelle le « maudit Français ». Il arrive à attraper un « spécimen », avant de le ramener sur le plateau de l'émission, à Montréal. Une fois arrivé, une animatrice l'asperge de déodorant et le jette dans une baignoire. Le but de cette opération étant de transformer le « maudit Français » en « bon québécois », c'est-à-dire sympathique et consensuel, en le faisant participer à des activités typiques de la région pendant toute une semaine. Éric Salvail remercie également, en fin d'émission, l'agence de voyages qui permettra de raccompagner le « maudit Français » en France, après un séjour d'une semaine passée au Québec. Le président de l'Union française à Montréal, Éric Allan Debargis, a indiqué que ce sketch présentait un message « carrément injurieux, rabaissant, raciste, méchant, stupide et quasi blasphématoire. Un geste qui a été désastreux, nuisible et outrageant¹⁸² ». Cette émission a été diffusée en 2006, au moment où de plus en plus de Français arrivaient à Montréal,

181. Cochon P., « La communauté française ne digère pas l'humour d'Éric Salvail », *Le Devoir*, vendredi 24 novembre 2006, p. B2.

182. *Ibid.*

à titre de résidents permanents, d'étudiants, de travailleurs temporaires, etc. Ce sketch expose la présence, bien au-delà de la volonté humoristique, du malaise entre Québécois et Français. Ainsi, les relations entre Québécois francophones et Français sont toujours délicates. La « transformation » du Français en Québécois serait le gage de l'acceptation et de l'intégration de l'Autre. Les attitudes, comportements et codes que l'on attribue aux Français seraient déplorables et impropres au Québec, ceux-ci devraient « changer » afin de devenir Québécois et d'être « intégrés » à la société. Néanmoins, au cours de l'émission d'Éric Salvail, le Français, après avoir été « québéçisé » pendant une semaine, est tout de même invité à « rentrer chez lui ». « Un danger de la communication interculturelle est de réduire l'identité de son interlocuteur à sa nationalité ou son ethnicité [...] L'individu n'est pas enfermé dans une seule catégorie sociale : tout au long de sa vie, il est membre, de façon contrainte ou choisie, de groupes plus ou moins nombreux » (Augier, 2005 : 134). Les Français au Québec demeureraient toujours Français et difficilement « Néo-Québécois ». Malgré de « bonnes capacités d'adaptation », notamment liées à la maîtrise de la langue française, l'intégration culturelle et, surtout, la pleine acceptation de la part de la société d'accueil ne seraient pas garanties, en dépit des efforts menés par les nouveaux arrivants.

L'article de presse « Le Al-Jaziri de la communauté française » parle du site Internet immigrer-contact.com et de son fondateur, Yann Takvorian, immigrant français ayant habité au Québec de 1995 à 2007. Le site Web a été créé en 2002 afin de donner la parole aux immigrants francophones du Québec, mais il est surtout connu comme étant l'exutoire des immigrants français déçus par leur expérience migratoire au Québec.

« Yann Takvorian, c'est le Al-Jaziri de la communauté française ! prévient M. Gigon¹⁸³. Son site donne une image catastrophique des Français et alimente les préjugés envers eux. Ça ne les aide pas à s'intégrer puisqu'ils sont montrés du doigt. Voici quelques discours signés de pseudonymes :

Les connaissances et une bonne culture générale ne valent pas un pet de lapin dans cette contrée. Préférer la spécialisation et l'étroitesse d'esprit.

183. Laurent Gigon a, pour sa part, créé en 1999, avec Laurence Nadeau, le site immigrer.com, un site beaucoup nuancé et qui s'adresse tant aux candidats à l'immigration qu'aux immigrants francophones au Québec.

Au Québec, le fait français est un leurre créolisé repris en cœur par les médias et assuré par un Ministère de l'Éducation qui fait du laxisme et du laisser-faire deux labels de qualité¹⁸⁴. »

De nombreux immigrants français ayant habité au Québec pendant quelques années et rentrés en France par la suite y évoquent leur parcours, leur expérience migratoire. La plupart des bilans présentés sont négatifs et cherchent à prévenir d'autres candidats à l'immigration des pièges à éviter. De nombreux témoignages mettent en cause la promotion plus que soutenue de l'immigration française au Québec au début des années 2000. Des expressions telles que « Québec, le nouvel eldorado » sont souvent reprises d'une façon très sarcastique et indiquent que les journalistes et le gouvernement québécois auraient dû être « traînés » en justice pour avoir osé écrire de telles énormités. Les articles de presse « Les espoirs déçus des cousins français » et *“The Failures of French Immigration in Quebec, a One Way Ticket to Problems”* exposent tous les deux des récits et témoignages d'expériences migratoires s'étant soldées par un échec : le retour en France.

« Rodolphe et Christina Claret ont adopté le Québec en mai 2005. Ils ont vendu leur resto et leur maison à Nice et sont partis avec leurs deux enfants pour ce qu'ils croyaient être le pays de toutes les chances. En février, ils retourneront en France. Amers, déçus et avec le désagréable sentiment d'avoir été bernés. Pour eux, le choc culturel a été dur. “Le froid, c'est peut-être ce à quoi on s'est le mieux adapté, dit M. Claret. On est vraiment des étrangers ici. On nous avait pourtant laissé entendre qu'on était les bienvenus.” Avant de s'embarquer dans cette aventure, le couple avait assisté, en 2003, à deux réunions d'information de la Délégation du Québec en France. “Ils nous ont bien vendu leur salad. C'était un beau ‘package’, ils nous montraient des graphiques, des photos, raconte M. Claret. On avait envie d'y croire¹⁸⁵.” »

On y évoque aussi le fait que certains Français disent avoir été brimés par la Délégation générale du Québec à Paris. Une promotion soutenue pendant plusieurs années sert, une fois de plus, le mythe de l'eldorado des Français au Québec.

184. Hachey I., « Le Al-Jaziri de la communauté française », *Le Nouvelliste*, lundi 10 décembre 2007, p. 29.

185. Hachey I., « Les espoirs déçus des cousins français », *La Presse*, lundi 10 décembre 2007, p. A6.

« On n'a pas entendu beaucoup de Français à la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. S'il y a une communauté que l'on croyait bien intégrée au Québec, c'est bien celle-là. Pourtant, certains d'entre eux subissent tout un choc culturel quand ils débarquent dans la Belle Province¹⁸⁶. »

“However the Quebec dream can sometimes turn into a nightmare. Every year hundreds of these immigrants return home to France with the bitter aftertaste of failure¹⁸⁷”.

Le gouvernement québécois et les articles de presse parus en France ont tellement promu l'immigration française au Québec que penser qu'il puisse y avoir des problèmes notamment liés à l'intégration ou encore aux retours d'immigrants en France n'est pas envisageable. Selon Jacques Demorgon (2005), l'interculturel repose sur une connaissance relativement limitée des cultures. Il ne parvient ni à les classer, entre vérité et préjugé, ni à justifier leur durée antérieure, et encore moins leur durée future. On dénote la faiblesse des référents dans les cultures acquises, celles que l'on croit connaître et maîtriser.

En effet, pourquoi le Québec chercherait-il à publiciser autant l'immigration des Français au Québec si les échecs étaient si nombreux et persistants ?

“The role of the Delegation: protection or promotion?¹⁸⁸”

« “Le Québec établit des cibles d'immigration et a beaucoup de difficulté à atteindre ses objectifs”, souligne M. Hairaud¹⁸⁹. Or, à l'heure où l'usage du français recule dans la province, le gouvernement a tout avantage à attirer nos “cousins” en grand nombre. “Tout ça fait que, en France, on a plutôt tendance à forcer le trait sur les côtés positifs du Québec”, constate-t-il¹⁹⁰. »

Une désinformation migratoire – ou le fait d'occulter plusieurs éléments relatifs à l'intégration – est-elle légitime pour atteindre les objectifs annuels d'immigration au Québec ? Il en va de la

186. *Ibid.*

187. Olivier F., “*The Failures of French Immigration in Quebec, a One Way Ticket to Problems?*”, *The Wall Street Journal*, 13-08-2007, <http://online.wsj.com/news/articles/SB118680079272894989>. Consulté le 27-12-2013.

188. *Ibid.*

189. Yann Hairaud est Directeur général de l'organisme Clef pour l'intégration au travail des immigrants, situé à Montréal.

190. Hachey I., « Les espoirs déçus des cousins français », *La Presse*, lundi 10 décembre 2007, p. A6.

responsabilité du gouvernement du Québec, et ensuite des médias, de communiquer en toute transparence sur la question de l'immigration, surtout au sujet de l'intégration et de la rétention des immigrants français.

« Nous comptons une bonne année pour finaliser nos démarches [...] Nous sommes motivés, il n'y a pas de raison pour que ça ne marche pas¹⁹¹. »

« Stéphanie, 30 ans, part s'installer au Québec. Elle y restera un an pour commencer. “Les Québécois ont la même mentalité que nous. A Montréal, j'ai retrouvé le côté convivial, amical et simple des gens du Nord [...] Les Québécois sélectionnent les immigrants, mais c'est pour s'assurer qu'ils auront du travail¹⁹².” »

Ainsi, on dénote que les candidats à l'immigration en provenance de certaines régions de France pourraient posséder une plus grande capacité d'adaptation à la Belle Province. Aucune étude ne corrobore cette hypothèse. A ce sujet, nous savons que les trois principaux bassins français de candidats à l'immigration sont l'Ile-de-France, la région Rhône-Alpes et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La motivation pourrait donc être à l'épreuve de tout obstacle. On suggère ici l'idée que « quand on veut, on peut », et ce, surtout au Québec, est tout à fait possible et moteur de la réussite migratoire. Le second extrait indique que le « Québec sélectionne ses immigrants, mais c'est pour s'assurer qu'ils auront du travail ». Cette affirmation cherche à persuader du « bien-fondé » de la politique de sélection du gouvernement québécois. Tout le monde ne peut être admis, mais cela partirait d'un bon sentiment. Or, le Québec sélectionne ses immigrants pour mesurer leur capacité d'intégration socioprofessionnelle à la société, mais il ne s'assure en aucun cas que chacun des futurs immigrants pourra, effectivement, occuper un emploi correspondant à ses compétences personnelles.

Les articles régionaux informent également de la tenue de séances d'information dans la ville la plus proche afin de pouvoir obtenir des renseignements et de concrétiser le projet migratoire.

« “Notre politique d'immigration est forte, car nous avons besoin de rajeunir notre population et trouver des travailleurs qualifiés”, liste Marie-Laurence Paré. Parmi les

191. « Un couple aubois mûrit son projet pour l'été 2010 », *L'Ardennais, L'Union Champagne Ardenne Picardie*, http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/273110/Un_couple_aubois_r. Consulté le 22-04-2009.

192. « Déraciné..., Un petit mal pour un grand bien », *La Voix du Nord*, 21 octobre 2006.

métiers les plus recherchés, tout ce qui est lié aux technologies, à l'aéronautique est très prisé. Mais des secteurs incontournables comme la santé ou l'hôtellerie-restauration sont également demandeurs. Depuis 10 ans, le nombre de Français à venir s'installer au Québec est en hausse¹⁹³. »

« “J’ai adoré mon séjour d’un an là-bas et je compte y retourner peut-être définitivement”, raconte Sébastien, Rennais d’origine. “Même sans diplôme, on peut travailler, car on est jugé sur ses compétences. Ça change de la France¹⁹⁴.” »

En réalité, sans diplôme, un candidat à l’immigration permanente ne peut se qualifier selon le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers¹⁹⁵. De plus, les candidats sont, pour la plupart, hautement qualifiés et subissent, malgré eux, une sorte de déclassement professionnel, malgré la qualité de leur formation. Ils sont en effet sélectionnés par rapport à leur profil avant leur migration, mais ils doivent pouvoir s’adapter aux réalités professionnelles locales après l’émigration.

« Il est à noter que le Québec n’est pas la seule société où des immigrants considèrent que leur diplôme ou leur expérience de travail ne sont pas reconnus à leur juste valeur. En fait, c’est le cas dans presque tous les pays de l’OCDE. (Chaloff et Lemaître, 2009). Par ailleurs, le fait que la publicité du gouvernement du Québec en France insiste sur le grand besoin d’immigrants qualifiés pour assurer le développement de la société québécoise et que les immigrants français soient admis sur cette base (forte sélection de diplômés universitaires par exemple) augmente la frustration de ces immigrants. « Nombreux sont ceux qui accusent le gouvernement de faire de la fausse publicité sur les besoins réels du Québec puisque certains n’arrivent pas toujours à trouver un emploi correspondant à leur compétence » (Dupuis, 2009 : 376).

« Dans la salle comble de l’Athénée municipal, on boit les paroles de la présentatrice. “Indice de criminalité : 100, contre 160 à Paris. Le loyer pour un T3 à Québec : 420 euros,

193. Soulard K., « Le Québec, nouvelle terre promise », *Ouest-France Bretagne*, samedi 20 septembre 2008, p. 6.

194. *Ibid.*

195. Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, *Loi sur l’immigration au Québec (chapitre I-0-2 a, 3.3)*, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_0_2/I0_2_R4.htm. Consulté le 22-01-2014.

sans caution ni charges. Un T3 là-bas, c'est 100 à 150 mètres carrés. L'essence, c'est 0,55 euros le litre. L'assurance, 50 % moins cher qu'en France. Au bout de 720 jours de présence sur 5 ans, vous pouvez acquérir la nationalité canadienne, sans perdre la nationalité française¹⁹⁶.» »

Les fonctionnaires de la Délégation générale du Québec à Paris viennent jusque « chez eux », ils se déplacent plusieurs fois par année dans les principales grandes villes de province. C'est donc dire à quel point le Québec recherche des immigrants français et que la capitale ne suffit pas, à elle seule, à combler les objectifs de demandes d'immigration annuelles. Certains candidats apprennent la tenue d'une séance d'information devant se dérouler le soir même dans leur région. Ils s'inscrivent, *via* le site Internet du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, d'autres viennent directement, sans inscription, heureux d'avoir découvert un « bon tuyau ». La force attractive de l'emploi y est mise en valeur. Seulement, tous ces emplois « à prendre » ne se trouvent pas uniquement à Montréal, il existe des pôles de prédilection et de compétitivité par secteurs¹⁹⁷.

Les séances d'information tenues par les fonctionnaires de la Délégation générale du Québec ont aussi leur part de couverture dans la presse non seulement régionale, mais nationale.

« Cet après-midi de janvier, ils sont une grosse cinquantaine dans les locaux parisiens de la Délégation du Québec. Des chaises ont même été ajoutées au dernier moment pour faire asseoir tout le monde. Des étudiants qui terminent leurs études. Un homme aux cheveux gris en baskets. Une dame en tailleur. Des couples de 40 ans... Quelques semaines plus tôt, ces candidats au départ ont rempli un questionnaire sur leurs motivations, leur profil professionnel, leur âge et leur situation de famille. Et ont réussi ce premier filtre. Avec son délicieux accent, Eve Bettez raconte ce pays où « l'emploi est le moteur de l'intégration ». Où, avec 2 500 kilomètres de pistes cyclables, 600 golfs, 90 stations de ski et d'innombrables parcs nationaux, « la vie est plus facile malgré nos redoutables hivers ». Elle parle de la « carte Soleil » (l'équivalent de notre carte Vitale) ou de l'« assurance emploi » (notre assurance chômage...). Et du récent accord signé en 2003 entre la France et le Canada qui permet aux salariés ayant effectué leur carrière professionnelle des deux

196. Lherm D., « Le Québec recrute », *Sud Ouest*, 29 mai 2003, p. 6.

197. S'informer par secteur d'activité, Ministère des Finances et de l'Économie, <http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/>. Consulté le 20-01-2014.

côtés de l'Atlantique de cumuler leurs points de retraite et de ne rien perdre de leur pension. Autres sujets évoqués : les loyers divisés par deux à Montréal par rapport à Paris. Les 200 bouteilles de vin que la douane laisse entrer à tout nouvel arrivant sans taxes, "ce qui permet à celui qui vient d'arriver de se faire beaucoup d'amis". Revers de la médaille : "Oubliez vos 35 heures et vos ponts de 3 jours. Chez nous, c'est 40 heures par semaine. Deux semaines de congé payées et huit jours fériés dans l'année." Dans la salle, certains ont déjà les yeux qui brillent d'envie. Les questions fusent. Les impôts ? "Pour un salaire de 50 000 dollars canadiens, votre revenu net toutes taxes comprises sera de 31 535 dollars". Peut-on travailler dans l'administration ? "Oui, elle est ouverte à ceux qui n'ont pas la nationalité¹⁹⁸" »

Le discours mise encore sur les charmes de la Belle Province, surtout son incroyable qualité de vie en dépit des trois seuls points négatifs évoqués : en effet, on y travaille davantage, on a moins de congé, les hivers sont rudes. Mais la vie y serait, malgré tout, plus simple et plus agréable. On mentionne furtivement la présence d'un régime public d'assurance-maladie et d'assurance-emploi, mais sans en présenter tous les écueils tant décriés sur les sites Web et blogs spécialisés en immigration québécoise.

D'autres articles, au nombre de huit, parus dans la presse analysée, surenchérisent une situation économique québécoise « exceptionnelle », une ascension en emploi rapide, la facilité de créer son propre emploi, etc.

« Le rêve américain... en version française ! Le Québec attire comme un aimant les entrepreneurs. Démarrer sa société est un jeu d'enfant. Règles d'or de la réussite : punch, patience et financement. Les Québécois sont accueillants, mais ils ne badinent pas avec le business¹⁹⁹. »

« Existe-t-il un meilleur exemple de cette réussite française que Frédéric Michel ? Arrivé au Canada en 2002, ce cadre de 35 ans est aujourd'hui président de la Jeune Chambre de

198. Duffréchou C., « Ces Français qui partent réussir ailleurs », , *Le Point*, no. 1741, jeudi, 26 janvier 2006, p. 64.

199. Hennebelle I., « Traverser l'Atlantique pour lancer son entreprise. J'ai créé ma boîte au Québec », *L'Entreprise*, n° 0231, février 2005.

commerce de Montréal. Un Québécois aurait-il pu en faire autant à Paris ? “Ça serait difficile”, reconnaît le principal intéressé²⁰⁰. »

Des comparaisons sont souvent établies entre la France et le Québec : en France, tout serait plus compliqué, long et prendrait des allures de parcours du combattant. Au Québec, ce serait différent, car tout relèverait de la facilité et de l'évidence; certaines procédures seraient même qualifiées « d'enfantines ». On conforte ainsi le mythe d'un eldorado québécois, où tout serait possible, d'un point de vue économique et professionnel, contrairement à la France, où la vie est américanisée, mais toujours francophone, afin de rassurer et de fortifier le projet migratoire.

« “Ici, la compétence compte plus qu'un diplôme [...] Ici, c'est l'Amérique. Beaucoup de Français repartent, car ils ne comprennent pas que leurs cousins sont américains”. Le chef d'entreprise (François Gamonnet) recommande aux nouveaux arrivants “d'accepter d'entrer par la porte qui est offerte et, contrairement à ce qui se fait en France, de ne pas mettre en avant leur diplôme. Ici, l'expérience et la compétence comptent plus que n'importe quel diplôme. Qu'on se le dise, le Québec, c'est l'Amérique²⁰¹.” »

Tel qu'évoqué précédemment, nous ne sommes pas sans savoir que la formation fait partie intégrante des critères de sélection en vue d'obtenir un Certificat de sélection du Québec. Il existe également des domaines de formation privilégiés. Il faut mettre en évidence les diplômes français avec leur correspondance québécoise. De plus, les diplômes québécois ainsi que l'expérience québécoise, ou canadienne, occupent une place prépondérante afin d'offrir de véritables perspectives d'évolution professionnelle.

« Plaider à l'étranger ? A l'image des avocats étrangers qui s'installent en France, les avocats français peuvent, à condition de remplir les conditions d'admission, exercer au sein d'un pays étranger. Dans l'espace francophone, le Québec leur restait encore fermé. Un arrangement de reconnaissance réciproque des diplômes a fait voler cette limitation²⁰². »

200. Dubuc A., « Les Français font l'affaire des entreprises du Québec », *Les Affaires*, samedi 24 janvier 2009, p. 10.

201. « Ici, la compétence plus qu'un bon diplôme », *Challenges Magazine*, 9 septembre 2006, <http://www.challenges.fr/magazine/encouverture/0046.11131/?xtmc=&xtr=41>. Consulté le 21-04-2009.

202. Rollot C., « Exercer au Québec, c'est possible », *Le Monde*, mercredi 17 juin 2009, p. 11.

Les arrangements de reconnaissance mutuelle des formations et acquis professionnels sont entrés en vigueur depuis la parution de cet article. Or ces arrangements ont peine à pouvoir se déployer pleinement, tant ces accords demeurent, pour plusieurs professions, encore très politiques. Ces arrangements de reconnaissance mutuelle des formations, couronnés de maigres résultats, encourageraient toujours les nouveaux arrivants à une poursuite d'études au Québec et non à un plein exercice d'emploi en terre d'accueil.

7.2 Développement de l'imaginaire migratoire : le Québec, pays de la réussite

La majorité des articles de ce corpus présentent une image très positive de l'immigration au Québec. L'information diffusée, vraie ou erronée, transforme véritablement le rêve migratoire en projet migratoire. Cette information confère une légitimité au projet : on s'appuie sur des « réalités », des statistiques ou des objectifs pour constater la faisabilité d'un tel projet d'expatriation.

« A les écouter, on croirait qu'il existe un endroit sur terre où tout est plus simple : plus simple de trouver un emploi, d'acheter une maison, d'accéder à des loisirs... Cet endroit rêvé, c'est le Québec, huit fois plus vaste que la France et deux fois moins peuplé. Et ce portrait est dans la tête des quelque 3 000 candidats français à l'émigration qui attendent chaque année leur visa à la Délégation du Québec à Paris. 2002 aura été une année fructueuse : 5 200 candidats ont été sélectionnés, contre 3 500 l'année précédente. Rien qu'à Paris, 500 personnes assistent chaque mois à des réunions d'information pour émigrer²⁰³. »

« La Belle Province ouvre grands les bras pour les « maudits Français », car elle aura beaucoup de postes à pourvoir dans les trois prochaines années. Mais attention, cet eldorado sélectionne les candidats. [...] Au Québec, les étrangers francophones sont particulièrement bienvenus, car la province défend farouchement son identité linguistique contre le rouleau compresseur yankee. L'objectif de 30 000 migrants annuels n'étant jamais atteint, il y a des places à prendre²⁰⁴. »

203. Halimi M., « Québec L'Eldorado des Français », *Le Point* n° 1589, 28 février 2003, p. 61.

204. Gonzague A., « Emplois à saisir... au Québec », , *Le Nouvel Observateur – hebdo*, <http://hebdo.nouvelobs/hebdo/scripts/print.php>. Consulté le 21-04-2009.

Le fait d'indiquer sans relâche que le Québec n'atteindrait jamais ses objectifs annuels en matière d'immigration rend encore plus l'image d'ouverture et d'accueil de la province.

« Après un an au Québec, 9 immigrants français sur 10 occupent un emploi. Près de 7 sur 10 trouveront un emploi correspondant à leur scolarité après 5 ans. En comparaison, les Maghrébins, scolarisés et francophones, doivent compter de 12 à 18 mois de plus pour atteindre le même niveau d'intégration²⁰⁵. »

Les médias n'hésitent pas à mettre en opposition l'intégration des différentes communautés culturelles. Encore une fois, l'intégration française au Québec semble avérée par le biais de chiffres et statistiques.

« C'est une destination mythique pour les Français. Le Québec, ce morceau d'Amérique où l'on parle notre langue, est l'un des pays d'accueil préférés de ceux qui veulent essayer une nouvelle vie hors de nos frontières. Des candidats à l'expatriation particulièrement appréciés par le gouvernement de la Belle Province. Ce dernier, pour conserver sa spécificité d'îlot francophone – menacée par la très faible fécondité des Québécoises – dans une mer anglophone, vient de donner un sérieux coup de fouet à sa politique d'immigration française : attirer, en 2002, 6 000 citoyens tricolores, pour 3 900 l'an dernier. Afin d'y parvenir, le Québec s'est lancé dans une vaste campagne de séduction à travers l'Hexagone²⁰⁶. »

« “La Belle province vous fait de l'œil”, résume *L'Express*, en rappelant qu'elle s'est fixée comme objectif d'accueillir 6 000 Français cette année, contre 3 700 l'an dernier. Bien documenté, le dossier de *L'Express* contient tout ce qu'un Français doit savoir sur la vie au Québec²⁰⁷. »

On met bien ici en exergue le caractère spécifique des immigrants français au Québec : ils sont « prisés », recherchés, convoités et attendus, car leur taux en emploi serait plus élevé que n'importe quel autre immigrant, ce qui les placerait en tête d'intégration par rapport aux autres communautés culturelles. Le MIDI a publié de nombreux rapports²⁰⁸ à l'égard de l'insertion

205. Dubuc A., « Les Français font l'affaire des entreprises du Québec », *Les Affaires*, samedi 24 janvier 2009, p. 10.

206. Grégoire I., Tanguy G., « Opération séduction », *L'Express* n° 2653, jeudi 9 mai 2002, p. 122.

207. Dolbec M., « L'Express vend le Québec aux émigrants français », *La Presse Canadienne*, mercredi 29 mai 2002.

208. Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006 : caractéristiques générales, *Recensement de 2006, Données technoculturelles, mai 2009, Direction de la recherche et de l'analyse*

économique des immigrants par pays de naissance. Or ces derniers rapports datent de 2006 et ne tiennent pas compte de l'intégration sociale et culturelle des différents immigrants au Québec. On affirme que le partage de la langue et d'une histoire commune favoriserait l'intégration. On ne fait aucunement allusion ici aux critères de sélection qui semblent, a priori, primer sur l'intégration. « Pourquoi les Français souffriraient-ils d'une intégration inférieure à celle qu'ils espéraient au départ ? Peut-être à cause de leurs difficultés à s'identifier comme immigrants dans une société francophone ? Il serait intéressant à ce sujet de voir ce qu'il en est aux États-Unis, pays perçu comme très différent culturellement par les Français, où l'idée qu'un travail d'intégration est absolument nécessaire pour se faire accepter serait au départ plus facilement admise » (Dupuis, 2009 : 381). La présence des Français au Québec ravive peut-être le questionnement identitaire des Québécois. Les Français font partie de l'histoire des Québécois, mais ne peuvent, à eux seuls, expliquer ce questionnement identitaire et combler entièrement les besoins et attentes en matière d'immigrants au Québec.

7.3 Couverture médiatique des visites ministérielles québécoises en France

« “Désormais, un étudiant étranger obtenant son diplôme ici se verra offrir un Certificat de sélection pour immigrer au Québec”, a-t-il [le premier ministre Jean Charest] déclaré dans son allocution d'ouverture de la session de l'assemblée provinciale²⁰⁹. »

Le premier ministre Charest oublie pourtant que plus de 25 % des étudiants français²¹⁰ viennent étudier au Québec dans le cadre d'un échange universitaire CREPUQ²¹¹. Ces étudiants

prospective, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-quebec-regions-2006.pdf>. Consulté le 20-01-2014.

209. « Le Québec veut que les étudiants étrangers restent travailler », *20minutes.fr*, 10 mars 2009, <http://www.20minutes.fr/monde/309637-quebec-veut-etudiants-etrangers-restent-travailler>. Consulté le 21-04-2009.

210. En 2004, les étudiants internationaux inscrits dans les établissements universitaires québécois provenaient principalement de la France (26,6 %), des États-Unis (12,3 %), de la Chine (6,9 %), du Maroc (5,4 %) et du Liban (3,3 %). Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités québécoises est passé de 4 690, en 2000, à 5 578 en 2004. La France se classe au premier rang des pays de provenance des

n'obtiennent pas forcément un diplôme québécois, ils viennent parfois en cours de cursus effectuer un ou deux semestres de scolarité. Ils obtiennent un diplôme français. Qu'est-il prévu pour ces 25 % d'étudiants français afin de favoriser leur immigration permanente et leur rétention au Québec ? L'immigration temporaire tend à décourager certains potentiels migrants français en vue d'une installation permanente.

« Aujourd'hui à l'Élysée, demain à Matignon, le premier ministre du Québec, Jean Charest, était hier en Normandie. Elu voici un an et malmené dans les sondages, ce libéral fédéraliste (pro-canadien) souhaite plus d'immigration française. [...] « Nous n'avons pas assez d'immigrants français. Nous allons annoncer une politique d'assouplissement et nous travaillons avec les ordres professionnels, sans compromettre leur mission, pour assurer la transition à ceux qui viennent. Nous sommes conscients du fait que cette transition a été parfois difficile, notamment pour les ressortissants français, en particulier les infirmières, dans le génie civil aussi... Nous avons la ferme intention de tout mettre en œuvre, car on a tellement besoin d'immigration²¹². »

Le premier ministre québécois, parcourant le sol français, vient affirmer, en personne, que le Québec cherchera à accueillir plus d'immigrants français, que les démarches liées à l'exercice des professions régies par un ordre professionnel seront facilitées. Tout serait fait en sorte pour que l'immigration française au Québec soit aidée, non seulement sur le plan des procédures, mais aussi de l'intégration professionnelle. On tend à atténuer certaines idées qui surgissent quant à l'insertion professionnelle difficile des immigrants exerçant ces professions. Le Québec aurait tellement besoin de Français qu'il n'hésiterait pas à tout mettre en œuvre pour qu'un maximum de ses ressortissants viennent s'y établir.

« Imaginez Nicolas Sarkozy entamer un tour de Tunisie pour y vanter les charmes de la France pour attirer dans l'Hexagone la main-d'œuvre locale. Une utopie à court terme... C'est pourtant ce que vient d'entreprendre Michèle Courchesne, la ministre québécoise des Relations avec les citoyens, de l'Immigration et de la Condition féminine. Lyon,

étudiants internationaux inscrits dans des universités québécoises. CREPUQ, http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/ALLOLYON_publiee.pdf. Consulté le 22-01-2014.

211. La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec annonce que la structure qui réunit les directions universitaires québécoises depuis 1963 devient, en date du 10 janvier 2014, le nom de Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

212. Poirier G., « Le Québec a besoin d'immigrants », *Ouest France*, lundi 3 mai 2004, p. 2.

Paris, Bordeaux... «Nous sommes aux prises avec un enjeu démographique important. Un vrai choc nous attend, explique la ministre. La population du Québec, et du Canada en général, vieillit, et le taux de natalité diminue. Les gouvernements doivent être visionnaires pour limiter la pénurie de main-d'œuvre qui se profile. La compétitivité de notre économie, la qualité de nos services publics et notre richesse culturelle en dépendent. Je suis en France pour bien comprendre les besoins des candidats au départ et apprécier toutes les démarches qu'ils doivent suivre. Il faut faciliter le plus possible ce changement de vie²¹³.» »

Il faut, en effet, faciliter les démarches en amont, du moins faire croire qu'il en est ainsi, pour minimiser les difficultés à l'arrivée au Québec. Les Français auront sans doute envie de venir au Québec, mais de là à y rester de manière permanente et y faire leur vie à cause de ces politiques, il en est tout autre.

«“Il n'y a pas suffisamment d'immigrants français au Québec”, a déploré lundi à Paris le premier ministre Jean Charest, qui s'est engagé du même coup à assouplir la “bureaucratie” qui leur fait souvent barrage [...] Une cour assidue a permis de presque doubler le nombre d'arrivants français, mais “ce n'est pas encore suffisant”, a dit le premier ministre²¹⁴. »

Le premier ministre fait lui-même directement allusion à la promotion de l'immigration française qui est « assidue ». Une opération de charme ininterrompue, combinée à un assouplissement des procédures administratives, permettrait d'attirer toujours plus d'immigrants français. Dans les faits, hormis les arrangements de reconnaissance mutuelle des formations et acquis professionnels, qui concernent strictement la France et le Québec, les critères de sélection sont universels et s'appliqueraient de la même façon à tous les candidats à l'immigration, quel que soit leur pays de provenance. Quels sont réellement les moyens mis en œuvre, hormis la publicité et la propagande, afin d'augmenter le nombre de demandes d'immigration permanente en provenance de ressortissants français ? Le gouvernement québécois se reposerait encore et toujours sur l'idée du mythe migratoire, mythe auquel adhèreraient encore bon nombre d'immigrants français.

213. Alimi J., « Le Québec démarche les salariés français », *Le Parisien*, mercredi 10 décembre 2003, p. 8.

214. Ouellet M., « Le Québec veut accueillir davantage d'immigrants français », *La Presse Canadienne*, *cyberpresse.ca*, lundi 3 mai 2004.

7.4 Amalgames et confusions dans les articles de presse

La plupart des articles de presse analysés sont si promotionnels que certains finissent par transmettre de l'information, des messages faux²¹⁵ et erronés²¹⁶, pouvant surtout laisser place à de mauvaises interprétations. Nous avons, à plusieurs reprises, au cours de ces recherches, fait état du soi-disant « amour » des Français pour le Québec. Cet « amour » serait également partagé des journalistes français renvoyant ainsi sans cesse une image surestimée du Québec, de sa politique d'immigration et de sa population. De l'information, des récits et des affirmations si positives sur l'immigration au Québec, dans un contexte de crise économique, de chômage et de morosité française, devraient-ils être remis en question ? A vrai dire, ils pourraient, au contraire, redonner l'espoir d'une nouvelle vie, vers d'autres ailleurs. Le Québec a besoin d'immigrants, la France a des chômeurs. « Cette immigration est volontaire et non forcée. Les Français qui viennent au Québec ne sont ni des réfugiés politiques, ni des réfugiés économiques, ils viennent de plein gré pour vivre dans une société différente pour toutes sortes de raisons » (Dupuis, 2012 : 356). Bien entendu, les Français qui arrivent au Québec appartiennent, pour la plupart, à la catégorie des travailleurs qualifiés²¹⁷. Nous pouvons nous questionner sur les motivations profondes des Français désireux d'immigrer au Québec et leur fondement. Elles pourraient justifier les retours en France ou la poursuite d'un périple migratoire.

Dans les faits, les renseignements donnés ne sont pas tous faux. Il est vrai que le Québec recherche des candidats à l'immigration depuis plus d'une quinzaine d'années. Cependant, quand le gouvernement québécois s'engage lui-même à « augmenter le nombre de Français » devant s'établir au Québec chaque année, cela projette un message laissant présager que les Français sont plus que les bienvenus sur son territoire et surtout que les éventuelles difficultés liées à une expatriation (procédures administratives, reconnaissance des diplômes et acquis professionnels,

215. Soulard K., « Le Québec, nouvelle terre promise », *Ouest-France Bretagne*, samedi 20 septembre 2008, p. 6.

216. « Déraciné..., Un petit mal pour un grand bien », *La Voix du Nord*, 21 octobre 2006.

217. En vertu de la loi québécoise sur l'immigration, la majorité des ressortissants étrangers admis au Québec comme immigrants chaque année sont sélectionnés en fonction de la catégorie économique. Celle-ci comprend les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires, c'est-à-dire les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes.

recherche d'emploi, de logement, intégration sociale, économique et culturelle) seraient, de ce fait, « atténuées », voire absentes. Le gouvernement québécois aurait procédé à une propagande exagérée à l'égard de l'immigration française au Québec. « Il y a de plus en plus de Français qui immigreront au Québec, leur nombre étant passé progressivement d'une moyenne de 700 par année dans les années 1980 à une moyenne de 2 500 dans les années 1990 à plus de 3 000 dans les années 2000 » (Dupuis, 2012 : 355).

« Le Québec a ouvert ses portes, et les immigrants arrivent, nombreux. La grille de sélection pour attirer une main-d'œuvre qualifiée et qui parle français fonctionne, rappelle Maude Boulet, doctorante en relations industrielles à l'Université de Montréal et coauteure, avec Brahim Boudarbat, de l'étude publiée cette semaine. Les immigrants sont de plus en plus qualifiés – la proportion des immigrants récents du Québec (âgés de 25 ans et plus) qui détiennent au moins un baccalauréat²¹⁸ est passée de 15,4 % en 1981 à 51 % en 2006 – et ils sont beaucoup plus nombreux à parler le français à l'arrivée (60,4 % des immigrants admis au Québec en 2008 parlaient le français)²¹⁹. »

Il est difficile de trouver des témoignages, des articles de presse ou des commentaires concernant la désillusion d'immigrants français s'étant établis aux États-Unis ou encore en Australie. Or, pour ce qui est du Québec, il en est tout autrement. En effet, le Québec et le Canada promeuvent, depuis plusieurs années, l'immigration de Français et de francophones sur son territoire. Le souci est que le Ministère de l'Immigration cherche souvent à convaincre des Français qui ne sont pas toujours motivés par une expatriation au Québec. Si les motivations ne sont pas clairement définies et sincères, le projet migratoire a davantage de chance de se solder en échec et désillusions. Le gouvernement déploie de véritables stratégies de marketing promotionnel afin d'inciter, d'élever et d'encourager la migration de Français vers le Québec. La migration est ici promue et vendue comme un concept : les messages envoyés sont accrocheurs et servent à vanter les « avantages » de la « marque », le Québec (qualité de vie, marché du travail, système de santé,

218. Le baccalauréat au Québec correspond à un diplôme d'études universitaires de premier cycle d'une durée de trois ou quatre ans.

219. Gervais L.-M., « Le paradoxe de l'immigration, bien accueillis, les nouveaux venus sont souvent laissés à eux-mêmes », *Le Devoir*, 10 avril 2010, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/286708/le-paradoxe-de-l-immigration>. Consulté le 23-12-2013.

éducation, etc.), la « relation-client », où la communication interculturelle est bien souvent absente ou comporte de nombreuses lacunes, et le « service après-vente », c'est-à-dire l'intégration, qui se solde, dans plusieurs cas, par des retours en France.

Certains forums de discussion²²⁰ indiquent que le gouvernement québécois effectue, en France, un véritable « rabattage » d'immigrants français. Nous ne pouvons affirmer que le Québec n'a pas besoin de plus d'immigrants, français ou autres, mais seulement qu'il a besoin d'immigration et surtout d'une politique d'intégration et d'un accompagnement adéquat des nouveaux arrivants de toute provenance. En effet, « 44 % des Québécois considèrent que les Québécois font peu d'efforts pour aider les immigrants à s'adapter à la société québécoise²²¹. »

La rencontre interculturelle pose toujours certaines interrogations et adaptations. Au Québec, depuis plus de 20 ans, sont élaborées des formations à l'interculturel pour les gestionnaires, les enseignants, différents professionnels. Or, malgré ces formations, nos analyses au sujet de la communication gouvernementale ont montré que tous n'ont pas la capacité de développer des habiletés et moyens pour vivre cette rencontre interculturelle. La communication en phase prémigratoire, c'est-à-dire la promotion de l'immigration n'est pas complètement interculturelle. Certes, elle a lieu entre locuteurs et membres de deux cultures différentes, mais plusieurs aspects liés à la compétence interculturelle ne sont pas développés. « En tant que praxis, "l'interculturel" correspond alors à une stratégie visant à résoudre certains problèmes. Or, faute de théorisation, de conceptualisation, cette praxis ne peut être considérée comme procédant d'un discours interculturel constitué » (Abdallah-Preteceille, 2004 : 143).

En effet, on ne demande pas aux Français ce qu'ils attendent de leur projet migratoire. La communication se produit, en réalité, dans un unique sens. On promeut activement l'immigration,

220. Le site www.immigreur-contact.com est sans doute le plus virulent et actif en la matière. Il suscite de la sympathie, mais aussi de l'incompréhension de la part d'immigrants français arrivés au Québec au cours de la dernière décennie.

221. Les Services à la recherche J.T.D. pour le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, mars à avril 1996, (Jacques Joly, 1996, Sondage d'opinion publique québécoise sur l'immigration et les relations interculturelles, Gouvernement du Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 131 p.).

et la réponse attendue se concrétise par le dépôt d'un dossier de demande de Certificat de sélection du Québec. On occulte les véritables différences culturelles pour les rendre tout simplement facilement « maîtrisables » et même amusantes. On incite les Français à venir au Québec, mais une fois ces deniers arrivés, on les inciterait implicitement à repartir. « Comme outil essentiel à la réussite du projet d'intégration et à la satisfaction des individus dans leurs interactions quotidiennes, la compétence de communication désigne non seulement la capacité à se faire comprendre et à comprendre l'autre, mais aussi la capacité à se comporter d'une manière qui soit appropriée et efficace : un comportement est approprié s'il ne viole pas les règles, les normes et les attentes liées au contexte de communication; il est efficace s'il permet à l'individu d'atteindre le résultat le plus satisfaisant possible étant donné la situation » (Auger, 2005 : 127).

Il est difficile de traiter de malaise, de racisme anti-Français en phase prémigratoire. Par sa politique d'interculturalisme, le Québec clame que la primauté de la langue française est l'un des principaux vecteurs d'intégration. Ainsi, les Français maîtrisant cette langue occultent les difficultés d'intégration liées à la gestion de la diversité culturelle et à l'identité québécoise. Le gouvernement du Québec insiste davantage sur l'intégration économique des nouveaux arrivants et les éventuelles difficultés qui y sont rattachées. Mais le gouvernement occulte bien souvent l'intégration purement sociale des migrants.

Depuis que le gouvernement du Québec possède les pleins pouvoirs en matière de sélection des immigrants sur son territoire, les organismes communautaires ont un mandat très important : celui de l'accueil et surtout de l'aide à l'établissement des nouveaux arrivants. Ces différents organismes communautaires reçoivent des subventions des ministères afin de pouvoir réaliser les mandats qui leur sont confiés. Accueillir les immigrants est sans doute le rôle premier et fondamental de ces organismes, mais ils doivent aussi créer des activités de rapprochement interculturel entre les nouveaux arrivants et la société québécoise. En phase d'intégration, la notion de communication interculturelle est présente et mise en avant : il ne suffit plus de préparer les immigrants aux offres et demandes du marché de l'emploi, mais de savoir communiquer en toute circonstance afin d'éviter les malentendus interculturels qui peuvent survenir au quotidien et dans tous les domaines de la vie.

7.4.1 « Alertes », sensibilisation, mises en garde et discours négatifs sur l'immigration au Québec

« L'exode des Français au Québec se poursuivra-t-il longtemps ? À court terme, la crise économique pourrait le ralentir. Quoi qu'il advienne, il est à parier que les manuels d'histoire retiendront qu'au tournant des années 2000, le Québec s'est enrichi d'un flot récurrent d'immigrants français²²². »

En effet, depuis le 1^{er} août 2013, « de nouvelles règles ont été adoptées relativement au processus de réception et de traitement de certaines demandes de Certificat de sélection du Québec présentées par les travailleurs permanents, les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes. Ces nouvelles règles sont en vigueur du 1^{er} août 2013 au 31 mars 2014²²³. » Un ordre de priorité concernant le traitement des demandes de Certificat de sélection a été instauré.

« Depuis le 1^{er} août 2013, les demandes sont traitées dans l'ordre suivant :

- les demandes de candidats présentées dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise ;
- les demandes de candidats qui présentent une offre d'emploi validée ;
- les demandes de candidats qui obtiennent des points au facteur « Domaine de formation » ;
- toute autre demande présentée par des travailleurs permanents²²⁴. »

De plus, le niveau intermédiaire en connaissance de la langue française est devenu le seuil minimal à partir duquel des points sont attribués pour le facteur de la connaissance du français, à l'oral et à l'écrit. Auparavant, l'expression et la compréhension orale étaient évaluées, l'expression et la compréhension écrite n'étaient aucunement considérées. La crise économique pourrait être à la source de ces modifications. En fait, il s'agirait plutôt de recevoir moins de demandes dans un premier temps, de cibler les domaines de formation recherchés et de

222. Dubuc A., « Les Français font l'affaire des entreprises du Québec », *Les Affaires*, samedi 24 janvier 2009, p. 10.

223. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Règles et procédures d'immigration*, <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/regles-procedures.html>. Consulté le 27-01-2013.

224. *Ibid.*

« hausser » le niveau de connaissance en français des futurs immigrants. Selon le MIDI, « les règles concernant le nombre maximal de demandes qui seront acceptées ne visent aucunement à modifier les objectifs d'immigration du Québec. En limitant le nombre de demandes à recevoir, le Ministère pourra traiter un plus grand nombre de demandes en attente et ainsi réduire les délais de traitement²²⁵. » Pour l'année 2014, le MIDI devrait sélectionner entre 30 000 et 32 000 travailleurs qualifiés.

« Ces dernières années, le nombre de demandes de Certificat de sélection dans les catégories économiques avait été beaucoup plus important que celui estimé nécessaire pour assurer le flux des admissions. Afin de maintenir un système de sélection fluide et qui concorde avec le flux de dépôts des demandes, le Ministère a modifié, depuis 2012, les règles de gestion des demandes de Certificat de sélection. Également, certains critères de sélection ont été resserrés. Les cibles fixées pour l'année 2014 prennent en considération les conséquences de ces changements²²⁶. »

En 2007, le gouvernement libéral de Jean Charest avait augmenté de 20 % le nombre d'immigrants attendus, prétextant d'énormes besoins de main-d'œuvre, sans pour autant avoir évalué si le Québec pouvait, à court et à moyen terme, soutenir une telle hausse.

« Pour autant, il y a débat quant au “taux de rétention”. Plus de 8 Français sur 10 restent au Québec, affirme le Ministère de l'Immigration. Près de la moitié repartent, rétorquent certains organismes français, qui voient revenir nombre d'immigrants déçus. Un hiver long et rigoureux, un premier emploi pas si facile à décrocher et qui souvent ne correspond pas au niveau de rémunération recherché, une langue anglaise qui s'avère indispensable, des systèmes de santé et d'éducation qui laissent à désirer... Des Québécois “superficiels” qui entretiennent avec les “maudits Français” des relations complexes... La liste des doléances est longue. “Beaucoup de Français arrivent ici en pensant qu'ils immigreront dans les DOM-TOM. Ils n'ont pas conscience d'arriver à l'étranger”, constate Frédéric Contenot, un Lorrain de 42 ans qui, après 12 années au Québec, envisage de regagner la France. “Il est possible de s'intégrer, mais ça m'a pris cinq ans. Ce n'est pas la situation idyllique qu'on décrit parfois”, prévient cet ingénieur actuellement à la recherche d'un nouvel emploi qui met en garde contre la toute-puissance

225. *Ibid.*

226. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Plan d'immigration du Québec 2014*, <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan-immigration-2014.pdf>. Consulté le 27-01-2014.

des ordres professionnels. «Beaucoup ne reconnaissent pas les diplômes français. J'ai dû repasser des examens à mon arrivée pour décrocher un emploi»²²⁷. »

Les obstacles à l'immigration, et surtout à l'intégration, sont nombreux, à la fois dans les domaines économique, culturel et social. Il importe d'évaluer le nombre d'années nécessaires afin de réaliser une pleine intégration. Cela diffère pour chaque immigrant, mais une fois passé la première année d'euphorie et de découvertes en tous genres, les difficultés s'installent et freinent le développement du sentiment d'appartenance à la société d'accueil. « Le sentiment d'appartenance s'inscrit dans des logiques sociales et culturelles. Il se construit à travers des dimensions à la fois symboliques et émotionnelles fortes. La question d'appartenance renvoie inéluctablement à la notion d'identité. Loin des courants qui conceptualisent l'identité en un cumul de caractéristiques innées transmises biologiquement, les courants actuels, marqués par les dynamiques des migrations internationales et par l'emprise des phénomènes de mondialisation, reconnaissent la malléabilité et la mouvance de la notion d'identité » (Guilbert, 2005 : 11).

« Cécile Petit, 28 ans, pensait quant à elle avoir parfaitement préparé son immigration à Montréal et son insertion dans le secteur du multimédia : un stage de longue durée, un réseau de contacts bien établi... Pourtant, c'est comme conseillère de vente dans un magasin de décoration qu'elle s'apprête à passer son deuxième hiver au Canada. «Le fait d'être français ne facilite pas les choses, prévient la jeune femme. Là où je travaille, ils évitent d'embaucher des Français, qui, selon eux, travaillent moins et réclament toujours plus de vacances. Je passe pour la maudite Française qui râle tout le temps !²²⁸ » »

Dans les faits, la langue commune crée un faux sentiment de rapprochement qui augmente grandement le choc culturel. La présence d'un racisme anti-Français et surtout de l'expression « maudit Français » pourrait-elle engendrer le retour d'immigrants français en France ? Comment mesurer la teneur de ce malaise ? Est-ce que les préjugés et stéréotypes s'estompent avec le temps ? L'expression peut fortement perdurer, même après plusieurs années passées au Québec, car « maudit Français » ferait partie de l'imaginaire et de l'inconscient québécois.

227. Duffréchou C., « Ces Français qui partent réussir ailleurs », *Le Point*, n° 1741, jeudi, 26 janvier 2006, p. 64.

228. *Ibid.*

« Notre vie n'est ni meilleure ni pire, juste différente. Nos villages, notre famille nous manquent bien sûr; mais pour le moment, nos moyens ne nous permettent pas de retourner en France. Il faut donc continuer, ne pas regarder en arrière. La vie est devant nous²²⁹. »

Beaucoup d'immigrants français déploient de nombreux efforts pour s'intégrer, d'autres « tolèrent » leur situation, faute d'autre solution.

« Malgré 10 ans de pratique et deux diplômes universitaires en neuropsychologie, Marie-Hélène n'a pas été admise à l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, condition indispensable pour exercer sa profession. “On m'a expliqué que je devais retourner à l'université au Québec ou changer de métier !” Refusant cette perspective, elle n'a déniché qu'un emploi de “thérapeute du langage” – au-dessous de ses compétences et mal payé²³⁰. »

« Les conditions d'admission aux 45 ordres professionnels et aux 34 métiers réglementés, voilà le sujet qui fâche les immigrants français au Québec. Ils sont environ 3 500 à tenter leur chance chaque année dans la province francophone, et beaucoup ne peuvent y pratiquer leur métier. Les choses devraient toutefois changer bientôt²³¹. »

« Sur les quelque 4 000 immigrants (dont 800 Français) qui demandent chaque année un permis d'exercice, seul un tiers est admis directement. Les autres se voient prescrire une formation complémentaire (50 %) ou sont refusés (16 %)²³². »

Le Québec continue de sélectionner des candidats ayant un « domaine de formation privilégié ». La Liste des domaines de formation 2013²³³ attribue un pointage différencié aux domaines de formation selon qu'ils sont sanctionnés par un diplôme obtenu à l'étranger ou par un diplôme québécois. Les employeurs font peu confiance aux diplômes sanctionnant des études à l'étranger. Malgré les accords de reconnaissance mutuelle entre la France et le Québec, nombreux sont les

229. Thiesson V., « La belle aventure québécoise de la famille Thiesson », *L'Union Champagne Ardenne Picardie*, 23 février 2009, <http://www.lunion.presse.fr/article/societe/la-belle-aventure-quebecoise-de-la-famille-thiesson>. Consulté le 24-04-2009.

230. Grégoire I., « Du nouveau pour les immigrants français au Québec », *L'Express.fr*, 14 octobre 2008.

231. *Ibid.*

232. *Ibid.*

233. Liste des domaines de formation 2013, *Loi sur l'immigration au Québec aux fins de l'application du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2)*. Consulté le 27-01-2014.

ordres professionnels préconisant la reprise de certains cours universitaires ou de niveau collégial, des examens et épreuves complémentaires, des stages, etc.

« Autre obstacle, souvent méconnu : l'hiver. Il ne s'agit pas que d'un mot : l'hiver québécois est un mastodonte doté de nombreuses armes. Physiquement d'abord, l'immigrant doit s'habituer au froid. Même si les hivers sont de moins en moins durs ces dernières années, la température peut facilement tomber à 30 à 40 degrés en dessous de zéro. Comme disent les fumeurs : impossible de sortir deux doigts pour tenir une cigarette. Les tempêtes de neige sont parfois de véritables murs de glace qui s'abattent régulièrement sur les villes d'octobre à fin avril, très loin des quelques flocons qui, paradoxalement, arrivent chaque année à paralyser Paris²³⁴. »

« De très nombreux immigrants craquent après deux ou trois hivers. Ainsi, la première chose qu'un Québécois demande à un immigrant, c'est le nombre d'hivers qu'il a passé au Québec. Si la réponse est zéro, le Québécois sourit et avertit. Si la réponse est comprise en un et cinq, le Québécois reste perplexe. Enfin, si la réponse est supérieure à cinq, l'immigrant devient presque un Québécois²³⁵. »

Il est vrai que l'image de l'hiver québécois est souvent sublimée afin de parer aux moyennes de température annoncées : la forte présence et la pratique des sports d'hiver en général, les pistes de ski à moins de 45 minutes de voiture du centre-ville de Montréal et de Québec, le sport national : le hockey sur glace, les nombreuses pistes de motoneige, etc. Il ne faudrait donc pas subir, mais bien profiter de l'hiver afin de mieux pouvoir le supporter.

« L'accent français, bien réel, est facilement détectable par des Québécois très fiers de leur identité, qui n'assimilent pas aisément l'étranger, tout français qu'il soit²³⁶. »

« L'impression de sympathie généralisée ressentie par le touriste, qui voit des sourires partout et apprécie le tutoiement systématique, est vite supplantée par une impression tout autre. Si le sourire est de mise, il n'a pas la même signification qu'en France. Il n'est pas forcément synonyme d'amitié, ni même de volonté de communiquer. Le sourire est simplement omniprésent, ce qui est agréable, mais perturbant. Les Français mettent souvent du temps avant de comprendre que les usages ne sont pas les mêmes et qu'il ne faut pas utiliser des normes sociales européennes pour se comporter dans la société québécoise²³⁷. »

234. Poncet G., « Le Québec, terre d'immigration pour les Français », *Le Point.fr*, 4 juillet 2008.

235. *Ibid.*

236. *Ibid.*

237. *Ibid.*

Le Québec demande à ses immigrants de connaître le français. Or, nombreux sont les Québécois à être rapidement mal à l'aise avec le français gallican. « Pourtant, l'intégration des Français à la vie québécoise, notamment leurs relations avec les Québécois francophones, n'est pas si facile selon les principaux intéressés et selon les enquêtes portant spécifiquement sur leur immigration au Québec, ou celles sur les relations entre la France et le Québec dans plusieurs secteurs d'activité (économiques, éducatives, etc.). Les Français parlent souvent d'eux-mêmes comme d'une "minorité audible" , en contraste avec les minorités visibles, pour exprimer le traitement particulier qu'ils reçoivent de la part de certains Québécois francophones, qu'ils décrivent de différentes façons (méfiance, fermeture, mise à distance, sentiment anti-Français, etc.), et qui se manifeste souvent dès qu'ils ouvrent la bouche. Fortin (2002a, p. 235) a également noté l'emploi de l'expression de "minorité audible" par les Français dans son enquête sur les migrants français et franco-maghrébins à Montréal » (Dupuis, 2012 : 356).

« Quant à ceux qui brûlent de devenir résidents permanents de la Belle Province, ils doivent s'attendre à un mini-parcours du combattant. En effet, les démarches d'installation sont longues, contraignantes et coûteuses. Cela afin de décourager les indécis. "Au total, il m'a fallu plus d'une année entre la première demande et le départ effectif", se souvient Jean-François Mart, montréalais depuis trois ans. Un célibataire doit verser près de 1 300 euros (le double pour un couple !) en frais de dossier et en examens médicaux. L'hospitalité canadienne est regardante sur la taille du porte-monnaie, exigeant même en plus un pécule minimum sur le compte en banque : environ 1 500 euros pour une personne seule²³⁸. »

S'il est vrai que les frais de dossier évoqués sont toujours d'actualité, les délais des procédures d'immigration ont nettement évolué. Pendant la dernière décennie, les délais d'ouverture de dossier étaient fixés à 30 jours, à la suite d'une entente entre le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, ainsi que les consultants et avocats en immigration.

« Veuillez noter que le Ministère a effectué des changements dans les règles de réception des demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ). Ainsi, plusieurs vérifications sont dorénavant nécessaires avant de procéder à l'ouverture d'un dossier. Dans ce contexte, le Ministère suspend son engagement de 30 jours pour l'envoi d'une lettre confirmant l'ouverture.

238. Gonzague A., « Emplois à saisir... au Québec », *Le Nouvel Observateur – hebdo*, <http://hebdo.nouvelobs/hebdo/scripts/print.php>. Consulté le 21-04-2009.

Si votre dossier remplit les conditions de dépôt d'une demande, une lettre confirmant l'ouverture de votre dossier vous sera envoyée dans un délai de 4 à 6 mois²³⁹. » Par conséquent, il est possible d'estimer les délais liés à la procédure d'immigration au Québec entre 1 ½ an et 2 ½ ans pour les ressortissants français.

« Par ailleurs, la simplicité des Québécois peut ravir... ou consterner. “Je souffrais terriblement de la pauvreté de la vie intellectuelle et culturelle”, reconnaît Alexandre, qui est revenu en France en partie pour cette raison. Car la sophistication ou la “branchitude” ne sont pas le fort des Québécois, qui goûtent peu les ruminations abstraites, les références philosophico-littéraires et les grands concepts en “isme”. “Le plaisir de discuter, de débattre et de s’engueuler est ce qui me manque le plus”, confirme Gildas. On déconseillera donc l’expatriation aux citoyens pur jus, vivant sous perfusion d’expos branchées, de théâtres, de librairies et de ballets de danse contemporaine²⁴⁰. »

« La discussion a permis de dégager les stéréotypes qui caractérisent l'autre communauté en rapport avec sa pratique langagière. Les Québécois sont envisagés suivant la dimension de la simplicité, négativement là où est alléguée la compréhension difficile par exemple ou positivement quand on fait valoir la chaleur de leur commerce. Nous avons proposé que cette qualification s'explique par leur pratique d'une variété qui diffère sous maints rapports de la variété de référence gallicane, par les domaines d'usage plus nombreux du tutoiement et des formes de registre informel, considérée au point de vue d'une société où la variété de référence est la seule recevable dans l'espace public où le vouvoiement est la forme par défaut et où les registres soutenus sont attendus dans un plus grand nombre de situations. La perspective inverse amène à envisager les Français par la dimension de la sophistication, positivement quand est discutée leur éloquence, négativement là où ils sont donnés pour prétentieux et arrogants » (Larrivée, 2009 : 180).

239. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Formulaires et information sur la Demande de Certificat de sélection – Travailleurs permanents, <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/biq/paris/dcs-travailleurs/index.html>. Consulté le 27-01-2014.

240. Gonzague A., « Emplois à saisir... au Québec », *Le Nouvel Observateur – hebdo*, <http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/scripts/print.php>. Consulté le 21-04-2009.

“However the Quebec dream can sometimes turn into a nightmare. Every year hundreds of these immigrants return home to France with the bitter aftertaste of failure²⁴¹”.

« Ainsi, les immigrants qualifiés, comme les Français au Québec, n’émigrent pas à cause de la pauvreté, la misère ou la guerre comme de nombreuses générations antérieures d’immigrants. Ils proviennent de pays riches, stables et sécuritaires et choisissent souvent leur pays d’émigration en fonction de la qualité de vie qu’ils recherchent (McLeod, Henderson et Bryant, 2010). Ainsi, si la situation ne leur plaît pas, ou tout simplement parce que d’autres possibilités s’offrent à eux dans leur pays d’origine ou ailleurs, ils peuvent facilement quitter leur nouveau pays d’adoption (Nedelcu, 2009) » (Dupuis, 2009 : 358).

« So why do so many disappointed French immigrants return home without having made it [...] Quebec is described as a matriarchal (“Feministan”) with failing infrastructures (“Kebekistan”). The Quebecers are described as “intolerant racists” who speak an outdated and incorrect language, bask in their own ignorance and suffer from an inferiority complex that results in a loathing of “maudits Français” (“Damned French”)²⁴². »

« According to Eve Bettez (Head of Promotion, Quebec Immigration Office in Paris), employment is not a major factor for returning immigrants. They go back primarily because they miss their family, but also because their partners find it difficult to adapt and because they find that the legendary harsh winters are actually a real problem²⁴³. »

« Many young French people decide to immigrate to Quebec for the experience but it’s not necessarily a lifetime project²⁴⁴. »

« Ainsi, la qualité des relations avec les habitants du pays d’adoption semble importante. Elle pourrait expliquer en partie la décision de rester dans le pays ou de le quitter. C’est, nous semble-t-il, une autre bonne raison pour étudier ce malaise que ressentent les Français avec les Québécois

241. Olivier F., « The Failures of French Immigration in Quebec, a One Way Ticket to Problems? » *The Wall Street Journal*, 13 août 2007, <http://online.wsj.com/news/articles/SB118680079272894989>. Consulté le 27-12-2013.

242. *Ibid.*

243. *Ibid.*

244. *Ibid.*

francophones : il peut prendre une grande importance dans leur décision de s'établir de façon permanente ou de partir vers d'autres cieux. » (Dupuis, 2009 : 359) Tous les immigrants français au Québec n'arrivent pas forcément à occuper un emploi correspondant à leurs attentes. Mais il n'en demeure pas moins que bon nombre d'entre eux possèdent également d'autres difficultés d'adaptation et d'intégration, sociales et culturelles, qui seront exposées dans le prochain chapitre.

« “La Délégation a peut-être un quota à remplir”, avance François Lubrina, conseiller de l'Assemblée des Français à l'étranger. Ces propos font bondir Claude Fradette, porte-parole du Ministère de l'Immigration. “Au tout début des efforts pour faire connaître le Québec à l'étranger, c'est sûr que les gens étaient un peu malhabiles et ont confondu information avec vente. Mais on a reçu beaucoup de critiques et, honnêtement, aujourd'hui, on est si prudent qu'on se trouve un peu ‘drabe’²⁴⁵ !²⁴⁶” »

Les fonctionnaires québécois ont souvent transmis de l'information lors de séances d'information par rapport à leurs propres souvenirs enjolivés sur la vie au Québec. Ils ont ensuite adopté des discours moralisateurs : « Depuis 3-4 ans, la priorité des autorités gouvernementales semble surtout se limiter à informer et à “éduquer” les nouveaux immigrants sur des valeurs communes spécifiques au Québec. Sans prêter de mauvaises intentions, on souhaite par-là atténuer les tensions sociales croissantes que connaît le Québec depuis quelque temps en rapport avec l'immigration, notamment suite aux dérapages liés aux débats entourant la question des accommodements raisonnables. Ainsi, le gouvernement a multiplié les guides, dépliants, informations et sites sur le Web à l'attention des nouveaux immigrants. On a augmenté les sessions d'information de tout ordre. Le Québec a même imposé à chaque nouvel immigrant la signature d'une déclaration d'adhésion aux six valeurs fondamentales québécoises. Par ailleurs, on a intensifié les mesures de francisation sans trop se préoccuper de l'intégration sociale et culturelle » (Reichhold, 2011 : 5).

245. « On emploie parfois l'adjectif *drabe* pour désigner quelque chose de banal, de morne, d'ennuyant. Cet adjectif n'existe pas en français; il s'agit d'un emprunt intégral, avec adaptation graphique par l'ajout du *-e* final, à l'anglais *drab*, qui a le même sens. » Office québécois de la langue française, http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4067. Consulté le 27-01-2014.

246. Hachey I., « Les espoirs déçus des cousins français », *La Presse*, lundi 10 décembre 2007, p. A6.

« “Mais le malaise ne s’arrête pas là”, selon Olivier Perez, directeur général de l’Union française à Montréal. “Il y a un certain nombre de choses qui agacent la communauté française. Le terme “maudit Français”, pour nous, ça commence à devenir un terme raciste”. Mme Manauté, qui a quitté le Québec en 2004, a durement vécu sa condition de minorité audible. “Je finissais par ne plus vouloir parler en public pour ne pas me faire repérer²⁴⁷.” »

« Cette colère trouve une expression dans l’expression axiologique Maudits Français. Celle-ci est conventionnelle en français québécois au point où elle est représentée par 44 200 occurrences en mai 2007 sur Google, constitue le titre de deux chansons (Sardou et Lemay) et qu’elle ait été utilisée au sortir du parlement (le premier juin 2001 par Guy Chevrette à l’endroit du ministre Jean-Claude Gobé). Elle est suffisamment connue pour l’être des Français » (Larrivée, 2009 : 62). Cette distance entre Français et Québécois, souvent méconnue avant l’immigration, est généralement vécue comme un véritable choc, venant briser le mythe de l’eldorado québécois, de la pleine intégration et d’une véritable politique d’accueil envers les immigrants français.

« Cette méfiance perçue par de nombreux Français influence leur intention de s’établir au Québec de façon permanente. Lorsque nous examinons leur intention au départ de la France, on constate que 48,2 % avaient l’intention de s’installer au Québec de façon permanente, et il n’y aura pas à ce moment de différence significative sur cette intention entre ceux qui percevront plus tard davantage de méfiance des Québécois francophones à leur égard et ceux qui en percevront le moins. Par ailleurs, lorsque questionnés sur leur état d’esprit au moment de l’enquête, des différences significatives apparaissent quant à leur intention de s’établir au Québec, notamment entre ceux qui ont perçu davantage de méfiance et ceux qui en ont perçu le moins » (Dupuis, 2009 : 377).

Nous verrons que ce malaise franco-québécois, les difficultés d’intégration et le sentiment d’appartenance incitent de nombreux Français à retourner en France ou à s’identifier davantage à la communauté canadienne et nord-américaine.

L’intégration n’est pas acquise de prime abord. Elle doit s’effectuer sur une période de temps et se doit d’être conjointe : elle implique les nouveaux arrivants et la société d’accueil. Ainsi, un Canadien venant d’une autre province que le Québec ou encore un Québécois venant d’une autre

247. *Ibid.*

région que Montréal et venant s'installer en région métropolitaine pourra également vivre un choc culturel et devra déployer des efforts en matière d'intégration. En 1995, Denise Helly a retenu deux paramètres relatifs à l'immigration et surtout aux fondements de l'appartenance des immigrés au Québec. Dans un premier temps, la frontière géographique, qui délimite le territoire selon les balises des États reconnus officiellement. Dans un deuxième temps, le paramètre qui se rapproche davantage de nos recherches correspond non moins à une frontière interne, qui délimite elle-même l'appartenance des nouveaux arrivants à la communauté ou à la collectivité considérée comme majoritaire et nationale. Ainsi, l'appartenance au Québec et à sa société dépendrait à la fois du territoire, du respect des droits individuels comme indiqués dans la Charte des droits et libertés de la personne²⁴⁸, ainsi que de la primauté de la langue française. Malgré tout, les migrants français installés au Québec, depuis la dernière décennie, ne correspondent pas à l'imaginaire collectif sur l'identité québécoise : celle des tous premiers migrants ayant combattu l'ennemi anglais. L'immigrant français contemporain ne possède aucune empreinte de résistance ou de confrontation face à la domination britannique des 300 dernières années. Il semble arriver, pour bon nombre de Québécois, avec maintes facilités d'adaptation et d'intégration, mais il représente surtout l'abandon et le désintéressement envers la Nouvelle-France déchue d'une autre époque.

Les relations interpersonnelles telles que les relations amicales prennent, dans plusieurs cas, une tout autre importance en situation migratoire. L'absence de la famille, conjuguée à des relations difficiles à nouer avec la population locale, peut rapidement en décourager plus d'un.

« Nous pouvons également penser que ceux qui se trouvent dans le profil “jeunes et nouveaux” atterriront dans un ou l'autre des deux autres profils (“ouverts et sociables” ou “habitués et désenchantés”) avec le temps, ou ils auront quitté le Québec entretemps. En effet, nous pensons que ce profil est transitoire, le temps de l'exploration et de l'apprentissage de la culture québécoise et des rapports avec ces citoyens francophones » (Dupuis, 2009 : 379).

248. Publications du Québec, *Chap. C-12*, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.H TM. Consulté le 11-12-2012.

« Many young French people decide to immigrate to Quebec for the experience but it's not necessarily a lifetime project²⁴⁹. »

7.5 Conclusion

La couverture médiatique de l'immigration française au Québec diffère grandement, selon qu'elle soit effectuée en France ou au Québec. En France, les articles de presse analysés sont nettement plus promotionnels et doivent à tout prix faire naître l'envie d'une expatriation chez les Français vers le Québec, souvent au détriment de l'objectivité de l'information transmise. Les articles de presse parus au Québec, pour leur part, traitent davantage des résultats de la migration et, surtout, de l'adaptation et de l'intégration : ses difficultés, ses écueils, et parfois ses espoirs et ses réussites.

Pour plusieurs immigrants, le fait de devoir repartir à zéro, l'adaptation à une nouvelle société peuvent être difficiles et remplis de déception, mais peuvent surtout être vécus comme une véritable situation d'échec. Par contre, la notion de retour en France, visant à remédier à la situation, ne serait pas perçue, elle, comme synonyme d'échec : elle s'inscrit dans l'ère du temps, il s'agit d'une période à durée déterminée dans le long cheminement du parcours migratoire en vue d'acquérir une véritable expérience internationale.

249. *Ibid.*

8. LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES IMMIGRANTS FRANÇAIS AU QUÉBEC : AU-DELÀ DE L'INTÉGRATION

Bien que le migrant par excellence demeure un jeune homme, francophone, célibataire et possédant un haut niveau de scolarité et de qualifications professionnelles, de nombreux Français tentent l'aventure migratoire en couple ou en famille. La famille se trouve, plus que jamais, être l'identité de première ligne, mais aussi l'ensemble des repères, pour tous les membres de la famille. En effet, la sélection des travailleurs qualifiés avantage les familles dont les enfants ont moins de 13 ans. La famille constitue une force, mais elle peut entraîner aussi une déstabilisation et l'isolement. Une nouvelle tendance migratoire a également été observée : afin de réduire les risques financiers liés aux difficultés et à l'incertitude que peut provoquer une migration, de plus en plus de ménages décident de choisir d'envoyer un seul membre du couple à l'étranger, le reste de la famille arrivant dans les mois suivants, selon la date d'émission et de validité²⁵⁰ du visa de résident permanent. Dans certains cas, les enfants ont une nouvelle responsabilité : celle de devenir médiateurs entre leurs parents et la nouvelle société d'accueil. Les rôles de tout un chacun sont amenés à se transformer, ce qui engendre un certain stress, des épreuves, des conflits, etc. « Privés des éléments gratifiants et régulateurs provenant de leur environnement social d'origine, les immigrants ont besoin de préserver au mieux leur cellule familiale, qui représente leur seul noyau de protection dans un monde encore inconnu, dans une période de grande instabilité » (Hernandez, 2007 : 30). La parentalité conjugquée à l'expérience migratoire entraîne parfois des épreuves et des ajustements.

250. La date d'émission du visa de résident permanent correspond à la date de la visite médicale obligatoire dans le cadre de la procédure de l'immigration permanente au Canada. Le visa lui-même est valable pour une durée d'un an, non renouvelable.

8.1 Un projet de vie autour de la famille

Une immigration est avant tout un projet de vie autour duquel s'articulent plusieurs composantes inhérentes à sa réalisation : le sentiment d'appartenance et d'épanouissement au sein de la nouvelle société d'accueil. L'immigration est également une expérience gratifiante, a priori, qui peut se traduire aussi bien par une amélioration de la qualité de vie globale de la famille que par une détresse intense découlant d'une expérience migratoire se soldant par un échec pour tous les membres de la famille. « L'ancrage familial est la première raison invoquée par les migrants pour expliquer leur appréhension à quitter définitivement leur pays d'émigration » (Schaeffer, 2001 : 170).

Jusqu'à présent, nous avons exploré l'insertion socioprofessionnelle des immigrants afin de favoriser leur intégration. Néanmoins, la famille, celle avec laquelle les immigrants arrivent au Québec, ou encore celle qu'ils décident de fonder sur place, participe pleinement à l'intégration des nouveaux arrivants, qu'elle soit difficile, accomplie ou qu'elle se solde par un retour au pays.

« La question familiale est d'autant plus centrale dans l'immigration que les nouveaux arrivants ont souvent un projet migratoire qui est aussi familial » (Vaatz Laaroussi, 2001 : 7). Ce projet de vie migratoire, qui se traduit désormais en projet familial, constitue la principale raison du départ du pays et, à la fois, la raison de l'arrivée en nouvelle terre d'accueil. Certes, l'immigration de jeunes familles favorise le Québec d'un point de vue démographique. Il s'agit d'un projet de vie commun, et ce n'est pas moins de deux, trois, quatre personnes, voire nettement plus, qui s'installent sur le territoire québécois. Ainsi, tous les membres de la famille se voient concernés par l'insertion professionnelle ou scolaire, l'intégration et la nouvelle vie citoyenne. « Si le projet de migration est le plus souvent porté par les parents, il est intéressant de préciser que les jeunes, qu'ils aient eux-mêmes vécu l'immigration ou qu'ils soient nés au pays d'accueil, deviennent les vecteurs de ce projet et continuent à donner priorité à la référence familiale pour leur insertion sociale » (Vatz Laaroussi, 2001 : 27). La culture du pays d'origine sert à la fois de repère à la famille, mais elle contribue également à l'intégration et au développement d'une nouvelle cellule familiale.

En expérience migratoire, le rôle économique de la femme prend une autre dimension. Ainsi, les tâches et rôles domestiques de tous les membres de la famille doivent être revus.

L'environnement étant changé, plusieurs attentes sont à revoir : conjugales, domestiques, professionnelles et sociales. Les nouveaux arrivants doivent désormais composer avec les nouvelles réalités et valeurs du pays d'accueil, tout comme avec ce qu'ils ont quitté, ce qui leur est cher et auquel ils attachent toujours une certaine importance.

Les Français n'immigrent pas au Québec afin que leurs enfants soient davantage en sécurité ou pour leur donner une meilleure éducation. En effet, les parents immigrants ne recherchent pas une réelle promotion sociale, mais ils ont, pour la plupart, une envie de changement, une envie d'obtenir une meilleure qualité de vie, de faire découvrir « autre chose » à leurs enfants. L'immigration en famille se distingue de tout autre « type » d'immigration issu de la catégorie des travailleurs qualifiés. Les motivations liées à la migration sont davantage personnelles et sont liées à l'épanouissement de ce que Michèle Vatz Laaroussi appelle la famille « nucléaire » et le « *Nous* familial ». « Enfin, il est important de préciser que les stratégies familiales, telles que développées ici, s'articulent théoriquement avec le concept de *Nous* familial (Hurtubise et Vatz Laaroussi, 1995) construit dans une perspective de microsociologie de la famille. « Ce *Nous* familial, renvoyant à une identité familiale qui n'est ni la somme des identités individuelles, ni leur simple mise en système, ne semble relié ni à la configuration familiale (famille biparentale, monoparentale, reconstituée), ni à la culture d'origine. Il est à la jonction des identités individuelles, de couple, de générations, sociales et ethniques portées et promues par chaque membre de la famille, quel que soit son âge et son statut » (Vatz Laaroussi, 2001 : 12). Ainsi, la famille immigrante se confine elle seule dans un statut « à part ». Elle essaie bien souvent d'être autonome dans cette nouvelle aventure, mais son statut dit de « famille » la pousse très rapidement à entrer en contact avec l'Autre. En effet, la famille regorge de terrains « d'interactions » : l'école, les activités périscolaires, la vie associative, culturelle, artistique et sportive, les amis, les parents d'élèves, les équipes d'animation, etc. Il existe également des possibilités de jumelage²⁵¹ entre familles natives et immigrantes au sein d'organismes liés à l'intégration des nouveaux arrivants. Cette démarche, qualifiée d'intégration conjointe, permet à

251. Par exemple, Le Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique (CLAM), situé à Montréal, est un organisme sans but lucratif, fondé en 1981, et qui a pour but d'offrir aux immigrants des services afin de contribuer à leur intégration et leur adaptation à la société québécoise, <http://leclam.tripod.com/index.html>. Consulté le 10-02-2014.

la famille nouvellement arrivée d'entrer en contact et d'évoluer pendant quelque temps avec une famille locale. De ce fait, les échanges, les interactions favorisent une meilleure connaissance du terrain. Elle engendre également la confiance des nouveaux arrivants et permet aux membres de la famille « locale » d'apprendre et de comprendre l'Autre dans l'empathie.

Les parents immigrants choisissent souvent un cadre de vie en ville ou en proche banlieue afin de pouvoir plus facilement concilier vie professionnelle et vie familiale. Le temps de transport est parfois diminué ou optimisé, l'un des deux parents peut choisir, pendant quelque temps, de consacrer tout son temps à la pleine intégration des enfants ou encore de travailler à la maison afin de pouvoir avoir plus de temps à consacrer aux démarches liées à l'installation et à l'insertion globale de toute la famille. Les parents sont motivés par le fait de vivre une expérience familiale commune, où chaque membre de la famille a son propre rôle à jouer en matière d'intégration. Immigrer en famille nécessite une très grande organisation et laisse une toute petite place au hasard. « Une de nos premières hypothèses de travail, en nous intéressant, dès 1985, aux familles immigrantes, était que tous les membres, jeunes comme adultes, étaient porteurs de changement, d'acculturation au sens de changement culturel, mais aussi dans le sens de développement, d'évolution, de continuité et pas seulement de ruptures » (Vatz Laaroussi, 2001 : 85). Selon Michèle Vatz Laaroussi, la famille agit comme médiatrice de ce changement.

Il faut prendre beaucoup d'éléments en considération, un lieu et un cadre de vie familiaux, la scolarité des enfants, leur mode de garde, leur santé, le tout concurremment avec la situation professionnelle ou autre des parents. « L'importance ainsi accordée à l'entité familiale permet d'analyser les articulations subjectives développées par les familles immigrantes entre l'intérêt de l'enfant et l'intérêt de la famille. Dans les sociétés occidentales riches, les années 1990 ont vu placer l'enfant, ses droits, ses intérêts et sa liberté au centre de divers lois, codes et principes juridiques. Qu'on se situe au Québec ou en France, l'intérêt de l'enfant est un principe qui guide nombre d'interventions sociales pouvant, parfois, aller à l'encontre de l'ensemble familial » (Vatz Laaroussi, 2001 : 107). Ainsi, les enfants génèrent également de nombreux espoirs concernant la réussite du projet migratoire. La réussite scolaire est favorisée et fortement attendue, tant des parents que du reste des membres de la famille resté au pays.

Cette expérience migratoire conjugue à la fois le respect des valeurs familiales, leur transmission, mais également l'occasion de découvrir une nouvelle culture, d'autres façons de faire. En premier

lieu, les enfants, de même que les parents eux-mêmes, peuvent s'accrocher à leurs souvenirs et établir de nombreuses comparaisons entre le pays d'origine et la nouvelle société d'accueil. Au fil du temps, pour l'ensemble des membres de la famille, l'adaptation de tout un chacun pourra générer une nouvelle forme de cohésion familiale liée à la situation migratoire. Pour ce faire, l'intérêt de chacun des membres de la famille doit être préservé. Ce nouveau projet de vie nécessite, par ailleurs, une nouvelle organisation : la répartition des tâches, l'adéquation des choix professionnels et des nouvelles réalités locales (un autre rythme de vie, de nouveaux horaires, de nouvelles pratiques, un autre système d'éducation, d'autres valeurs enseignées et préconisées par le système éducatif, un autre climat, etc.) doivent pouvoir s'arrimer. « C'est parfois contre l'avis de leurs proches qu'elles construisent un projet migratoire visant soit la promotion sociale et économique, soit la sécurité. Par contre, elles vivent aussi de forts déclassements économiques et sociaux, qui paraissent souvent imprévus : c'est alors que le repli sur la famille nucléaire devient incontournable, porteur à la fois de sécurité personnelle – c'est là qu'on trouve une forme de stabilité – et de nouveaux rapports sociaux, qui évitent la mésestime de soi individualisée. On trouve ici plusieurs des principes mis de l'avant dans les dynamiques familiales des immigrants : l'union fait la force, le resserrement conjoncturel crée l'intensité, la contrainte à la communication nodale préside aux négociations. Là encore, ce n'est pas le niveau réel de revenus qui peut être corrélé à cette symbolique de la famille, mais plutôt la différence sociale entre l'avant-migration et l'après. Les pertes concrètes et symboliques semblent ainsi être motrices de ces trajectoires donnant à la famille ce statut de passage obligé qui, peut-être, le restera fort longtemps, tout aussi longtemps que la famille ne se sentira pas reconnue, sur le plan social et culturel, dans son milieu d'implantation. Les sens donnés à la famille dans ces histoires de migration viennent ainsi tracer les voies des stratégies d'insertion, d'adaptation, de changement et de citoyenneté mises en œuvre par les immigrants, aux divers moments de leurs trajectoires. C'est en effet sur cette continuité, ce passage-repli ou pour ce projet que s'instaurent les dynamiques internes à la famille, mais aussi celles qui organisent l'interface entre chacun et la société d'accueil, qui devient rapidement milieu de vie » (Vatz Laaroussi, 2001 : 174).

Le MIDI informe brièvement les futurs migrants au sujet de leur vie familiale au Québec. On y relate les formalités administratives liées à une naissance au Québec et on y évoque les aides et structures publiques mises en place pour les familles au Québec :

« Aide financière à la famille ;

- le soutien aux enfants, incluant le supplément pour enfant handicapé ;
- le programme de places à contribution réduite pour enfants en service de garde ;
- la prestation fiscale canadienne pour enfants ;
- les prestations de maternité ;
- l'assurance parentale.

Généralement, l'admissibilité à ces programmes varie selon le revenu familial, le nombre d'enfants et leur âge, la situation personnelle ou familiale et d'autres critères²⁵². »

On y rappelle la présence de prestations sociales concernant la famille, ce qui rassure bien entendu les jeunes familles en phase prémigratoire.

- « Services de garde à la petite enfance et services de garde en milieu scolaire

Au Québec, il est interdit de laisser des enfants de moins de 12 ans sans surveillance. Parfois, les parents qui occupent un emploi ou qui étudient trouvent difficile de concilier travail et famille. Dans le but d'aider ces parents, il existe un réseau de services de garde qui comporte une diversité de ressources, dont font partie les centres de la petite enfance et les garderies. Toutefois, la demande est très forte et les listes d'attente, longues. Il faut souvent patienter un an ou deux avant d'obtenir une place dans un de ces services. Si vous désirez y inscrire votre enfant, faites-le dans les premiers jours suivant votre arrivée au Québec. La majorité des services de garde régis offrent des places à contribution réduite. Certaines familles peuvent bénéficier du remboursement d'une partie de leurs frais de garde ou en être exemptées totalement. Pour en savoir davantage, adressez-vous au service de garde que vous avez choisi ou au Ministère de la Famille²⁵³. »

Le fait de diffuser cette information conforte les immigrants français au sujet de la présence et de la nature des structures et « aides » à la famille. Les immigrants français ne pourront réellement s'assurer de l'accessibilité de ces services et de leur fonctionnement qu'en phase d'expérimentation migratoire.

252. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *La famille et la condition féminine*, <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/avantages/vie-quotidien/famille/index.html>. Consulté le 08-02-2014.

253. *Ibid.*

8.1.1 La famille comme facteur d'intégration

« Les trajectoires sont individualisées avant la migration et pourront le redevenir dans un avenir post-migratoire plus ou moins long. Par contre, la migration instaure une rupture telle dans les trajectoires individuelles que le resserrement sur la famille nucléaire devient le passage obligé de la survie individuelle et collective » (Vatz Laaroussi, 2001 : 173). Le projet migratoire doit pouvoir devenir réussite, d'abord et avant tout « pour les enfants ». Ainsi, les parents mettent très souvent tout en œuvre afin que leurs enfants puissent se sentir chez « eux » dans ce nouveau pays d'accueil : la recherche d'une maison ou d'un appartement où chacun pourra y trouver sa place; la recherche d'une école ou lieu de garde adapté aux besoins des enfants, etc. Les parents doivent convaincre les enfants du bien-fondé de cette installation à l'étranger. Par la suite, les décisions doivent pouvoir rallier tous les membres de la famille. Les nouvelles valeurs de la société d'accueil amènent les parents à revoir l'éducation des enfants, de même que leur propre vie conjugale. Ils doivent trouver des compromis, des consensus afin de pouvoir allier leurs valeurs d'origine aux nouvelles valeurs et réalités locales.

« Oui, je me sens comme une hybride. Étant donné que ma femme est canadienne, une partie de ma famille est québécoise, je me sens québécoise, ensuite bretonne et finalement française. Je n'ai pas encore la nationalité canadienne, alors je ne me sens pas canadienne. »

Carole, avril 2011.

Cette démarche nécessite des efforts de la part de tous les membres de la famille. Si le projet de famille « nucléaire » peut perdurer, le projet migratoire deviendra donc une véritable réussite familiale pour tous ses membres.

8.1.2 La famille comme vecteur de retour

Et même quand les immigrants vivent bien leur immigration, leur adaptation et leur intégration, parfois, la famille élargie peut émettre des commentaires, voire mettre de la pression afin que les immigrants rentrent définitivement au pays. Les parents des migrants sont fort peu représentés dans les études des migrations internationales. Ils sont définis comme des non-migrants, qui sont amenés toutefois à voyager et qui subissent le choix d'expatriation de leurs enfants. La question des générations de la migration se pose uniquement pour la descendance des migrants, on parle de première, deuxième, voire troisième génération de la migration. Qu'en est-il néanmoins des ascendants des migrants ? Le modèle de solidarité de la famille, dite élargie, qui pouvait se

retrouver, pour différentes raisons, dans le pays d'origine, se reproduit différemment en situation migratoire. Les grands-parents peuvent ainsi effectuer et cumuler des longs séjours sur le territoire québécois. Le parrainage des parents (grands-parents), dans le cadre du regroupement familial, est devenu une conséquence logique de ces mouvements pendulaires. En effet, « le gouvernement du Canada permet aux citoyens et aux résidents permanents du Canada de parrainer des membres de la famille par le biais du regroupement familial, mais exige des répondants qu'ils fournissent aux immigrants qui arrivent les soins et le soutien dont ils ont besoin. Les membres de la catégorie du regroupement familial comprennent l'époux, le conjoint de fait ou le partenaire conjugal du répondant; un enfant à charge du répondant; le père ou la mère du répondant; une personne que le répondant a l'intention d'adopter; et d'autres membres de la famille du répondant tels que définis par le règlement²⁵⁴ ».

Il est également à noter une perte de l'autorité familiale, car en effet, les structures publiques s'immiscent davantage dans les relations parents et enfants immigrés, bien souvent au détriment de l'autorité parentale. « Le *Nous* familial se transforme aussi dans le parcours migratoire : ses fonctions, sa dynamique et sa composition même se modifient au fil des événements qui rythment ce trajet. La parenté élargie, qui en était partie intégrante au pays d'origine, se verra mise à distance réelle et symbolique lors de l'arrivée en terre d'accueil, alors que la famille nucléaire deviendra la seule appartenance légitime et actualisable » (Vatz Laaroussi, 2010 : 72). Or, contrairement aux immigrants d'autres nationalités, rares sont les Français qui parrainent leurs parents, grands-parents ou tout autre membre de leur famille afin de reconstituer une cellule familiale élargie en situation migratoire.

Le fait de vivre dans une autre société, comportant d'autres valeurs culturelles et modes de fonctionnement, peut s'avérer compliqué lorsque les migrants sont confrontés à l'absence de la totalité de leur réseau familial. Les migrants adultes possèdent leurs valeurs éducatives, mais ils savent que la société d'accueil s'attend à ce que ceux-ci suivent un modèle d'éducation local, entravant ainsi certaines de leurs valeurs.

254. Citoyenneté et Immigration Canada, *Parrainage sous la catégorie du regroupement familial*, <http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/guides/5196FTOC.asp>. Consulté le 18-11-2013.

« Pour le moment, je suis bien en France, j'envisage d'y rester quelques années pour profiter de mes parents, beaux-parents, grands-parents, pour que mes enfants puissent faire leur scolarité entourés d'amis et de leur famille. J'aimerais peut-être vivre quelques années en Asie et revenir vivre au Québec, pourquoi pas, cela dépendra des opportunités de la vie. »

Stéphanie, janvier 2014.

« 35 ans, c'est vieux pour partir seule; la famille manque, et passer Noël seule, de même que le Nouvel An, c'est très dur. »

Sophie, décembre 2013.

L'intégration professionnelle ne se produit pas forcément de la même façon et avec la même rapidité pour chacun des membres d'un couple. La déqualification professionnelle, la requalification professionnelle, le chômage, la reprise d'études, le bénévolat réinventent le nouveau statut économique et social de la famille. Tous les nouveaux changements découlant de la migration (recherche d'emploi, recherche de logement, éducation des enfants, gestion des différences culturelles, etc.) peuvent fragiliser l'équilibre de la famille migrante et constituent de véritables défis quotidiens d'intégration. Selon Nicole Chiasson et Geneviève Deschênes (2007), les immigrants qui arrivent au Québec avec leur famille « nucléaire » tentent de s'adapter au nouvel environnement, cet environnement comportant de nouveaux éléments, tantôt accessibles, tantôt incompréhensibles. Ils cherchent le meilleur compromis en matière d'éducation pour leurs enfants. Cependant, ces immigrants sont rapidement envahis par un sentiment d'ambiguïté : tout demeure imprécis, du moins, pendant un certain temps. Tous les changements qui surviennent au sein du couple et de la famille peuvent très souvent être générateurs de conflits, de frustrations, de tensions et d'incompréhensions. De plus, l'expérience migratoire ne facilite pas nécessairement la vie de couple; parsemée d'obstacles, d'apprentissages et de réappropriations, l'immigration ne peut sauver les unions et familles en difficulté. D'ailleurs, le Québec étant une société à fort caractère individualiste, l'autonomie et l'accomplissement des différents membres de la famille doivent pouvoir se réaliser, sans quoi l'échec migratoire devient imminent. Certaines valeurs initiales, liées à la solidarité ou encore l'entraide, peuvent prendre une autre forme que dans le pays d'origine. De plus, le lien conjugal, qui ne repose plus sur la tradition du maintien absolu de manière définitive, mais sur le sentiment amoureux, est plus facilement rompu. Les ruptures, les divorces sont fréquents en parcours migratoire et poussent souvent une

partie des membres de la famille, voire tous, à rentrer au pays. Les hommes et les femmes doivent parfois changer d'orientation professionnelle. Ces changements, qu'ils soient subis ou consentis, viennent encore une fois éprouver la famille par de nouvelles épreuves : formation, retour aux études, chômage, recherche d'emploi, création d'entreprise, etc., sont d'autant d'obstacles que doivent affronter à la fois le couple et la famille immigrante.

La socialisation des enfants ne se produit pas uniquement par le biais de la famille. En effet, l'enfant, dès son arrivée dans le nouveau pays d'accueil, est confronté à d'autres influences (l'école, les amis, les médias, etc.). Ainsi, ses parents peuvent avoir des revendications de coéducation avec l'école et de remise en question de certains apprentissages scolaires. Ils détiennent un certain pouvoir de négociation avec l'école, mais ils n'hésitent pas non plus à scolariser leurs enfants au sein d'écoles privées, réputées être encore plus à l'écoute des exigences des parents d'élèves. Les parents immigrants ayant un haut niveau de scolarité comparent très souvent les systèmes éducatifs du pays d'origine et d'accueil, ce qui est le cas pour les parents migrants français au Québec. Ces familles veulent ancrer la réussite scolaire des enfants dans une plus ou moins réelle tradition familiale. Certains parents immigrants trouvent que le programme scolaire au Québec est trop aéré, moins riche et surtout moins exigeant en ce qui a trait à l'enseignement de matières comme le français et les mathématiques, que les élèves sont impliqués dans trop d'activités de socialisation non centrées sur l'instruction. On favorise l'effort et la participation au détriment de la réussite formelle. D'autres parents immigrants soulignent la souplesse du système scolaire québécois et la relation pédagogique, dans laquelle on trouve beaucoup moins d'éléments d'autorité et de hiérarchie. Il est possible de déduire que certains parents ont un positionnement diversifié au regard de la mission éducative au Québec (instruire, socialiser et qualifier). Il n'en demeure pas moins que l'élève immigrant vit une adaptation non seulement à la société en général, mais aussi à son nouveau milieu scolaire : une nouvelle école, de nouveaux enseignants et camarades, de nouvelles matières d'enseignement, une autre façon de parler, de communiquer; le choc est bel et bien présent. Selon Evelyne Bouteyre (2004), l'élève immigrant vit, de manière simultanée, un stress d'acculturation accompagné d'un stress scolaire. Le stress d'acculturation se produit lorsqu'une personne, cherchant à appliquer une cohérence à son cadre de fondement identitaire au moindre coût psychologique, s'accommode avec le commandement de codes culturels plus ou moins discordants et tantôt problématiques. Les résultats et effets de ce stress peuvent aller de la

déstabilisation bénigne à une dépression majeure. Il s'avère que ce moindre coût se retrouve dans un processus souligné par l'intégration des codes culturels et par des stratégies identitaires circonspectes. Evelyne Bouteyre identifie ces différents facteurs de stress : perte de repères, difficultés relatives à l'acquisition et à la maîtrise d'une nouvelle langue, perte de statut social et du soutien de la famille élargie, modification des rôles au sein de la famille « nucléaire ». Par ailleurs, il faut également noter que la difficulté de la situation migratoire fait anticiper un stress d'acculturation pour les élèves.

Martine Abdallah-Pretceille (2003), Margalit Cohen-Emerique et Janine Hohl (2004) ont étudié le rôle de soutien positif que peut jouer l'enseignant auprès de l'élève immigrant qui se trouve en pleine tractation de ses différentes appartenances. Pour ce faire, l'enseignant, en tant que porteur de culture, doit se détacher de ses références et travailler sur la menace identitaire.

L'impact de la migration peut être positif ou négatif et dépend de plusieurs facteurs : les raisons à l'origine de la migration, la préparation et la mobilisation familiale concernant le projet migratoire, les conditions socioéconomiques trouvées dans la nouvelle société d'accueil, la situation socioéconomique de la famille ainsi que celle de la communauté à laquelle la famille s'identifie. Les parents des élèves immigrants français possèdent, pour la plupart, un capital sociétal élevé dans le pays d'origine et ont souvent laissé derrière eux un statut professionnel fortement valorisé. Le fait que leurs enfants réussissent à l'école est une « norme » partagée par l'ensemble de la famille : nucléaire et élargie. Or, l'immigration présente une nouvelle occasion, un nouveau départ pour la famille. La réussite, mais aussi le bien-être de tous, doit pouvoir se concrétiser afin que l'intégration soit possible pour toute la famille. Si une seule personne ne partage pas ces valeurs, l'intégration peut être fortement compromise. Les élèves doivent réussir non seulement pour eux, mais également pour leurs parents afin de légitimer la migration.

La question scolaire est à l'origine de nombreux départs du Québec, car, en effet, seule une très faible minorité d'immigrants est en mesure de pouvoir scolariser ses enfants au sein d'établissements scolaires français. Malgré les bourses pouvant être présentes, le coût des études y demeure très élevé. De plus, les études universitaires ont un coût nettement supérieur à celui que l'on trouve en France, ce qui provoque l'entrée dans la vie professionnelle de nombreux jeunes. Les adolescents qui poursuivent leurs études doivent pour leur part entrer très tôt dans la vie active, au détriment de leur vie sociale et périscolaire, ce qui provoque un allongement de la

durée des études pour décrocher un diplôme, mais aussi parfois le décrochage scolaire carrément. Le choc culturel est amplifié dès lors que l'on se rend compte que l'on croyait pouvoir élever ses enfants dans ce que l'on envisageait être un prolongement de la France, mais que finalement, la société québécoise est complètement américanisée. Les familles françaises ne recherchent pas une vie familiale « à l'américaine ». Elles croient pouvoir bénéficier du soutien de leurs « cousins québécois », mais elles se rendent compte rapidement que, pour s'intégrer, elles doivent tout simplement « vivre à la québécoise ». Dans ce cas, devoir mettre de côté certaines valeurs de base, au détriment du bien-être de sa propre famille, devient bien souvent impossible et un retour aux anciennes valeurs, au pays d'origine, s'impose. La nouvelle famille « nucléaire », c'est-à-dire le « *Nous* familial », se retrouve à la fois en décomposition et en recomposition : la famille élargie est parfois mise de côté, certaines distances sont prises, de nouveaux membres font leur apparition, c'est-à-dire des personnes « locales » pouvant les guider sur place dans cette aventure.

L'Ambassade de France à Ottawa a, pendant quelques années, consigné les raisons du retour en France des immigrants français au Québec. Mais force est de constater que la moitié des Français candidats au retour possèdent à la fois les nationalités française et canadienne, un tiers possèdent le statut de résident permanent, et le reste sont des travailleurs temporaires. Nous ne pouvons considérer cette dernière catégorie de migrants, car leur expatriation ne possède qu'une vocation temporaire, et ils sont, de ce fait, amenés à rentrer en France après une période déterminée. Encore une fois, beaucoup d'entre eux, essentiellement les plus jeunes, ceux âgés de 20 à 34 ans, expriment un désir profond de retrouver leur famille. Pour les plus âgés, il s'agit de prendre leur retraite en France.

8.2 Le départ du Québec : un rendez-vous raté ou reporté ?

Nous assistons, depuis plusieurs années déjà, à la multiplication des activités, ainsi qu'à l'éclatement spatial des espaces de vie quotidiens. De plus, les individus, au sein des sociétés occidentales, disposent davantage d'une certaine flexibilité quant à leur lieu de travail et de résidence. Finalement, la multiplication des manières de se déplacer peut engendrer la prise de décision de s'inscrire dans une perspective de mouvance, de changement, le tout se traduisant par un parcours migratoire multiple et dynamique.

Dans le cadre de cette thèse, nous avons interrogé 15 immigrants français arrivés au Québec dans le cadre de l'immigration permanente après 2000. Parmi ceux-ci, rencontrés en avril 2010 et en avril 2011, selon les informations que nous avons pu récolter en janvier et février 2014, trois ont quitté le Québec pour rentrer en France, un s'est établi en Ontario et un autre est actuellement expatrié à Hong Kong pour le compte du gouvernement du Québec, pour une durée totale de deux ans et demi. Ainsi, 10 personnes seraient toujours au Québec depuis cette période d'entretiens semi-directifs. Nous avons pu échanger, en début d'année, avec sept personnes initialement questionnées en 2010 et 2011. Nous avons pu également entrer en contact avec deux autres personnes ayant habité au Québec à titre de résident permanent après 2000, la première pendant un peu plus d'un an, et la seconde pendant cinq ans. Ces deux personnes sont rentrées en France récemment. Le fait de vouloir rester de manière définitive au Québec semble être le désir d'une seule personne questionnée. Ainsi, nous pouvons nous interroger sur les notions d'immigration temporaire, éphémère, intermittente, transitoire, précaire, mais aussi durable et pérenne pour chacun des immigrants, pourtant presque tous arrivés dans le cadre d'une procédure d'immigration permanente. Au moment de leur arrivée, quels étaient leurs réels projets et intentions ? Il était sans doute plus facile et rassurant, jusqu'au milieu de la première décennie des années 2000, d'arriver au Québec avec le statut de résident permanent. En effet, même si les procédures étaient longues et coûteuses, ce statut réservait l'avantage à ces nouveaux arrivants d'obtenir les mêmes droits qu'un citoyen canadien, à l'exception du droit de vote et de l'exercice de la vie citoyenne²⁵⁵. Dès l'arrivée, on est donc Néo-Québécois, a priori, ou encore « Québécois des communautés culturelles ».

« Obtenir des renseignements sur le Québec à partir de la France, c'est facile. Mais même si l'on prépare au mieux le projet migratoire, il existe toujours un décalage entre l'imaginaire, le projet et la réalité. Certaines choses ne peuvent être expérimentées et vécues que sur le terrain. Je voulais à tout prix tenter l'expérience, foncer et arrêter d'en parler tout simplement. Ensuite, ça marche ou pas, mais il fallait essayer. Je suis partie en

255. « Ce statut lui confère les mêmes droits que ceux de tout citoyen canadien, à l'exception du droit de vote et du droit d'obtention d'un passeport canadien. Après trois ans de résidence permanente, ces droits peuvent être octroyés au candidat s'il présente une demande de citoyenneté canadienne. » Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Différence entre la sélection et l'admission*, <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/demande-immigration-general/selection-admission.html>. Consulté le 10-02-2014.

toute sécurité : j'avais prévu le coup; certains futurs immigrants demandent une "mise en disponibilité" auprès de leur employeur, quittent un logement en location, stockent leurs biens personnels chez la famille et les amis... C'est ce que j'avais fait. »

Sophie, décembre 2013.

« De par ma personnalité, rien n'est définitif ! L'avenir, je ne pourrai te dire où je le vois... En France ? Au Québec ? En Asie ? Impossible de planifier à 10, 20 ou 30 ans. »

Stéphanie, janvier 2014.

« Je ne maîtrise pas mon avenir. Tout dépendra de l'endroit où j'obtiendrai un poste de professeur d'université. Mais pour ne pas fuir ta question, je dirais que je préférerais vivre en Europe, tout en me rendant régulièrement au Québec et en publiant des travaux sur la politique québécoise. Malgré ses nombreux inconvénients (crise économique, chômage, xénophobie, délinquance...), il y a quelque chose de grand en Europe, qu'on ne réalise qu'après avoir vécu ailleurs. »

Paul, février 2014.

Bien que le projet s'inscrive dans une perspective définitive et permanente, les candidats à l'immigration, du moins certains d'entre eux, demeurent très prudents et envisagent cette migration comme étant temporaire, déjà, pour la première année d'immigration. La migration est vécue comme étant un projet, que l'on prépare au mieux, mais un retour en France n'est pas perçu comme un véritable échec.

8.2.1 Immigration temporaire, permanente, définitive ?

Comment un immigrant français peut-il savoir, à l'avance, s'il désire immigrer au Québec de manière temporaire ou permanente ? Ce sont souvent les circonstances personnelles, les occasions professionnelles et les formalités administratives qui « décident ».

« On croit que c'est facile, à cause notamment de la langue; on arrive bien sûr à communiquer. Or, le véritable souci est qu'il faut accepter de tout reprendre à zéro, tout recommencer depuis le début. On est étranger, on doit donner plus de preuves, car les employeurs ne connaissent pas du tout les diplômes et les expériences obtenus hors Québec. Ils ne savent pas que nous sommes "sélectionnés" selon de nombreux critères. Il faut aussi apprendre pour rester "humble". Après un certain âge, les repères sont établis, on a un certain rythme et des habitudes, un équilibre, que l'on ne retrouve pas rapidement au Québec. A 20 ans, on est plus ouvert, on est dans un autre état, on n'a pas un passé important derrière soi, mais à 35 ans, il en est tout autrement. »

Sophie, décembre 2013.

Ainsi, pour rester au Québec, plusieurs éléments doivent être réunis. Il ne suffit pas d'avoir un emploi correspondant à ses attentes, il faut également pouvoir envisager l'avenir au Québec, donc, par conséquent, une évolution professionnelle, une évolution familiale; fonder une famille ou être bien entouré par ses proches, français, québécois ou autres. Le sentiment d'appartenance à la société d'accueil doit pouvoir évoluer pleinement. Si, au départ, beaucoup se sentent uniquement français, ils devront bientôt se sentir canadien, et surtout québécois, s'ils conçoivent un véritable avenir au Québec.

« Je suis toujours au Québec, à titre de résident permanent. Plusieurs raisons à cela :

Je me plais ici. La qualité de vie, la simplicité des relations entre les gens, le non-stress social, le rythme de vie aussi sont des atouts que je ne veux pas quitter pour l'instant. Je pense qu'il faut un certain nombre d'années (cinq, six ou sept ans, et pas deux ou trois) pour appréhender une culture, un pays, et je ne me voyais pas partir au bout de deux ou trois ans seulement. J'aurais eu l'impression de stopper l'aventure en cours de route. L'avenir proche (trois ou quatre prochaines années) se passera au Québec pour moi, j'en suis certain. Je ne sais pas par contre si mon immigration sera définitive, cela est difficile à dire. Je n'ai pas d'ancrage ici (une famille, une hypothèque) et j'aime découvrir de plus en plus ce qui se passe ailleurs dans le monde. »

Rémi, janvier 2014.

8.3 Le développement d'un sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance à la société d'accueil est essentiel et incontournable en vue d'une installation durable. Mais comment celui-ci se développe-t-il ? Certaines conditions sont inhérentes à son apparition, à son développement et à sa pérennité. Le sentiment d'appartenance surpasse l'intégration. Un immigrant peut en effet sembler « bien intégré », eu égard à sa situation professionnelle et familiale. L'intégration d'un immigrant se passe dans la perception de la société d'accueil, c'est la façon dont celle-ci perçoit l'immigrant. Le sentiment d'appartenance est personnel et propre à chaque immigrant. Selon des études de Denise Helly, réalisées en 1995²⁵⁶, à partir d'entretiens semi-dirigés, au sujet des fondements de l'appartenance des

256. Helly Denise. Québécois, étrangers ou citoyens ? Les fondements de l'appartenance des immigrés au Québec. Dans: *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 11 N° 3. pp. 67-78, DOI : 10.3406/remi.1995.1478

url : [/web/revues/home/prescript/article/remi_0765-0752_1995_num_11_3_1478](http://web/revues/home/prescript/article/remi_0765-0752_1995_num_11_3_1478). Consulté le 15-07-2014.

immigrés au Québec, trois courants d'opinion ont pu être dégagés. Le premier courant de pensée met en avant le rôle de l'État à entériner la nation québécoise francophone. Le second courant de pensée émane de la catégorie qualifiée par Denise Helly d'indépendantistes : « la langue française, le territoire et les droits individuels comme référents de la spécificité québécoise, mais ils avancent la nécessité de préserver une homogénéité de la communauté francophone d'origine canadienne française. A leurs yeux, la culture référentielle et la mémoire historique constituent des référents aussi importants que la langue quand il s'agit de définir le Québec francophone et de déterminer les critères d'une participation entière des immigrants aux institutions francophones » (1995 : 69). Or, selon le troisième courant de pensée, la langue française et la mémoire historique ne peuvent à elles seules asseoir les bases d'une collectivité québécoise. En effet, ces deux éléments ne donnent légitimité de citoyenneté qu'à une seule communauté : Québécois issus de l'immigration datant d'avant la Conquête de 1760. En effet, selon les répondants qualifiés de fédéralistes par Denise Helly, « la langue détient une fonction instrumentale dans une société majoritairement francophone. Cette situation ne saurait porter à confondre loi de la majorité et identité collective, car la société québécoise doit demeurer politiquement et culturellement pluraliste. Quant à l'intégration linguistique des immigrants, elle doit répondre essentiellement à des raisons pragmatiques » (1995 : 72). Ainsi, les immigrants contemporains au Québec, Français et autres, trouveraient une nouvelle identité et sentiment d'appartenance dans une nouvelle tendance : les lois du marché et l'économie en favorisant la valorisation de la langue anglaise. Il appartient ensuite à tout un chacun d'élire à propre culture ou d'affirmer sa langue, « d'être un francophone de culture américaine, c'est-à-dire un "Américain parlant français", ou un francophone de culture cosmopolite, européenne, italienne ou arabe. L'orientation culturelle est affaire privée » (Helly 1995 : 76).

« Le sentiment d'appartenance est sans doute l'élément le plus complexe à définir. Je ne me sens pas ou peu appartenir à la société québécoise. Entrer en contact avec des Québécois est très facile, rester en contact l'est beaucoup moins. Je me rappelle, peu de temps après mon arrivée, une Québécoise avait résumé les personnalités françaises et québécoises (si on peut résumer) de la manière suivante : un Français est comme une noix de coco; le plus dur est de percer la coquille, mais une fois cela fait, la relation s'installe facilement. Un Québécois est comme un avocat; le premier contact est facile comme la peau tendre d'un avocat, mais ensuite, il est difficile de descendre dans le fond. Je n'avais pas très bien saisi l'analogie à ce moment-là, mais maintenant, je trouve que cela résume bien mon ressenti. Mon cercle d'amis est composé de peu de Québécois; j'essaie de faire

changer cela, car c'est le point qui me dérange le plus dans mon immigration au Québec (changer de colocation pour n'habiter qu'avec des Québécois, moins voir ses amis français). »

Rémi, janvier 2014.

« Les Québécois n'ont pas idée de ce que tous les immigrants doivent effectuer comme démarches et procédures avant d'arriver chez "Eux". Ils pensent que nous arrivons en "touristes", qu'on aime bien et que l'on décide de rester, tout simplement. Ils croient que c'est facile pour nous et peuvent rapidement penser qu'on leur vole leur travail. On m'a régulièrement demandé "qu'est-ce que" je faisais ici. »

Sophie, décembre 2013.

« J'éprouve un sentiment de sympathie envers le Québec, notamment le projet de pérenniser la langue française au sein d'un environnement anglophone. L'idée souverainiste d'une société particulière, à la fois francophone et catholique, isolée, et qui a dû lutter pour sa survie suscite mon empathie et mon respect. Il s'agit d'un sentiment d'appartenance en un sens. Par ailleurs, étant français, ayant vécu un an en Italie et désormais en Ontario depuis fin 2012, je peux établir des comparaisons. Les Québécois (du moins ceux que je fréquentais à Montréal; je sais que les avis divergent sur ce point) sont plutôt détendus, ouverts et cordiaux. Les tensions sociales se font moins sentir ici qu'en France, ce qui est appréciable et facilite l'intégration sociale. Par ailleurs, le marché de l'emploi est beaucoup plus ouvert (même si ce n'est pas l'idéal bien évidemment), qu'en France. C'est un autre élément qui plaide en faveur d'une intégration plus facile, et dont j'ai bénéficié au cours de mon doctorat. »

Paul, février 2014.

La migration concerne, en réalité, plusieurs déplacements. Même si celle-ci peut être envisagée de manière définitive, elle comporte des mouvements giratoires et bidirectionnels. « Le plus souvent, les trajectoires migratoires sont ponctuées d'aller-retour, de va-et-vient fréquents entre divers lieux : pays natal et pays de résidence, pays où sont installés des membres de la famille dispersée ou la collectivité en diaspora, pays d'adoption. Cette mobilité entraîne des réaménagements des identifications culturelles et sociales et des appartenances à des groupes ou à des réseaux locaux, nationaux ou transnationaux » (Guilbert, 2005 : 5). Nous traversons une période où la mobilité géographique est fortement privilégiée. « En 2000, 2,9 % de la population mondiale vivait hors de son pays d'origine, en 2010, c'est 3,1 %, soit 214 millions d'individus : l'émigration n'est plus un système binaire où l'on choisit de s'installer définitivement dans le pays d'accueil ou de revenir au pays d'origine, mais une étape dans un

parcours diversifié qui peut comporter des allers-retours, des circuits et des *stop-over*²⁵⁷». Or, qu'en est-il du sentiment d'appartenance et de l'engagement que peut avoir un immigrant au sein de sa société d'accueil ? Le fait de résider dans une nouvelle terre d'accueil crée-t-il une nouvelle identité ou de nouvelles identités ?

« Le jour où j'ai obtenu mon passeport canadien (18 avril 2012), un collègue m'a dit que cela prenait une journée pour devenir canadien mais toute une vie pour devenir québécois. Je me sens aujourd'hui français, canadien, mais je me définis moins spontanément comme québécois. Je pourrais me qualifier de montréalais, à la rigueur, mais j'ai encore trop de lacunes sur les autres régions et principales villes du Québec pour envisager une réelle appartenance la société québécoise, que j'ai d'ailleurs du mal à objectiver. J'envisage l'avenir au Canada avant de l'envisager au Québec. Même si cela pourrait être difficile, je n'exclus pas de postuler pour un emploi au sein du gouvernement fédéral. Montréal est toujours ma ville d'ancrage, mais Ottawa pourrait très bien l'être si l'opportunité se présentait. »

Frédéric, janvier 2014.

« À niveau socioéconomique égal, je dirais que le Nord-Américain est moins cultivé, moins profond, plus individualiste que l'Européen, mais baigne dans l'opulence matérielle. Cet élément est important, car, pour le dire un peu crûment (et j'en suis désolé), j'ai l'impression qu'il y a plus de gens curieux, subtils et intéressants en Europe qu'ici. Et cela constitue indéniablement un point noir pour l'intégration. »

Paul, février 2014.

En effet, la mobilité accroît les expériences et rend possible la découverte de nouveaux espaces. « À l'heure où la mobilité constitue un mode de vie généralisé et socialement valorisé dans la société occidentale contemporaine (Lussault et Stock, 2006; Ramadier, 2002; Rémy, 1996; Sencébé, 2004), elle est également perçue comme l'expression de l'autonomie individuelle. Synonyme de progrès à l'ère de la modernité, la croissance de la mobilité a permis de créer la quête d'une vie meilleure (Barrère et Martuccelli, 2005). En ce sens, ce phénomène en croissance est généralement bien perçu et semble servir la population » (Lavallée, 2012 : 15). Entre la

257. Dossier Expatriés : « Pourquoi ils partent ? », *Les Observateurs.ch*, <http://www.lesobservateurs.ch/2013/12/01/dossier-expatries-pourquoi-ils-partent/>, 1^{er} décembre 2013. Consulté le 14-02-2014.

culture tant favorisée dans le monde de la mobilité et la volonté d'enracinement prônée par le gouvernement québécois, ces deux tendances se retrouvent au cœur d'un nouveau mouvement nord-américain, celui de la poursuite du rêve et de la liberté sans contrainte.

« 35 ans, c'est vieux pour partir seule; la famille manque, et passer Noël seule, de même que le Nouvel An, c'est très dur. »

Sophie, décembre 2013.

« Les points négatifs sont davantage liés à la culture nord-américaine qu'au Québec. Mais ils nuisent à une intégration optimale. Il est difficile de se retrouver dans certains aspects de la civilisation nord-américaine. Pour le formuler succinctement, je dirais que les aspects perniciose de la culture de masse sont davantage présents en Amérique du Nord (et donc au Québec). Le Nord-Américain moyen connaît beaucoup moins de choses sur le monde que l'Européen moyen. Ici, la culture est considérée comme un artifice, ce qui se perçoit dans la manière de considérer l'art, l'histoire, la littérature. Par ailleurs, l'expression orale est clairement déficiente, approximative, médiocre. Il y a un côté philistin ici. »

Paul, février 2014.

Il est vrai que l'adaptation se produit beaucoup plus facilement lorsque les immigrants arrivent dans leur nouveau pays d'accueil dès le plus jeune âge. Or, le Ministère de l'Immigration considère de nombreux facteurs au moment de la sélection des candidats à l'immigration. En effet, il ne suffit pas simplement d'être jeune pour immigrer au Québec, il faut également avoir un bon niveau de scolarité, un domaine de formation privilégié, de l'expérience professionnelle, de bonnes connaissances linguistiques en français et en anglais, etc. Il est en réalité assez difficile de pouvoir rassembler l'ensemble de ces critères avant l'âge de 25 ou 30 ans. De plus, il faut pouvoir prendre le temps de se familiariser et de s'adapter aux nouvelles réalités culturelles et socioéconomiques locales. La première année est parfois celle de l'euphorie, mais aussi de certaines désillusions. Il faut alors prendre le temps de s'adapter, de s'acculturer, mais la durée de ce processus est propre à chaque immigrant. De plus, le fait de sélectionner des candidats à l'immigration fortement qualifiés et instruits ne crée-t-il pas un important décalage avec le reste de la population québécoise ? En effet, le Québec croit qu'il pourra répondre aux besoins du marché du travail, besoins que la population québécoise native n'arrive pas à combler à elle seule. Mais en matière de rencontre interculturelle, qu'en est-il ?

« J'ai effectivement quitté le Québec pour rejoindre la France en avril 2010. Les raisons principales : l'envie de défis professionnels et le souhait de me rapprocher de la famille, alors que j'attendais mon second enfant. »

Stéphanie, janvier 2014.

En phase migratoire, la famille nucléaire se transforme, ce qui peut engendrer un réel besoin de rapprochement avec la famille élargie. De plus, le retour en France, ou un départ vers d'autres lieux, s'inscrit dans une logique de parcours professionnel et de mobilité.

« Je n'ai pas vécu de grande évolution professionnelle. Je travaille toujours dans la même entreprise. C'est plus personnel, mais je suis en réflexion pour une réorientation; je pense que cela est plus envisageable au Québec qu'en France (une raison supplémentaire qui me fait aimer le Québec). Les gens acceptent plus cela et comprennent que l'on puisse changer de voie en cours de vie. »

Rémi, janvier 2014.

« Je suis à Hong Kong pour encore un an et demi; j'ai eu cette affectation il y a un an. Je suis satisfait de mon évolution professionnelle, même si j'ai l'impression d'avoir atteint un seuil qu'il sera difficile d'améliorer. Je pense qu'il aurait été plus difficile d'avoir obtenu cette évolution si j'étais arrivé plus tard au Québec. (Il semble y avoir plus de concurrence sur le marché du travail aujourd'hui.) »

Frédéric, janvier 2014.

Les perspectives professionnelles québécoises ont été expérimentées. Malgré les statistiques en la matière, qui circulent toujours, les espoirs, les attentes et les rêves sont davantage concrets, et moins positifs qu'à l'arrivée au Québec.

« Je suis en Ontario désormais. J'effectue un postdoctorat à l'université de Queen's, près de Toronto. Il s'agit d'une opportunité universitaire qui m'a été offerte et que j'ai acceptée. Je suis plutôt satisfait de mon évolution depuis notre premier entretien. À l'époque, je bataillais pour avancer dans ma thèse. Je l'ai à présent terminée, j'ai quelques bonnes publications, je suis en postdoc et j'enseigne. Cependant, l'avenir reste incertain : comme tu le sais, je souhaite être prof de fac. Or, il y a une concurrence très vive et une pénurie de postes assez dramatique, au Canada comme au Québec et en France. »

Paul, février 2014.

« Côté professionnel, je suis content de mon évolution, mais je ne travaille plus à la BNC (Banque Nationale du Canada). Je travaille depuis un an pour Desjardins groupe financier, toujours en gestion de portefeuille de projets. »

Didier, janvier 2014.

« J'ai pu acquérir plus d'expérience dans mon domaine. Je ne sens pas vraiment d'impact de mon statut d'immigrant sur la progression de ma carrière, dans un domaine structurellement en forte demande (audit interne). Je suis donc plutôt satisfait de ma vie professionnelle. »

Marc-Antoine, janvier 2014.

« Au Québec, j'ai mis deux ans pour trouver un emploi et je suis restée dans le même emploi tout le temps que j'ai habité au Québec, soit trois ans. »

Adeline, février 2014.

« Mais à l'heure où "l'homme flexible", pour reprendre l'expression de Frédéric de Coninck, où l'appartenance à une famille, un groupe de travail, une communauté, une nation devient plus floue, moins durable et multiforme et est marquée par l'élargissement des réseaux sociaux, le sentiment d'appartenance se construit davantage dans une trajectoire individuelle de stratégies et de choix personnels (Coninck, 2001 : 7-81). On peut définir le sentiment d'appartenance comme l'émotion de se considérer comme partie intégrante d'une famille, d'un groupe ou d'un réseau » (Guilbert, 2005 : 6-7). Ainsi, au Québec, la mobilité professionnelle, qu'elle se produise à l'intérieur ou à l'extérieur d'une entreprise, est très courante et plutôt bien envisagée. Les employés sont d'abord et avant tout présents afin d'accomplir leur travail, toucher leur salaire. Les structures des différents types de contrats rendent également plus rapide l'embauche ou la démission en milieu professionnel. Il est donc parfois plus difficile de développer un réel sentiment d'appartenance *via* son lieu de travail, son entreprise, ses collègues, etc.

« Au niveau social, le retour n'a pas été facile, et je pense qu'il faut quasiment un an pour trois ans passés à l'étranger pour se réintégrer. Je commence donc à être bien. Mon mari et moi avons des postes intéressants, habitons en région parisienne, à proximité de nos bureaux, avons deux enfants qui vont maintenant à l'école. Mon sentiment d'appartenance à la société québécoise est très fort. Je suis canadienne et québécoise, de nationalité, dans ma manière d'être et de penser. »

Stéphanie, décembre 2013.

« J'ai décidé de rentrer parce qu'il était temps pour moi de changer de travail et que la question de chercher du travail en France ou au Canada s'est posée. Des raisons familiales ont fait pencher la balance vers la France, mais étant résidente permanente, il se peut que, dans quelque temps, je retourne au Québec. »

Adeline, février 2014.

« Le sentiment d'appartenance s'inscrit dans des logiques sociales et culturelles. Il se construit à travers des dimensions à la fois symboliques et émotionnelles fortes. La question d'appartenance renvoie inéluctablement à la notion d'identité. Loin des courants qui conceptualisent l'identité en un cumul de caractéristiques innées transmises biologiquement, les courants actuels, marqués par les dynamiques des migrations internationales et par l'emprise des phénomènes de mondialisation, reconnaissent la malléabilité et la mouvance de la notion d'identité » (Guilbert, 2005 : 11). L'immigration au Québec n'est donc pas définitive, au même titre que le retour en France peut ensuite se solder par un futur retour au Québec.

« Je me sens plus appartenir au grand ensemble canadien, voire nord-américain, que québécois. Il est probable que le reniement de nombreuses valeurs traditionnelles par la partie la plus bruyante de la population québécoise (mais pas nécessairement majoritaire), la faible exposition de la population à la spiritualité (au sens le plus large du terme, donc pas seulement prise au sens religieux) et à la culture générale suscitent chez moi un désintérêt qui se cristallise. En revanche, et par effet de contraste, j'ai tendance à m'intéresser davantage à toutes sortes de cultures d'immigration présentes à Montréal. »

Marc-Antoine, janvier 2014.

« J'ai peu d'amis québécois (deux), mais ce sont de très bons amis. Je n'ai pas la télé. Je ne suis pas le sport, et encore moins le hockey. Je me tiens au courant de l'actualité québécoise. Je m'intéresse aux débats politiques concernant le Québec. Je souhaite garder des contacts au Québec et m'y rendre régulièrement pour le reste de mon existence. »

Paul, février 2014.

Le sentiment d'appartenance peut s'appliquer à plusieurs entités culturelles et nationales et se construire dans un espace multinational. Que l'on soit toujours au Québec, ou que l'on quitte le Québec, le sentiment d'appartenance est toujours multiple (français, canadien, québécois).

« Je suis toujours au Québec, depuis neuf ans maintenant. Je n'ai pas envie du tout de rentrer en France. Je suis installé ici : appart acheté, et âme sœur trouvée ici. Je me sens bien intégré. Je suis citoyen canadien. J'ai de nombreux amis d'ici, en plus grand nombre que français. J'ai définitivement envie de rester ici, y compris pour ma retraite... et faire comme les Québécois : passer six mois l'hiver en Floride ou Californie. »

Didier, janvier 2014.

Plusieurs immigrants trouvent également « leur » bonheur au Québec. Ils s’y sentent à la fois reconnus et intégrés. Les « besoins » socioprofessionnels, la vie personnelle et familiale et le sentiment d’appartenance à la société d’accueil semblent tous être comblés, ce qui laisse en effet présager une réussite migratoire, une véritable intégration aux fins de l’immigration permanente.

« Avec le temps, je constate que je me complais à vivre un peu en vase clos sur les réalités strictement québécoises. Ma situation personnelle le rend simple, mais la construction d’une famille pourrait précipiter mon exposition aux réalités locales. Tous les scénarios sont possibles. Il est encore trop tôt pour moi pour statuer sur ceci; le seuil de tolérance globale vis-à-vis de certains irritants n’est pas encore franchi, car je jouis d’une qualité de vie globalement supérieure à celle que j’ai quittée en France, ou qui m’y était promise. Et puis la décision pourrait ne pas dépendre que de moi. »

Marc-Antoine, janvier 2014.

Il serait pertinent de pouvoir approfondir nos recherches concernant les différentes formes de mobilités. Nous nous sommes penchés sur l’immigration permanente au Québec dans le cadre de la catégorie des travailleurs qualifiés (immigration économique). Comment un migrant, initialement temporaire, décide-t-il de « transformer » ce projet en immigration permanente ? Différentes stratégies identitaires doivent être développées afin de vouloir et pouvoir véritablement appartenir et participer pleinement à la vie citoyenne d’un nouveau pays d’accueil, que l’on soit résident permanent ou que l’on ait acquis la nationalité du pays d’accueil. Au-delà des statistiques communautaires concernant l’insertion en emploi des nouveaux arrivants, en regard de leur formation, certaines communautés culturelles seraient davantage favorisées pour l’intégration sociale et culturelle à long terme. L’intégration conjugue les efforts d’un nouvel arrivant, mais aussi des membres de la société d’accueil, dans le but de pouvoir développer un sentiment réel d’appartenance à la vie sociale, culturelle, politique et économique d’un pays. L’intégration est inhérente au facteur temps : elle s’avère plus rapide pour certains, et nettement plus longue pour d’autres. Or, certains immigrants, après avoir passé plus de 20, 30 ou 40 ans dans une société d’accueil, pourraient craindre le retour au bercail par crainte de revivre à l’inverse ce qui s’était produit pour eux : les efforts d’adaptation, d’acculturation et d’intégration. Le fait est que chaque culture est évolutive : ces migrants devraient désormais davantage composer avec la culture d’origine, la culture d’adoption, et aussi de nouvelles cultures, issues de la transformation des deux cultures initiales. « La prise en charge de la diversité ethnoculturelle représente un défi pour toutes les nations démocratiques. C’est un défi qui pourrait se résumer

comme suit : comment arbitrer les rapports entre cultures d'une façon qui assure un avenir à la culture de la société hôte, dans le sens de son histoire, de ses valeurs et de ses aspirations profondes, et qui, en même temps, accommode la diversité en respectant les droits de chacun, tout particulièrement les droits des immigrants et des membres des minorités, lesquels, sous ce rapport, sont ordinairement les citoyens les plus vulnérables » (Bouchard, 2012 : 9).

Comment construire une synthèse de ces deux cultures, la première dite d'origine, la seconde, acquise par l'expérience migratoire ? Ainsi, un immigrant établi au Québec depuis de nombreuses années pourrait éprouver une certaine méfiance, des réticences à l'égard de sa culture d'origine, sa culture natale. Le tout dépendrait de ses relations interculturelles présentes dans le pays d'émigration, mais aussi d'immigration. L'identité est dynamique et se ressource par les échanges, interactions, attitudes et comportements au cours de la communication interculturelle et des relations interculturelles.

8.3.1 Combien de temps pour quelle intégration ?

Les immigrants français, dès leur arrivée au Québec, vivent une certaine perte de repères et références sur lesquels leur vie de tous les jours était basée. La culture régit plusieurs aspects, codes, comportements et attitudes dans la vie de tous. Certains gestes, paraissant complètement anodins, doivent être réappris et adaptés dans l'expérience migratoire. « La transition entre le pays d'origine et le pays d'accueil semble être, pour plusieurs immigrés, synonyme de précarité, de perte de statut professionnel, de déceptions et d'un sentiment d'échec » (Chicha, 2011 : 1).

Les valeurs et les croyances « québécoises » peuvent très souvent différer des valeurs initiales, celles que l'immigrant trouvait en France. Le fait également de devoir reconstruire à nouveau toute sa vie – recherche d'emploi, réseau social, amis, vie au quotidien – demande des efforts constants, une certaine période de temps et une infaillible volonté d'adaptation et d'intégration.

La théorie psychosociale de l'accommodation concerne les motivations et les conséquences sociales sous-jacentes aux changements dans les styles de discours. Cette théorie a pour postulat que les gens sont motivés à adapter leur style de discours, ou à s'accommoder, en vue d'exprimer des valeurs, des attitudes ou des intentions envers les autres. L'adaptation sociale, selon Raymond Boudon (2000), décrit les mécanismes par lesquels un individu se rend capable d'appartenir à un nouveau groupe. L'intégration, ceux par lesquels le groupe accepte un nouveau

membre. L'adaptation met en exergue les changements chez l'individu, qui sont la condition à l'origine de l'intégration. Après l'adaptation viennent les processus psychologiques d'acculturation. Tout d'abord, l'immigrant vit une sorte de déculturation, une crise identitaire qui se traduit par un déchirement entre deux cultures qui semblent être difficilement conciliables. Ensuite, l'immigrant doit passer par une phase de réorganisation de sa culture, sa culture d'origine, enrichie par sa nouvelle culture d'adoption.

Geert Hofstede (1994) fait référence aux « chocs culturels » et indique qu'il s'agit de différences culturelles qui provoquent des incapacités à comprendre et à cerner les comportements de l'Autre pour mieux les décoder. La comparaison de deux cultures et surtout de leurs différences en fonction d'un seul référentiel provoque le malaise, l'insécurité, et même de l'hostilité. Hofstede (1991 : 293) souligne également que « tout commence par la prise de conscience : il s'agit pour chacun d'admettre que, du fait de son éducation, il a reçu une certaine programmation mentale et que d'autres, élevés dans un environnement différent [...] sans cette prise de conscience, on peut parcourir le monde entier avec un sentiment de supériorité, en restant aveugle et sourd à tous les indices de la relativité de sa programmation mentale ». Toujours selon Geert Hofstede, une acculturation réussie favorise la rencontre et surtout la compréhension. Chaque parcours migratoire est différent, mais il s'inscrit dans une suite logique d'étapes qui pourraient s'appliquer, à des degrés divers, à la plupart des immigrants. L'acculturation se traduit par une sorte de sentiment de tranquillité lucide : les différences sont présentes et acceptées, et la confiance en soi, de même que la reconnaissance de l'Autre, prend place. Ainsi, la communication interculturelle, l'ouverture et la collaboration deviennent possibles.

Maints immigrants français présument que l'intégration au Québec se fera, non sans efforts, mais se réalisera sans gros obstacles si la motivation, la préparation et la volonté sont présentes. Or, l'arrivée au Québec demande une période d'adaptation pour tout nouvel immigrant, quelle que soit son origine. Il peut y avoir très souvent un décalage entre les attentes, ce que l'on espérait trouver, par les recherches que l'on a effectuées notamment, et la réalité. Le tout peut entraîner une certaine détresse au cours des premiers mois suivant l'installation, alors que d'autres immigrants vivent une véritable euphorie, ainsi qu'un réel sentiment d'excitation, l'impression d'avoir trouvé le pays du « possible ». « Le changement culturel peut passer par la modification progressive des formes des pratiques que rend possible leur contingence. L'emprunt de formes

étrangères (Spencer-Oatey : section 10) se fait selon l'utilité de la pratique et la valeur accordée à la culture d'origine dans le groupe cible. La culture d'adoption l'intègre à son propre système de pratiques et de valeurs plutôt qu'il n'importe celui du groupe prêteur, qui n'a aucun droit de regard sur le processus contrairement à ce que suggère la métaphore de l'emprunt t» (Larrivée, 2009 : 20).

Ainsi, il est possible d'analyser et de comprendre le « choc culturel » par le biais de la courbe du « choc culturel ». Le terme de « choc culturel » fut introduit pour la première fois par l'anthropologue Kalervo Oberg, en 1954, et réfère au sentiment d'anxiété provoqué par le fait de se retrouver dans un contexte à la fois étranger et étrange. Il existe de nombreux modèles de choc culturel, mais nous avons retenu le modèle de Kalervo Oberg, qui cherche à définir les quatre différentes étapes de ce « choc culturel ». Tout d'abord, l'étape dite de « lune de miel » correspond aux premiers jours, premières semaines, voire carrément la première année d'installation en territoire étranger. La nouveauté, l'intérêt que présente la nouvelle terre d'accueil, de même que les découvertes donnent lieu à un sentiment d'euphorie.

Par la suite, la crise ou le « choc culturel » se produit lorsque le nouvel immigrant prend conscience que certains des aspects qui, au début, l'avaient séduit peuvent devenir de véritables freins pour l'adaptation. Il peut s'agir de la différence de la variété de langue, les comportements, les attitudes et les codes que le nouvel immigrant ne maîtrise pas. L'immigrant prend pleinement conscience des différences, il se sent écarté de la réalité culturelle de la société d'accueil, ce qui peut engendrer une incompréhension, voire un rejet de la culture du nouveau pays. Si cette période de « choc culturel » est surmontée, l'immigrant pourra s'adapter alors progressivement, mais traverser cette période amène des questionnements, des critiques et des incompréhensions. Celle-ci peut laisser place également aux stéréotypes et préjugés envers la société d'accueil et ses habitants.

Dans un troisième temps, après avoir surmonté cette crise, l'immigrant peut enfin s'adapter, c'est-à-dire s'ouvrir à la nouvelle culture, cumuler les apprentissages, les connaissances et les rencontres interculturelles. Certes, toutes les difficultés ne seront pas résolues pour autant, certaines pourront perdurer, mais l'immigrant pourra enfin comprendre les nouvelles réalités culturelles, apprendre à les accepter et à composer avec celles-ci. En découlera, par la suite, un

sentiment de stabilité, sentiment qui permettra à l'immigrant de s'épanouir dans une certaine constance ainsi qu'un équilibre avéré.

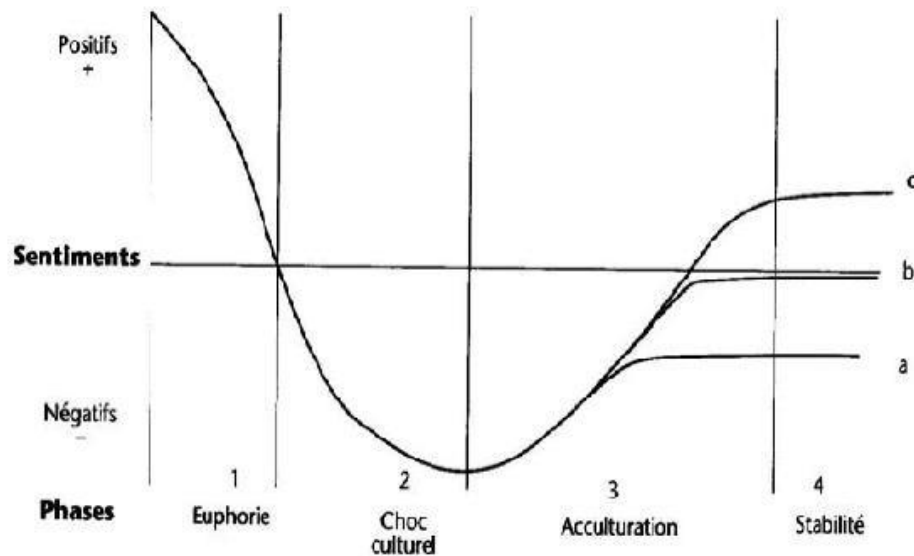


FIGURE 7. COURBE D'ACCULTURATION GEERT HOFSTEDE (1994 : 267)

8.3.2 Modèle d'intégration des immigrants français

Ce que vit un immigrant français désirant s'établir au Québec de façon permanente, ou du moins pour plusieurs années, s'apparente davantage à ce que Jean Lock Kunz (2005) a élaboré pour illustrer les transitions dans la vie d'un immigrant accompagné de sa famille. Tout d'abord, la phase prémigratoire correspond au fait d'envisager une éventuelle immigration dans un pays donné. Le futur migrant y évalue les différentes perspectives d'avenir, pour sa famille et pour lui-même, se renseigne concernant les perspectives professionnelles, l'éducation, la qualité et le coût de la vie, etc. S'enchaîne ensuite une véritable chasse à l'information, on tente de distinguer information officielle, rumeur et récit afin de pouvoir préparer au mieux l'immigration. Le futur immigrant entame ensuite les formalités administratives inhérentes à l'immigration pour sa famille et pour lui-même. Après plusieurs étapes s'étant échelonnées sur plusieurs mois, voire une année ou deux, le candidat à l'immigration reçoit une réponse favorable : son acceptation à la migration, qui se traduit, dans le cadre de nos recherches, par l'obtention du visa de résident permanent. L'établissement, ou l'arrivée proprement dite sur le territoire, permet d'appréhender

et d'expérimenter les nouvelles réalités locales : l'adaptation à la variété de langue, à l'accent, aux expressions locales, au ton, au débit de langage. Suivent très rapidement la recherche de logement, d'emploi pour les parents, d'école pour les enfants. Les nouveaux immigrants tentent de comprendre les aspects de la nouvelle culture. Le fait d'appartenir à une nouvelle communauté (commune, quartier, école, voisins, nouveaux amis, etc.) permet de pouvoir établir et de forger un nouveau réseau de contacts en phase migratoire. Ce réseau, issu souvent de la même communauté culturelle que la nouvelle famille immigrante, peut fortement aider à leur établissement et l'arrivée au Québec, mais il favorise surtout l'adaptation à une nouvelle vie sociale, culturelle et professionnelle. Subséquemment survient une forme d'adaptation, une progression, une amélioration de la situation de la famille immigrante. Les connaissances linguistiques sont approfondies, tant sur le plan de la langue vernaculaire que celui de l'amélioration, pour beaucoup d'immigrants français, de la connaissance de la langue anglaise. Au fil du temps, la mobilité en emploi étant favorisée, la situation professionnelle des parents immigrants s'améliore, ils ont de nouvelles conditions de travail, de nouvelles occasions, ils se sentent respectés et valorisés. L'expérience migratoire permet aussi d'entrer directement en contact non seulement avec la culture, mais également avec les réalités du pays. Ainsi, les immigrants en apprennent davantage sur l'actualité du pays, sans compter sa politique, sa culture, son histoire, ses lois, etc. C'est en phase d'adaptation qu'un nouveau sentiment d'appartenance et d'identité apparaît. En effet, la migration a fait en sorte que les identités des membres de la famille ont changé, évolué par rapport aux différents contacts survenus avec la société d'accueil. Les immigrants peuvent développer une reconnaissance, une nouvelle appartenance et une fierté par rapport à leur nouveau pays. De plus, les réseaux s'élargissent, ils ne sont plus dits « de proximité » ou « immédiats ». Au fil du temps, des rencontres se sont produites dans tous les secteurs de la vie de la famille et ne se limitent pas à la communauté française qui l'avait auparavant accueillie : les collègues, les partenaires, les camarades de classe, les parents d'élèves, les professeurs, les voisins, les nouveaux amis québécois et issus des communautés culturelles, etc. Finalement, l'intégration se produit par le biais de l'acquisition de la nationalité canadienne par les immigrants français. Ils peuvent exercer leurs pleins droits et devoirs de citoyen et participent à la vie de la société (bénévolat, vie associative), à l'économie (les revenus, l'emploi, les impôts, les taxes), à la vie politique et civique (vote, et exercice politique).

Les transitions dans la vie d'un immigrant accompagné de sa famille

(Jean Lock Kunz, 2005)

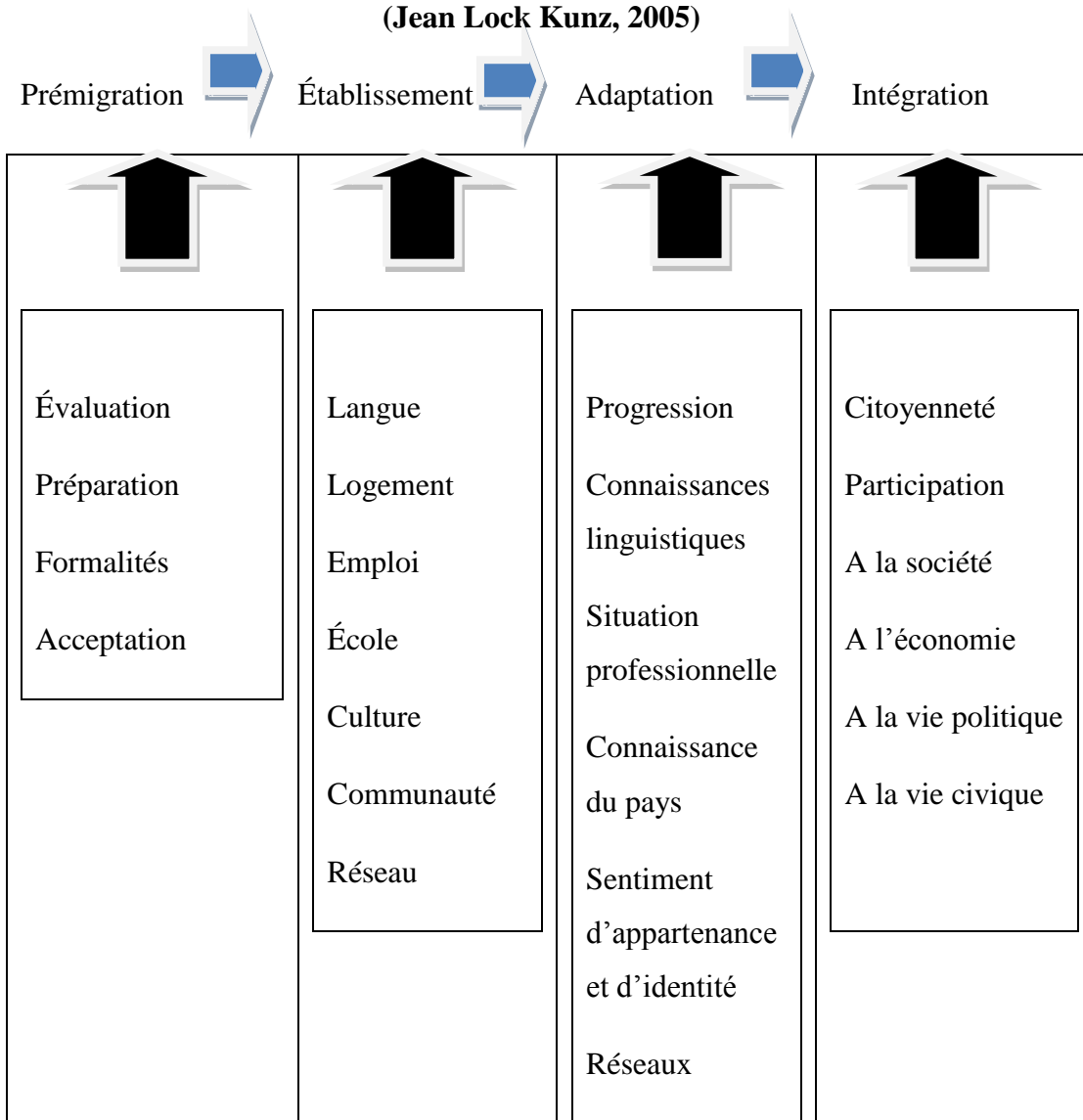


FIGURE 8. LES TRANSITIONS DANS LA VIE D'UN IMMIGRANT ACCOMPAGNE DE SA FAMILLE.

Le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, de concert avec les organismes communautaires, travaillent à l'intégration des immigrants au Québec.

« Avec ses programmes d'intégration, le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion :

- encourage l'ouverture à la diversité et l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et constructives ;
- offre les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec ;
- accélère le processus d'intégration des personnes immigrantes dès l'étranger en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière à ce qu'elles puissent devenir des membres actifs de la société québécoise ;
- aide les personnes immigrantes à s'adapter à leur nouvel environnement et à mieux comprendre le fonctionnement de la société québécoise ;
- facilite l'installation des personnes réfugiées ou protégées à titre humanitaire outre-frontières ;
- favorise la pleine participation des personnes issues de l'immigration à la vie collective ;
- reconnaît et soutient les organismes communautaires autonomes engagés dans ses champs de mission.²⁵⁸ »

De manière sans doute plus concrète, accessible et tangible pour les immigrants français et francophones au Québec, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) est présent dans les villes de Montréal et de Québec. L'OFII offre un accompagnement en emploi « aux Français et aux ressortissants étrangers résidant en France possédant un permis de travail ouvert (temporaire ou permanent) et déjà présents sur le territoire canadien. Ces étrangers et ces Français peuvent donc accéder à nos services d'aide à la recherche d'emploi²⁵⁹. »

L'OFII offre également une multitude d'ateliers (marché caché et réseautage, compétences et entretiens, cours d'anglais pour la recherche d'emploi), mais également des conférences (bénévolat, déclarer ses impôts, le système bancaire, les normes du travail, les PVTistes²⁶⁰ et la résidence permanente, le logement et le premier achat immobilier, les « malentendus interculturels » et « s'intégrer sans se désintégrer »). Les deux dernières conférences ont retenu davantage notre attention eu égard à notre sujet de recherches. La conférence sur les « malentendus interculturels », à laquelle nous avons pu assister en avril 2010, est animée par

258. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Programmes*, <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/programmes.html>. Consulté le 09-02-2014.

259. Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, *Accompagnement en emploi*, <http://www.oficanada.ca/index.php/accompagnement>. Consulté le 12-02-2014.

260. Les PVTistes sont, entre autres, les Français séjournant au Québec dans le cadre du Programme Vacances-travail de Citoyenneté et Immigration Canada. Ils peuvent séjourner, travailler et voyager au Canada pendant une période d'une année, non renouvelable.

Pierre-Olivier Saire, ressortissant français immigré au Québec depuis 1989. Parallèlement à une carrière de consultant en gestion, il a développé une expertise en management interculturel et en gestion comparée. « Malgré une langue et des racines historiques communes, les immigrants français connaissent certaines difficultés d'intégration au Québec. La conférence tente de contrer ces obstacles en offrant une formule "sur mesure" portant sur les malentendus interculturels entre Français et Québécois qui s'appuie sur les connaissances issues du management interculturel. Le monde du travail est au cœur des présentations, bien que des sujets comme les loisirs, l'amitié, l'éducation, l'expérience professionnelle, l'équivalence des diplômes soient aussi abordés. Travailler au Québec, c'est aussi vivre au Québec²⁶¹. » Les objectifs de cette conférence sont de :

- « Prendre conscience et comprendre l'impact des différences culturelles sur les pratiques au travail ;
- Comprendre et connaître le contexte des entreprises québécoises d'un point de vue interculturel et son impact sur les pratiques de gestion ;
- Se familiariser avec la technique d'analyse des malentendus interculturels à travers l'étude de cas portant sur des accidents critiques dans le monde du travail²⁶². »

Cette conférence, par le biais d'exemples relativement pratiques, permet de cerner essentiellement les « malentendus interculturels » au travail. De nombreux immigrants français, malgré un bon niveau de formation, un domaine de formation privilégié ainsi qu'une expérience professionnelle confirmée ont effectivement du mal à décrocher un emploi ou à s'intégrer adéquatement sur le marché professionnel. Ce type de conférence permet aux immigrants français de reprendre confiance en eux et de mieux cerner certains aspects culturels jusqu'à présent complètement occultés et négligés.

La seconde conférence ayant retenu notre attention s'intitule « S'intégrer sans se désintégrer ». Elle est animée par Gérard Charpentier, expert en relations interculturelles, psychologue et sociologue. Il a publié un ouvrage du même nom en 2008. Les objectifs de cette conférence

261. Office Français d'Immigration et d'Intégration, *Conférence OFII*, <http://www.ofiicanada.ca/conferences.html>. Consulté le 12-02-2014.

262 *Ibid.*

sont de « S'intégrer plus facilement dans une nouvelle société et comprendre l'immigration à l'aide des sujets abordés : l'immigrant et la société d'accueil, l'immigrant et les obstacles, l'immigrant et son projet²⁶³. »

Nous croyons que ce type de conférences, (celle-ci et la précédente), est très pertinent et ciblé à l'attention des immigrants français. En effet, les renseignements qui y sont diffusés ne figurent pas dans les différentes brochures ou documents d'information émanant du Ministère de l'Immigration et correspondent, sans doute, aux éléments les moins redoutés en phase préliminaire par les candidats à l'immigration. Ainsi, il serait fort concordant de pouvoir offrir ce type d'information en amont de la migration.

8.4 Les Français au Québec, une classe d'immigrants à part ?

Ce que pensent sans aucun doute les politiques québécois, ainsi que le Ministère de l'Immigration, est que l'immigrant français est incontestablement l'immigrant possédant le plus d'atouts afin de pouvoir réussir son intégration au Québec. Nous l'avons lu, *via* le corpus d'articles de presse écrite : le Québec recherche toujours davantage d'immigrants français et les différents ministres et premiers ministres ayant séjourné en sol français veulent sans cesse augmenter, chaque année, le nombre d'immigrants français à accueillir en sol québécois. Les immigrants français auraient donc, a priori, un statut privilégié qui les distingueraient sans doute de tous les autres immigrants. Les recherches et les publications sur l'immigration au Québec ne visent pas la population immigrée née en France lorsque sont étudiés les problèmes d'intégration, de discrimination et de racisme (voir par exemple Renaud, Germain et Leloup, 2004a; Bourhis, Montreuil et Helly, 2005; Labelle, Field et Icart, 2007). Apparicio, Leloup et Rivet (2007) notent, par exemple, que les Français appartiennent au groupe de pays dont les ressortissants sont le moins victimes de ségrégation résidentielle. Renaud et Fortin (2004 : 38) affirment, à propos de leur insertion économique, qu'elle « peut être qualifiée d'excellente et relativement sans obstacle ». Nous avons vu également que le taux de chômage des immigrants français est inférieur à celui de l'ensemble de la population québécoise. Il est vrai que les Français disposent de bonnes clés afin de pouvoir réussir leur vie au Québec. En effet, ils sont francophones et

263. *Ibid.*

partagent un héritage culturel et historique commun. « Ainsi, de tout temps ou presque, à travers les rapports culturels surtout, la France est restée au cœur de l'imaginaire québécois servant de modèle ou de contre-modèle au gré des événements et des circonstances historiques mais sans que des rapports concrets et réels se matérialisent du point de vue économique ou politique à quelques exceptions près » (Dupuis, 2004 : 22).

Leur choc culturel peut, en effet, être de moindre envergure que d'autres immigrants originaires d'Asie ou d'Afrique, par exemple. Une certaine curiosité est partagée, tant du côté des Québécois que du côté des Français. Les Français pensent connaître les Québécois et inversement. D'ailleurs, le terme « immigrant français au Québec » se transforme davantage en « Français au Québec ». C'est ainsi dire que les Français ne seraient pas des immigrants, des étrangers, des minorités comme tout autre groupe appartenant à une communauté culturelle au Québec. « La reconnaissance n'est pas simplement une politesse que l'on fait aux gens, c'est un besoin humain vital » (Taylor, 1992 : 41). Néanmoins, de nombreux Québécois ne comprennent pas ce qui pousse les Français à immigrer au Québec. En effet, la France, et surtout la ville de Paris, demeure une destination mythique pour bon nombre de Québécois. Qu'est-ce qui pousserait les Québécois et les immigrants français à envisager les Français comme appartenant à une catégorie d'immigrants « à part » ? Il existe bien entendu des évidences et des facilités pour l'immigrant français au Québec. Or la langue commune crée un faux sentiment de rapprochement qui augmente le choc culturel. « Les Français et les Québécois parlent-ils la même langue ? C'est le cas puisqu'ils partagent une évaluation convergente des traits stigmatisés et valorisés, étant donné les divergences acceptées de légitimité et malgré les pratiques distinctes de la formalité. La même culture les réunit-elle ? » (Larrivée, 2009 : 199). De plus, les Français sont, pour la majorité des immigrants français interrogés dans le cadre de cette étude, favorables à un simple emprunt culturel. Ils adoptent seulement les éléments de la culture québécoise qui puissent correspondre à leurs valeurs initiales.

8.4.1 Adaptation culturelle : vivre de nouvelles valeurs

La compétence interculturelle, évoquée par Denise Lussier (1997), s'applique davantage à l'éducation : il s'agit de « former de nouvelles générations de jeunes de tout groupe ethnique qui développent une meilleure conscientisation de leur propre culture et de celle des autres cultures, basée sur le respect mutuel²⁶⁴. » La compétence interculturelle a été fortement étudiée dans le domaine pédagogique et des sciences de l'éducation, en France, ainsi qu'au Québec.

La compétence interculturelle se doit de faire abstraction des représentations collectives et individuelles, des stéréotypes et préjugés, car ceux-ci sont de véritables freins à toute forme de communication. La compétence interculturelle s'est ensuite appliquée aux relations professionnelles et internationales. Si cette compétence devient une exigence dans de nombreuses situations professionnelles, elle est également une nécessité dans la vie sociale quotidienne dans des sociétés multiculturelles.

Nous croyons pouvoir l'appliquer dans le contexte d'une communication prémigratoire afin qu'elle devienne une communication interculturelle.

La compétence interculturelle requiert trois conditions incontournables :

- L'ouverture et le désir de coopérer : savoir remettre certaines valeurs et idées en question afin de réduire toute distorsion ou malentendu interculturel ;
- L'empathie : la capacité à comprendre l'Autre, sans le juger, accepter les différences et coopérer ainsi ;
- Le travail sur les divergences et malentendus : savoir passer d'un conflit à une dualité créatrice.

Parfois, certaines différences sociales peuvent être à la source de conflits, de malentendus et de discordes. Par ailleurs, il est difficile d'occulter l'ethnocentrisme, où l'on analyse et expose d'autres cultures en se servant de ses propres références culturelles, des expressions et vocables de sa propre culture. Le terme « compétence interculturelle » est clair, il s'agit bel et bien de développer une compétence, de mettre en place des moyens, savoirs, savoir-faire et savoir-être

264. *Les compétences interculturelles : un référentiel en enseignement et en évaluation*, Colloque ALTE / CIEP, Paris, 2 avril 2007, Conférence plénière, Denise Lussier, Ph.D., Université McGill, Montréal, Canada.

visant à transcender le choc culturel vers l'acculturation. La compétence interculturelle est donc le canal, le moyen concret pour y arriver. Cette compétence s'acquiert non seulement par la réflexion, mais surtout par l'expérimentation. Le défi des relations entre personnes et groupes de cultures différentes est possible et valorisé.

« Je ne veux pas réellement critiquer, car ç'a été un choix pour moi de venir ici. Au niveau des sorties, la culture est vraiment pauvre. Avant, à Paris, j'allais souvent au théâtre, voir des expos, etc. »

Didier, avril 2010.

« Montréal est une ville très mixte et c'est fascinant de côtoyer autant de gens de nationalités différentes. »

Anaïs, avril 2010.

« Concernant les activités culturelles, ça s'est bien appauvri. Je me suis enrichi par contre sur le côté anglophone, j'ai énormément amélioré mon niveau d'anglais. Je regarde la télévision anglophone, je n'ai absolument aucune culture télévisuelle québécoise, ça ne m'intéresse pas, mais je n'ai peut-être pas fait suffisamment d'efforts. Hier soir par exemple, il y avait un gala à la télé qui récompensait des artistes, je n'en connaissais pas un seul ! J'habite à côté de Radio-Canada et je ne reconnais pas les comédiens, animateurs ou journalistes québécois. Plusieurs fois, on me dit "telle chanteuse québécoise", dont je ne me souviens même plus du nom, chante "telle chanson", alors là je réponds non ! C'est une reprise, c'est Edith Piaf, ou encore Sheila ou Claude François qui chantait ça ! Mais je n'ose pas trop la confrontation afin de ne pas être considéré comme un "maudit Français". »

Didier, avril 2010.

En effet, l'interculturel est souvent mal compris et surtout mal interprété. L'interculturel met l'accent sur la relation, l'échange et l'interaction : tout ce qui se produit quand des individus ou groupes de cultures différentes entrent en contact. Selon Martine Abdallah-Pretceille (2004 : 54), une compétence culturelle « est définie comme la capacité à s'orienter dans une culture étrange et étrangère afin de comprendre la culture en acte et non pas la culture comme objet, objet par ailleurs souvent présenté comme figé et ossifié. Toute culture est dynamique, complexe, contradictoire et ambiguë, et personne n'est en position de voir et de traiter avec le tout de la culture de l'Autre, personne ne peut se définir comme le représentant légitime de la totalité de la culture. »

« Le Québec est une société très matriarcale. C'est assez surprenant; pour ma part, je n'avais pas l'habitude de voir ça. L'émancipation des femmes, le féminisme sont poussés à l'extrême. Il n'y a pas d'équilibre hommes-femmes à mon avis, et ce, à tous les niveaux, c'est-à-dire travail, famille, couple, etc. Un peu moins au travail par contre. Les gens disent que les Québécois ne draguent pas, car ils ont toujours peur d'être rejetés; c'est la femme qui détient le pouvoir. Par exemple, si un homme invite une femme à manger, il ne va pas payer, sinon la femme se sentira frustrée. Alors qu'en France, au premier rendez-vous, si chacun paie sa part ou si c'est la femme qui paie, c'est mort. »

Magali, avril 2010.

« On m'avait dit que les rapports hommes-femmes étaient très différents, que les Québécoises étaient très féministes et très agressives. »

Paul, avril 2011.

« Ce qui est assez choquant, c'est le féminisme, parce que c'est trop. Par exemple, quand tu es mariée, tu ne peux pas porter le nom de ton conjoint depuis 1982. Je trouve ça étonnant que l'on n'ait pas le choix en fait. En général, tous les couples ont des comptes bancaires séparés. Les femmes ont tellement revendiqué leurs droits que ça "castre" un peu les hommes. Mais d'un autre côté, les Québécois, les hommes, s'occupent et sont très impliqués dans leur vie de famille, ils s'occupent beaucoup de leurs enfants. Sinon, au niveau de la répartition des tâches ménagères entre les hommes et les femmes, ce n'est pas culturel, c'est générationnel. Les Québécois aiment bien vivre, ils aiment bien la nourriture, le vin; l'amitié est très importante, même si elle est différente de chez nous. »

Stéphanie, avril 2010.

« Les Québécois sont très en rébellion contre l'Église et toutes les valeurs qui en découlent, et notamment la famille. Je pense également que les gens sont très individualistes. Dès qu'un couple est confronté à certains problèmes, il se sépare. Je pense que tout ça est lié à la rébellion contre l'Église. C'est comme si les Québécois étaient un peuple d'adolescents. Le pays est très dynamique et avancé, mais les citoyens ne s'engagent pas. »

Magali, avril 2010.

« La laïcité est très ouverte, mais il y a une telle présence religieuse, catholique essentiellement : les églises, le nom des villes et des rues, ce sont toujours des "Saints". La société est aussi très individualiste, et on respecte et favorise aussi cet individualisme. »

Carole, avril 2011.

« La Nouvelle-France, puis le Canada français voient le français comme l'étendard d'un groupe colonial catholique avant qu'il ne devienne le vecteur identitaire premier au Québec. Le jugement négatif sur la pratique nationale du français québécois reflète le statut subsidiaire de la Nation dans le plan culturel face à un français gallican idéalisé et à la domination politique et économique anglo-saxonne. L'autonomie croissante de la nation québécoise à date récente est reflétée par une atténuation sensible de l'insécurité linguistique » (Larrivée, 2009 : 39). Certains immigrants français entérineront des expressions québécoises, mais très peu auront un « accent québécois ». Selon Pierre Larrivée (2009), l'adaptation n'est pas harmonieusement adoptée par les immigrants français : ils ne sont pas réputés perdre leur accent ou prendre celui de l'autre, et ce, peu importe la durée d'installation au Québec.

Les immigrants français vont élire des aspects de la vie économique et professionnelle québécoise – la rapidité des contacts, la mobilité professionnelle, des rapports hiérarchiques nettement moins importants –, au détriment de la culture québécoise – ses valeurs, ses coutumes et ses traditions. En effet, plusieurs immigrants français, questionnés lors des entretiens semi-directifs, ont invoqué le fait qu'il était difficile de nouer de vraies relations d'amitié avec des Québécois. L'absence d'une vie sociale et amicale intégratrice, soulignée souvent par l'absence de la famille élargie, peuvent engendrer l'isolement et le repli de certains immigrants français au Québec. En réalité, beaucoup de Français au Québec ne côtoient et ne fréquentent que des immigrants français ou encore des immigrants francophones. Les Français parlent souvent d'eux-mêmes comme d'une « minorité audible », en contraste avec les minorités dites visibles, pour manifester les rapports particuliers qu'ils peuvent avoir avec certains Québécois, qu'ils décrivent de différentes façons (méfiance, distance, sentiment anti-Français, etc.) et qui se manifestent souvent dès qu'ils entament une conversation.

« Je n'ai qu'une seule amie québécoise; il est vrai que les amitiés sont difficiles ici. Je fréquente beaucoup de Français et d'Européens en général. »

Annabel, avril 2011.

Le fait de tenter de « se fondre dans le moule » permet de ne pas froisser les Québécois. Le fait également d'améliorer sa maîtrise de la langue populaire (la variété québécoise de la langue française) permet de dialoguer plus facilement, plus rapidement en l'absence de sentiment d'infériorité et de supériorité. « Une variété soutenue convergente est certainement disponible

pour la France et le Québec, au-delà des différences. Cette disponibilité n'empêche pas de souligner la difficulté de comprendre l'autre » (Larrivée, 2009 : 78). Le Québec demande à ses immigrants de connaître le français. Or, nombreux sont les Québécois à être rapidement mal à l'aise avec le français gallican : celui-ci, bien que considéré comme étant soutenu, est surtout perçu comme snob, bourgeois et hautain. Mais il reste à savoir si, malgré une langue commune avec différentes variations, la culture peut être commune. Tout comme la langue, la culture renferme des éléments, valeurs et jugements communs aux membres d'une communauté. Ces jugements se formulent au sein de discours et de stéréotypes. Leurs désaccords poussent à chercher des valeurs, d'autres façons de faire ouvrant sur une approche factitive. Nous croyons que tous les immigrants désirant s'installer au Québec doivent pouvoir bénéficier des mêmes renseignements (sources, quantité, qualité, etc.) et qu'il est inopportun d'envisager une préférence culturelle à l'égard de la migration. Ce que le Ministère de l'Immigration doit pouvoir privilégier est la préférence des candidats à l'immigration correspondant aux critères de sélection, comme définis par le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers²⁶⁵. Une préférence qui ne tiendrait en aucun cas compte de la nationalité ou du bassin géographique de provenance des immigrants. L'évaluation des candidatures devrait se faire en fonction de la date d'arrivée d'un dossier et un classement desdites candidatures devrait être effectué selon les volumes d'immigration annuels. Cette pratique permettrait une immigration de qualité, et une diversité d'immigrants au Québec également. Néanmoins, certains accords entre la France et le Québec, notamment les Arrangements sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, continueraient de favoriser un certain nombre de candidats à l'immigration français au Québec. « Croire que fournir simplement de l'information brute et abstraite soit suffisant pour intégrer les personnes immigrantes témoigne de l'incapacité du Québec à incarner l'interculturalisme dans ses pratiques d'accueil, notamment institutionnelles » (Reichhold, 2011 : 5).

265. Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, *Loi sur l'immigration au Québec, chapitre I-0.2, a. 3*. Consulté le 11-02-2014.

8.4.2 Aimer le Québec ou aimer Montréal ?

La ville de Montréal et sa qualité de vie est fortement appréciée de la part des immigrants français. La ville regorge de nombreux atouts : configuration physique de la métropole qui permet une proximité inhabituelle entre les banlieues et le centre-ville, présence d'espaces verts, faible densité démographique, pollution atmosphérique modérée, pluralité culturelle et linguistique apportée par les diverses vagues d'immigration, forte présence de la langue anglaise, présence de marchés de biens de consommation et de produits culturels nord-américains, européens et autres, qualité des équipements et services publics.

Un fort attachement, sinon un sentiment d'appartenance ou une identification, à la société montréalaise est développé par bon nombre d'immigrants français. Lors des entretiens semi-directifs menés en avril 2010 et en avril 2011, 14 immigrants français interrogés habitaient la région montréalaise, contre seulement un seul immigrant français habitant la ville de Québec. L'omniprésence de cet attachement soulève la question de son statut par rapport aux liens tissés avec le Québec et le Canada. Montréal est la capitale économique du Québec, mais également une métropole canadienne. L'attachement est-il uniquement envisagé concernant Montréal ? Inclut-il une place pour le reste du Québec, les autres villes et régions ? Ce sentiment d'attachement peut-il se placer entre les dualités identitaires relevant des mouvements nationalistes québécois à l'égard du reste du Canada ? L'histoire québécoise est l'histoire d'une domination, car la majorité des francophones de la province ont connu la même mise en tutelle politique et économique par des groupes d'intérêts issus du pouvoir colonial britannique. De cette domination illégitime s'est formée une collectivité d'individus partageant un territoire ainsi qu'une langue commune. D'une certaine façon, le Québec a voulu s'opposer au reste du Canada, une « société canadienne » anglophone, perçue comme étant matérialiste et marquée de traditionalisme. Mais le Québec se distingue par la volonté de survie des Québécois francophones. « La société politique n'est pas neutre entre ceux qui apprécient rester fidèles à la culture de nos ancêtres et ceux qui pourraient vouloir la séparation [d'avec nos ancêtres] au nom d'objectifs individuels d'autodéveloppement » (Taylor, 1992a : 80).

Étant donné l'implantation territoriale de francophones au Québec et leur résistance séculaire à une domination anglophone, la langue française est non seulement le symbole du sort partagé des Québécois mais aussi le fondement de leur culture. La langue française devrait être un point de

ralliement de tous à l'égard des valeurs d'ouverture, de démocratie, de liberté, d'égalité et de réciprocité. « L'immigrant est coincé entre l'arbre canadien et l'écorce québécoise » (Cardinal, 2011 : 8).

De nombreux immigrants français ne perçoivent le Québec qu'à travers la vie montréalaise, confortable, cosmopolite, bilingue et rehaussée par une forte présence du français, mais cela ne peut être assimilé à un refus d'appartenance à l'ensemble de la société québécoise. Le seul lien entre les membres d'une société est aussi, aux yeux de quelques autres immigrés, celui de la citoyenneté et des droits individuels. Néanmoins, les immigrants français, qu'ils aient le statut de résident permanent ou qu'ils aient obtenu la citoyenneté canadienne, se sentent moins investis par la culture commune et le maintien de la langue française sur le territoire. Au contraire, certains d'entre eux se sentent entièrement libres de choisir la langue qu'ils désirent parler et ils considèrent la législation québécoise injuste, nuisible et dangereuse pour leur propre épanouissement au sein de cette nouvelle terre d'accueil. Les immigrants français ne se sentent pas plus concernés par les revendications québécoises que tout autre type de revendication s'ils avaient immigré dans un autre pays francophone. Un sentiment d'appartenance, unique au Québec, donc un rejet de l'appartenance canadienne et une ascendance canadienne française, paraît fonder une adhésion sans réserve à une définition de la société québécoise et francophone comme d'une nation souveraine et autonome.

Une bonne intégration ne se résume pas, pour un immigrant, à avoir « réussi » son insertion professionnelle. Il s'agit surtout d'une démarche d'intérêt et de compréhension de la culture locale ainsi qu'une participation à la vie citoyenne. L'intégration résulte d'un épanouissement personnel qui surpasse complètement la réussite économique et matérielle.

« Ben, il y a plein de trucs qui me dérangent encore. Par exemple, la notion de l'amitié est différente; au début, quand tu arrives, tu as tout de suite envie de te recréer un cercle d'amis, mais on oublie que l'amitié ça se bâtit sur des années, c'est difficile, ça se fait, mais l'amitié demeure assez intéressée. Tu invites des gens, tu crois qu'un jour ils vont te rendre la pareille, alors que ça n'arrive jamais. Ou sinon, j'invite des gens, et ils m'appellent une heure avant pour me dire "Ah ben, j'suis fatigué, alors je ne vais pas venir". En France, même si tu es crevé, tu honores tes engagements. Au départ, le "*potluck*" me choquait, mais maintenant, je ne jure plus que par ça. Quand tu fêtes un anniversaire et qu'il y a 40 personnes, personne n'a envie de tout préparer pour 40 personnes, alors que ce n'est rien en réalité d'apporter un truc et de faire la fête avec

tout le monde, surtout quand on a des enfants. Je trouve ce principe génial, mais il faut l'annoncer au départ quand même. Ce qui me choque plus encore, même si je peux comprendre, c'est d'être invitée à un mariage et de devoir payer mon repas. En France, ça ne se fait pas. Maintenant, je ne me suis jamais adaptée à l'heure du dîner, c'est-à-dire l'heure du souper. On t'invite à manger à 17 h, non mais, c'est trop tôt ! Et quand tu invites des gens à souper à 19 h, qu'ils ont déjà mangé, ça, c'est un vrai choc culturel. »

Stéphanie, avril 2010.

Une des conditions incontournables de l'intégration dans une nouvelle société est la maîtrise de la langue locale. Est-ce que l'accent ou encore le « parler québécois » pourrait faciliter l'intégration des immigrants français ? Parler québécois, cela peut aider, car cela crée un rapprochement, une sympathie entre le natif et l'immigrant. Or, employer un accent québécois « forcé » pourrait rapidement devenir impropre, ridicule et insultant auprès de la population locale. Ainsi, bien maîtrisé, il pourrait être facteur de rapprochement, mais sinon, facteur de rejet et de mise à distance.

Un des plus grands facteurs de frustration des immigrants français retournant en France demeure l'emploi. En effet, nombreux sont les immigrants à vivre une déqualification professionnelle ou à devoir changer de secteur d'activité. L'échec n'est pas tant le retour en France à proprement parler, mais plutôt le fait de ne pas être reconnu professionnellement à juste titre. La situation économique du Québec s'est détériorée depuis le début des années 2000. Beaucoup d'immigrants français parlent d'un « manque de culture » et la situation linguistique n'est pas plus rose, malgré l'ensemble des lois découlant de la Charte de la langue française. Les Français qui rentrent chez eux ne pensent pas, pour la plupart, que leur migration a été un échec. Il s'agit davantage d'une expérience, plutôt que l'aboutissement d'une mauvaise expérience, et certainement pas d'un insuccès. Les Français veulent tenter l'expérience et l'apprentissage migratoire, mais la réussite absolue n'est pas une fin en soi. Ce qui est encouragé et reconnu est le fait d'avoir pris des risques, d'avoir essayé et éprouvé le projet migratoire. Ce que l'on a pu constater, au regard des entretiens semi-directifs, est que plus la durée de vie au Québec est longue, plus le degré de sentiment d'appartenance à la société québécoise et d'intégration est élevé, et ce, que l'on soit toujours sur le territoire québécois ou non. La vie québécoise, ses actualités, ses codes et repères

culturels, continuent d'habiter les immigrants français au Québec, que ce soit pour conforter leurs choix migratoires, qu'il en découle la réussite ou « l'échec²⁶⁶» de l'immigration au Québec.

8.5 Une langue commune au cœur des malentendus

« La même langue ne veut pas dire la même culture. Au fur et à mesure que l'on se rend compte des différences, face à la réaction des gens, ou de certains commentaires, ne serait-ce que la différence d'utilisation de mots, on s'aperçoit qu'on est vraiment différents. Je dis quelque chose, on rigole ou on me demande ce que je viens de dire, et inversement. »

Magali, avril 2010.

En effet, les incompréhensions et les malentendus peuvent être nombreux, car les interprétations, souvent erronées, que ce soit de la part de l'immigrant français ou du Québécois, ne correspondent pas à la réalité, à ce que voulait exprimer tout un chacun. On ne comprend pas, mais on est vite amusé par la différence, ainsi l'attention est détournée, et la communication est altérée. On s'étonne et rigole, dans un premier temps, sur les simples différences, mais celles-ci peuvent rapidement devenir sources de malentendus, car chacun attribuera une légitimité à sa propre variété de français. Les différences des variétés de la langue ne favorisent pas l'indulgence, ainsi que l'entendement. L'immigrant français et le Québécois pourront ainsi échanger et communiquer pour mieux camper position : « Ici, c'est comme ça qu'on dit, c'est comme ça qu'on parle. » Il y aura donc un rapport de domination qui sera « inversé ». L'immigrant français, réputé parlé un français pur et correct, sera jugé et critiqué, car parlant un français différent de la variété locale. Il devra s'adapter, et changer, afin de parler et donc d'être comme les autres.

« Les Québécois sont envisagés suivant la dimension de la simplicité, négativement là où est alléguée la compréhension difficile par exemple ou positivement quand on fait valoir la chaleur de leur commerce. Nous avons proposé que cette qualification s'explique par leur pratique d'une variété qui diffère sous maints rapports de la variété de référence gallicane, par les domaines d'usage plus nombreux du tutoiement et des formes de registre informel, considérée au point de

266. L'échec étant perçu ici comme un départ du Québec, soit vers une autre province canadienne, soit pour un retour en France.

vue d'une société où la variété de référence est la seule recevable dans l'espace public où le vouvoiement est la forme par défaut et où les registres soutenus sont attendus dans un plus grand nombre de situations. La perspective inverse amène à envisager les Français par la dimension de la sophistication, positivement quand est discutée leur éloquence, négativement là où ils sont donnés pour prétentieux et arrogants » (Larrivée, 2009 : 180).

« Je trouve aussi que les Québécois n'arrivent pas à avoir les mêmes niveaux de discussion que les Français, la culture générale est pauvre, c'est-à-dire sur l'histoire, ou même ce qui se passe dans le monde. Je trouve que les gens n'ont pas l'esprit critique. Les Québécois critiquent parfois des choses, mais ça ne va pas dans l'action, ça ne va pas aller plus loin. »

Didier, avril 2010.

La communication, au Québec, se veut directe et implicite. On échange non pour débattre, mais pour communiquer une information précise sur un sujet qui est également précis. La communication est pragmatique : elle doit être efficace et rapide. Les débats et échanges houleux ne sont pas vus d'un très bon œil. Selon bon nombre de Québécois, ils visent l'endoctrinement, la persuasion et la propagande, alors que pour l'immigrant français, il s'agit d'un simple exercice d'échange d'idées, de concepts et de thèmes pour alimenter la discussion et surtout la faire progresser. Le Québécois pourra rapidement se sentir jugé, persécuté, et cela affectera non pas sa personnalité, mais bien son identité. Pour l'immigrant français, il en sera tout autrement.

« Les Anglais n'aiment pas la confrontation, ils feront tout pour arriver à un compromis. Les Français n'aiment pas les compromis, ils feront tout pour arriver à la confrontation. Dans l'esprit, compromis signifie compromission. Le compromis est un aveu d'échec. Rien n'est plus contraire à la psychologie nationale des Anglais : à leurs yeux, le compromis est le signe même d'une société civilisée » (Roudaut, 2004 : 320). Dans un même ordre d'idées, le Québécois n'appréciera pas les tractations, les négociations et les pourparlers. Il se sentira rapidement piégé et non respecté. De plus, l'acte de corriger son interlocuteur est ressenti comme une tentative d'organiser l'échange communicatif en distribuant les rôles interactionnels de « maître », l'immigrant français, et « d'élève », le Québécois. Une question se pose : l'immigrant français et le Québécois communiquent-ils pour les mêmes fins, les mêmes raisons ? Sur un sujet donné, quel sera le message divulgué par l'immigrant français à l'instar de celui du Québécois ? L'un des principaux risques du malentendu dans les interactions interculturelles est que l'insatisfaction

découlant de la non-atteinte des objectifs communicationnels s'accompagne d'une catégorisation erronée des causes d'insuccès : cette catégorisation est faite nécessairement selon des schémas de comportements culturels acquis comme modèles d'interprétation : les styles de communication, la conduite verbale et paraverbale des membres d'une communauté sont « relus » par les membres de l'autre communauté selon leur propre code.

Les stéréotypes « communicationnels » des deux protagonistes, immigrant français et Québécois, dans ce processus, surgiront et pourront altérer toute communication future. « La description de la valeur française de l'engagement montre qu'en France, l'affirmation de soi et la défense de ses intérêts est valorisée et peut se faire contre l'interlocuteur. L'indifférence à l'attaque de la face de l'autre est une marque de force qui permet de faire valoir sa propre image. Au Québec, l'affirmation de soi et la défense de ses intérêts est recevable, mais ne peut se faire contre l'interlocuteur sauf si celui-ci attaque la face. L'évitement de l'attaque de la face de l'autre permet d'éviter le conflit et de maintenir sa propre image » (Larrivée, 2009 : 192). Ainsi, la réserve et la recherche sempiternelle du consensus demeure des valeurs importantes chez les Québécois. La contestation et la controverse seront constamment perçues comme des affronts, des attaques et des impolitesses. Or, l'immigrant français ne communique que selon les codes et attitudes qu'il a toujours perçus, reçus et transmis. Dans le cadre d'une intégration résultant d'une migration, l'affront envers la société d'accueil sera interprété comme un véritable manque de respect.

« Les racines sont effectivement les mêmes, mais elles ont évolué complètement différemment. Donc, les Québécois sont des Nord-Américains qui parlent français, et encore, c'était le même français à l'origine, mais qui a dévié dépendamment de la culture. L'accent québécois ressemble beaucoup au normand; ma mère est Normande, et il y a des mots ou des expressions qui font penser à "l'ancien français", tout comme les Basques à Trois-Pistoles. La culture est vraiment nord-américaine, dans le mode de penser; j'ai fait pas mal de séminaires, en fait, je travaillais pour une compagnie française au Québec, et on a fait beaucoup d'humour justement sur les différences culturelles. Ici, les gens sont très pragmatiques, alors qu'en France on est beaucoup plus théoriques; tout est différent, la culture, l'humour... D'ailleurs, le fait qu'on pense que l'on parle la même langue, c'est une erreur. On doit souvent reformuler à plusieurs reprises nos phrases. J'ai un livre qui s'appelle *La parlure québécoise* : c'est une sorte de dictionnaire français de France et de français du Québec. Effectivement, quand tu le lis, tu vois les différences, mais tu finis toi-même par employer ces expressions et ces vocables. Comme ici, il faut dire

“bienvenue”, au lieu de “de rien”. Ici, c’est standard. Je dis “entrevue”, au lieu “d’entretien”. Bref, il y a tellement de choses... »

Stéphanie, avril 2010.

En fait, le Québec francophone actuel est une communauté de langue française ayant survécu au plan d’assimilation qu’a eu l’occupant anglo-saxon, et à la froideur et au dédain de la France également. Variété vernaculaire résultant de la mise en commun de différents dialectes de France, la langue française du Québec est d’abord le symbole d’une société catholique parlant une langue commune. Les anglicismes, en France et au Québec, ne sont pas perçus de la même façon. Au Québec, ils sont interprétés comme un problème sérieux, symbole de la domination et de la présence anglo-saxonne de proximité. Ce rejet de cette domination entraîne également le rejet des anglicismes, la recherche de mots de même sens en français ou la « francisation » de ceux-ci. En France, il s’agit davantage d’un phénomène de mode, et la prononciation des anglicismes est très souvent effectuée en français gallican. Les Québécois semblent attacher une importance considérable à la pratique et à l’usage de la langue française sur son territoire. Or, sa syntaxe, ses champs lexicaux, ses formes diffèrent grandement de la forme langagière en France. « La diversité des populations qui peuplent la Nouvelle-France aurait présidé à un choc des patois d’où serait sortie la lumière d’une variété commune avant que ce ne soit le cas en France » (Larrivée, 2009 : 49). L’identité nationale québécoise repose donc en grande partie sur cette variété de la langue française depuis l’époque de la Révolution tranquille. Les stéréotypes et les discours sur la langue constituent ainsi une partie de la culture d’une société. « La question du rapport entre langue et culture semble donc pouvoir être élucidée par l’étude des stéréotypes et des discours conventionnels sur la langue de l’autre » (Larrivée, 2009 : 9). La langue est commune, mais son utilisation, ses variations, ses formulations et expressions diffèrent et rendent la compréhension souvent altérée.

« La langue est une arme à double tranchant : ça facilite les dialogues, par contre, on sous-estime l’importance des différences culturelles. Plusieurs mots, par exemple, ne veulent pas dire la même chose. Le mot “supporter”, signifie en France plutôt “soutenir” et au Québec “endurer”. »

Magali, avril 2010.

Certains discours peuvent différer, malgré le partage d’une langue commune. Ces discours sont liés à la personnalité d’un interlocuteur, son instruction, son éducation, ses références religieuses

et appartenances diverses. Mais Hall, dans son ouvrage *Le langage silencieux*, publié en 1959, indique que la communication ne se réduit pas seulement aux mots; il cherche à décrire et à expliquer un langage sans parole, même si celui-ci peut engendrer des malentendus et des quiproquos interculturels. En effet, les comportements, les attitudes, les gestes diffèrent d'une culture à une autre, selon une situation donnée. Par ailleurs, le temps et l'espace ne sont pas perçus et évoqués de la même façon.

« En fait, les Québécois sont très fiers et attachent une grande importance au fait français, voire même une propagande de la langue française. Je me souviens d'avoir vu des reportages ou des émissions à la télévision avec Denise Bombardier... Par contre, dans les vrais rapports humains, il s'agit d'un choc total. Il existe une réelle pauvreté, notamment dans la syntaxe; j'ai été chargé de cours, j'ai dû corriger des copies et j'ai vraiment été choqué. »

Paul, avril 2011.

Le français québécois marque le rejet de la domination anglo-saxonne, le délaissement de la norme langagière de France, dont beaucoup envisagent encore une possible et future reconnaissance, mais aussi l'indifférence à l'égard des autres communautés francophones canadiennes. Le Québécois sera fier de « son parler » même si celui-ci paraîtra souvent imprécis, impropre et qualifié de faible par de nombreux immigrants français. Néanmoins, cette fierté, à elle seule, ne peut expliquer la curiosité à l'égard de sa compréhension de la part des immigrants français. On attribue aux Québécois que leur variété est incompréhensible aux yeux des immigrants français. Or, les Québécois pensent parler une variété de langue « pure » et originelle, une sorte de « vieille langue française » qui se doit d'être comprise par les immigrants français. Les différences et divergences de cette pratique langagière sont souvent la preuve de méconnaissances et d'ignorances communes.

« Ainsi, le droit d'être entendu sépare la langue légitime de la langue vernaculaire. La première s'associe à des valeurs de retenue – la correction, le soutenu, la distance et l'insincérité de la langue de bois. La seconde est celle du relâchement, du détendu, de la franchise libre, spontanée et authentique » (Larrivée, 2009 : 32). La pratique de la variété française locale laisse supposer le fait d'être Québécois. C'est donc l'identité linguistique, la maîtrise de la langue populaire et vernaculaire qui façonne le nouvel arrivant, sa capacité à s'intégrer, mais à être reconnu comme tel par le groupe majoritaire québécois.

La pratique langagière au Québec est normale, favorisée et fortement encouragée. L'identité ne serait plus tant associée à des caractéristiques ethniques ou religieuses, mais bien à la pratique de cette variété langagière. « Ce sont en particulier les normes qui régissent la prise de parole en situation de désaccords ou de conflits qui sont abordés à travers les jugements portés par une communauté sur le discours de l'autre. Ces normes discursives montrent que le rapport à l'autre et la possibilité de s'affirmer contre lui séparent les locuteurs français et québécois et expliquent leur métadiscours » (Larrivée, 2009 : 11). Les échanges et interactions entre Français et Québécois peuvent s'apprécier au sein des études interculturelles. Ces analyses permettent de comprendre les normes s'inscrivant au sein de la compétence de communication.

8.6 Malaise et sentiment « anti-Français »

« Or, s'il est exact que le racisme a été l'un des principes organisateurs de la société canadienne et québécoise, et s'il est exact que l'on en observe aujourd'hui les traces, en dépit de ses transformations et des déclarations et mesures de redressement adoptées par le passé, ne faut-il pas le reconnaître clairement dans l'énoncé même d'une politique publique ? Cette question entraîne une autre : quel discours l'État québécois porte-t-il aujourd'hui sur le racisme et l'antiracisme à promouvoir ? » (Labelle, 2010 : 8). En effet, les discriminations et le racisme perdurent toujours au Québec, ainsi qu'au Canada, malgré une politique d'immigration et d'intégration active. Le Québec promet, de manière démesurée, l'immigration française sur son territoire depuis plus de 15 ans. Le Ministère de l'Immigration joue la carte du rapprochement culturel et de la langue commune afin de justifier cette surenchère. Mais comment sont accueillis les immigrants français au Québec ? Quel est le sentiment général des Québécois à l'égard de cette catégorie d'immigrants ? « On sait maintenant que la diversité de la population du Canada continuera de s'accroître. En 2031, entre 25 % et 28 % de la population serait née à l'étranger, dont la moitié en Asie; entre 29 % et 32 % appartiendraient à un groupe de "minorités visibles". Près de 47 % des Canadiens de deuxième génération appartiendraient à un groupe de "minorités visibles", ce qui représente presque 2 fois le pourcentage (24 %) enregistré en 2006. Les personnes appartenant à une religion non chrétienne passeraient de 8 % en 2006 à 14 %, dont la moitié serait de confession musulmane. A Montréal, les groupes de "minorités visibles" représenteraient 31 % de la population, soit presque le double (16 %) de ce qu'ils étaient en 2006. En 2031, la population arabe aurait presque rattrapé celle des "Noirs" (Statistique Canada,

2010). Cette diversité croissante soulèvera de nouveaux enjeux d'intégration et, bien sûr, de nouvelles expressions du racisme » (Labelle, 2010 : 3-4). Le racisme et la discrimination peuvent donc toucher tout type d'immigrant, peu importe son origine ethnique, nationale ou religieuse. Albert Bastenier (2008) évoque le concept « d'insécurité culturelle » afin de décrire le sentiment d'embarras, de fulmination et de danger résultant de discordes liées à la présence et la relation entre groupes culturels différents. Ainsi, Milton J. Bennett (1993) met en exergue les phases de développement de la sensibilité interculturelle pour arriver à une meilleure communication. Tout d'abord, on y trouve les phases ethnocentriques telles que :

- la dénégation ;
- la défense ;
- la minimisation.

Afin de passer ensuite aux phases d'ouverture comme :

- l'acceptation ;
- l'adaptation ;
- l'intégration.

Le malaise ainsi que l'expression « maudit Français » pourraient trouver leurs origines dans un parcours historique entre la France et le Québec parsemé de relations inégales et discontinues entre une France révolutionnaire, moderne et laïque, et un Québec catholique traditionnel et américanisé. Deux vagues d'immigration auraient défini plus particulièrement ces relations et ont contribué à créer ce malaise, à construire ce stéréotype. La première vague correspond à celle des années 1880-1914, qui voit de nombreux immigrants religieux s'établir au Québec. Ils contribuent au développement de la culture québécoise (littérature, théâtre, savoirs, etc.), qui vient s'opposer aux élites intellectuelles américaines et canadiennes. Cette culture, avec son « parler », viendra affirmer une volonté de réelle distinction de la culture québécoise avec toutes les autres cultures. La deuxième vague, celle des années 1950-1960, renforce cette différenciation culturelle par l'arrivée de nombreux Français se sentant investis d'une mission culturelle. Les Français sont donc pensés comme des intellectuels, jusque dans les années 1950, et les reproches adressés aux Français – trop critiques, trop cultivés, snobs – sont tout autant adressés au Québécois adhérant à ces valeurs dites françaises. Certains intellectuels québécois ont ressenti ce malaise, pourtant anti-Français, car tout ce qu'ils pouvaient alors représenter – les valeurs

culturelles, la pratique langagière, les attitudes – se rapproche de ce que peuvent présenter les Français. Toutes ces valeurs sont alors interprétées de manière négative, car « non conformes » avec ce que veut affirmer la majorité du Québec de l'époque.

Dans le cadre des entretiens semi-directifs réalisés pour nos recherches, nous avons interrogé les immigrants français au sujet d'un éventuel malaise ou sentiment, voire racisme anti-Français.

« Je ne pense pas avoir été victime de discriminations frontales. Les gens sont aussi prudents que le politiquement correct autour de ces questions est fort... Un cas s'est cependant présenté, que j'ai trouvé assez frustrant : celui d'une entreprise qui a refusé d'examiner mon CV sur le fond, car elle avait détecté que j'étais français. Le poste nécessitait de nombreux courts déplacements professionnels aux USA et on m'a dit qu'avoir embauché un non-Canadien pour ce poste leur avait posé des problèmes administratifs d'accès au territoire américain pour ces employés et qu'ils ne voulaient plus vivre cela. Or rien n'empêche un Français d'aller aux USA pour une durée de moins de trois mois. J'ai donc subodoré que c'était une discrimination. »

Marc-Antoine, avril 2010.

« Mon fils qui m'a traité une fois de "maudit Français" ! »

Franck, avril 2011.

« Le sujet [maudit Français] a toujours été abordé plutôt dans la rigolade, du moins, je ne me suis jamais senti vexé. »

Rémi, avril 2011.

« Une fois, j'ai eu compliment aussi trop drôle : on veut nous faire plaisir et nous faire comprendre à quel point on est sympa, on nous dit : "Ah, c'est bien, t'es pas chiante, toi." »

Carole, avril 2011.

Le racisme anti-Français est tout de même effectif. Déjà, dans les années 1950, Gilles Dupont (1956) parlait d'un sentiment d'animosité, d'une sorte de malaise qui évoquait le comportement turpide et « trop critique » des Français et la « méfiance » des Canadiens français à leur égard. « En gros, le refus d'accorder une culture supérieure aux Français dénote chez le Canadien français une aversion pour l'image traditionnelle du colonisateur qui a puisé récemment aux sources culturelles et qui en est demeuré racé et supérieur. On le voit comme arrogant plutôt que

cultivé mais sans nier sa compétence technique et en soulignant que ces deux qualités le rendent rigide et mésadapté aux conditions actuelles de son état » (Dupont, 1956 : 96).

Pour sa part, Pierre-Olivier Saire (1994) définit l'expression « maudit Français » comme étant le résultat d'une relation franco-québécoise synthétisant à la fois la méfiance et la curiosité, ainsi que la sympathie. Mais les Français aiment-ils davantage Montréal, le Québec ou les Québécois ? Beaucoup de Français apprécient l'aspect multiculturel de la ville de Montréal et aussi son côté anglophone; ils s'attarderaient peu en réalité aux comportements et attitudes des Québécois francophones. « L'arrivée massive d'immigrants durant la décennie de 1970 à 1980, la concentration de ceux-ci dans la région montréalaise et l'importance de minorités visibles par la couleur ou par les traits ont rapidement modifié les caractéristiques de certains quartiers » (Québec, MSP, 1993, p. 5).

Pierre-Olivier Saire (1994), dans son *Essai sur la dynamique récente de l'expatriation de cadres français au Québec*, après avoir interrogé plusieurs cadres français au Québec, conclut leurs propos en citant notamment que « les Québécois sont “xénophobes” et animés d'un “sentiment anti-Français” (161). Les Français questionnés dans le cadre des recherches de Pierre-Olivier Saire attribuent la cause de ce sentiment d'hostilité à un complexe d'infériorité de certains Québécois. Mais le stéréotype du « maudit Français » peut souvent se présenter sous forme de plaisanterie. C'est en effet ce que nous ont confié plusieurs immigrants français, interrogés en avril 2010 et en avril 2011. Les Français connaissent l'expression, mais la plupart d'entre eux la considèrent uniquement d'un point de vue humoristique.

Jean-Pierre Dupuis (2004) s'est intéressé à l'étude de ce malaise, de ces attitudes et comportements que peuvent exprimer certains Québécois francophones à l'égard des Français au Québec. Il s'agit d'une forme de discrimination et de rejet qui touche une des populations immigrantes les plus importantes au Québec depuis les quatre dernières décennies. Selon Dupuis, ce sentiment de critique et de rejet pourrait être à la source de plusieurs retours d'immigrants français en France, au regard des nombreux sites Internet qui regorgent de ce sujet sur la Toile²⁶⁷. Il n'en demeure pas moins que ce malaise, anti-Français, peut être interprété ou perçu tel quel par les immigrants français, mais peut aussi être avéré. La présence d'un racisme anti-Français et

267. Les principaux sites Web sont www.mauditfrancais.com et www.immigreur-contact.com.

surtout de l'expression « maudit Français » pourrait-elle engendrer un important retour d'immigrants français en France ? Comment mesurer la teneur de ce malaise ? Est-ce que les préjugés et stéréotypes s'estompent avec la durée de la migration ? L'expression peut fortement perdurer, même après plusieurs années passées au Québec, car l'expression « maudit Français » ferait partie de l'imaginaire et de l'inconscient québécois.

« La discrimination (au Québec) est vécue la plus souvent au travail et au moment de présenter une demande d'emploi ou d'avancement, et ce, surtout chez les répondants allophones (57 %), mais aussi chez ceux dont la langue maternelle est l'anglais (47 %) et dans une moindre mesure chez ceux dont la langue maternelle est le français (42 %) » (Bourhis, Montreuil et Helly, 2005 : 15). Ainsi, nous avons donc questionné les immigrants français au sujet de ce qu'ils ont vécu concernant ce sentiment péjoratif à leur égard.

« Oui, j'ai pu en effet ressentir ce malaise, mais toujours indirectement du style "encore une"; ça veut dire une Française de plus chez nous au Québec. C'est vrai qu'à Montréal les Français sont concentrés sur Le Plateau-Mont-Royal, du coup, ça donne l'impression qu'il y en a trop. Tous les Français que je croise à l'université et qui sont en échange vivent toujours sur Le Plateau; ils trouvent que ça ressemble à la France ! »

Carole, avril 2011.

« J'ai surtout vécu des "clashes" de personnalités et non forcément liés aux différences culturelles. Cela aurait très bien pu m'arriver avec un Français. Les gens ici, quand ils ne comprennent pas, ils n'aiment pas se battre, les gens n'aiment pas la confrontation et les débats, alors on va vite essayer de se comprendre. Donc, les accrochages que j'ai pu vivre n'étaient pas liés à la culture. »

Stéphanie, avril 2010.

« J'ai eu souvent des remarques par rapport à mon accent, mais ça n'a jamais vraiment été à caractère haineux ou discriminatoire. »

Anaïs, avril 2010.

L'arrivée « massive » de Français au Québec, et surtout à Montréal, laisserait présager que le Québec serait envahi sur son propre territoire. Il y a « trop » de Français, il faut en quelque sorte rétablir « l'ordre », c'est-à-dire leur faire comprendre par l'expression « maudit Français » qu'ils ne sont pas chez « Eux » et qu'ils ne sont pas en terrain conquis. Le 2 août 2013, le journal *La*

Presse a publié un article intitulé “*Maudite française*”, *une insulte chère payée*²⁶⁸», qui relate une altercation s’étant produite en 2010, dans une pharmacie de Montréal, entre une Française immigrée au Québec depuis 28 ans et une Québécoise. Le chapeau de l’article fait état qu’une « Québécoise d’adoption qualifiée de “maudite Française” a eu droit à un chèque de 3 500 \$ pour réparer une “discrimination fondée sur son origine ethnique ou nationale”, gracieuseté du Tribunal des droits de la personne. » Mme Curé ne traitait pas les commandes assez rapidement, selon Mme Lucette Morin, une cliente qui s’est impatientée. Elle a alors insulté la plaignante au sujet de ses origines afin d’évoquer sa lenteur et son manque d’efficacité après avoir attendu près d’une heure en caisse. Ce fait montre bien que d’insulter une personne au sujet de son origine ethnique ou nationale ne peut constamment être interprété sous forme de plaisanterie qui serait fondé sur une proximité culturelle et linguistique. Les Québécois ou immigrants français pourront tenter de vouloir le justifier de la sorte, mais le Tribunal des droits de la personne en fera tout autrement, au nom du respect de chaque individu.

« Pour G. Gagnon (1988 : 41), par exemple, “la culture québécoise francophone doit toujours demeurer leur unique foyer de convergence”. Selon J. Beauchemin (2003 : 36), on devrait attendre des minorités “qu’elles s’assimilent à la majorité”. De même, selon M. Bock-Côté (2010 : 75), “celui qui rejoint un pays a tôt ou tard pour vocation de s’y fondre” (Bouchard, 2012 : 138). Comment l’immigrant français « se fond-il » à la majorité culturelle québécoise ?

« A chaque fois que j’ai entendu cette expression, c’étaient des *jokes*; tous les Français ne sont pas des “maudits Français”; il y a aussi des “maudits Québécois !” »

Annabel, avril 2011.

L’expression existe également de manière inversée : « maudits Québécois ». Il s’agit de la réplique des Français à l’égard des messages envoyés par les Québécois les concernant.

« 77 % des Québécois sont d’avis que l’une des priorités du Canada devrait être d’encourager les groupes minoritaires à changer pour être le plus comme les autres Canadiens. Dans le reste du

268. « “Maudite française”, une insulte chère payée », 2 août 2013, *La Presse*, <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201308/01/01-4676314-maudite-francaise-une-insulte-chere-payee.php>. Consulté le 10-02-2014.

Canada, les proportions varient entre 42 % et 55 %²⁶⁹. » En ce sens, que peuvent faire les immigrants français pour se rapprocher le plus des « autres Canadiens » ou encore des « autres Québécois » ? Jean-Pierre Dupuis (2004) indique que, malgré ce que tout un chacun pourrait penser, le fait d'avoir immigré au Québec depuis de nombreuses années ne réduit pas la perception de ce sentiment anti-Français. En effet, « ce sont ceux qui sont au Québec depuis le plus longtemps, (plus de 15 ans) qui perçoivent le plus fréquemment cette méfiance (38,6 % disent la ressentir fréquemment ou constamment), alors que ceux qui y sont depuis moins d'un an la perçoivent moins fréquemment (20,5 % disent la ressentir fréquemment ou constamment) » (Dupuis, 2009 : 371).

Peut-on communiquer sur ce malaise, ce racisme anti-Français en phase prémigratoire ? Par sa politique d'interculturalisme, le Québec promeut énormément la primauté de la langue française comme l'un des principaux vecteurs d'intégration. Ainsi, les Français maîtrisant cette langue occultent les difficultés d'intégration liées à la gestion de la diversité culturelle et à l'identité québécoise. Le gouvernement du Québec insiste davantage sur l'intégration économique des nouveaux arrivants et les éventuelles difficultés qui y sont rattachées. Mais qu'en est-il de l'intégration purement sociale des migrants ? Selon les enquêtes et messages préconisés à l'égard de la population née en France et immigrée au Québec, les Français s'intégreraient bien à la société québécoise, mais les études de Jean-Louis Grosmaire (1981 : 407) mènent à d'autres résultats. En effet, « plus de la moitié de nos informateurs (52 %) croient cependant que les Canadiens français ont une attitude défavorable à leur égard ». Il s'agit bien souvent de ressentis, d'actes et d'agissements qui sont difficiles à expliquer de manière concrète. Par conséquent, plusieurs conclusions sont possibles. Jean-Pierre Dupuis (2004) souligne que de 20 à 30 % des Français qui immigreront au Québec vivent assez fortement ce malaise, mais que certains Français en sont nettement plus touchés que d'autres. Dans le cadre de nos recherches, les problèmes présentés par les immigrants français se rapportaient davantage au sentiment d'appartenance et aux relations amicales, plutôt difficiles et complexes avec les Québécois. Mais pourquoi les immigrants français auraient-ils pu sous-estimer ces composantes de la migration ? Se sentent-ils

269. Ipsos-Reid, juin 2007, Canada : *A land of immigrants becomes more positive about immigration*, <http://www.ipsos-na.com/news/decisioncanada/>. Consulté le 21-03-2013.

véritablement immigrant au Québec ? Selon les entretiens que nous avons pu mener, très peu d'entre eux se disent être « Québécois ». Pourquoi tant d'écart entre une intégration professionnelle majoritairement réussie et le sentiment d'appartenance à la société d'accueil ? Comment les Français à l'étranger, immigrants dans d'autres pays, se perçoivent-ils et se définissent-ils ?

« Le discours portant sur les cibles du racisme présente une étendue remarquable et variable selon les Ministères : les immigrants, les minorités visibles, les communautés culturelles, les personnes d'origine asiatique, noire, arabe, originaire du Moyen-Orient, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, les femmes immigrantes, les Autochtones, les Noirs, les jeunes Noirs, les jeunes d'origine arabe et d'Asie occidentale, les jeunes Latino-Américains, etc. (MESS, MJQ, MSP, MAM) » (Labelle, 2010 : 56). L'expression « maudit Français », bien qu'injurieuse, pourrait venir s'ajouter à cette liste : elle est la preuve d'un véritable sentiment de racisme à l'égard de la population immigrante en provenance de France.

8.7 Les Québécois et l'immigration

Le premier sondage d'opinion publique sur l'immigration, effectué par une firme québécoise, date de 1976, alors que le Ministère de l'Immigration s'associe à une recherche plus vaste de la firme Gallup, couvrant les régions métropolitaines du Canada et réalisée pour le compte de la Communauté Economique Européenne. Le Centre de sondage de l'Université de Montréal (CSUM) est mandaté pour réaliser cette étude sur les perceptions, attitudes et préférences des Québécois face à l'immigration.

Les résultats révèlent :

- que les deux tiers des Québécois (66 %) ne sont pas en faveur de l'immigration, se sentant toujours davantage menacés sur le plan économique que sur le plan culturel ou linguistique ;
- que les Québécois souhaitent des qualifications scolaires et professionnelles de haut niveau des futurs immigrants ;
- qu'ils sont très sélectifs concernant l'origine des immigrants, l'Europe (particulièrement la France) apparaissant la région privilégiée, suivie de près par les États-Unis, et qu'ils

favorisent nettement l'immigration des groupes non racialisés, montrant – au moins virtuellement – une composante raciste dans leurs attitudes ;

- qu'ils espèrent que le gouvernement du Québec œuvrera en vue d'améliorer la situation de tous les immigrants²⁷⁰».
- que la plupart des Québécois ont des connaissances futiles concernant les aspects de l'immigration tels que le volume annuel, la part relative du Québec dans le flux migratoire canadien, les principaux pays de provenance des immigrants ainsi que les critères de sélection et procédures administratives.
- que dans le cadre d'une recherche sur la perception des programmes d'accès à l'égalité auprès d'un échantillon de 60 résidents de quatre quartiers différents de Montréal, Elbaz et Murcach (1993 : 128) ont recueilli les opinions suivantes sur l'immigration : « un quart des répondants considéraient qu'il y avait trop d'immigrants à Montréal, deux tiers en trouvaient le nombre acceptable, tandis que pour 15 %, il devrait y en avoir plus. » Quant à la perception des groupes d'immigrants particuliers, les deux chercheurs ont demandé aux répondants d'indiquer les régions du monde en provenance desquelles ils hésiteraient à voir venir des immigrants au Québec. Il est intéressant de noter que, bien qu'aucun répondant n'ait fait référence à la religion comme critère de sélection des nouveaux arrivants, la majorité insistant plutôt sur la langue et la formation, les réponses indiquent que les originaires des pays arabes, du Moyen-Orient inspirent le plus de crainte. Ils sont suivis par ceux d'Amérique centrale, d'Haïti, de l'Asie et de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique. Toutefois, la plupart des personnes interrogées (53 %) optaient pour une réponse alternative qui leur était offerte : « la région d'origine n'a pas d'importance²⁷¹. » »

A la fin des années 1970, quelques études canadiennes évoquent, de manière plus précise, la question des attitudes de la population à l'égard de la pluralité culturelle issue de l'immigration. Pour la majorité des chercheurs, il est évident que des facteurs tels qu'un jeune âge, une

270. Metropolis, « Améliorer les politiques grâce à la recherche, *chapitre 11, Acceptation et rejet, attitudes, perceptions*, http://canada.metropolis.net/research-policy/litreviews/hel_rv/hel_rv11.html. Consulté le 13-02-2014.

271. *Ibid.*

scolarisation avancée et la résidence dans une zone urbaine comportant une présence immigrée, sont des facteurs favorablement solidaires à la mise en valeur et au respect de la pluralité culturelle et de l'immigration. Les résultats d'un sondage de Créatec + en mars 1987 font l'objet d'une autre étude²⁷² visant à cerner les attitudes des Québécois à l'égard de l'immigration et de la pluralité culturelle (Bolduc et Fortin, 1988). Les Québécois auraient une opinion moins favorable que l'ensemble de la population canadienne au sujet de la pluralité culturelle, percevant l'insertion des immigrants à la culture de l'Amérique anglophone comme une fulmination pour la langue nationale. Un sondage n'est pas à lui seul un indicateur de la qualité des relations interculturelles ni des attitudes réelles. En effet, nombre de personnes n'osent pas exprimer des opinions non admises et conformes au sein de la sphère publique. D'une manière générale, au Québec, la tolérance et les attitudes positives envers les immigrants et leurs descendants constituent la norme sociale dominante et actuelle. Aller à l'encontre de ces pensées, de ces avis, n'est pas chose simple à expliquer et à exposer. Or il ne faut pas occulter que cela peut représenter l'avis d'un certain pourcentage de la population.

Certains individus développent une appartenance québécoise exclusive de toute autre. D'autres se disent doublement liés à l'entité distincte qu'est le Québec à leurs yeux et à l'État canadien. Plusieurs immigrants, pour leur part, considèrent leur lien au Québec essentiellement conditionné par leur statut de citoyen canadien et ne se montrent attachés à la société québécoise qu'en raison de leur vie montréalaise.

Ce rapport à la forme d'identité se rapporte à l'histoire canadienne, de même qu'à son organisation fédérale. Charles Taylor (1997) parle d'une mosaïque d'appartenances et d'un exposé canadien complexe et varié. Gilles Bourque et Jules Duchastel (1996) parlent d'une identité fragmentée au sein du Canada. « Le Québec, comme petite nation francophone et comme culture minoritaire sur le continent, a toujours été une société sous tension, et la négociation d'équilibres a toujours été une clé de sa survie et de son développement. Son itinéraire n'est jamais loin de la ligne de crête » (Bouchard, 2012 : 89). En ce sens, comment le Québec, mais surtout les Québécois peuvent-ils être réceptifs et en faveur d'une arrivée importante

272. Bolduc, D. et Fortin, P., 1988, « L'Opinion des Québécois en matière d'immigration : Une analyse polytomique ordinale », *Papiers* 8807, Laval, Recherche en Politique économique.

d'immigrants chaque année ? Quels ont été les mesures et moyens mis en place afin de communiquer auprès des Québécois sur le sujet de l'immigration, des changements culturels et sociétaux qui en découlent depuis les quatre dernières décennies ? L'intégration est en effet une responsabilité partagée entre les nouveaux arrivants ainsi que la société d'accueil. Or nous pouvons penser que, par son histoire de dualité envers le reste du Canada anglophone, le Québec majoritaire francophone n'est pas, à ce point, en quête d'immigrants francophones. Les Québécois s'attendent davantage à accueillir des immigrants francophones, mais qui deviendraient comme « Eux », partageant la même variété de langue, les mêmes valeurs, coutumes, traditions, loisirs, etc. Un immigrant français au Québec demeure un immigrant francophone. Or les Français se sentent peu concernés par la Francophonie; ils s'identifient comme ressortissants français et non immigrant francophone au Québec. « De son côté, le multiculturalisme ne reconnaît que les Québécois d'origine canadienne française, comme formant un groupe (ou une “collectivité”) ethnique parmi tous les autres qui composent la mosaïque canadienne; d'une façon plus générale, il rejette une conception plurinationale du Canada » (Bouchard, 2012 : 99).

Ainsi, les Québécois demeurent davantage concernés par la question identitaire des immigrants, certainement plus que leur insertion et intégration économique. Au sujet du sentiment d'identité des Québécois, « 54 % se disent Québécois, près du quart, soit 23 %, se disent Canadiens français, 19 % Canadiens et 2 % Canadiens anglais²⁷³. » Selon Tania Longpré (2013), dans son ouvrage intitulé « Québec cherche Québécois », les immigrants doivent apprendre à devenir québécois, à vivre avec les Québécois et non pas en périphérie de la société, en adhérant aux trois valeurs fondamentales : la primauté du français, l'égalité entre les femmes et les hommes et la laïcité de l'État. Pour les immigrants français, adhérer à ces trois valeurs dites fondamentales du Québec ne semble, a priori, pas poser de grand problème. Toujours selon Tania Longpré, la maîtrise de la langue est un véritable gage d'intégration. Or comment apprend-on à devenir Québécois ? Comment vivre avec les Québécois ? Les différents entretiens semi-directifs réalisés

273. Bernier L., Csipak J., Cuccioletta D., Desbiens A., Kissner J., Lachapelle G. et Lesemann F., « Recherche sur l'américanité des Québécois : l'assurance identitaire se conjugue avec l'ouverture sur le monde », *Le Devoir.*, 15 juillet 1998.

au cours de nos recherches nous ont permis d'affirmer que le contact entre immigrants français et Québécois se faisait plutôt facilement et rapidement. En ce qui a trait à la question de nouer de réels liens amicaux, cela nous a paru nettement plus complexe. Même si les nouveaux arrivants s'efforcent de reconnaître et de tenter de maîtriser les codes culturels, qu'ils peuvent trouver au Québec, seront-ils reconnus par la population locale à juste titre de « Québécois » ? Les Québécois font-ils suffisamment part d'ouverture et d'accueil témoignant de la volonté de faire communauté avec les immigrants ?

« J'ai éprouvé d'énormes difficultés pour trouver un logement à Québec. On demande souvent des garants à certains étrangers, malgré que ce soit illégal. Certains propriétaires ont vécu de mauvaises expériences avec des étrangers. »

Sophie, décembre 2013.

Si la population considère les immigrants comme des « étrangers » et les traite ainsi, comment ceux-ci peuvent-ils se considérer comme Québécois ? « 85 % des Québécois ont un sentiment fort d'appartenance à la nation québécoise; 61 % ont un sentiment d'appartenance fort pour le Canada²⁷⁴. » Comment aider les nouveaux arrivants français à développer leur sentiment d'appartenance pour le Québec ? En réalité, le gouvernement québécois prône l'interculturalisme qui n'est pas clairement inscrit dans la constitution; l'interculturalisme n'est pas, d'une manière officielle, la politique de gestion de la diversité culturelle et d'intégration au Québec. Par ailleurs, les Québécois prêchent pour leur part un autre discours à caractère assimilationniste. Les problématiques de l'identité québécoise et de la notion d'appartenance à la société des nouveaux arrivants sont des questions pour le moins épineuses. Les études effectuées au Québec concernant les attitudes de l'ensemble de la population québécoise concernant l'immigration et la pluralité culturelle sont peu nombreuses. Néanmoins, nous pouvons nous appuyer sur des résultats de sondages à cet effet.

Tania Longpré est d'avis qu'une « citoyenneté québécoise » pourrait augmenter le sentiment d'appartenance à la société des nouveaux arrivants. Il est vrai que la situation peut prêter à confusion pour de nombreux immigrants : ils sont sélectionnés par la province de Québec,

274. "When it comes to issues of immigrants and minorities, do you agree?" *The Gazette*, 11 septembre 2007, p. A4.

résident au Québec, mais ont obtenu un visa de résident permanent délivré par le gouvernement canadien. De plus, pour ceux qui obtiennent la nationalité, il s'agit bel et bien d'un certificat de citoyenneté canadienne qui leur est délivré. « Au Canada, c'est au Québec où l'on s'identifie le plus à sa propre province²⁷⁵. »

Nos entretiens semi-directifs nous ont permis de corroborer le fait que les immigrants français, au Québec, se définissent avant tout comme Français au Québec, Canadiens et finalement Québécois.

« Je possède une anecdote, parmi des milliers, au sujet de la culture : nous dînions la semaine dernière chez des amis. Un des convives (Québécois francophone) avait enseigné le français au CEGEP à Montréal pendant 15 ans. Au fil de la conversation, nous nous apercevons qu'il ignore qui est Dostoïevski²⁷⁶. Jamais entendu parler. Impensable en Europe. Attention, ma culture est aussi largement lacunaire sur bien des points, mais ici, on retrouve beaucoup de gens qui ne s'y intéressent absolument pas, qui y sont indifférents, qui ont un rapport extrêmement matérialiste aux choses et aux gens. »

Paul, février 2014.

Plusieurs personnes interrogées lors des entretiens semi-directifs d'avril 2010 et d'avril 2011 ont affirmé qu'elles ne retrouvaient pas au Québec le même niveau de culture et d'échanges intellectuels qu'en France. Elles ne se sentent pas enrichies et épanouies en ce sens et ont, de ce fait, du mal à s'intéresser à la vie culturelle québécoise (musique, danse, cinéma, télévision, théâtre, etc.). Les immigrants français qui arrivent au Québec ne connaissent pas bien l'histoire du Québec, hormis quelques faits relatifs à l'époque de la Nouvelle-France.

« Le Québec dispose donc d'un revenu annuel garanti de plus de 328 millions de dollars destinés aux mesures d'intégration des nouveaux arrivants, et on pourrait s'attendre à ce que des investissements aussi considérables aient des impacts plus tangibles, notamment en ce qui a trait à l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants » (Reichhold, 2011 : 6). Or comment le gouvernement québécois peut-il concrètement contribuer au développement du sentiment

275. Léger Marketing, 25 mars 2002, Les Canadiens et le Canada, *La Presse Canadienne*, <http://www.legermarketing.com/documents/SPCLM/020318FR.pdf>. Consulté le 11-12-2012.

276. Fedor Mikhaïlovitch Dostoïevski est un romancier russe né le 11 novembre 1821 à Moscou et décédé le 9 février 1881 à Saint-Petersbourg.

d'appartenance des immigrants ? La culture québécoise est-elle suffisamment riche et forte afin que les immigrants français puissent y adhérer complètement ?

8.8 Conclusion

Nous pouvons penser qu'une intégration en territoire québécois est très difficile à définir, tant sur le renseignement à l'égard du sentiment d'appartenance que sur la durée nécessaire afin de se sentir « chez soi ». L'apprentissage de la culture, même si qualifiée de « pauvre » par certains, demeure hésitante pour beaucoup d'immigrants français. De plus, le sentiment d'identité est d'autant plus mitigé et complexe. « Le sentiment d'appartenance à la société québécoise diffère [...] entre les Québécois des communautés culturelles et ceux du groupe majoritaire. Au sein de ce dernier groupe, aucune différence régionale n'est observée à ce sujet. Quarante-huit pour cent des membres du groupe majoritaire ont un sentiment d'appartenance “élevé” comparativement à 26 % des membres des communautés culturelles²⁷⁷. »

« D'un côté, les Québécois et les Français sont apparentés mais, de l'autre, ils sont aussi très différents. C'est dans le jeu de la reconnaissance/non-reconnaissance de cette identité commune, ou de la différence radicale, que se jouent les relations entre Québécois et Français. Dans ce cas, il ressort clairement que les Québécois ont du mal à définir leur identité et à l'assumer pleinement. Plusieurs auteurs (Tremblay, 1983; Rioux, 1990; Bouchard, 2000; Dupuis, 2000; Létourneau, 2002, 2002) ont déjà souligné le caractère hésitant et ambivalent de l'identité québécoise » (Dupuis, 2004 : 36-37). Selon Charles Taylor (1992), la reconnaissance et l'identité sont liées. L'appartenance communautaire dans la formation de l'identité, tant individuelle que collective, est primordiale. Ainsi, les immigrants français au Québec devront être reconnus à titre de « Français au Québec », d'immigrants, mais surtout reconnus à titre de Québécois. La diversité fait partie intégrante de l'identité collective. La reconnaissance des différences est essentielle au développement du nouveau sentiment d'appartenance. La société québécoise peut être expliquée comme étant une caractéristique de la survie culturelle d'une immigration fondatrice venant de France. Or, les mouvements migratoires contemporains, qu'ils proviennent de France ou d'autres pays, doivent faire face aux réalités actuelles locales. Le Québec n'est plus

277. Jolicoeur et Associés pour le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, mai 2005.

strictement francophone : s'il a été basé sur une certaine culture d'origine française et catholique, en réalité, il n'en n'a jamais été complètement vu la présence continue anglophone et protestante. De ce fait, il est donc faux de croire que le fait de vouloir rassembler et mobiliser tant d'immigrants français pourra « prolonger », voire « sauver » le destin d'un Québec d'autrefois.

Les cultures évoluent : la culture française s'est transformée, de même que toutes les cultures ayant contribué au développement et à l'enrichissement du Québec. La culture québécoise a aussi changé. Le modèle d'interculturalisme actuel prend en considération ces différents points. « La réflexion québécoise, sur ce plan, n'est pas récente, et elle a fait montre de dynamisme et d'originalité. Comme ailleurs, elle procède d'une volonté de protéger les droits et d'assurer l'intégration de tous les citoyens. Elle est motivée aussi, au sein de la culture majoritaire, par une inquiétude légitime pour l'avenir de l'identité et de l'héritage dont elle est porteuse. Dans l'ensemble, pour ce qui est de la gestion de la diversité, les Québécois ont fait d'importantes avancées au cours du dernier demi-siècle : la Charte des droits et libertés de la personne, la « loi 101 », l'élaboration progressive d'une démarche originale (l'interculturalisme), l'ouverture à l'immigration, le caractère démocratique des débats, la dénonciation du racisme; ce sont là autant d'éléments, de repères, qui caractérisent l'itinéraire québécois et qui permettent d'être optimiste pour les années à venir » (Bouchard, 2012 : 9-10). Ainsi, au sein de la majorité francophone québécoise, la conscience historique doit préserver les faits, mais il faut cesser de croire qu'il y a constamment des comptes à régler avec l'époque de la colonisation et l'époque actuelle, car le Québec est en perpétuelle mouvance et l'on ne peut figer son identité uniquement à l'époque de la Nouvelle-France, même si celle-ci demeure un de ses plus grands fondements. « Au Québec, par exemple, le concept de majorité culturelle peut se définir, suivant les contextes, d'une façon très restreinte (les membres de la culture francophone qui s'identifient étroitement à l'héritage de la Nouvelle-France – ceux qui se définissaient jadis comme “Canadiens”, puis “Canadiens français”) ou d'une façon très large. Par exemple, au gré des contextes et des enjeux, le concept peut référer à l'ensemble des parlant-français (comme langue première, seconde ou autre), aux membres de la société d'accueil, aux citoyens qui partagent certaines valeurs dites fondamentales, à ceux qui se réclament de l'héritage chrétien ou européen, etc. En d'autres mots, son acception peut être parfois quasi ethnique, parfois ethnoculturelle, parfois culturelle au sens très large (par exemple : un accord majoritaire sur les valeurs dites universelles comme l'égalité homme-femme, la non-violence, etc.) » (Bouchard, 2012 : 59).

Toutefois, comment communiquer en amont de la migration au sujet des éventuels obstacles à l'intégration ? Comment parler des difficultés sociales et des problématiques familiales ? Comment évoquer le faux « rapprochement culturel » ? Comment évoquer les discriminations et intolérances en tous genres sans « repousser » les futurs immigrants français au Québec ? Le tout doit pouvoir s'inscrire au sein d'une communication gouvernementale interculturelle, c'est-à-dire la prise en considération des aspects des cultures française et québécoise en phase prémigratoire déjà. « Plusieurs de nos informateurs ont d'ailleurs mentionné être très mal informés de cette réalité du “maudit Français” et ont déploré que personne, ni le gouvernement du Québec ni d'autres intervenants, ne les avaient préparés à vivre ce choc culturel. Ainsi, il faudrait rendre compte des enjeux culturels et identitaires à l'œuvre dans les interactions entre Québécois et Français. Faire l'économie de ce travail, c'est, pour les individus des cultures concernées, s'exposer à coup sûr à des situations conflictuelles lourdement chargées d'affectivité » (Dupuis, 2004 : 37). Évidemment, ce sujet est parfaitement délicat à aborder en phase prémigratoire. Néanmoins, la communication gouvernementale au sujet de l'immigration, mais surtout de l'intégration, doit pouvoir surpasser les simples formalités administratives à l'immigration, les procédures d'installation, ainsi que les difficultés liées à l'insertion professionnelle (le premier emploi au Québec, la reconnaissance des diplômes, les professions régies par des ordres professionnels ou encore réglementées).

Force est de constater que ce qui puisse davantage « retenir » les immigrants français se rapporte à des facteurs beaucoup plus subjectifs, sociaux, culturels et affectifs. Les Français au Québec ne sont pas et non jamais été des réfugiés économiques, malgré les perspectives professionnelles, les possibilités de polyvalence, de rapidité d'ascension et de hiérarchie simplifiée. « Sauf exception, les majorités culturelles sont des cultures fondatrices, mais il arrive toujours qu'elles n'ont pas cessé d'incorporer au fil du temps d'importants apports qui se sont fondus au filon initial en le transformant. Sous l'effet des migrations et des échanges interculturels, la réalité que recouvrent ces notions est donc fondamentalement mouvante, dynamique et souvent diversifiée, même si le discours dominant tend à gommer ce caractère » (Bouchard, 2012 : 33). Le Québec d'aujourd'hui se doit de prendre en considération tous ces nouveaux éléments et savoir surtout comment communiquer à ce sujet auprès des futurs immigrants français.

« 61 % des Québécois considèrent que les immigrants respectent les valeurs du Québec, [...] les nouveaux immigrants se rapprochent davantage de la société québécoise francophone. 65 % sont d'avis qu'avec les années, les immigrants adoptent le mode de vie des Québécois²⁷⁸. » A long terme, comment encourager une meilleure convergence des immigrants français à l'égard de la culture québécoise ?

La communication interculturelle semble avoir été défailante à plusieurs étapes et sur plusieurs plans. Français et Québécois ont présumé une similarité culturelle, basée sur un partage historique commun ainsi qu'une langue commune. Or, la langue, ses propriétés et ses usages sont bel et bien différents. Les immigrants français ont pensé pouvoir tout anticiper par la préparation adéquate, voire quasi parfaite, en amont du projet migratoire. Mais l'expérimentation du « choc culturel », des codes, des comportements ne peut s'envisager qu'en phase migratoire. De plus, bon nombre de renseignements ne sont pas privilégiés et rendus accessibles afin de promouvoir l'immigration de ressortissants français au Québec : les malentendus interculturels, le malaise anti-Français, l'histoire de la majorité culturelle francophone québécoise, la difficulté de se sentir « Québécois » malgré le nombre d'années passées au Québec, etc. « Autrement dit, pour favoriser l'intégration, la communication doit autant viser la compréhension interculturelle entre les concitoyens que la satisfaction de leurs besoins et l'atteinte de leurs buts respectifs. Comprendre l'autre ne suffit pas : ce n'est pas parce qu'on comprend son désir qu'on répondra à ce désir, surtout si on perçoit celui-ci comme un obstacle à ses propres ambitions » (Auger, 2005 : 127).

De ce fait, nous nous sommes interrogés sur la volonté des Québécois à l'égard de l'immigration sur son territoire. Nous avons préconisé le fait que l'intégration est une responsabilité partagée entre le nouvel arrivant et la société d'accueil, c'est-à-dire les citoyens québécois, et non seulement le Ministère de l'Immigration. Les Québécois natifs doivent être davantage conscientisés sur, non pas les apports économiques et démographiques de l'immigration au

278. Les Services à la recherche J.T.D. pour le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, mars à avril 1996, Jacques Joly, 1996, Sondage d'opinion publique québécoise sur l'immigration et les relations interculturelles, Gouvernement du Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 131 p.

Québec, mais bien sur les avantages et les intérêts partagés d'un point de vue social, culturel et identitaire. Une nouvelle forme de « foyer de convergence » doit être envisagée au Québec.

« Le modèle que l'on désigne aujourd'hui au Québec sous le nom d'interculturalisme a été progressivement élaboré au cours des dernières décennies, du moins dans ses éléments essentiels. Cette évolution a fait suite à une prise de conscience de la diversité culturelle du Québec à partir du milieu du XX^e siècle (G. Bouchard, 1990) et à une immigration croissante dans les années 1960-1970. Mais elle trouvait surtout sa source dans ce qui fut peut-être le changement culturel le plus important de la Révolution tranquille, à savoir une redéfinition de la nation canadienne française, désormais centrée sur le Québec. En corollaire, les « Canadiens français » du Québec allaient désormais s'affirmer comme « Québécois » et comme majorité culturelle au sein du Québec, lequel se posait dès lors comme société d'accueil des immigrants » (Bouchard, 2012 : 46).

L'interculturalisme est-il adapté à toutes les communautés d'immigrants ? Doit-il pouvoir évoluer dans le temps en fonction des volumes d'immigration et pays de provenance des différentes cohortes migratoires ? Nous pensons qu'il est sans doute le meilleur modèle d'intégration respectant à la fois la majorité culturelle et les différentes minorités composant le Québec. Or, la communication autour de l'interculturalisme québécois, de même que le multiculturalisme canadien, semble être pour le moins déficiente en phase prémigratoire. « D'importantes zones d'ombre demeurent toutefois. On pense d'abord à l'absence d'un document gouvernemental officialisant l'interculturalisme comme modèle d'intégration et de gestion de la diversité culturelle au Québec » (Bouchard, 2012 : 234). Comment communiquer sur des sujets qui ne sont que partiellement établis au sein d'une société ?

« On peut vivre au Québec sans être intégré. Mais je n'ai jamais su me définir culturellement, car je suis un mélange de plein de trucs à la base. Mais ici, je suis intégrée et assimilée. Ma mère et mon frère étaient ici en vacances il y a quelque temps, et à un moment, je lui parlais, et du coup la voisine sonne à la porte; je lui réponds et lui parle, et ensuite, ma mère me dit : "Mais t'as changé d'accent radicalement, je ne te reconnais pas." »

Magali, avril 2010.

« Selon 56 % des Québécois, un Québécois, c'est quelqu'un qui possède des traits culturels bien spécifiques²⁷⁹. » Le qualificatif Québécois renvoie aux habitants de la province canadienne, mais pas seulement. En pratique, il existe une espèce de représentation archétypale du Québécois où l'attribut linguistique joue un rôle important d'identification exagéré et erroné et, donc, de distinction, mais non pas de différenciation statutaire, de stigmatisation forte, de discrimination des locuteurs entre eux ou d'exclusion des citoyens de l'enceinte sociétale. L'identité québécoise demeure une frontière symbolique, promouvant un destin collectif et s'appuyant sur des faits historiques.

Un Québécois d'origine française vivant au Québec depuis longtemps et détenant aussi la nationalité canadienne serait ainsi « trahi » par son langage (accent, formules, lexique, etc.), identifié, *de facto*, comme provenant « d'ailleurs » et n'étant pas « d'ici ». Les immigrants doivent avoir un rôle actif dans leur intégration : ils doivent apprendre à connaître la nouvelle société d'accueil, sa culture, son histoire... Le tout peut s'acquérir par une démarche volontaire. Il faut à tout prix adopter une attitude d'ouverture afin de pouvoir devenir acteur au sein de la société d'adoption. La polyfrancophonie sert à affirmer la singularité de parole au Québec vis-à-vis une anglophonie représentée ici comme étant homogénéisatrice et uniformisante. Pour Van Schendel (2001 : 195), « le rôle du français, compte tenu de sa proposition minoritaire, consisterait [...] à agir comme instrument de prise de parole pour marquer un point de vue ou prendre une place, et non simplement à montrer un caractère différent ou à exprimer une essence [...] Elle témoigne, à travers l'expression métissée de son langage, d'une pluralité de points de vue [...] du besoin de dire les choses autrement, à la marge du consensus anglophone, en affinité avec les autres paroles minoritaires » (Van Schendel, 2001 : 199).

Ce « parler québécois » a longtemps été méprisé et refusé, pour ensuite devenir le vecteur d'une identité nationale. Mais qu'en est-il de ceux qui ne maîtrisent pas cette variété langagière ? Comment appartenir au monde des « minorités audibles » à l'instar des minorités visibles ou ethniques ? Parfois, il est possible de se demander si certains malentendus sont toujours liés à la

279. Les Services à la recherche J.T.D. pour le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, mars à avril 1996, Jacques Joly, 1996, Sondage d'opinion publique québécoise sur l'immigration et les relations interculturelles, Gouvernement du Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 131 p.

culture. Il peut aussi y avoir des incompréhensions à cause de la personnalité des interlocuteurs, de leur génération, de leur position hiérarchique en entreprise, des relations hommes-femmes, etc. Ainsi, immigrants français et Québécois doivent communiquer dans un respect mutuel en phase prémigratoire, mais également en phase d'expérimentation de la migration et de l'intégration. La compréhension interculturelle doit être commune et la satisfaction des intérêts et besoins non seulement des membres de la société d'accueil, mais aussi des nouveaux arrivants, doit être encouragée. La communication interpersonnelle, comme pratiquée au quotidien par tous les membres d'une société, doit se transposer, se transformer en véritable communication interculturelle afin de respecter les besoins et intérêts de tous.

9. CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de nos travaux, nous rappelons que le but de nos recherches est de comprendre pourquoi l'immigration française au Québec, l'une des premières communautés culturelles en matière d'arrivées au cours de la dernière décennie, est également éminente en matière de migration de retour ou de poursuite migratoire. Notre première hypothèse est que la communication effectuée en phase prémigratoire est, avant tout, essentiellement promotionnelle : elle vise à susciter l'intérêt des candidats pouvant correspondre aux critères de sélection, tels que définis dans le RSRE, d'un projet migratoire à destination du Québec. Le discours employé fait état des possibilités qu'offrent le Québec en matière d'emploi, de création d'entreprise, d'éducation, de qualité de vie, etc. Les messages émis servent ensuite à forger un imaginaire migratoire et laisse entrevoir le Québec comme étant le « pays du possible », un eldorado « taillé sur mesure » pour les Français, un heureux compromis entre la France et l'Amérique. Le rapprochement culturel mis en avant conforte le choix de la destination, le Québec. Les perspectives économiques et professionnelles, relativement favorables, évoquées sous formes de statistiques (taux de chômage, taux d'emploi, revenu moyen par an, etc.) laissent présager une bonne intégration économique et en emploi. Les atouts du Québec sont mis en valeur, au détriment bien sûr, des lacunes et difficultés d'adaptation et d'intégration. De plus, certains éléments factuels ne sont pas évoqués en communication prémigratoire : le système de santé qui laisse à désirer, les reconversions professionnelles, la déqualification, la piètre qualité de l'enseignement de la langue française au sein des écoles publiques etc. D'autres paramètres, davantage culturels ou sociétaux sont occultés : l'identité québécoise, la dualité entre une majorité et une minorité culturelle, la gestion de la diversité religieuse, le sentiment et le racisme anti-français. En ce sens, la communication promotionnelle n'est pas entièrement interculturelle. Le Québec cherche des immigrants pour quatre principales raisons : assurer la prospérité économique, freiner le vieillissement de la population, assurer la pérennité de la langue française sur le territoire et favoriser l'ouverture sur le monde, en l'occurrence, les relations internationales. La communication promotionnelle fixe les attentes et objectifs du Québec de façon à ce que ceux-ci puissent correspondre, selon lui, aux ambitions des futurs immigrants français. Les immigrants français se construisent un imaginaire migratoire, mais le

Gouvernement s'est aussi, lui-même, construit un mythe au sujet de l'immigration française au Québec. En effet, cette dernière, puisqu'à l'origine même du peuplement de la Nouvelle-France, pourrait faire perdurer la nation francophone et les valeurs culturelles québécoises. En 2013, l'ancien ministre des Relations internationales, Jean-François Lisée, affirmait que « si le Québec devait accéder à l'indépendance, son gouvernement doublerait le nombre d'immigrants français²⁸⁰. » Or, la France n'a jamais été un pays d'émigration, au même titre que l'Italie, le Portugal ou l'Espagne. Notre problématique n'est pas récente, mais elle a encore été peu étudiée. Le retour des immigrants français en France, tout comme la venue de Français au Québec sont présents, depuis plus de 400 ans. On invoque un passé historique conjoint, le partage de la langue française et des similarités culturelles, qualifiées souvent de « cousinades », afin de légitimer davantage la promotion de l'immigration et la venue de Français au Québec. L'envie de découvrir un autre pays, une autre culture, d'acquérir de nouvelles expériences professionnelles et de vie, sont les raisons qui motivent, majoritairement, la migration des Français. Le choix de la destination s'arrête sur le Québec, étant donné le partage d'une langue commune et d'un passé historique unanime. Il s'agit donc d'une prise de risque évaluée, calculée et raisonnée, selon les futurs migrants français. Cette aventure, que les immigrants français croient, pour la plupart, maîtrisée et contrôlée, implique une sous-estimation de la préparation du projet d'expatriation et de l'évaluation des différences culturelles. Le choc culturel, relativement négligé en phase prémigratoire, donne lieu à des difficultés, mais également des désillusions et désenchantements.

Ce qui importe désormais, est de savoir non pas ce qui fait naître, chez les Français, le désir d'immigrer au Québec, mais bien ce qui les incite à rester, de manière durable et permanente. L'intégration connaît ses difficultés : il résulte d'un long cheminement regroupant différentes composantes de la vie d'un migrant : la recherche d'un emploi, d'un lieu d'habitation, l'adaptation de tous les membres de la famille à la société d'accueil, les relations avec la famille dite élargie restée en France, les relations interpersonnelles et les nouveaux amis, etc. Les immigrants français ayant participé à notre étude, ont pratiquement tous relativement bien réussi leur intégration, d'un point de vue économique. Par contre, les résultats concernant les aspects

²⁸⁰ « Un Québec indépendant doublerait l'immigration française » (ministre Jean-François Lisée), *Agence France-Presse*, 11 février 2013, http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/02/11/un-quebec-independant-doublerait-immigration-francaise_n_2664304.html, Consulté le 03-09-2014.

socioculturels de l'intégration ne sont pas complètement homogènes. La majorité des personnes interrogées parlent de relations amicales difficiles avec les Québécois. La simplicité, le tutoiement, une hiérarchie professionnelle plus souple, tout ce qui peut susciter la sympathie, se transforme souvent en piège. De plus, certains immigrants français ont peine à s'intéresser à la culture québécoise et se rattachent fortement à la vie montréalaise : son aspect multiculturel, multilinguistique, où la population est nettement hétérogène par rapport au reste de la province. Toutefois, le corpus interrogé permet de constater que la réussite migratoire des Français au Québec est bien réelle, or, pour combien de temps ? L'intégration et le sentiment d'appartenance à la société d'accueil, sont deux concepts distincts même s'ils sont fortement liés. Ainsi, il serait pertinent de mener une étude longitudinale, sur deux ou trois décennies, auprès d'immigrants français d'une même cohorte, afin de mieux comprendre la problématique étudiée. Notre recherche est de nature qualitative. En effet, 15 immigrants français ont été interrogés au Québec en avril 2010 et avril 2011, sept d'entre eux ont pu être à nouveau questionné en janvier et février 2014. En l'espace d'environ trois ans, certains immigrants ont davantage pris racine au Québec, et ce, essentiellement autour de la concrétisation d'un projet familial (mariage, naissance d'enfants au Québec). D'autres immigrants français, pour leur part, continuent de s'adapter, de travailler au Québec, mais ne peuvent se prononcer au sujet d'un éventuel retour en France ou d'un départ du Québec.

« Vouloir prendre racine ici, je ne sais pas si ce sera mon cas, je me laisse encore du temps. »

Patrick, avril 2011.

Des immigrants français ont aussi quitté le Québec, pour de multiples raisons : opportunités professionnelles, poursuites migratoires, l'envie de retrouver la famille restée au pays, etc. Ces immigrants, malgré le fait qu'ils ne résident plus au Québec, continuent cependant d'avoir un attachement particulier envers la Belle Province. De plus, un retour n'est pas automatiquement définitif. Certains immigrants français, ayant obtenu la nationalité canadienne, pourront s'inscrire dans une logique de migration circulaire, de va-et-vient entre la France et le Québec. L'attachement, ou le sentiment d'appartenance, est donc double : à la fois pour le pays d'origine et la société d'accueil.

Nous ne savons pas si tous les candidats à l'immigration interrogés en décembre 2010 et janvier 2011 ont pu concrétiser leur projet migratoire. Certains n'ont peut-être pas été sélectionnés, faute de correspondre aux critères tels que définis par le RSRE. Il existe souvent un écart entre l'intention et le souhait de vouloir immigrer avec la réalisation de l'expérience migratoire. D'autres ont peut-être abandonné le projet d'immigration pour diverses raisons : la procédure d'immigration peut durer entre un et deux ans, d'autres opportunités et projets peuvent ainsi naître, au détriment de la migration au Québec. Nous pensons cependant que la majorité des personnes interrogées ont obtenu le sésame, le visa de résident permanent, et ont ainsi pu réaliser leur projet migratoire. Environ trois ans plus tard, nous pensons que tous ces nouveaux immigrants ne sont pas forcément toujours présents au Québec, mais nous n'en connaissons ni les proportions, ni les raisons. La part la plus importante des départs se déroule, en effet, dans les cinq à dix ans suivant la migration. Le Québec aurait une force attractive qui ne serait pas de corollaire avec sa force rétentrice. La société d'accueil décrite, lors de la promotion de l'immigration, ne correspond pas toujours à la réalité québécoise. Comme le présente le corpus d'articles de presse retenu, les informations mises en avant sont très promotionnelles et mettent en valeur la qualité de vie exceptionnelle du Québec, son économie prospère, son dynamisme, son ouverture et surtout, son accueil. Cette communication promotionnelle donne naissance aux rêves, à un certain mythe de la terre promise et favorise la matérialisation du projet migratoire.

« On peut avoir une place ici, mais pas forcément la place que l'on veut. »

Séverine, avril 2011.

En phase prémigratoire, les candidats à l'immigration sont informés nettement plus de la politique d'immigration, donc, de sélection, que de celle de l'intégration. Néanmoins, maintes informations et expériences migratoires ne peuvent être obtenues qu'en phase d'observation, et donc, d'intégration.

Après l'expérimentation de la migration, nous observons l'apparition d'une nouvelle et/ou de nouvelles identités. Celles-ci pourraient favoriser une pleine intégration au Québec, mais aussi la poursuite de l'itinéraire migratoire. Les immigrants français, après une première expérience migratoire, pourraient ainsi se sentir appartenir à une culture hybride, pouvant s'adapter en d'autres et divers lieux. La tendance actuelle favorise grandement la mobilité des travailleurs qualifiés. La multiplication des sources d'informations ferait-elle apparaître de nouveaux rêves et

projets migratoires ? Les stages à l'étranger, les séjours temporaires, s'inscrivent beaucoup plus dans l'ère du temps que l'immigration permanente en tant que telle. En effet, pour ces jeunes migrants, hautement qualifiés, il faut souvent passer par la case de « l'expérience internationale », et celle-ci est reconnue et valorisée lors d'un potentiel retour en France. Au Québec, c'est davantage l'expérience québécoise, et donc locale, qui est hissée au niveau de la réussite et de l'intégration. La migration pourrait aussi être, pour certains, un effet de mode, une option parmi d'autres afin de propulser une carrière professionnelle. Certains immigrants français pourraient désirer continuer à cumuler les expériences professionnelles, culturelles, et donc, migratoires, tant qu'ils ne se sentent pas totalement enracinés au sein d'un territoire, ou complètement déracinés de leur pays d'origine.

Nous avons étudié les processus d'adaptation, d'acculturation et d'intégration des immigrants. Il est difficile d'accorder une durée spécifique à chacune de ses étapes, car celle-ci est propre à chaque individu. Or, au-delà de l'intégration, il faut arriver à construire un sentiment d'appartenance, par la compréhension interculturelle et le dialogue. Les interactions peuvent se transformer en valeurs et attentes communes au sein d'une société d'accueil. Le sentiment d'appartenance passe d'abord par une identification. Il est possible d'alimenter et de construire ce sentiment d'appartenance par le biais de la participation à une vie sociale et citoyenne accomplie : activités socioculturelles, sportives, politiques, écologiques, etc. Le sentiment d'appartenance apporte une plus grande motivation et une meilleure qualité de vie pour l'intégration durable. Il est preuve d'ouverture et amène à apprécier les différences. Malgré le développement d'un sentiment d'appartenance à la société d'accueil, des identités peuvent être multiples, et certaines peuvent être davantage enracinées, tissées encore plus serrées que d'autres. Le sentiment d'appartenance engage une identification personnelle ainsi qu'une solidarité, une considération, qui s'inscrivent par le partage de valeurs avec la société d'accueil. « Le sentiment d'appartenance est un processus interactif par lequel les individus sont inter reliés et se définissent en rapport les uns avec les autres en fonction de champs d'intérêts et d'affinités » (Guertin, 1987 : 4).

« Je me sens très bien intégrée. J'ai un bon réseau d'ami(e)s et ma belle-famille est fantastique. Ma demande de citoyenneté est en cours et j'espère qu'elle aboutisse en 2015 (ou fin 2014). J'ai très hâte de devenir Canadienne afin de pouvoir participer à la vie électorale. Je suis moins l'actualité française, ce que je faisais il y a quelques années. Je

vois mon avenir à long terme au Québec. Je pense y passer ma retraite, mais je sais que nous aurons envie de voyager lors de notre retraite et, pourquoi pas, de rester vivre quelques mois en France, mais absolument rien de définitif. »

Carole, janvier 2014.

Pour que l'installation et l'intégration puissent être pérennes, l'immigrant a besoin d'appartenir à la société québécoise, de s'associer à elle, de sentir qu'il dispose d'un réseau relationnel réel et ferme. L'appartenance sociale est une prétention essentielle pour les immigrants et les Québécois natifs. Elle instaure un effet de reconnaissance et constitue un élément de l'identité. L'appartenance est le signe d'un lien humain et d'une place parmi les autres. Par conséquent, l'intégration à une société nouvelle d'accueil répond à cette aspiration.

« Une intégration réussie serait le fait de rester ici pour ma retraite, et même, mourir ici. Je ne sais pas si ça va se produire, alors je pense surtout et pour les prochaines années, être bien ici, tant dans ma vie professionnelle que personnelle. »

Julien, avril 2011.

Il existe plusieurs paliers d'intégration pour chaque individu. L'intégration est aussi perçue, par certains immigrants, comme étant un processus qui ne se termine jamais, qui est en perpétuelle évolution, il s'agit d'une transition entre la vie d'avant la migration et certains faits à accomplir en nouvelle terre d'accueil. Mais le dialogue interculturel est un processus interactif et continu, et concerne tout autant les locuteurs issus de l'immigration que les locuteurs natifs de la société d'accueil.

La présence d'une langue commune, accompagnée d'une histoire collective, peuvent néanmoins laisser place à des malentendus interculturels. Ces malentendus peuvent provoquer des incompréhensions, des frustrations et le rejet de l'Autre. Ce rejet peut se traduire en termes de malaises, de relations parfois difficiles entre immigrants français et Québécois, et même laisser place à des formes de discrimination et de racisme entre les deux acteurs. La méconnaissance de la culture de l'Autre donne lieu à une communication interculturelle altérée.

Depuis 2013, de nouvelles orientations ont été prises par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. En effet, les niveaux d'immigration ont été légèrement réduits, et le budget affecté à l'intégration et à la francisation des migrants a été augmenté. Il importe, pour le Gouvernement actuel, d'atteindre et de tendre à maintenir un équilibre entre le nombre

d'admissions afin que les immigrants au Québec puissent réaliser un réel projet de vie, donc une immigration permanente. De plus, la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, envisage également de moderniser la Loi sur l'immigration au Québec, adoptée en 1968, afin que celle-ci soit plus adaptée aux réalités contemporaines. La ministre désire aussi revoir l'Énoncé de politique en matière d'immigration, car en effet, celui-ci a été instauré il y a plus de 20 ans. La volonté est aussi de consulter la population québécoise afin d'orienter les politiques et niveaux d'immigration des futures planifications annuelles. De plus, le changement de nom du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (anciennement Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles) serait-il une réponse au projet de la Charte des valeurs québécoises ? Est-ce un rapprochement vers le multiculturalisme et de ce fait, un recul de l'interculturalisme québécois ? Les communautés culturelles étaient-elles davantage « exclues » par rapport au reste de la population québécoise ? Le Gouvernement veut-il ainsi cesser de différencier les Québécois, les Néo-Québécois et les « Québécois des communautés culturelles » ?

L'immigration est certes un enrichissement pour le Québec, mais les immigrants français doivent pouvoir adhérer à la culture et développer un sentiment d'appartenance qui peut s'exprimer par une « citoyenneté » québécoise. Les Québécois s'intéressent à la question identitaire des immigrants, mais continuent aussi à les percevoir comme étrangers. Une communication interculturelle règle les normes de conduite régulant les relations entre immigrants français et Québécois, celle-ci donnant un sens aux différents codes, langagiers et non verbaux, afin que tous puissent communiquer dans l'empathie et favoriser une compréhension et une intégration commune des valeurs adoptées par le Québec. Cette communication interculturelle, pendant tout le processus migratoire, peut donc permettre de trouver un juste milieu par rapport à une situation ambiguë : départager les illusions de l'émigré et mieux anticiper et freiner les désillusions de l'immigrant.

I. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Abdallah-Preteuille M., 2008, « Éthique et diversité », *Éducation et francophonie*, vol. 36, n° 2, pp. 16-30.

- 2004, *L'éducation interculturelle*, PUF, Collection : « Que sais-je ? » n° 3487.
- 2004, *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, Anthropos, 3^e édition.
- 2003, *Former et éduquer en contexte hétérogène : Pour un humanisme du divers*, Paris, Economica.
- 1996, *Education et communication interculturelle*, Paris, PUF.

Abdallah-Preteuille M., Porcher L., 1999, *Diagonales de la communication interculturelle*, Paris, Anthropos.

Abou S., 1986, *L'identité culturelle : relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos.

- 1984, *Psychopathologie de l'acculturation*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- 1981, « Aspects de l'identité culturelle », dans *Dialogues et Cultures*, revue de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF), n°23-24, pp.31-43.
- 1979, « L'identité culturelle », dans *Fédération du Français Universel, Langue française et identité culturelle*, Moncton 1977, les nouvelles éditions africaines, Dakar-Abidjan, pp.31-42.

Abric J.-C., 2008, *Psychologie de la communication : théories et méthodes*, Paris, Armand Colin.

Albertini F., Péliissier N., 2009, *Les sciences de l'information et de la communication à la rencontre des cultural studies*, Paris, Harmattan.

Ancil P., 2005, « Défi et gestion de l'immigration internationale au Québec », dans *Cités*, numéro spécial « Le Québec, une autre identité. Dynamisme d'une identité », Paris, n° 23, pp. 43-55.

- 1996, « La trajectoire interculturelle du Québec : la société distincte vue à travers le prisme de l'immigration », dans Lapierre A., Smart P. et Savard P.,(dir.), *Langues, cultures et valeurs au Canada à l'aube du XXI^e siècle*, Ottawa, Conseil international d'études canadiennes et Carleton University Press, pp. 133-154.

Angers S., Fabre G., 2004, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec, 1930-2000*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

Aoun J., 2004, *Gérer les différences culturelles : pour communiquer plus efficacement avec les diverses cultures du monde*, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes.

Appadurai A., 2005, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.

Apparicio P., Leloup X. et Rivet P., 2007, « La diversité montréalaise à l'épreuve de la ségrégation : pluralisme et insertion résidentielle des immigrants », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 8, n° 1, pp. 63-87.

Armory V., 2007, *Le Québec expliqué aux immigrants*, Montréal, VBL éditions.

Attallah P., 1989, *Théories de la communication : histoire, contexte, pouvoir*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Augier, V. 2005, *La communication interculturelle et ses obstacles*, essai de Maîtrise, Université de Sherbrooke, En ligne : https://www.usherbrooke.ca/psychologie/fileadmin/sites/psychologie/espace-etudiant/Revue_Interactions/Volume_9_no_1/V9N1_AUGER_Valerie_p123-160.pdf. Consulté le 15-09-2014.

Azzi A. E. et Klein O., 1998, *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Paris, Dunod.

Barmeyer C., 2007, *Management interculturel et styles d'apprentissage : étudiants et dirigeants en France, en Allemagne et au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Bayard C, Stoiciu G. et Maugey A., 1992, *Exil et fiction*, Montréal, Humanitas nouvelle optique.

Beauregard, L., 1981, « Géographie de l'immigration française au Québec (compte-rendu de la thèse de Jean-Louis Grosmaire) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 65, pp. 291-297.

Béji K. et Pellerin A., 2010, « Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux », *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 65, n° 4, pp. 562-583.

Belabdi M., 2011, « Les mutations communicationnelles en contexte interculturel et les stratégies de repositionnement des immigrants » : dans *Communication internationales et communication interculturelle*, Agbobli C., Hsab G., 2011, (dirs.), *Communication internationale et interculturelle. Regards épistémologiques et espaces de pratique*, Montréal, Presse de l'Université du Québec, pp. 181-198.

- 2010, *Communication interculturelle et processus d'intégration des nouveaux immigrants marocains au Québec*, Thèse, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Doctorat en communication, <http://www.archipel.uqam.ca/2654/>. Consulté le 15-09-2014.

- 2004, « Politique gouvernementale d'immigration au Québec. Vers la mise en place de relations publiques citoyennes ? », *Communication*, vol. 23, n° 1, pp. 93-117.
- printemps-été 2004, « Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés », *Communication*, vol. 23, n° 1, pp. 169-172.

Belmessous S., 2004, « Être français en Nouvelle-France : Identité française et identité coloniale aux dix-septième et dix-huitième siècles », *French Historical Studies*, vol. 27, n° 3, pp. 507-540.

Bennett M. J., 1993, *Towards ethnorelativism: A developmental model of intercultural sensitivity* (revised). In R. M. Paige (Ed.), *Education for the Intercultural Experience*. Yarmouth, Me: Intercultural Press.

Berry J. W., 1991, "Understanding and managing multiculturalism", *Psychology and Developing Societies*, Vol. 3. pp. 17-49.

Bissoondath N., 1996, *Le marché aux illusions*, (essai sur le multiculturalisme), en ligne : <http://www.erudit.org/revue/rs/1996/v37/n2/057042ar.prd>. Consulté le 14-09-2012.

- 1995, *Le Marché aux illusions. La méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal-Liber.

Blanchet A., 2007, *L'entretien – L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin.

Blaser C., 2006, « Impact dans la performance économique des migrants au Québec. Compétences linguistiques », *Hommes & Migrations*, vol. 1218, Langues et migrations, pp. 22-35.

Blouin N., 1971, *Communication et relations publiques*, Montréal, Leméac.

Bnou-Nouçair R., 2008, *Atouts et faiblesses de l'immigration au Québec*, Paris, L'Harmattan.

Bolduc, D. et Fortin, P., 1988, « L'Opinion des Québécois en matière d'immigration : Une analyse polytomique ordinale », *Papers* 8807, Laval, Recherche en Politique économique.

Bouchard G., 2012, *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*, Montréal, Boréal.

- 2011, « Qu'est-ce que l'interculturalisme ? / What is interculturalism ? », *McGill Law Journal / Revue de droit de McGill*, vol. 56, n° 3, pp. 395-468.
- 2011, Qu'est-ce que l'interculturalisme ?, Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada, 11 janvier 2011, en ligne : <http://www.symposium-interculturalisme.com/pdf/BOLIII-IVJan2011.pdf>. Consulté le 16-07-2013.

Bouchard G. et Lamonde Y., 1995, *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Fides.

Bouarbat B. et Boulet M., 2010, *Un diplôme postsecondaire canadien : un tremplin vers les emplois de qualité pour les immigrants ?*, Étude IRPP, n° 8, Montréal, Institut de recherches en

politiques publiques, en ligne : <http://irpp.org/wp-content/uploads/assets/Uploads/IRPP-study-no2.pdf>. Consulté le 14-06-2014.

- 2010, *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*, Rapport de projet, en ligne : <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-05.pdf>. Consulté le 15-09-2014.

Boudarbat B. et Cousineau J.-M., 2010, « Un emploi correspondant à ses attentes personnelles ? Le cas des nouveaux immigrants au Québec », *Journal of International Migration and Intergration – Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 11, n° 2, pp. 155-172.

Bourdon R. et Bourricaud F., 2000, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF.

Bourhis R. Y., Montreuil A. et Helly D., 2005, « Portrait de la discrimination au Québec : enquête sur la diversité ethnique au Canada », Chaire Concordia/UQAM en études ethniques.

Bourque G. et Duchastel J., 1996, in Elbaz M. et Helly D. (dir.), « Multiculturalisme, pluralisme et communauté politique : Le Canada et le Québec », *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 147-169.

Bouteyre E., 2004, *Réussite et résilience scolaires chez l'enfant de migrants*. Paris, Dunod.

Breton P., Proulx S., 1989, *L'explosion de la communication : la naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris, La Découverte ; Montréal, Boréal.

Brosseau O., Stoiciu, G., 1989, *La différence, comment l'écrire ? Comment la vivre ? : Communication internationale et communication interculturelle*, Collection Circonstances Éditions humanitas-nouvelle optique.

Camilleri C., 1997, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.

Camilleri C. et Vinsonneau G., 1996, *Psychologie et culture : concepts et méthodes*, Paris, Armand Colin.

Camilleri C., Cohen-Emerique M., 1989, *Chocs de cultures : Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan.

Cardinal L., 2011, Symposium international sur l'interculturalisme, Dialogue Québec-Europe, « L'avenir du français dans un Québec interculturel », chapitre 7, Langue nationale, identité et intégration, en ligne : http://www.symposium-interculturalisme.com/pdf/livre_complet_FINAL_hyperliens.pdf. Consulté le 15-09-2014.

Carlos S., 1977, *Attitudes des Québécois face à l'immigration*, étude réalisée pour le Ministère de l'Immigration, Montréal, Université de Montréal, Centre de sondage, 32f.

Chaloff J. et Lemaître G., 2009, "Managing highly-skilled labour migration : A comparative analysis of migration policies and challenges in OECD countries", Documents de travail sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 79, OCDE, Paris.

Charbonneau H. et Landry Y., 1979, « La politique démographique en Nouvelle-France », *Annales de démographie historique*, pp. 29-57.

Charpentier G., 2008, *S'intégrer sans se désintégrer*, Brossard, Éditions pour tous.

Chiasson N. et Deschênes G., 2007, *La compétence interculturelle actualisée dans une approche d'empowerment au service des familles immigrantes : Rapport de recherche*, CLSC de Sherbrooke, Centre d'innovation, de recherche et d'enseignement, Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Centre de santé et de services sociaux.

Chicha M.-T., 2011, « Stratégies familiales et déqualification des immigrantes universitaires: une situation de discrimination systémique », *Diversité canadienne/Canadian Diversity*, vol. 9, pp. 48-52.

Cohen-Emerique M. et Hohl J., 2004, « Les réactions défensives à la menace identitaire chez les professionnels en situations interculturelles », *Cahiers Internationaux de Psychologie sociale*, mars 2004, n° 61, pp. 21-34.

Cohen-Emerique M., 2000, « L'Approche Interculturelle auprès des migrants », dans : *L'Intervention Interculturelle*, Legault G. (dir). 2000, Montréal, Gaetan Morin Éditeur. pp. 161-185.

Corbeil C., 2007, *L'embaras des langues : origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec/Amérique.

Coté J., 1974, *La communication au Québec*, Repentigny, Point de mire.

Coulon A., 2007, *L'École de Chicago*, Paris, PUF.

De B'éri, B., 2010, *Les cultural studies dans les mondes francophones*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

De Singly F., 2012, *Le questionnaire : L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 3^e édition.

Demazière D. et Dubar C., 2000, *Analyser les entretiens bibliographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Essais & recherches, Paris, Nathan.

Demers B. et Lamonde Y., 2013, *Quelle laïcité ?*, Montréal, Médiaspul.

Demorgon J., 2010, *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques*, Paris, Economica.

- 2005, *Critique de l'interculturel. L'horizon de la sociologie*. Paris, Economica.
- Dickinson J. A. et Young B., 1988, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion.
- d'Iribarne P., 2002, *Cultures et mondialisation : gérer par-delà les frontières*, Paris, Éditions du Seuil.
- Dubreuil B. et Marois G., 2011, *Le remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, Montréal, Boréal.
- Dubuc C., 1999, *Lettre à un Français qui veut émigrer au Québec*, Montréal, Boréal.
- Ducassou, J. 2000, *L'immigration des Français au Québec, entre enjeux et réalités*, Mémoire de séminaire, Bordeaux, Institut d'études politiques de Bordeaux.
- Dufour, C., 2006, *Le Défi français*, Montréal, Septentrion.
- Dupont G., 1956, *Adaptation des immigrants français à Montréal*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des sciences sociales, économiques et politiques. (Dissertation soumise pour l'obtention de la Maîtrise en service social).
- Dupuis J.-P., 2012, « Enquête sur les relations problématiques entre Français et Québécois francophones », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n° 2, Mai-août 2012, pp. 357-387.
- 2004, « Être un “maudit Français” en gestion au Québec. Un portrait et une interprétation », Montréal, HEC Montréal, Cahier de recherche n° 04-03, Juin 2004.
- Elbaz M. et Murcach R., 1993, « Minorités visibles et action positive au Canada : une affaire de générations ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n° 3, pp. 119-146.
- Erikson E. H., 1972, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion.
- Fleming P., Gakkichan G. et Lamonde Y. (dir.), 2004, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. Volume 1. Des débuts à 1840*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Flye Sainte Marie A. 1997, « La compétence interculturelle dans le domaine de l'intervention éducative et sociale », *Les cahiers de l'Actif*, 250/251, I, pp. 43-63.
- Fournier M. et Beauregard D., 2001, *Les origines familiales des pionniers du Québec ancien, 1621-1865*, Québec, Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
- Fournier M., 1995, *Les Français au Québec, 1765-1865: un mouvement migratoire méconnu*, Sillery, Québec, Septentrion.
- Gagnon A.-G. et Iacovino R., 2003, « Le projet interculturel québécois et l'élargissement des frontières de la citoyenneté », dans Gagnon A.-G. (dir.), Québec. *État et société*, tome 2, Montréal, Éditions Québec/Amérique, pp. 413-438.

Gervais S., Karmis D. et Lamoureux D., 2008, *Du tricoté serré au métissé serré ? : La culture publique commune au Québec en débats*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Giles H., Bourhis R. Y. et Taylor D., 1977, "Towards a theory of language in ethnic group relations", in H. Giles (Ed.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, London: Academic Press, pp. 307-348.

Goudaillier J.-P. et Houdebine A.-N., 1988, « Parole, langue, imaginaire linguistique dans la communication entre Français et Québécois », *Présence francophone*, n° 32, pp. 71-81.

Grosmaire J.-L., 1983, « Les Français à Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n° 71, pp. 341-348.

- 1981, *L'immigration française au Québec : essai de géographie sociale*, thèse de doctorat en Géographie, Université de Montréal.

Gruing J., et Hunt T. T., 1984, *Managing public relations*, New York, Holt, Rinehard & Winston.

Guertin, D., 1987, *Sentiment d'appartenance chez l'adolescente et chez l'adolescent en milieu scolaire*, Mémoire de Maîtrise, Montréal, UQAM.

Guilbert L., 2005, « L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance », *Ethnologies*, vol.27, n° 1, pp. 5-32.

Guilbert L. et Labrie N., 1990, *Identité ethnique et interculturalité. État de la recherche en ethnologie et en sociolinguistique*, Rapports et mémoires de recherche du CELAT 16, Québec, Centre d'étude sur la langue, les arts et traditions des francophones d'Amérique du Nord.

Hall E.T., 1971, *La dimension cachée*, Paris, Éd. du Seuil.

- 1959, (trad. Mesrie J. et Niceall B.), 1984, *Le Langage silencieux*, Seuil, coll. « Points Essais » (no160).

Hamers J. F. et Blanc M., 1989, *Bilinguality and Bilingualism*, Cambridge, Cambridge University Press.

Hampden-Turner C. et Trompenaars A., 2004, *Au-delà du choc des cultures : dépasser les oppositions pour mieux travailler ensemble*, Paris, Éditions d'Organisation, Collections : Collection Manageris.

Helly D., 1995, *Valeurs familiales et information gouvernementale. Perception d'immigrés*. Québec, IQRC.

- 1992, *L'immigration. Pour quoi faire ?*, Québec, Institut de recherche québécois sur la culture.

Hernandez S., 2007, *Les hommes immigrants et leur vécu familial : impact de l'immigration et intervention*, Série de publication, Centre de recherche et de formation, n° 15, en ligne, http://www.sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/2013/10/Les_hommes_immigrants.pdf.

Consulté le 15-09-2014.

Hofstede G., 1994, *Values Survey Module 1994 manual*, University of Limburg, Maastricht, The Netherlands.

- 1991, *Vivre dans un monde multiculturel : comprendre nos programmations mentales*, Paris, Les Éditions d'organisation.

Hurtubise R. et Vatz Laaroussi M., 1995, « Enfants, histoires et identités familiales », P.R.I.S.M.E., pp. 335-346.

Israel E., 2006, « Différences et enjeux éducatifs dans la communication interculturelle », dans : *L'interculturalité dans tous ses états*, Thiéblemont-Dollet S. (dir.), 2006, Nancy, Presses universitaires de Nancy, pp. 81-91.

Jouve B. et Roche Y., 2006, *Des flux et des territoires : vers un monde sans états ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Kilani-Schoch M., 1997, « La communication interculturelle : malentendus linguistiques et malentendus théoriques », *Bulletin Suisse de linguistique appliquée*, 65, pp. 83-101.

Kittel F., 2009, *Les immigrants français à Montréal*, Mémoire Master 1, Sciences humaines et sociales, spécialité Histoire des relations et échanges culturels internationaux, Université Pierre Mendès France, Grenoble II, juin 2009, en ligne : http://dumas.ccsd.cnrs.fr/docs/00/42/47/96/PDF/Les_immigrants_francais_a_Montreal_d_apres_l_e_recensement_de_1911.pdf. Consulté le 15-09-2014.

Krauss R.-M. et Chiu C.-Y., 1998, "Some cognitive consequences of communication", In S.R. Fussell & R.J. Kreuz (Eds), *Social and cognitive approaches to interpersonal communication*, pp. 259-278.

Kunz J.-L., 2005, "Applying a Life-course Lens to Immigrant Intergration", *Canadian Issues*, printemps 2005.

Labelle M., 2010, *Racisme et antiracisme au Québec. Discours et déclinaisons*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Labelle M., Field A.-M. et Icart J.-C., 2007, « Dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec », Montréal, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, août 2007.

Lachance A., 2004, « L'adaptation des premiers colons : des Français en Amérique », *Cap-aux-Diamants*, hors-série, pp. 11-15.

Ladmiral J.-R. et Lipiansky E. M., 1989, *La communication interculturelle*, Paris, Armand Colin.

Lafontant, J., 2008, « Immigration, identité francophone et intégration en emploi », dans M. Paulin (dir.), *L'intégration des immigrants francophones dans l'Ouest du Canada : actes du colloque*, Edmonton, Institut pour le patrimoine de la francophonie de l'Ouest canadien, pp. 24-
Lamarche, L. & Tougas, F. (2001) « La loi canadienne sur l'équité en emploi et la transformation des rapports sociaux : le cas des minorités visibles », Rapport présenté à la Commission du droit du Canada et au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Lamonde Y., 2000, *Histoire sociale des idées au Québec*, vol. 1, 1760-1896, Montréal, Fides.

Lamonde P. et Bélanger J.-P., 1986, *L'utopie du plein emploi*, Montréal, Boréal.

Landry Y., 2013, *Les Filles du Roi au XVIIe siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise.

Laporte G. et Lefebvre L., 2008, *Fondements historiques du Québec*, Montréal, Chenelière.

Larose S., 2000, *La création de la Délégation générale du Québec (1958-1964)*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en Histoire, Université du Québec à Montréal.

Larrivée P., 2009, *Les Français, les Québécois et la langue de l'autre*, Paris, L'Harmattan.

Lavallée B., 2012, *L'influence de la mobilité sur la construction du sentiment d'appartenance territoriale : le cas de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de maître en urbanisme, Université de Montréal, en ligne : https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9006/Lavallee_Brigitte_2012_memoire.pdf;jsessionid=2B134155C968CA2FDA05696B25B02576?sequence=4. Consulté le 15-07-2014.

Leeds-Hurwitz W., 1993b, *Foreign Service Institute*, p. 1076, in : Sfez L., dir., *Dictionnaire critique de la communication*, t. 2, Paris, PUF.

Legault G.-A., Jutras F. et Desaulniers M.-P., 2000, « La question des normes de pratique à l'heure de la professionnalisation de l'enseignement au Québec », *Scientia Paedagogica Experimentalis*, vol. 37, n° 2, pp. 181-198.

Leman M., 1999, *Le multiculturalisme canadien*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, Division des affaires publiques et sociales.

Lévi-Strauss C., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.

Licata L. et Heine A., 2012, *Introduction à la psychologie interculturelle*, Bruxelles, Éditions de Boeck.

Linquette P. 2006, *Mythe, trajectoires migratoires et projet de vie : les perceptions des immigrants français au Québec retournant en France en 2005 et 2006*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal, en ligne : <http://www.archipel.uqam.ca/1282/1/M10224.pdf>. Consulté le 15-09-2014.

Linteau P.-A., 2010, « Les grandes tendances de l'immigration au Québec (1945-2005) », *Migrance*, vol. 3 (février 2010), pp. 30-41.

- 2008, « Quatre siècles d'immigration française au Canada et au Québec », Joyal S., Linteau P.-A., (dir.), *France-Canada-Québec. 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 165-181.

Lisée J.-F., 2008, *Nous*, Montréal, Boréal.

Longpré T., 2013, *Québec cherche Québécois pour relation à long terme et plus. Comprendre les enjeux de l'immigration*, Montréal, Stanké.

Lortie S.-A. et Rivard A., 1903, *L'origine et le parler des Canadiens-français. Étude sur l'émigration française au Canada de 1608 à 1700, sur l'état actuel du parler franco-canadien, son histoire et les causes de son évolution*, Paris, H. Champion.

Lussier D., 2008, « Enseigner “la compétence de communication interculturelle“ : une réalité à explorer, Vie pédagogique, n° 149, pp. 70-75, en ligne : <http://collectionsbanq.qc.ca/ark:/52327/bs1870443>. Consulté le : 06-12-2011.

- 1992, *Évaluer les apprentissages dans une approche communicative*, Paris, Hachette.
- 1997, « Domaine de référence pour l'évaluation de la compétence culturelle en langues », *Revue de didactologie des langues-cultures*, pp.231-246.

Mac Nicoll C., 1993, *Montréal : Une société multiculturelle*, Montréal, Belin.

Mangalam J. J. et Morgan C., 1968, *Human migration: a guide to migration literature in English, 1955-1962*, Lexington, University of Kentucky Press.

Mann Trofimenkoff S., 1986, *Visions nationales. Une histoire du Québec*, Montréal, Éditions du Trécaré.

Maomra Bogui J.-J., Montagut-Lobjoit M. et Lodombé O, 2013, « Web 2.0 et diasporas africaines : l'interactivité, partie prenante de la construction du lien sociale » dans Agbobli, C., Kane O., Hsab G. (dirs.), 2013, *Identités diasporiques et communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 55-68.

Mathews G., 1984, *Le choc démographique*, Montréal, Boréal Express.

McLoed Arnopoulos S., 1982, *Hors du Québec, point de salut ?*, Montréal, Libre Expression

Mègre B., 1998, *Les enjeux de l'immigration au Québec : histoire d'un kidnapping culturel*, Montréal, Balzac-Le Griot éditeur.

Michalon B., 2003, *Migration des Saxons de Roumanie en Allemagne Mythe, Interdépendance et altérité dans le retour*, thèse pour l'obtention du doctorat en Géographie, Université de Poitiers, Département de Géographie, en ligne : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/00/04/PDF/texte_these_Michalon.pdf. Consulté le 15-09-2014.

Michalon C., 1997, *Différences culturelles : mode d'emploi*, Saint-Maur, Sépia.

Moreau J.-N. et Réveret R., 1997, *Les médias et la communication de crise*, Paris, Economica.

Muchielli R., 2006, *L'analyse de contenu des documents de communication*, Paris, ESF éditeur.

Nedelcu M., 2009, *Le migrant online. Nouveaux modèles migratoires à l'ère du numérique*, Paris, L'Harmattan.

Oberg K., 1954, *Culture shock*, The Bobbs-Merrill Reprint Series, Np. A-329.

Ouellet M.-E., 2008, *L'envers de l'immigration coloniale : le retour en France des habitants du Canada (1632-1750)*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Département d'Histoire, Faculté de Lettres, Université Laval, Québec, en ligne : www.theses.ulaval.ca/2008/25103/25103.pdf. Consulté le 15-09-2014.

Paillé M., 2011, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil des tendances 1996-2006*, Portrait démolinquistique, septembre 2011, Gouvernement du Québec.

Palard J., Gagnon A.-G. et Gagnon B., 2006, *Diversité et identités au Québec et dans les régions d'Europe – Bruxelles*, P.I.E.-P. Lang ; Québec, Presses de l'Université Laval.

Paquin S., 2006, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VBL éditeur.

Parent D., 2013, *Immigration / émigration au Québec : qui arrive, qui part et pourquoi ?*, Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal, en ligne : http://cpp.hec.ca/cms/assets/documents/recherches_publicees/PP_2012_03.pdf. Consulté le 15-09-2014.

Pénisson B., 1986, « Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 2, n°2, pp. 111-125.

Piché V. et Le Bourdais C., 2003, *La démographie québécoise : enjeux du XXIe siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Portes J., 2005, « Les coopérants militaires français au Québec. Entre coopération et immigration », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 2, automne 2005, pp. 49-63.

Potvin M., 2008, *Crise des accommodements raisonnables. Une fiction médiatique ?*, Montréal, Athéna Éditions.

Proulx S., 2007, « La sécurité dans un monde numérique / Security in the digital society », *Annales des télécommunications*, vol. 62, n°. 11-12, Paris.

Rafoni B., 2003, « La recherche interculturelle. État des lieux en France », *Questions de communication*, n° 4, pp. 13-26.

Rameau E., 1879, *L'Expansion des Franco-canadiens et la colonisation française en Algérie*.

- 1860, Les Français en Amérique : Acadiens et Canadiens.

Ravenstein E. G., 1885, « The law of Migration », *Journal of the Statistical Society of London*, Vol. 48, n° 2, June 1885, pp. 167-235.

Reichhold S., 2011, Symposium international sur l'interculturalisme, Dialogue Québec-Europe, Montréal, « Où en sommes-nous après 20 ans d'interculturalisme au Québec ? », chapitre 6, L'inclusion économique et sociale, en ligne : http://www.symposium-interculturalisme.com/pdf/actes/Chap6_1Reichhold.pdf. Consulté le 15-09-2014.

Renaud J. et Fortin S., 2004, « Stratégies d'établissement en contexte montréalais : une diversité de modalités ? », dans : Germain A., Renaud J. et Leloup X. (dirs), 2004, *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 31-59.

Renaud J., Germain A. et Leloup X., 2004a, *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Renaud J., Gingras L., Vachon S., Blaser C. et Godin J.-F., 2001, « Ils sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 », Les Publications du Québec, numéro 4, 197 pages. / Bélanger A., Bingoly-Liworo G., Ledent J., « Vitesse et facteurs explicatifs de l'entrée en emploi des immigrants récents au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, INRS, Juin 2010, Centre Urbanisation, Culture, Société, en ligne : http://www.emploi-metropole.org/publications/clienteles_imm_rapport4.pdf. Consulté le 24-06-2013.

Romaniuc A., 1984, *La fécondité au Canada : croissance et déclin*, Ottawa, Statistiques Canada.

Roudaut C., 2004, *L'entente glaciale. Français-Anglais. Les Raisons de la discorde*, Paris, Alban.

Saire P.-O., 1994, *Essai sur la dynamique récente de l'expatriation des cadres français au Québec*, Montréal, École des HEC. (Mémoire de maîtrise en gestion).

Sassine A., 2002, *L'identité québécoise et sa représentation en France : l'exemple de la Délégation générale du Québec à Paris*, Mémoire section Politique et Société, Sciences-Po Rennes.

Sayad A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil.

Schaeffer F., 2001, « Mythe du retour et réalité de l'entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 17, n° 1, pp. 165-176.

Schütz A., 2003, *l'Étranger*, Paris, Éditions Allia.

- 1944, *The stranger: An essay in social psychology*. *American Journal of Sociology*, vol. 2, pp.91-105.

Sellier D., 2006, *La communication gouvernementale en Europe*, Paris, L'Harmattan.

Seymour M., 2010, « Une constitution interne comme remède au malaise identitaire québécois », dans : *La diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres, dans Bouchard, Taylor et les autres*, Gagnon B. (dir.), 2010, Montréal, Québec Amérique, pp. 223-244.

Simon G., 2001, *Francophonie et Migrations*, Colloque à l'UNESCO, 15 et 16 novembre 2001, Paris, Genève, Organisation internationale pour les migrations.

Smith P. B. et Bond M. H., 1998, *Social Psychology Across Cultures*, London, Prentice Hall, pp. 1-37.

Taché A., 2003, *L'adaptation : un concept sociologique systémique*, Paris, L'Harmattan.

Taylor C., 1997, « Entretien sur l'identité » dans Ancelocicim M. et Dupuis-Déri F., *L'Archipel identitaire*, Montréal, Boréal, pp. 23-34.

- 1992, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1992a, *Multiculturalism. Examining the Politics of Recognition*, Princeton (NJ), Princeton University Press.

Termote M., 1991, « Ce que pourrait être une politique de migration dans la population du Québec d'hier à demain », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 153-167.

Termote M., Payeur F. et Thibault N., 2011, *Prospectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal*, 2006-2056, Montréal, Office québécois de la langue française, en ligne : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2011/20110909_perspectives_demolinguistiques.pdf, Consulté le 14-06-2014.

Trudel M., 1979, *Histoire de la Nouvelle-France, III — La Seigneurie des Cent-Associés 1627-1663*. Tome 1 Les Événements, Montréal, Fides.

Vatz Laaroussi M., 2010, « La régionalisation de l'immigration et ses enjeux pour la réussite scolaire des jeunes », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, hiver 2011, pp. 23-28.

- 2009, *Mobilité, réseaux et résilience, le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- 2001, *Le familial au cœur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Paris, L'Harmattan.

Van Schendel N., 2001, *Appartenir au Québec. Citoyenneté, nation et société civile. Enquête à Montréal, 1995*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC.

Weber M. et Schutz A., 1954, *Common-Sense and Scientific Interpretation of Human action*, in *Collected Papers*, vol. 1.

Whitaker R., 1991, *Canadian Immigration Policy since Confederation*, Ottawa, Société historique du Canada.

Wolton D., 1993, *La dernière utopie. Naissance de l'Europe démocratique*, Paris, Flammarion.

Xue L., 2007, *Portrait of an Intergration Process, Difficulties encountered and resources relied on for newcomers in thier first 4 years in Canada*, Citoyenneté et Immigration Canada, June 2007, en ligne : <http://www.cic.gc.ca/english/pdf/research-stats/portrait-integr-process-e.pdf>. Consulté le 15-09-2014.

Yim, S., 2000, *Immigrants coréens au Québec, la question de la communication interculturelle*, Paris, L'Harmattan.

Sites Internet gouvernementaux

Charte canadienne des droits et libertés : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html>

Charte de la langue française : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html

Charte québécoise des droits et libertés de la personne : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.HTM

Citoyenneté et Immigration Canada : <http://www.cic.gc.ca/Francais/index.asp>

Commission d'accès à l'information du Québec : <http://www.cai.gouv.qc.ca/>

Commission de consultation sur les pratiques des accommodements reliées aux différences culturelles : <http://www.accommodements-quebec.ca/>

Consulat général de France à Québec : <http://www.consulfrance-quebec.org/>

Guide des procédures d'immigration : <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/publications/guide-procedures-immigration/index.html>

Institut de la Statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Institut national de la statistique et des études économiques : <http://www.insee.fr/fr/>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/>

Ministère de la Justice du Canada : <http://www.justice.gc.ca/fra/>

Ministère du Patrimoine canadien et des langues officielles : <http://www.pch.gc.ca/fra/1266037002102/1265993639778>

Nations Unies, Migrations internationales et développement : <http://www.un.org/french/migration/>

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration : <http://www.ofii.fr/>

Portail du Gouvernement du Québec : <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/>

Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_0_2/I0_2R4.htm

Secrétariat du Conseil du trésor : <http://www.tresor.gouv.qc.ca/>

Service Canada : <http://www.servicecanada.gc.ca/>

Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html>

Articles de presse (corpus)

« Déraciné... , Un petit mal pour un grand bien », *La Voix du Nord*, 21 octobre 2006.

« Ici, la compétence plus qu'un bon diplôme », *Challenges Magazine*, 9 septembre 2006, <http://www.challenges.fr/magazine/encouverture/0046.11131/?xtmc=&xtcr=41>. Consulté le 21-04-2009.

« Le Québec d'aujourd'hui : le pays du possible », *Le Progrès.fr*, mardi 21 avril 2009.

« Le Québec veut que les étudiants étrangers restent travailler », *20minutes.fr*, 10 mars 2009, <http://www.20minutes.fr/monde/309637-quebec-veut-etudiants-etrangers-restent-travailler>. Consulté le 21-04-2009.

« Un couple aubois mûrit son projet pour l'été 2010 », *L'Ardennais, L'Union Champagne Ardenne* Picardie, http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/273110/Un_couple_aubois_r. Consulté le 22-04-2009.

Alimi J., « Le Québec démarche les salariés français », *Le Parisien*, mercredi 10 décembre 2003, p. 8.

Cochon P., « La communauté française ne digère pas l'humour d'Éric Salvail », *Le Devoir*, vendredi 24 novembre 2006, p. B2.

Dolbec M., « L'Express vend le Québec aux émigrants français », *La Presse Canadienne*, mercredi 29 mai 2002.

Duault, V. « Le Québec recrute ! », *Le Point*, n° 1458, vendredi 25 août 2000, p. 74.

Dubuc A., « Les Français font l'affaire des entreprises du Québec », *Les Affaires*, samedi 24 janvier 2009, p. 10.

Duffréchou C., « Ces Français qui partent réussir ailleurs », *Le Point*, n° 1741, jeudi, 26 janvier 2006, p. 64.

Gonzague A., « Emplois à saisir... au Québec », , *Le Nouvel Observeur – hebdo*, <http://hebdo.nouvelobs/hebdo/scripts/print.php>. Consulté le 21-04-2009.

Grégoire I. et Tanguy G., « Opération séduction », *L'Express*, n° 2653, jeudi 9 mai 2002, p. 122.

Gueydan M., « A Montréal, je gagne moins, mais j'économise plus », *La Tribune*, n° 4205, jeudi 4 juin 2009, p. 11.

Hachey I., « Le Al-Jaziri de la communauté française », *Le Nouvelliste*, lundi 10 décembre 2007, p. 29.

Hachey I., « Les espoirs déçus des cousins français », *La Presse*, lundi 10 décembre 2007, p. A6.

Halimi M., « Québec L'Eldorado des Français », *Le Point*, n° 1589, 28 février 2003, p. 61.

Hennebelle I., « Traverser l'Atlantique pour lancer son entreprise. J'ai créé ma boîte au Québec », *L'Entreprise*, n° 0231, février 2005.

Lherm D., « Le Québec recrute », *Sud Ouest*, 29 mai 2003, p. 6.

Miguens G., « La seule attraction, c'est le travail », *Le Soleil*, lundi 18 juillet 2005, À Pierre Boucher, *Le Soleil*, 11 juillet 2005.

Olivier F., “*The Failures of French Immigration in Quebec, a One Way Ticket to Problems?*” *The Wall Street Journal*, 13 août 2007, <http://online.wsj.com/news/articles/SB118680079272894989>. Consulté le 27-12-2013.

Ouellet M., « Le Québec veut accueillir davantage d'immigrants français », *La Presse Canadienne*, lapresse.ca, lundi 3 mai 2004.

Poirier G., « Le Québec a besoin d'immigrants », *Ouest France*, lundi 3 mai 2004, p. 2.

Poncet, G. « Le Québec, terre d'immigration pour les Français », Lepoint.fr, 4 juillet 2008. Consulté le 05-12-2012.

Rollot C., « Exercer au Québec, c'est possible », *Le Monde*, mercredi 17 juin 2009, p. 11.

Soulard K., « Le Québec, nouvelle terre promise », *Ouest-France Bretagne*, samedi 20 septembre 2008, p. 6.

Thiesson V., « La belle aventure québécoise de la famille Thiesson », *L'Union Champagne Ardenne Picardie*, 23 février 2009, <http://www.lunion.presse.fr/article/societe/la-belle-aventure-quebecoise-de-la-famille-thiesson>. Consulté le 24-04-2009.

Vallerand N., « Comment bien gérer la diversité », *Les Affaires*, 14 au 20 mars 2009.

Articles de presse (hors corpus)

« “Maudite française”, une insulte chère payée », 2 août 2013, *La Presse*, <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201308/01/01-4676314-maudite-francaise-une-insulte-chere-payee.php>. Consulté le 10-02-2014.

« Accommodements raisonnables. Privilèges spéciaux pour les Juifs », *Le Journal de Montréal*, 15 décembre 2006, p. 3.

« CLSC Lavallois. Traitement de faveur pour un Juif », *Le Journal de Montréal*, 19 novembre 2006, p. 9.

« La moitié des Français se tirent du Québec » : http://www.immigrer-contact.com/main.php?action=tribune&option=lecture&mpseudo=yann&tid=23&t=La_moitie%20des_Francais_se_tirent_du_Qu%20bec!. Consulté le 22-06-2013.

« Travailler au Québec: «Pour un succès, combien d'échecs? », 17 juin 2013, contributeurs Papanguezwazo, Reuters/Christinne Muschi, http://www.lexpress.fr/actualite/le-quebec-a-besoin-de-travailleurs-qualifies-un-miroir-auxalouettes_1258001.html#S8B0LtfIb2oJwX5G.99. Consulté le 26-10-2013.

«Travailler au Québec : chaque immigration a son lot de défis et de chocs culturels », contributeur PClément, 21 juin 2013, L'express emploi, http://www.lexpress.fr/actualite/travailler-au-quebec-chaque-immigration-a-son-lot-de-defis-et-de-chocs-culturels_1259349.html. Consulté le 26-11-2013.

« Un Québec indépendant doublerait l'immigration française » (ministre Jean-François Lisée), Agence France-Presse, 11 février 2013, http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/02/11/un-quebec-independant-doublerait-immigration-francaise_n_2664304.html, Consulté le 03-09-2014.

Auger M.C., « Dérapage déraisonnable », *Le Soleil*, 20 novembre 2006, p. 7.

Bernier L., Csipak J., Cuccioletta D., Desbiens A., Kissner J., Lachapelle G. et Lesemann F., « Recherche sur l'américanité des Québécois : l'assurance identitaire se conjugue avec l'ouverture sur le monde », *Le Devoir*, 15 juillet 1998.

Bertrand F., « Relations France-Québec : en ferions-nous trop ? », *lapresse.ca*, 21 avril 2014, <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201404/21/01-4759512-relations-france-quebec-en-ferions-nous-trop.php>. Consulté le 08-07-2014.

Biron M., « Charte des valeurs : Drainville satisfait des commentaires, l'opposition s'impatiente, Radio-Canada, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/10/22/001-charte-valeurs-drainville-synthese-quebec.shtml>. Consulté le 27-12-2013.

Boisclair A., « Nous diviser entre “nous” et “eux” », *Le Soleil*, 22 novembre 2006, p. 17.

Châtillon G., « Le métissage garant de notre avenir », *Le Devoir*, 12 février 2007, p. A6

Dossier Expatriés : « Pourquoi ils partent ? », *Les Observateurs.ch*, <http://www.lesobservateurs.ch/2013/12/01/dossier-expatries-pourquoi-ils-partent/>, 1^{er} décembre 2013. Consulté le 14-02-2014.

Gervais L.-M., « Le paradoxe de l'immigration, bien accueillis, les nouveaux venus sont souvent laissés à eux-mêmes », *Le Devoir*, 10 avril 2010, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/286708/le-paradoxe-de-l-immigration>. Consulté le 23-12-2013.

Graveline P., « L'intégrisme à nos portes », *La Presse*, 21 novembre 2006, p. A23.

Grégoire I., « Du nouveau pour les immigrants français au Québec », *L'Express.fr*, 14 octobre 2008.

Helkouri R., « Hérouxville, sors de ce corps », *La Presse*, 14 avril 2007, p. A12

Joseph F., « Qui sommes-nous ? », *Le Journal de Montréal*, 22 novembre 2006, p. 28.

Latullipe G. « Libre-Opinion : Accepter l'intolérance : un accommodement raisonnable ? », *Le Devoir*, 29 novembre 2006, p. A6.

Léger, J.-M., « L'accablante bêtise de l'accommodement raisonnable », *Le Devoir*, 16 décembre 2006, p. A4.

Lion, V., « Les Québécois sont nos cousins », 22 juin 2009, *L'Express*, Emploi, http://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/les-quebecois-sont-nos-cousins_769200.html. Consulté le 08-07-2014.

Martel G., « Je deviens raciste », *La Presse*, 17 avril 2007, p. A26.

Nadeau R., « Des employeurs devenus craintifs », *Le Journal de Montréal*, 12 février 2010, <http://lejournaldemontreal.canoe.ca/actualites/national/archives/2010/02/20100212-05>. Consulté le 16-09-2011

Ouellet, M. « Le Québec veut accueillir davantage d'immigrants français », *Lapresse.ca*, 3 mai 2004.

Pratte, A., « La parole aux Québécois », *La Presse*, 7 février 2007, p. A28.

Teisceira-Lessard P., « Charte des valeurs québécoises : Marois vante l'intégration à la française », *La Presse*, 12 septembre 2013, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201309/12/01-4688752-charte-des-valeurs-quebecoises-marois-vante-lintegration-a-la-francaise.php>. Consulté le 10-10-2013.

Émissions et reportages télévisés :

Bilodeau M., « Le Québec a la cote d'amour des Français », 18 février 2013, Radio-Canada, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/02/18/005-francais-immigration-quebec.shtml>. Consulté le 15-11-2013.

Gravel, A., « Le désenchantement des immigrants français », 8 juin 2004, *Enjeux*, 21 h, Radio-Canada, http://www.radio-canada.ca/actualite/enjeux/reportages/2004/040608/immigrants_francais.shtml. Consulté le 25-06-2013.

St-Pierre, R., « Immigration française au Québec, rester ou partir ? », 19 février 2013, Radio-Canada, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/02/19/008-rester-partir-immigration-francais-quebec.shtml>. Consulté le 13-03-2014.

II. Bases de données :

ABES : <http://www.abes.fr/>

Ariane 2.0 : <http://ariane2.bibl.ulaval.ca/ariane/>

SUDOC : <http://www.sudoc.abes.fr/>

Université de Montréal, Catalogue des thèses soutenues :
<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/15-theses-et-memoires>

La communication interculturelle dans le cadre de la promotion de l'immigration des ressortissants français au Québec

Sophie-Hélène Goulet

sous la direction de Sylvie Thiéblemont-Dollet

Chaque année, depuis le début des années 2000, environ 3 500 Français s'établissent au Québec, sous couvert d'un visa de résident permanent. Les Français sont des immigrants de choix pour cette province, car en effet, leurs revenus d'emplois sont supérieurs à la moyenne nationale et ils bénéficient également, depuis 2008, d'une meilleure reconnaissance de leurs diplômes acquis dans l'Hexagone. La France demeure un bassin prioritaire de recrutement des immigrants pour le Québec, et la promotion de l'immigration y est fortement préconisée. Celle-ci engendre des rêves, des espoirs et de fortes attentes de la part des futurs migrants. Les Français et les Québécois ont des racines communes, des affinités culturelles, partagent aussi une même langue. Les candidats à l'immigration français, semblent, *a priori*, rassembler toutes les conditions pour s'installer et s'intégrer de manière pérenne au sein de la Belle Province. Toutefois, le phénomène étudié, à savoir le retour en France des immigrants français, n'est pas si nouveau. En effet, en 2013, selon le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la France occupe le premier rang de pays de naissance des nouveaux immigrants (immigration économique) au niveau des admissions. Néanmoins, les Français sont également les immigrants les plus nombreux à repartir en France ou à poursuivre leur périple migratoire. La communication et les relations interculturelles, en phase prémigratoire, peuvent conditionner les futurs immigrants à s'installer de manière provisoire ou permanente. Mais comment cette communication interculturelle peut-elle influencer les futurs immigrants eu égard à leur désir d'expatriation, la préparation de leur projet migratoire, ainsi que leur intégration ? Quel peut être l'influence de la communication interculturelle dans les processus d'intégration et du développement d'un sentiment d'appartenance envers la société d'accueil ? La construction progressive de l'image de la terre promise et l'imaginaire migratoire, déterminent aussi la réussite, ou l'échec, de l'immigration.

Mots-clés : immigration, émigration, communication interculturelle, Québec, Français, intégration, retour.

Intercultural Communication Within the Context of Promoting the Immigration of French Citizens in Quebec

Every year since the early 2000s, about 3,500 French citizens settled in Quebec under a permanent resident visa. The French citizens are immigrants of choice for Quebec, since their income revenues are in fact higher than the national average income, and they also benefit, since 2008, from a greater recognition of their diplomas obtained in France. France remains a priority hiring pool of immigrants for Quebec, and the promotion of immigration is highly recommended there. This generates dreams, hopes, and high expectations from prospective migrants. The French and Quebecers have common roots, cultural affinities, and also share a common language. In fact, French candidates seem to gather all the conditions to settle and integrate in a sustainable manner in the "Belle Province". However, the studied phenomenon - namely the return in France of the French immigrants - is not so new. Indeed, in 2013 according to the Ministry of Immigration and Cultural Communities, France is the leading country of birth for recent immigrants (economical sector) in admissions. Nevertheless, French immigrants are also the most likely to return to France or to continue on their migration route. The communication and intercultural relations during the pre-migratory phase can influence the future immigrants to either settle temporarily or permanently. But how can this intercultural communication influence future immigrants about their desire to migrate, prepare their migration plans, and their integration? What may be the influence of this intercultural communication within the integration process and the development of a sense of belonging towards the host society? The progressive construction of the Promised Land and the migration imaginary also determine either the success or failure of immigration.

Key words: immigration, emigration, intercultural communication, Quebec French, integration, return.